# REVUE

DES

# DEUX MONDES

LI[e] ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cᵉ, rue Saint-Benoît.

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

LI^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

---

## TOME QUARANTE-QUATRIÈME

---

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—

1881

# LE

# VEUVAGE D'ALINE

TROISIÈME PARTIE (1).

## IX.

Il fallut les premières neiges pour chasser Aline de Bruyères; le manoir devenait inhabitable; elle dut se résoudre, non sans répugnance, à regagner Paris, où elle sentait que sa vie serait beaucoup plus difficile, mais elle en avait d'avance préparé le plan, et une résolution bien arrêtée aide à envisager les pires difficultés avec calme. En acceptant d'habiter l'hôtel de Sénonnes, puisque les convenances lui défendaient de se passer si jeune d'une protection quelconque, d'une sorte de tutelle au moins apparente, elle s'était réservé une indépendance complète et le droit de ne recevoir personne, si bon lui semblait, dans le pavillon séparé que lui attribuait sa belle-mère. En somme, elle n'avait le choix qu'entre cela et le couvent; or l'idée du couvent effrayait un peu miss Ruth, qui l'y aurait pourtant suivie si elle l'eût désiré.

— Nous reviendrons dès les premiers beaux jours, dit Aline aux paysans, qui regrettaient son départ, s'étant attachés à elle plus encore pour sa simplicité parfaite et son humeur affable qu'à cause de ses bienfaits.

(1) Voyez *Revue* du 1er et du 15 février.

— Et vous reviendrez cette fois avec votre mari, répliquaient les bonnes femmes. Qu'il vous rende toujours heureuse!.. que le bon Dieu vous donne de jolis enfans!

Ce fut au milieu de ces souhaits mille fois répétés qu'elle partit. Ceux qui la revirent après sa longue absence trouvèrent qu'elle avait beaucoup gagné. Six mois de recueillement et de réflexions solitaires avaient produit sur elle un effet analogue à celui que produit chez d'autres l'habitude du monde; elle avait avec autant de réserve plus d'assurance dans les manières, et sa physionomie exprimait un calme, une possession de soi que l'on rencontre bien rarement sur un visage de jeune fille. Miss Ruth résumait ce phénomène en un mot : *She has made up her mind,* mot essentiellement anglais que l'on traduirait mal par celui-ci : « Elle a pris son parti, » lequel implique de l'insouciance et une pointe de philosophie toute française plutôt que la puissance de se vaincre, la soumission aux coups du destin, sans lâche abandon cependant, sans abdication d'une volonté qui se manifeste, au contraire, par l'effort et qui tient bien des ressources en réserve. Il parut évident que cette femme, enfant encore la veille, avait résolu de n'écouter qu'elle-même, de ne se livrer ni aux banales sympathies, ni aux frivoles distractions du monde, et de corriger le mieux possible les événemens qui lui étaient contraires par la fermeté de sa conduite. Les uns l'admiraient, les autres jugeaient qu'elle devait être sèche et positive; c'était l'avis de la comtesse de Sénonnes, qui s'était attendue à la recevoir dans ses bras, au retour, pleurante et sans courage.

Pour cela, elle avait pris une figure de circonstance, oubliant que les chagrins que lui causait son fils ne l'avaient pas empêchée de recevoir à Sénonnes, vers l'époque de la chasse, une série d'invités; elle cherchait à s'étourdir ainsi. Aline, quant à elle, n'avait aucun besoin d'étourdissement et ne savait pas même au juste ce que l'on entendait par là.

— C'est une maîtresse femme, avait déclaré son beau-père; elle veut se rendre un compte exact de sa fortune et régler elle-même l'emploi de ses revenus. Jamais dans notre monde une enfant de dix-neuf ans n'aurait pareille idée!

— Non, assurément, répétait M^me^ de Sénonnes, qui ne s'était jamais souciée en effet de la valeur de l'argent et laissait payer ses dettes par son mari en se contentant de larmoyer lorsqu'il grondait à propos d'une note extravagante de modiste ou de couturière.

— Elle a plus d'intelligence que de cœur, reprenait en sourdine Albéric de Vesvre avec un aplomb qui dénotait sa profonde connaissance des variétés de l'espèce féminine, mais ces femmes fortes

se laissent prendre comme les autres ; seulement c'est par le raisonnement...

La baronne Olga, dont la curiosité, pleine d'intérêt du reste, était vivement excitée, avait résolu de pénétrer l'énigme, d'arriver au fond de l'âme de sa jeune cousine, et usait pour cela de tous les moyens que lui suggéraient ses qualités natives de finesse et de persuasion; mais, chose étrange, après chacune des visites qu'elle avait faites à cette enfant pour la confesser, comme elle disait, l'insinuante baronne s'apercevait avec surprise qu'elle s'était confessée elle-même, sous prétexte d'ouvrir la voie d'abord, puis par entraînement, sans rien recevoir en échange que des paroles affectueuses qui recouvraient parfois des conseils très profonds, indirectement et timidement lancés. Le seul confident d'Aline était un livre à serrure, où chaque soir elle jetait le trop plein de ses pensées pour le refermer ensuite avec un soin jaloux. Notre privilège de narrateur nous permet d'en lire quelques pages au hasard par-dessus son épaule; elles seules peuvent donner la clé d'un caractère singulièrement trempé, et de sentimens qui se dérobaient à toute investigation.

« 1er décembre.

« J'ai perdu mon grand ami, le soleil; là-bas il me consolait de tout; il semble que l'été la vie soit plus facile : de la verdure, de la lumière, un chant d'oiseau... comment ne pas s'oublier ?.. Mais ici je me trouve en face de moi-même, dans un appartement clos, où il faut penser, bon gré mal gré, les pieds sur les tisons, au lieu de s'abandonner aux impressions extérieures.

« Je pense donc... je pense que c'est dans cette maison que je l'ai vu la première fois, je pense à toutes les espérances qui bourdonnaient en moi quand je franchissais pour une fête où je devais le rencontrer cette grande porte à écusson sculpté qui est, du fond de la cour où j'habite, mon unique point de vue... Je pense beaucoup trop, c'est très malsain... il s'ensuit de longs découragemens et les sottes larmes qui viennent encore tacher cette page tandis que j'écris. Arrêtons-nous pour ce soir; elles ne finiraient pas de tomber comme une pluie. »

« 16 décembre.

« Mme de Sénonnes est excellente, ou du moins voudrait l'être; elle vient me tenir compagnie, c'est-à-dire qu'elle s'assied en face de moi, exhale une série de soupirs et fait avec les meilleures intentions deux ou trois remarques presque toujours assez maladroites.

J'accepte quelquefois de sortir en voiture avec elle, sachant qu'il lui est agréable de montrer au monde qu'elle répare de son mieux des torts dont elle doit souffrir, pauvre femme, autant que moi! Mais quelle gêne dans nos rapports mutuels! Il me paraît impossible que la bienveillance qu'elle m'accorde soit vraiment ce qu'elle appelle volontiers un sentiment maternel, et cependant je serais sa fille en effet, si... Enfin, nous portons le même nom,.. ce nom qui me fait toujours tressaillir chaque fois qu'on me l'applique;.. je me dis qu'une autre devrait le porter à ma place... Tout est mensonge et conventions en ceci. Je ne suis plus plus M[lle] Béraud, mais je ne suis pas non plus la vicomtesse de Sénonnes, ou plutôt je sens en moi un peu de toutes les deux successivement selon que je suis triste ou gaie, car il m'arrive d'être gaie, par quel prodige, je ne le comprends pas, à moins que la gaîté ne soit, comme le prétend miss Ruth, une heureuse disposition des organes sur laquelle les événemens n'ont que peu de prise... Il est certain que nous rions ensemble de temps en temps comme autrefois; c'est alors M[lle] Béraud qui se réveille. J'aime mille fois mieux cette étourdie que mon autre moi qui est, sans qu'il y paraisse beaucoup, j'espère, fort mal à l'aise dans la plus fausse des situations et qui voudrait... Qu'est-ce que je voudrais?.. Rien dans la vie ne me paraît désirable, ni même possible, et pourtant, je vis... chaque jour succédant à l'autre sans trop d'ennui parfois... »

« 18 décembre.

« Sans trop d'ennui,.. la lecture aidant. Je lis tout ce que je veux depuis que je suis une *dame*. La baronne de Vesvre me prête des romans qui m'étonnent plus qu'ils ne me plaisent, car on ne s'intéresse dans la fiction qu'à ce que l'on se sent susceptible d'éprouver en réalité soi-même; or ces récits n'offrent rien qui ressemble à ma propre histoire, sans doute exceptionnelle, histoire bien courte qui se résumerait, si l'on voulait l'écrire, à ceci : — Elle n'était pas aimée. — Toutes les héroïnes de roman sont aimées jusqu'à la folie,.. les catastrophes n'arrivent qu'après cette période d'enivrement, souvent par leur faute. Je n'ai donc rien de commun avec elles. Elles me semblent pour la plupart ridiculement exigeantes, fort déraisonnables, ne sachant ce qu'elles veulent. Mon idée du bonheur était modeste en somme. Oui, je me serais contentée du bonheur des petites gens. Il y avait là-bas, en Auvergne, un jeune ménage de paysans qui me faisait envie : ils s'étaient choisis tout jeunes et longtemps attendus; la femme s'occupait du ménage, élevait bien ses enfans; le mari labourait de mauvaises terres à la sueur de son front. Ils s'aimaient ainsi et paraissaient contens. Ne

l'est-on qu'à la condition d'être rustiques à ce point, de vivre à l'écart de toute civilisation? Les pauvres auraient en ce cas bien des dédommagemens!

« Ce qui m'intéresse plus que les romans écrits, c'est la vie même, la vie réelle telle que me la dévoilent les conversations de cette charmante et singulière créature, M^me de Vesvre. Nous causons volontiers, M^me de Vesvre et moi; je me sens du goût pour elle de plus en plus, et ce goût s'ajoutant à la reconnaissance qu'elle a su m'inspirer dans un moment cruel où elle m'a marqué sa chaleureuse et discrète sympathie, deviendra, je crois, avec le temps, une amitié solide. Ce qui fait que je l'aime surtout, c'est que son sort, si brillant à la surface, est au fond misérable,.. misérable plus qu'elle n'en convient, plus qu'elle ne le sent peut-être, car les femmes du monde semblent prendre leur parti de flétrissans partages, de faussetés habituelles, de menues infidélités courantes, comme s'il s'agissait de maux inévitables. Elles plaisantent là-dessus, elles rient, mais leur cœur n'en saigne pas moins, ou, s'il ne saigne plus, c'est qu'elles ont péniblement travaillé à l'endurcir. Ainsi la pauvre Olga sait que son mari la trahit par boutades pour ainsi dire, sans y attacher d'importance, et elle feint d'être *trompée;* elle accueille gaîment les excuses hypocrites, les prétextes grossiers dont il couvre ses incartades; tout au plus se venge-t-elle en le déconcertant par quelque raillerie, et c'est ce qu'on appelle un bon ménage; il lui sacrifierait probablement ses maîtresses au besoin, car il a de l'amitié pour elle, il n'est jamais emporté que par des fantaisies passagères. Mais l'estime réciproque, que devient-elle entre cette perpétuelle tolérance et ce perpétuel outrage? Je le lui ai demandé une fois qu'elle me peignait sa manière de vivre, qui est, assure-t-elle, celle du grand nombre, comme si elle eût voulu me consoler ainsi d'échapper par le complet abandon à ce demi-bonheur dégradant qui, pour moi, serait en effet la plus insupportable des infortunes. Si c'est son intention, elle y a réussi. Après l'avoir entendue ce soir-là me dire en guise de conclusion à ses tristes confidences: — « Je rentre bien vite, Albéric doit venir me chercher pour aller au bal de l'ambassade; *on* me le rend à onze heures; » je me suis sentie presque satisfaite de mon lot; du moins il est compatible avec une certaine dignité, qui me permet de vivre *seule* et *libre;* j'ai enfin compris ce mot de *sa* lettre inintelligible jusque-là: « Je pourrais être plus lâche, plus coupable encore. » — J'ai compris en outre qu'Olga, si séduisante qu'elle soit, ne serait tout à fait mon amie que lorsqu'elle aurait perdu l'habitude de se distraire d'un malheur trop réel par de faux plaisirs et de railler sa propre peine au lieu de la vaincre. Nul n'a le droit de jouer avec la vie; quand nos sentimens

cessent à ce point d'être naturels, nous devenons quelque chose de moins que des êtres humains. Dieu ne doit plus reconnaître son œuvre tant elle s'est volontairement défigurée, tant l'âme, bien loin de s'élever vers lui, s'est peu à peu noyée, effacée dans un frivole néant, et on ne peut s'étonner qu'il abandonne ce qui en reste à la futilité qui est de tous les démons le plus répandu, le plus puissant peut-être aussi, car il ne lâche guère sa proie. Je tâcherai pourtant de lui arracher la pauvre Olga, afin de pouvoir ensuite la chérir à mon aise comme une sœur. »

« 1er janvier.

« Clôture de cette année fatale;.. celle qui commence ne pourra être que triste, et tristes seront toutes mes années futures. Il me semble marcher dans des ténèbres qui ne s'éclairciront plus. Jusqu'ici le jour de l'an avait été pour moi un jour joyeux, comme il l'est pour les enfans. Désormais il sera marqué par une récapitulation de dates funestes; personne ne trouve rien à me souhaiter, et je ne sais que faire du trésor d'affection que j'offrais à mon père bien-aimé, à mon pauvre vieil oncle, dans les effusions de cette matinée, passée aujourd'hui en prières sur deux tombeaux. Eh bien! au retour, j'ai eu un moment d'oubli, de plaisir même. Le petit Sacha est venu me réciter un compliment et recevoir ses joujoux. O l'innocente joie, les caresses d'un enfant! la tyrannie même des soins qu'il exige, je n'en souhaiterais pas davantage pour être heureuse. Si j'étais à la place d'Olga, ce serait à mon fils, à lui seul, et non pas au monde, que je demanderais de me distraire et de me consoler. Assurément elle l'aime beaucoup, mais elle ne l'aime pas d'assez près. Elle m'avoue que quand il est né, elle craignait, — on l'en avait menacée, — de perdre sa taille, ses cheveux; elle n'a pas osé le nourrir elle-même. Il est vrai que depuis le sentiment maternel s'est singulièrement développé chez elle, mais pas assez encore à mon avis. Non, ce n'est pas assez de s'occuper de son enfant vingt fois, cent fois par jour. C'est tout le temps, c'est jour et nuit qu'il faudrait être à lui... je sens si bien cela! Et comme on doit se trouver récompensée en le voyant plus heureux et meilleur! Hélas! je ne serai pas mère, mais, sans me vanter, je crois que le petit Sacha a gagné quelque peu à m'avoir pour tante, car il m'appelle tante, ce chérubin, et d'une voix si douce, en m'embrassant si souvent pendant les longues heures où l'on me le laisse, tandis que sa maman est sortie ou reçoit! J'ai obtenu qu'elle me l'envoyât à tous les momens où elle pouvait se passer de lui et ces momens ne sont pas rares, quoiqu'elle ait la réputation d'être une mère plus vigilante que ne l'est d'ordinaire

une femme à la mode. Nous nous promenons ensemble, Sacha et moi, de compagnie; nous jouons, nous étudions ensemble; je l'amuse et je m'amuse aussi, je m'instruis avec lui. Tout ce que pense, tout ce que sait, tout ce que devine un petit enfant est incalculable, et comme il s'attache à qui le soigne et l'aime! Sacha se croirait en pénitence s'il passait un jour sans me voir. Sa mère en est presque jalouse et prétend me le disputer en imitant ce qu'elle appelle mes gâteries, en se rendant *esclave* comme moi. J'arrive donc à mon but par des moyens détournés; la conversion marche plus vite que je n'osais l'espérer. »

« 15 janvier.

« Cette influence que je prends peu à peu sur une femme qui m'est assurément supérieure n'est-elle pas curieuse? J'en suis très fière. M. de Vesvre me la reproche souvent. Il prétend qu'à mon exemple, Olga n'aura bientôt que des toilettes de *quakeresse*, qu'elle ne sortira qu'en fiacre pour courir d'une bonne œuvre à une autre. Dieu merci! nous sommes encore loin, quoi qu'il en dise, de ces perfections exagérées, mais il est certain que l'intimité croît chaque jour entre nous et qu'elle fait à cette intimité le sacrifice de quelques-unes de ses habitudes mondaines. Elle aime à me surprendre après dîner, tandis que je suis à broder avec miss Ruth, ou seule, au coin du feu, et nous jasons un peu de tout... à un sujet près... Elle a du tact. Ce n'est pas comme ce pauvre comte du Sénonnes, qui ne me voit jamais sans vociférer contre son fils, croyant me donner ainsi satisfaction, je suppose, et puis parce que ma présence lui rappelle que ce fils est perdu pour lui... Il me fait grande pitié, mais il m'est terriblement importun. M^me^ de Vesvre, elle, se garderait d'être jamais importune ou maladroite; cependant elle a des audaces... Par exemple, un de ces soirs où elle était venue à l'improviste, elle a vu sur la cheminée, ouvert à une certaine page, — rien n'échappe à son regard myope, — le recueil où écrit habituellement son cousin, et la phrase insignifiante qu'elle commençait s'est embrouillée sur ses lèvres; cependant elle a gardé pour elle son étonnement et avec une liberté d'esprit parfaite a discuté le plus ou moins de mérite des différens articles qu'elle avait lus comme moi; celui de Marc Séverin a eu son tour; elle critique vivement cette tendance pessimiste qu'il manifeste de plus en plus, et à tout propos, aimant, dit-elle, pour sa part, qu'on lui mette sous les yeux des sentimens humains et non pas leurs maladies, le beau côté d'une tapisserie et non pas l'envers. En se bornant à nous faire, par de subtiles et malfaisantes analyses, sentir sur quelles bases fragiles, sur quelles notions

hypocrites reposent les lois sociales, les institutions politiques, les principes prétendus moraux, tout l'équilibre de ce monde, il contribue encore à ébranler ces frêles fondemens par son scepticisme et sa misanthropie; pourquoi ne pas essayer de montrer le remède à côté du mal?

« — Mais s'il ne voit pas de remède, ai-je répondu, s'il se borne à tracer, en observateur fidèle, un tableau de son temps, tel qu'il lui apparaît?.. Le tableau est saisissant, bien que sombre à l'excès peut-être;.. j'y trouve de grandes beautés.

« Bref, je me suis mise à défendre un passage qu'elle attaquait, et cela sans qu'elle en parût surprise, car elle a trop d'intelligence pour ne pas comprendre que nos préférences littéraires tiennent à des motifs indépendans de toute rancune et de toute passion personnelle. Depuis nous parlons quelquefois de Marc Séverin, comme si, bien entendu, Marc Séverin n'avait rien de commun avec M. de Sénonnes, et elle insiste toujours sur ce qu'il est dans une mauvaise voie, souterraine, pour ainsi dire, creusant d'insondables tristesses comme le mineur creuse sa caverne, mais sans rapporter la moindre étincelle d'or ou de diamant de cette perpétuelle excursion dans les ténèbres. L'air, la lumière, la santé, manquent à ce qu'il écrit de meilleur.

« L'autre jour je n'ai pu m'empêcher de répondre : — Pour écrire des choses saines et lumineuses, il faut bien penser, et pour bien penser il me semble qu'il faudrait bien vivre. Peut-être me trompé-je, mais je ne puis m'empêcher de croire que chaque artiste met dans son œuvre comme un reflet de l'état de son âme.

« — En ce cas, a-t-elle répliqué, la sienne aurait grand besoin de changer de régime. C'est du reste ce qui ressort d'une conversation qu'Albéric a eue dernièrement avec quelqu'un qui le connaît bien, M. Maxime Henrion... Mais vous ne vous souciez probablement pas de pénétrer dans la vie privée des auteurs? a-t-elle ajouté en s'interrompant tout à coup.

« — Non. Je désire même infiniment n'en rien savoir, ai-je répondu.

« Elle a aussitôt parlé d'autre chose. »

« 1er février.

« Qu'est-ce que ce M. Henrion a donc pu dire?.. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Si Aline, moins fière et moins concentrée en elle-même, eût posé cette simple question à la baronne Olga, au lieu de la garder pour son livre à serrure, voici ce qu'elle aurait appris, sauf quelques détails, les détails insignifians qui concernaient

directement M. de Vesvre et qu'il n'avait pas jugé opportun de livrer à sa femme. Dans le salon d'une brillante comédienne qui lui avait depuis peu donné ce qu'il appelait le goût de l'esprit, M. de Vesvre avait coudoyé quelques hommes de lettres, parmi lesquels figurait Maxime Henrion. Ce nom le frappa tout d'abord, car il avait entendu Marc le prononcer souvent autrefois, et le désir d'avoir des nouvelles de son cousin, dont le silence, depuis leur brouille, l'affligeait sincèrement, le décida vite à se lier avec un homme auquel, sans cela, il n'eût peut-être jamais eu l'idée d'adresser la parole. Henrion n'était pas la discrétion même, et peut-être d'ailleurs crut-il cette fois, en se montrant indiscret, agir dans l'intérêt de son ami. Quoi qu'il en fût, il parla franchement d'une situation dont on ne lui avait pas demandé de faire mystère; l'automne précédent, son voyage de vacances habituel l'ayant conduit à l'étranger, dans la petite ville d'où lui arrivaient les envois réguliers de Marc pour les journaux dont il lui avait ouvert l'accès, il avait vu de près ce prétendu bonheur auquel étaient immolés tant de biens positifs.

— Croyez-moi, dit familièrement Maxime Henrion à M. de Vesvre, nous avons raison, nous autres, de ne point prendre le sentiment au sérieux. Quelle triste comédie doit s'imposer dans ces faux ménages, pires que le mariage le plus mal assorti, un amant qui a cessé d'aimer, quand il a le malheur d'être aimé encore! Et c'est inévitable... Une femme s'attache par tous les sacrifices qu'elle vous fait et par tous ceux que vous lui faites. Jugez donc du degré d'attachement de M^me^ d'Herblay et frémissez!.. La douceur insupportable de ce despotisme laisse notre pauvre Marc sans indépendance; à peine respire-t-il une heure en paix, sous prétexte de travailler. Bien entendu, il ne convient pas de cela; il ne m'a rien confié, mais j'ai vu; et j'ai osé lui dire que je le trouvais le plus malheureux des hommes. On ne le croirait pas au premier aspect; ils sont établis commodément dans un gîte agréable; Marc suit le penchant qui le pousse à écrire, il le suit avec succès et elle, bien qu'un peu fanée, est certainement intéressante, mais si ombrageuse, grand Dieu!.. ombrageuse, exigeante et triste comme seule peut l'être une honnête femme qui a cessé de l'être et qui ne réussit pas, quoi qu'elle fasse, à prendre gaîment, hardiment, comme il le faudrait, son nouveau rôle. Elle souffre de la moindre intrusion dans la solitude à deux, qui tue simplement corps et âme celui qu'elle y a condamné... Ma présence la blessait, elle était polie, gracieuse même, mais cruellement gênée; aussi Marc m'a-t-il su bon gré de m'en aller sans retard, et pourtant il se réjouissait de revoir un vieux camarade, il en était tout rajeuni. Pouvoir parler d'autre chose que d'amour! quel soulagement!.. Entre eux, l'amour est le

seul intérêt commun, il faut toujours y revenir et avec un soin constant de ménager des susceptibilités sans cesse en éveil. Une piqûre d'épingle, une négligence, un doute, rien n'est insignifiant, rien ne se pardonne. Quand cette sotte fièvre de passion n'existe plus que d'un côté, l'autre n'a qu'à se tenir sur ses gardes... Une perpétuelle tension d'esprit suffit à peine au fatigant exercice de dissimulation qui, seul, le préserve des reproches ou du spectacle de cette douleur muette, pire que les reproches encore. Et il serait bon pourtant que la pensée de Marc ne se concentrât pas tout entière là-dessus; il a ce qu'il faut pour réussir; la catastrophe même que je déplore autant que vous a contribué au développement de ses facultés d'écrivain en le forçant à s'en servir, à en tirer sérieusement parti. Mais que voulez-vous qu'elles deviennent maintenant, étranglées par cette contrainte? Déjà il s'égare dans un procédé fâcheux de personnalité exclusive; il ne sait plus mettre en scène que ce *moi* torturé, dont il ne peut parler à personne que sous le voile de la fiction; il prend le public pour son confident indirect. Encore M^me^ d'Herblay est-elle tout près de lui demander raison de ses désenchantemens d'artiste comme d'une offense envers elle-même ; au fait elle aurait raison, mais il n'y peut rien. Celui qui l'arracherait à l'obsession de cet œil noir qui ne le quitte pas, lui demandant compte d'une ombre sur son front, d'une distraction, d'un soupir, lui rendrait grand service. J'ai agi de mon mieux. Je lui ai persuadé devant M^me^ d'Herblay, quitte à me faire une ennemie, que les intérêts de sa plume, des affaires pressantes lui commandaient impérieusement un voyage à Paris. J'espérais ainsi réussir à le distraire quinze jours au moins de son bonheur. Mais l'automne est loin, l'hiver s'écoule et, malgré la promesse qu'il m'avait faite, il n'est pas venu.

— Bah! il viendra peut-être à la fin, répliqua M. de Vesvre, qui, sans comprendre tout ce que lui expliquait Maxime Henrion, n'avait cessé d'approuver de la tête. Dites-lui alors, je vous prie, que je serai bien aise de le voir un matin chez moi ou chez lui et qu'il n'a pas à craindre que je lui fasse de la morale. Il sait bien, du reste, que ce n'est pas mon humeur. J'ai pu essayer de le retenir, mais devant le fait accompli... Et puis à quoi bon les reproches? Il est assez puni. Je le prévoyais bien, je savais qu'il n'était plus amoureux de M^me^ d'Herblay à l'heure même où il l'enlevait... on n'est plus amoureux d'une femme au bout de cinq ou six ans, parbleu! ce n'est pas naturel... mais alors pourquoi diable?.. Non, je ne veux pas commencer les récriminations. Assurez-le qu'il n'en aura aucune à subir,.. que je serai content de lui serrer la main, voilà tout.

Et Henrion promit de s'acquitter de la commission si, par miracle, Marc venait à Paris.

## XI.

Le miracle s'opéra.

Un matin du mois de mars, Albéric de Vesvre, étant à sa toilette, vit entrer, avec la familiarité d'autrefois, celui qui depuis si longtemps avait perdu l'habitude de frapper à sa porte. Il échappa, frisé à demi, aux mains de son coiffeur :

— Marc, mon pauvre vieux, te voilà donc enfin !

Et les deux cousins s'embrassèrent cordialement avec une émotion qu'ils s'efforçaient de contenir. Quand ils furent seuls :

— Enfin ! répéta Albéric, les deux mains sur les épaules de Marc, nous allons tuer le veau gras ; je ne te lâche plus. Laisse-moi te regarder, ajouta-t-il en toisant le jeune homme de la tête aux pieds. Qu'as-tu donc ? Je te trouve changé... Serais-tu malade?

— Bah ! j'ai vieilli, voilà tout, répliqua Marc avec une affectation d'insouciance. Quoi de surprenant ?.. il y a des siècles que nous ne nous sommes vus, je reviens de l'exil. Figure-toi que je ne reconnais plus rien ici, que je suis à Paris comme un étranger ; tu vas me remettre au courant.

D'un air distrait et au hasard, il posa quelques questions indifférentes, puis s'interrompit de lui-même :

— Parle-moi d'abord des miens, parle-moi de ma mère. Crois-tu qu'elle consente à me voir? Il m'en coûterait de repartir sans cela.

L'émotion était maintenant bien près de déborder ; elle faisait trembler la voix de Marc. Tout en donnant de nombreux sujets de mécontentement à cette mère qui ne l'avait jamais bien compris, il gardait pour elle une vive tendresse, et dans la vie de paria qu'il s'était faite, un de ses plus grands regrets était de se sentir repoussé de son cœur.

— Repartir ! s'écria Albéric comme un écho. Tu songes à repartir déjà ?.. Sa chaîne est courte décidément et bien rivée, ajouta-t-il part lui.

— Il le faut, répliqua Marc d'un ton morne ; sous huit jours, j'aurai terminé les affaires qui m'amènent, et après que veux-tu que je fasse ici ?.. Mais tu ne m'as pas répondu. Dans quelles dispositions sont-ils?

— Oh ! si tu parles de ton père, je ne t'engage pas à essayer ! dit vivement M. de Vesvre, à moins que tu ne le désarmes par...

— Je n'ai aucun moyen de le désarmer et certainement je ne m'exposerai pas à des scènes inutiles. Mais elle, ma mère ?

— La pauvre femme sera trop heureuse de t'embrasser, cela va sans dire. Laisse-moi l'avertir; elle ira te trouver en cachette,.. car tu ne peux te montrer dans la maison : tu sais sans doute que ta... que madame,.. que Mlle Béraud enfin y demeure ; elle habite le pavillon.

— Ah! dit Marc.

Après une pause, il reprit : — C'est bien! — et n'ajouta rien de plus. La conversation menaçait de languir entre eux; il y avait trop de sujets brûlans à éviter.

— Allons! poursuivit Albéric avec un semblant d'abandon, raconte-moi donc à ton tour! Te voilà en passe de devenir célèbre, m'a-t-on dit. Je n'ai rien lu de toi, je ne lis guère, tu sais, et puis il paraît que c'est diablement sérieux... des considérations à perte de vue sur toute sorte de questions générales insolubles, et, je t'en demande pardon,.. je parle toujours par ouï-dire,.. formulées dans un mauvais esprit... Où vas-tu chercher des idées qui sont si peu les nôtres?.. Je ne t'en fais pas un crime, note-le bien; on ne peut pas forcer les gens de voir bleu ce qu'ils voient rouge, mais enfin j'aurais préféré, je l'avoue, que l'art d'écrire restât chez toi à l'état d'art d'agrément.

— Couplets de romance et devises de papillotes, dit Marc en souriant. Tu oublies entre autres choses, ami, qu'il m'a fallu compter avec la mauvaise fortune.

— Je m'en doutais; mon oncle s'est vengé en te tenant la dragée haute. Très indélicat de sa part, mais puisque tu étais gêné...

— Je n'étais pas gêné du tout, rassure-toi, et si je travaillais pour vivre, c'était aussi pour mon plaisir.

— Chacun le prend où il le trouve. Drôle de garçon! comment se fait-il que le métier qui pour les uns serait une galère?..

Un frôlement de robes de l'autre côté de la porte l'interrompit.

— J'aurais un mot à vous dire, avec votre permission! criait la baronne.

— Tu ne veux pas voir Olga? demanda Albéric à voix basse.

— Non, pas ainsi, à l'improviste. Je craindrais...

— Et tu aurais raison. Tiens, entre ici. — Je suis à vous, chère amie, répondit tout haut M. de Vesvre, en courant ouvrir la porte du fumoir où il se trouvait et qu'un rideau séparait de la chambre qui avait servi de refuge à Marc. Immobile derrière la tapisserie, celui-ci vit apparaître sa cousine, qui, le chapeau sur la tête, en élégante toilette de ville malgré l'heure matinale, venait, avant de sortir, demander à son mari un renseignement sans intérêt.

— Nous allons, dit-elle, à cette messe en musique, vous savez?.. Entrez donc, ma chère Aline, ajouta la baronne en se tournant vers la porte. Vous ne connaissez pas le fumoir d'Albéric?

Aline!.. il allait se trouver en face d'Aline... Marc se rejeta avec

effroi dans l'ombre du rideau, puis une invincible curiosité le força de s'avancer encore de manière à la voir.

— Vraiment on peut pénétrer dans ce sanctuaire ? dit au dehors une voix fraîche et moqueuse. Puis, sans écouter les protestations de bienvenue qui répondaient à ces paroles, la jeune M^me^ de Sénonnes entra d'un pas léger.

Elle était vêtue de demi-deuil, avec des ornemens de jais qui faisaient valoir la blancheur vive de son teint, et une guirlande de violettes pâles posée sur l'or ondoyant de sa chevelure ; il parut à Marc qu'elle était mille fois plus jolie qu'autrefois, svelte maintenant et la taille flexible, moins colorée, avec un charme de grâce et de mélancolie qu'il ne lui avait pas connu. Non, l'ovale pur et un peu allongé du visage, le regard profond des yeux assombris, le demi-sourire si fin, un peu mélancolique, il ne reconnaissait rien de tout cela. Se rappelant cette Aline Béraud, près de laquelle il était passé sans aucun tressaillement d'admiration ni de désir, il cherchait avec stupeur ce qui avait pu la transfigurer si vite, prêter à sa beauté dont il n'avait jamais voulu s'apercevoir et qu'il sentait aujourd'hui pour la première fois, un caractère poétique, intéressant, idéal. La pensée ne lui venait pas que ce pût être une grande douleur bravement réprimée, un secret d'amour fièrement gardé et qu'il fût pour quelque chose dans ce charme nouveau que chacun subissait autour d'elle.

— Désirez-vous que je vous accompagne ? demanda M. de Vesvre aux deux jeunes femmes.

— Merci, nous ne vous imposerons pas pareille corvée, nous avons un cavalier.

— Qui donc ?.. Ah ! je devine ! s'écria le baron, tandis que M^me^ de Vesvre regardait Aline du coin de l'œil en souriant avec malice. Marc crut voir qu'elle rougissait.

— Qui donc ? se répéta-t-il avec une singulière impatience. Pourquoi cet absurde Albéric avait-il deviné si vite ? On aurait nommé quelqu'un, il aurait su...

Cependant Aline se promenait dans la chambre, examinant tout : les tableaux, les tentures, les meubles, se faisant expliquer la provenance de telle arme rare, de tel bibelot précieux, donnant son goût sur ceci, sur cela. La portière en vieille tapisserie de Beauvais derrière laquelle se dérobait Marc retint longtemps son attention ; elle voulut déchiffrer en détail le sujet mythologique et rococo assez embrouillé. Marc n'osait bouger ni respirer ; seulement une fois il lui sembla que le bout d'une petite bottine effleurait son pied et il se crut perdu ; mais non, sa femme passa sans avoir soupçonné qu'il fût là. Sa femme !.. elle l'était pourtant !

— Avez-vous fini? nous serons en retard, dit la baronne, s'adressant à Aline, qui feuilletait un album, et puis permettez-moi de vous dire, ma chère, que ce que vous faites là est indiscret. Vous allez tomber sur les conquêtes d'Albéric. Elles doivent être plus de mille, à peu près le chiffre de don Juan, si elles y sont toutes. Laissons-les dormir, ces belles petites. Au revoir!.. — et elle secoua la main de son mari à l'anglaise.

— Tiens! vous avez eu déjà des visites ce matin? dit-elle en remarquant le chapeau de Marc oublié sur un siège ; — voilà une canne qui n'est pas à vous non plus.

Par bonheur, elle était trop pressée pour insister sur cette remarque et entraîna vivement Aline. Le bruit de leurs deux voix s'éteignit peu à peu sur l'escalier. Alors seulement Marc osa sortir de sa cachette. Sans se rendre compte de ce qu'il faisait, il courut à la fenêtre pour les voir plus longtemps. Debout auprès de la calèche découverte qui les attendait, elles semblaient se concerter avec un homme jeune et d'une superbe tournure, qui, tout en causant son chapeau à la main, sa belle tête d'un type étranger, très blond et très énergique à la fois, éclairée en plein par le soleil, tenait les yeux attachés fixement sur Aline avec une expression que Marc trouva choquante. Peut-être fut-elle choquée en effet, ou du moins embarrassée, car elle retira d'un mouvement assez brusque sa main qu'il gardait dans la sienne et monta lestement en voiture sans lui laisser le temps de l'aider comme il s'empressait à le faire. Tandis qu'Olga, qui s'était installée auprès d'elle, arrangeait longuement et coquettement ses jupes, Marc observait avec une sorte d'agitation dont il était étonné lui-même ce qu'allait faire le jeune homme : sans se hâter, celui-ci monta à son tour, s'assit devant les deux dames et, se retournant à demi, cria d'un air d'autorité quelque chose au cocher. Comme la calèche s'éloignait, Marc le vit se pencher familièrement vers la baronne Olga, qui riait et bavardait. Aline, renversée en arrière, se cachait sous son ombrelle, mais le regard conquérant et résolu de cet homme continuait à chercher le sien.

— Tu te rappelles bien mon beau-frère, Alexandre Orsky, dit M. de Vesvre en lui frappant sur l'épaule pour le distraire de sa contemplation assez amère. Il est ici depuis six semaines.

— Je me disais, répliqua Marc de plus en plus soucieux, que ce visage ne m'était pas inconnu. Nous nous sommes vus chez toi à son dernier voyage, il y a longtemps de cela.

— Oui, des années;.. depuis il n'avait pas été tenté de revenir à Paris, mais nous le rencontrions quelquefois sur les grands chemins d'Europe; sa sœur, qui l'adore, va de temps en temps lui barrer le passage, quand elle trouve que la séparation a été trop

longue, et il est toujours enchanté de la voir, mais quant à faire un pas pour se rapprocher d'elle... Cette fois-ci, comme à l'ordinaire, le caprice, rien que le caprice l'a poussé de notre côté. Il est énormément riche, tu sais, libre comme l'air et blasé comme seuls savent l'être certains Russes, blasés sur tout, sauf sur les voyages, je suppose, car il ne peut rester en place, et encore ce goût, le seul que je lui connaisse, indique peut-être qu'il ne se plaît nulle part, plutôt qu'une réelle curiosité. D'ailleurs il a tout vu, il a abusé de tout, et il prétend être dégoûté même des femmes, chose que j'ai peine à croire. Qu'on les méprise un peu, passe encore, mais quant à y renoncer...

— Tu dis qu'il est depuis six semaines à Paris? interrompit Marc toujours pensif. Y restera-t-il longtemps?

— Ma foi! il ne parle pas de départ. On croirait que par hasard il a jeté l'ancre... Marc, reprit M. de Vesvre en devenant grave tout à coup, tu sais que je suis ton ami et tu ne prendras pas en mauvaise part l'avertissement que je vais te donner.

Il haussa les épaules d'un air qui signifiait :

— Je sais déjà, mais parle...

— Eh bien! poursuivit Albéric avec embarras, cette jeune fille est ta femme après tout, elle porte ton nom... Certainement elle est loin d'être imprudente ou coquette, mais lui, il est dangereux, très dangereux. Je m'y connais, tu peux me croire, et on doit toujours craindre qu'une femme offensée... D'ailleurs Aline est une eau dormante. Dieu ou le diable sait ce qui se passe là-dessous.

— Pourquoi me dis-tu cela? interrompit Marc avec une colère sourde. Qu'y puis-je?

Il se mordait la lèvre jusqu'au sang, et Albéric pensait en lui-même :

— Allons! j'ai peut-être pris le meilleur moyen pour le retenir ici. Il restera, il voudra voir...

— Tu dis qu'il lui fait la cour? reprit brusquement Marc.

— Oh! il s'en garderait, il craindrait de l'effaroucher; mais il ne quitte pas sa sœur, qui ne quitte guère Aline, et il a profité de ce que le grand deuil de cette dernière s'était éclairci, lui permettant de recevoir, ce qu'elle n'avait pas fait jusqu'ici, quelques vieux amis de son père et quelques-uns de nos proches, d'entr'ouvrir sa porte enfin, pour se glisser chez elle, où il va le plus qu'il peut.

— Seul?

— Avec Olga d'ordinaire, mais...

— Il y va seul, elle l'accueille avec plaisir, et tôt ou tard elle sera la proie de ce libertin, pensa Marc en s'apercevant tout à coup qu'il

déchirait son gant en menues lanières. Au fait, ajouta-il avec tristesse, y a-t-il là rien qui doive m'étonner? Ce n'est qu'une femme, et comment ai-je agi envers elle?

M. de Vesvre avait dit la vérité, tout en s'efforçant d'agir en profond politique et de faire vibrer une corde secrète de dépit, d'amour-propre blessé, de crainte du ridicule, de jalousie peut-être pour ramener Marc à ce qu'il appelait le sentiment de ses devoirs, comme s'il avait eu lui-même la moindre notion de ce sentiment-là. Le prince Orsky s'occupait assidûment et passionnément d'Aline, dont la situation étrange, la parfaite candeur, la réserve même avaient pour lui un attrait piquant de nouveauté. Il était las des coquettes, ayant étudié de près toutes les variétés les plus séduisantes de l'espèce dans sa patrie et à l'étranger; il ne croyait pas à l'ingénue : c'était pour lui un petit personnage de théâtre très faux, qui cache sous une sotte ignorance toute sorte d'instincts mauvais à demi éveillés; les menues bassesses inséparables de l'adultère l'écœuraient; il était revenu depuis longtemps des grossièretés de la débauche. Son mépris du mensonge l'éloignait des comédiennes; il avait découvert que, s'incarnant tous les soirs dans un personnage différent, elles finissent par n'avoir en elles qu'une sorte de mosaïque de leurs rôles, dont elles récitent fatalement des lambeaux ampoulés au milieu de leurs effusions les plus naturelles; les bohémiennes de son pays elles-mêmes, qui passent pour avoir le secret de philtres capiteux irrésistibles, ne l'arrachaient qu'à demi aux ennuis d'une satiété apparemment incurable, et il s'en désolait, car d'une part personne n'était autant que lui amoureux de jouissances, depuis les plus délicates jusqu'aux plus matérielles, et de l'autre la femme restait pour ce blasé, quoi qu'il en pût dire, un sujet puissant, presque exclusif, d'intérêt et de curiosité. Mais quelle femme?.. L'inconnue, l'inaccessible, celle qu'il avait rêvée, cherchée dans toutes les autres et dont le pur amour devait le régénérer, agir sur lui à la façon d'une fontaine de Jouvence, ce qui commençait à être nécessaire, car il allait avoir trente-huit ans, et au moral, après la vie qu'il avait menée, c'était un vieillard, du moins il le disait. Heureusement pour lui d'ailleurs, le physique ne révélait rien de cette décrépitude précoce, en admettant qu'elle existât; ses beaux traits ne portaient la trace d'aucune flétrissure, grâce à la vigueur herculéenne qui se dérobait chez lui sous une merveilleuse élégance de formes; cette distinction native était telle qu'on eût dit que la nature l'avait pétri exprès pour porter le titre de prince, et tout ce que l'éducation peut y ajouter de raffinemens complétait son prestige, dont Aline fut frappée à première vue. Elle ne se doutait pas que sa propre simplicité, exquise aussi, le frappait de même et qu'il rencontrait en cette jeune fille modeste et grave, étrangère aux

vanités communes, ce qu'il prisait par-dessus tout, l'exception : une fiancée délaissée au seuil du mariage et dont le cœur à peine ouvert aux troubles confus de l'amour avait dû se refermer sur le plus cruel désenchantement, une vierge déjà veuve et portant son veuvage avec ce charme d'innocence et de dignité tranquille, n'y avait-il pas dans cette personne complexe une saveur capable de le réveiller? Alexandre Orsky avait compris tout d'abord, en recevant les lettres de sa sœur, que l'extraordinaire aventure dont elle lui faisait part pouvait avoir des suites agréables pour lui. L'idée d'un voyage à Paris lui était venue aussitôt : *ceci* en valait la peine, et puis il s'était dit sagement qu'il aurait tort de se montrer au vif de la crise; les pleurs lui étaient insupportables, même quand il s'agissait de les essuyer. Il laisserait venir une certaine résignation qui rendrait sa victoire un peu moins facile que s'il eût abusé du premier accès de dépit, mais d'autant plus précieuse qu'elle lui coûterait peut-être quelque peine. Ce calcul froidement combiné de loin entre deux cigarettes, Orsky avait attendu, tout en se distrayant ailleurs, le moment d'entrer en campagne, et maintenant sa tactique savante ne lui servait de rien, toutes ses prévisions se trouvaient déroutées; le roué, comme il arrive plus souvent qu'on ne croit, s'était pris dans ses propres filets. Chaque jour l'énigme vivante qu'il avait sous les yeux le captivait davantage. Après une première rencontre, il avait dit négligemment à sa sœur Olga :

— Malgré tes éloges, je ne me la serais jamais figurée ainsi,.. exquise, tout simplement divine.

Il l'avait dit parce qu'il le pensait, mais surtout pour que cela fût répété, comme Olga ne pouvait manquer de le faire, et en dépit de cette flatterie indirecte à laquelle assurément elle devait être sensible, Aline l'avait accueilli le lendemain sans l'ombre de trouble ni de coquetterie. Le prince avait beaucoup d'esprit; nul, quand il le voulait, n'était plus brillant causeur, soit qu'il montât et descendît la gamme frivole des conversations parisiennes, soit qu'il cédât à certaine verve d'éloquence qui, succédant chez lui à une apathie habituelle, avait la grâce inquiétante du réveil chez quelque animal félin. Il s'était mis en frais pour cette petite fille, mais, à sa grande surprise, il avait découvert qu'il était difficile de l'éblouir. Le premier embarras surmonté, elle savait répondre avec finesse aux paradoxes où il était passé maître; une invariable droiture de jugement et une sincérité parfaite la guidaient; sérieusement instruite, bien qu'elle ne s'attachât pas à le paraître, elle pouvait aborder mille sujets qui tenaient la galanterie à distance, et d'ailleurs Orsky aurait eu honte de recourir à ce moyen vulgaire; il se fiait pour lui plaire aux effets d'une intimité qui ne pouvait s'établir que sur des bases de confiance et de sympathie.

La baronne, heureuse de réussir à distraire Aline et de faire valoir en même temps son grand Sacha, dont elle était fière à l'excès, l'aida sans y entendre malice. Elle servait de trait d'union.

Orsky était toujours ce qu'il fallait être : enjoué, amusant, inoffensif, prêt à toutes les complaisances et d'abord respectueux; comment la jeune M^me^ de Sénonnes aurait-elle pu refuser d'accorder au frère une partie de l'amitié qu'elle portait à la sœur? Le prince ne demandait que cela : peu à peu cependant il vint à parler de lui-même d'un ton tantôt ironique, tantôt sérieux, se faisant parfois plus mauvais qu'il n'était pour remuer en elle la tentation à laquelle, assure-t-on, succombèrent quelques anges, la noble tentation de sauver un damné, laissant entrevoir de temps à autre aussi tout ce qu'il y avait encore en lui de généreux, d'ardent, de pur et surtout de méconnu, insinuant que malgré sa réputation détestable il n'avait jamais aimé, s'avançant enfin sous cette peau d'agneau que les loups ont coutume de revêtir pour mieux rassurer leur proie avant de la croquer. Ces tentatives timides, presque touchantes de la part d'un homme qui était plus qu'un autre capable d'audace et accoutumé au succès, certains regards surtout qui accompagnaient comme involontairement ses paroles les plus indifférentes et dont l'expression la faisait rougir, arrachèrent Aline assez vite à sa fausse sécurité; l'inexpérience la plus complète n'empêche jamais chez la femme une délicate divination quand il s'agit d'amour; elle crut comprendre que ce grand séducteur était timidement épris d'elle, et comme une femme encore elle en eut moins de colère que de satisfaction secrète. On pouvait donc l'aimer! L'insupportable méfiance d'elle-même qui lui était restée d'une première épreuve se dissipa. Pourquoi, hélas! Marc n'avait-il pas subi l'attrait qu'éprouvait à n'en pas douter le prince Orsky? Elle s'amusait, presque sans en avoir conscience, à essayer de son pouvoir sur ce dernier, avec un sentiment de défi et de triomphe, comme si elle se fût essayée contre celui qui seul, quels que fussent ses crimes envers elle, l'intéressait au monde. Orsky s'aperçut qu'elle lui savait gré de n'être plus systématiquement frondeur et sceptique, de travailler, comme elle disait gaîment, à se corriger pour lui plaire. Il encouragea ce progrès par une recrudescence de respect et d'attentions chevaleresques, mais ce n'était plus un calcul, un piège; il avait cessé d'être assez maître de lui pour en ourdir; son imagination s'enflammait de plus en plus à ce jeu qui le mettait chaque jour en contact avec une aimable créature dont il était encore digne de comprendre la sensibilité, la pudeur, toutes les grâces morales; car, si la plupart des qualités étaient faussées en lui, rien n'était avili du moins; il conservait le culte du beau, une soif cachée de l'idéal et cette

sorte de naïveté qui reste enfouie parfois tout au fond d'une âme perverse quand cette âme est puissamment douée. Le plaisir de sentir renaître en lui certaines impressions presque effacées de sa courte jeunesse l'engageait encore à s'attarder dans ce commerce délicat où il apportait tous les agrémens qui lui étaient naturels avec une crainte de déplaire dont Aline ne pouvait s'empêcher d'être touchée. Le moindre obstacle, une apparence seulement de rivalité eût peut-être fait éclater chez lui la passion assoupie dans une sorte de voluptueuse et traîtresse indolence, mais il était le seul homme qui approchât habituellement d'Aline, et elle lui témoignait une bienveillance à laquelle un fat aurait pu se méprendre. Cet homme souverainement séduisant n'était pas fat, pas plus qu'une femme souverainement belle n'est coquette, mais il avait conscience de sa force et il espérait,.. il espérait, avec la crainte intime néanmoins de faire descendre cette blanche statue de son piédestal, et cependant il fallait, Orsky se le répétait cent fois le jour, que tôt ou tard elle fût à lui. Ces contradictions sont le signe d'un amour vrai, et l'amour vrai ne se livre à personne. Aussi le prince ne fit-il aucune confidence à sa sœur Olga ; une seule fois il lui dit avec son astuce vraiment slave, pour la bien pénétrer de la pureté de ses intentions au cas où elle deviendrait trop perspicace et s'alarmerait :

— Quel dommage que les lois de chez nous n'aient pas cours ici ! C'est la France, quoi qu'elle pense de la Russie, qui est le pays barbare. Notre divorce, qui rend la liberté à l'offensé, en laissant le coupable seul chargé d'une chaîne indissoluble, me paraît le remède le plus logique, le plus juste du monde. M$^{me}$ de Sénonnes, délivrée aujourd'hui, trouverait demain un mari, et ce malheur sur lequel vous vous apitoyez tous ne compterait dans sa vie qui commence à peine que comme un mauvais rêve. Heureux celui qui le lui ferait oublier !

— Tu te mettrais peut-être sur les rangs, célibataire endurci ? dit en riant la baronne, et son air interrogateur laissait percer qu'elle avait des soupçons.

— Pourquoi non ? répondit Orsky en affrontant son regard de ce regard clair et perçant comme une lame d'acier qui déroutait l'investigation quand il le jugeait à propos. J'espère bien que tu ne te rappelles plus mes plaisanteries déplacées d'autrefois, du temps où je ne la connaissais pas ! Elle est de ces femmes dont on ne peut songer à devenir l'amant, car elle imposerait des sentimens d'estime et de retenue au pire libertin de la terre.

Il parlait avec un accent de sincérité. C'était là son opinion, en effet, sauf quelques réserves.

— Tu me fais grand plaisir de te prononcer ainsi, s'écria la

baronne en bondissant de son fauteuil pour courir l'embrasser; grand plaisir! Ce n'est donc pas un tort de ma part d'avoir foi en toi malgré tout!

Il sourit et lui baisa la main, tandis qu'elle-même lui effleurait les cheveux de ses lèvres. En devinant qu'elle avait besoin d'être rassurée, il ne s'était pas trompé.

De tout cela, d'ailleurs, il résultait qu'Albéric de Vesvre, dans sa grossièreté de viveur, ne se trompait pas non plus lorsqu'il dénonçait à son cousin Marc la situation comme dangereuse.

## XII.

Quelques jours s'étaient écoulés depuis la matinée qui avait mis Marc en présence de sa femme sans que celle-ci s'en doutât, quand la comtesse de Sénonnes entra brusquement à l'heure qui était d'ordinaire celle de sa promenade au bois dans le petit salon de sa nièce Olga, lequel présentait par exception un aspect tout intime, sérieux, presque recueilli; la baronne, assise près de la fenêtre, faisait de la tapisserie, et Aline, au coin du feu, jouait avec un écran, tandis que, de l'autre côté d'une petite table habillée de velours de Gênes, le prince Orsky lisait à haute voix. Entre autres talens, il possédait celui-là; son imperceptible accent russe, marqué surtout par la sonorité des *r*, avait pour effet singulier de faire croire à ses auditeurs qu'ils entendaient prononcer le français d'une façon plus pure et plus agréable que par les Français eux-mêmes. A la vue de la comtesse, chacun se leva avec des signes non équivoques d'ennui; si elle eût été moins agitée, elle aurait compris qu'elle arrivait en trouble-fête; mais une préoccupation très vive, à en juger par l'expression de sa physionomie, si parfaitement insignifiante d'ordinaire, l'empêchait sans doute de s'apercevoir de quoi que ce fût.

— On m'a dit, Olga, que vous ne receviez pas, et c'est ce qui m'a décidée à monter. J'ai pensé que vous deviez être seule et que vous m'autoriseriez à forcer la consigne.

— Elle ne pouvait naturellement s'appliquer à vous, chère tante, répondit la baronne avec grâce en pensant qu'elle tancerait ses gens d'importance un peu plus tard. — Il est vrai que je ferme volontiers ma porte de temps en temps. Nous y gagnons d'entendre Alexandre nous lire Pouchkine, dont il s'est procuré à l'intention d'Aline une traduction excellente. Peut-être ne connaissez-vous que peu de chose de notre grand poète?

La comtesse secoua la tête comme pour dire qu'elle n'en connaissait rien du tout et que cela lui était indifférent.

— Eh bien! je suis sûre que vous ne regretterez pas de vous être assise là, entre nous deux... attendez que je glisse un coussin sous vos pieds... pour entendre quelques pages d'*Eugène Oneguine*. — Elle ne demande pas mieux, Sacha; continue... — Mais qu'avez-vous donc, ma bonne tante? s'écria Mme de Vesvre en se reprenant; on dirait que vous avez pleuré!

Pour toute réponse, Mme de Sénonnes plongea son visage dans un mouchoir garni de dentelle et se mit à fondre en larmes.

— Ma tante, je vous en conjure,.. qu'est-il arrivé? s'écria Olga se précipitant vers elle et s'agenouillant à ses côtés avec mille câlineries.

Aline, elle aussi, s'était approchée, inquiète. Orsky, resté debout, posa doucement sur un meuble le livre qu'il tenait, et prit son chapeau pour s'esquiver sans bruit.

— Mon Dieu! cher prince! ne vous échappez pas ainsi,.. n'êtes-vous pas des nôtres? lui dit Mme de Sénonnes en saisissant ce mouvement à la dérobée. Restez. Ce qui me désole n'est pas un secret malheureusement; tout le monde sait à quoi s'en tenir, et je devrais avoir appris à me maîtriser mieux, — un hoquet convulsif lui brisa la voix, — mais songez donc... il y avait un an que nous ne nous étions vus... Mon pauvre Marc! mon pauvre enfant!

Le prince étendit le bras pour soutenir Aline, qui avait pâli et semblait chanceler. Ce fut inutile; déjà elle se redressait, honteuse de sa défaillance involontaire.

— Pardon, ma chère Aline! sans doute, je ne devrais pas le nommer devant vous, mais c'est que j'étouffe... Quelle journée!.. L'impossibilité de parler à son père, qui reste intraitable, vous savez, intraitable,.. tout ce mystère enfin me rend à moitié folle! Que voulez-vous? je suis mère, je n'y ai pas tenu quand il a demandé à me voir, et si humblement!

— Il est ici? dit Aline d'un ton bref.

L'œil interrogateur du prince Alexandre l'enveloppait d'éclairs et elle le sentait avec une gêne inexprimable.

— Oui, en passant. Hélas! il n'y sera pas longtemps!

Mme de Sénonnes se renversa dans son fauteuil en se balançant de droite à gauche comme un enfant qui sanglote.

— De grâce, calmez-vous, tante chérie, disait la baronne de sa voix la plus insinuante, bien qu'elle fût indignée au fond d'un manque de tact aussi grossier. Une pareille sortie devant Aline! Elle ne s'en étonnait pas du reste, ayant dit depuis longtemps de cette tante par alliance: — Elle a la pompeuse majesté du dindon et l'esprit à l'avenant.

— Comment me calmerais-je, quand!.. Oh! quelle journée! répétait la comtesse; quelle série d'émotions!

Se remettant tout à coup sans aucune raison, elle jeta un coup d'œil dans la glace en face d'elle par un mouvement naïf qui faillit arracher un sourire à sa nièce :

— Mais je fais peur, absolument !

Cette découverte la consterna sans doute assez pour interrompre la crise à laquelle tout à l'heure elle s'abandonnait, car ce fut en rajustant les brides de son chapeau qu'elle reprit :

— Un rendez-vous à l'insu de mon mari, un rendez-vous avec mon fils !.. J'ai eu peur cent fois de me trahir depuis hier... Enfin nous nous sommes vus, et vraiment tout ce que j'avais préparé de reproches m'est resté dans la gorge. Il s'est montré si affectueux, si repentant, si triste !.. triste surtout ! Figurez-vous qu'il pense à s'éloigner plus encore. Il m'a parlé de l'Amérique,.. de couper une fois pour toutes, comme il dit, le câble qui l'attache au passé ? N'est-ce pas une expression affreuse, effrayante ! O ma bonne Aline, s'écria la comtesse en s'élançant vers sa belle-fille avec une vivacité qui différait d'une façon singulière de ses allures habituelles, qu'on pouvait comparer à celles d'un imposante corvette, toutes voiles dehors, — ô Aline, mon enfant, vous seule pourriez le retenir, je le sens, vous seule, et nous sauver tous, si vous vouliez.

— Madame ! murmura Aline d'une voix éteinte et en reculant.

Orsky, les lèvres blanches et serrées, l'observait avec une anxiété qu'il ne parvenait pas à contenir, malgré sa puissance sur lui-même.

— Oh ! si j'étais à votre place ! poursuivit la mère, entraînée par son émotion; une femme généreuse, une femme dévouée, une vraie femme, et vous êtes tout cela, j'en suis sûre, saurait ce qu'elle doit faire pour rendre ce malheureux à sa famille, à sa place dans le monde qu'il a perdue, à tout ce qui lui manque... cruellement, je vous dis, cruellement. Elle oublierait ses griefs, elle entreprendrait de le ramener. Il est las,.. j'en réponds,.. de... de ce qui l'a détourné de vous;.. sans cela il n'aurait pas cet air accablé, ce pli soucieux au front, bref, dix ans de plus sur la tête depuis, depuis... Il est las, croyez-moi, à en mourir !

— Madame, dit Aline avec une violente agitation et en dégageant ses mains qu'elle avait prises, je vous plains beaucoup et Dieu sait que je voudrais pouvoir vous consoler, mais je ne conçois pas ce que vous me demandez. Si M. de Sénonnes vous a chargée de sonder mes sentimens...

— Il ne m'a chargée de rien, répondit précipitamment la comtesse, croyant comprendre à l'accent irrité d'Aline qu'il s'agissait de disculper son fils d'une audace inqualifiable, tandis qu'en réalité une vague et secrète espérance se dissimulait sous cet empor-

tement, — espérance, hélas! aussitôt frappée de mort, — il ne m'a chargée de rien, votre nom n'a pas été prononcé, nous n'avons parlé que de nous-mêmes et de cet exil définitif. C'est moi qui ai eu la pensée... Pardonnez à une mère bien malheureuse!.. cette idée m'a frappée comme un trait de lumière, que vous pourriez reconquérir, ressaisir votre mari et être ainsi notre bon ange à tous. Le pardon nous est si naturel, à nous autres femmes! S'il pouvait croire au vôtre, il viendrait à résipiscence, j'en suis sûre, il réparerait,.. oui, si vous l'encouragiez si peu que ce fût. Qui ne serait tentée par une telle œuvre, une œuvre méritoire devant Dieu, et portant en elle-même sa récompense,.. facile avec cela, très facile ...

— Plus ce serait facile, moins je serais tentée, répondit Aline avec hauteur. Je m'étonne, laissez-moi vous le dire, qu'il soit nécessaire d'expliquer cela. — Une main posée sur la cheminée pour se soutenir, la tête rejetée en arrière, les yeux étincelans, les joues en feu et toute frémissante d'une indignation, d'un courroux superbes, elle apparut à Orsky plus belle qu'il ne l'avait jamais vue.

— Si M. de Sénonnes, poursuivit-elle, est disposé, comme vous le croyez, à manquer au dernier devoir qui lui reste, tant pis, car il perdra, en agissant ainsi, ce qu'on pouvait encore lui accorder d'estime malgré tout; il n'aura su être fidèle à rien, pas même à sa faute dont une âme ferme supporterait vaillamment les résultats, mais sans doute vous vous méprenez, il est plus conséquent avec lui-même. Quant à moi, peu m'importe. J'estime que certaines offenses ne peuvent être rachetées par aucune expiation, que rien de semblable à ce qui s'est passé entre nous ne se répare ni ne s'expie. Quoi qu'il arrive, un abîme nous sépare. M. de Sénonnes l'a creusé de son plein gré, il ne sera jamais comblé, jamais, reprit-elle en élevant la voix avec d'autant plus de violence qu'au fond elle se sentait plus faible. Ce qui me touche, madame, c'est votre douleur, et si, en m'éloignant, je pouvais la faire cesser, faciliter entre vous et celui dont nous parlons un rapprochement que ma présence empêche peut-être, je renoncerais sans hésiter à l'hospitalité que vous m'avez offerte sous votre toit.

— Hélas! il n'est pas question de cela! s'écria lamentablement M^me^ de Sénonnes. Est-ce que son père, est-ce que le monde ne sont pas comme vous contre lui? Non, non, je n'ai plus de fils, répéta-t-elle d'un accent navré. Pardon, personne ne peut me comprendre, et je l'ai oublié un instant; pardon...

— Je pardonne, je comprends tout, madame, mais permettez-moi de n'en pas entendre davantage, dit Aline en se dirigeant vers une porte qui était celle de la chambre d'Olga.

— Ma tante, vous trouverez bon que je la suive, dit la baronne inquiète de la soudaine altération de ses traits et de l'effort surhumain qu'elle avait fait évidemment pour paraître calme. Mon frère vous reconduira, n'est-ce pas, Sacha?

Le prince Alexandre offrit son bras à Mme de Sénonnes en affirmant que rien au monde ne pouvait le rendre plus heureux, et il était heureux en effet, profondément heureux, bien que sa physionomie ne révélât plus rien que l'indifférence gracieuse, un peu ironique, qui était l'état habituel de son âme, au moins à la surface.

— Ah! cher prince! soupira Mme de Sénonnes, toujours charmée de sa galanterie exquise, même avec les vieilles femmes, et d'une certaine façon surtout qu'il avait de baiser la main, qu'elle qualifiait d'irrésistible, ah! cher prince! on était autrement dans ma jeunesse, plus tendre, plus faible, plus spontané dans ces élans de cœur qui parfois emportent bien loin, mais qui valent toujours mieux, n'est-ce pas, que la sécheresse?

— Assurément! répondit Alexandre Orsky avec un sourire trop radieux pour la circonstance.

Rien ne pourrait les rapprocher jamais, avait-elle dit, rien ne pourrait combler l'abîme!.. Et quelle énergie, quel feu chez cette personne si paisible ordinairement, si impénétrable dans sa douceur! Ces contrastes le ravissaient. Comme elle saurait aimer quand elle aimerait!

## XIII.

Tandis qu'Alexandre Orsky accompagnait jusque chez elle la comtesse de Sénonnes, qui était venue à pied, et que, réglant son pas sur le sien, il prêtait une oreille attentive aux doléances maternelles qu'en réalité il n'entendait guère, Mme de Vesvre prodiguait des secours à la pauvre Aline. Elle l'avait trouvée dans sa chambre, en proie à une violente attaque de nerfs : — Voilà, s'était-elle dit, l'envers de ce grand calme, de ce grand courage, de ce que ma tante appelle de la sécheresse et de la dureté. Vieille folle! reprit irrévérencieusement la baronne en se dédommageant à son tour de la patience et du respect dont elle avait fait preuve pendant cette visite intempestive. — Elle ne sonna pas de femme de chambre et soigna seule son amie : — Mieux vaut, pensait-elle, ne rien ébruiter de tout cela.

Aline reprit bientôt confusément connaissance, elle balbutia :

— Où suis-je? Qu'est-il arrivé? — Puis, se remémorant à demi :

— O mon Dieu! s'écria-t-elle avec un cri de détresse qui pour Mme de Vesvre fut une révélation du véritable état de son cœur si

longtemps ignoré, ô mon Dieu! il s'en va... plus loin encore... et pour jamais!

Ses dents claquaient, elle avait la fièvre et, inconsciente de ses paroles, répéta cent fois le nom de Marc avec une expression tantôt suppliante, tantôt passionnée, qui acheva d'éclairer la baronne. Auprès du lit où Aline était étendue, celle-ci réfléchissait très perplexe. Ainsi, jusque-là, ni elle ni personne n'avait rien compris à l'attitude si ferme de l'abandonnée. Malgré les torts ineffaçables qu'elle avait à lui reprocher, Marc était resté le maître de ce cœur dont il n'avait pas voulu; malgré sa raison, malgré sa fierté, elle l'aimait, et ce devait être la plus grande souffrance pour un caractère trempé de la sorte de ne pouvoir vaincre ce qui lui semblait sans doute une lâcheté. A force de se raidir et de lutter, elle exagérait la froideur, le dédain, les grands airs inflexibles et impitoyables dont elle se faisait une cuirasse en réalité bien fragile; depuis longtemps Mme de Vesvre avait sur ce point de vagues soupçons, mais maintenant c'était une certitude; cette certitude entrait dans son esprit avec mille projets chimériques, mille combinaisons impossibles qui, toutes, avaient pour but de rendre la courageuse enfant à sa destinée de femme si brutalement brisée. Quand Aline reprit tout à fait connaissance et qu'elle se retrouva dans la chambre de la baronne au milieu d'un désordre extraordinaire, son premier mouvement fut d'inquiétude. Elle passa la main sur son front en murmurant :

— Qu'ai-je dit?.. Je n'ai rien dit, n'est-ce pas?

— Non, rien, répliqua Olga de sa voix la plus persuasive; pourquoi tremblez-vous? Croyez-vous que, si le hasard me livrait un de vos secrets, je ne saurais pas le garder aussi fidèlement que vous-même?

Aline continuait à l'interroger des yeux avec un reste d'effroi, mais elle vit une expression si sincère de dévoûment et de compassion que l'attendrissement l'emporta. Elle laissa retomber sa tête sur l'épaule d'Olga, et deux ruisseaux de larmes, coulant de ses yeux, la soulagèrent.

— Soyez tranquille, personne ne le saura, répétait la baronne.

Elle tint parole; nul ne sut en effet qu'Aline, comme beaucoup d'héroïnes, et même de héros, payait cher ses victoires. Seulement, à quelque temps de là, Mme de Vesvre, dont la vive imagination n'avait cessé de travailler, dit brusquement à son mari :

— Vous n'avez pas de nouvelles de Marc?

— Si, j'en ai eu par ce M. Henrion que je fais en sorte de rencontrer quelquefois chez,.. enfin un peu partout,.. c'est le meilleur moyen d'être au courant. Il me dit que depuis son retour à Rome, où, comme vous savez, il a passé l'hiver avec Mme d'Herblay, Marc parait plus misanthrope, plus découragé que jamais. Cela se con-

çoit; il a de nouveau entrevu Paris et tout ce qu'il lui a fallu sacrifier; reprendre ensuite sa chaîne auprès d'une femme malade, aigrie...

— Et qui, se sachant veuve depuis peu, doit lui reprocher sans cesse, au moins tacitement, de n'avoir pas su conserver sa liberté pour la mettre à ses pieds, interrompit Mme de Vesvre,.. oui, c'est dur, en effet; mais il n'a que ce qu'il mérite. Ma pitié se porte sur d'autres. Savez-vous ce que m'a dit Aline, en voyant la semaine dernière dans les journaux la mort de M. d'Herblay : « Il n'y a plus entre eux que moi seule. Dieu en m'enlevant ferait une grâce à tous. » Pauvre Aline!

— Elle a dit cela? répliqua M. de Vesvre d'un air de doute. J'aurais cru que la présence de votre frère l'empêchait pour son compte de broyer du noir.

— La présence de Sacha!.. Et de quel ton vous dites cela! Comme les hommes sont prompts à soupçonner le mal chez autrui, le sentant toujours prêt à s'éveiller en eux-mêmes! Il n'y a vraiment que vous, Albéric, pour interpréter méchamment une intimité tout à fait innocente.

— Je ne crois à rien d'innocent de la part de votre frère, chère amie, et vous êtes de mon avis au fond. Quoi qu'il en soit, je ne suis pas seul à mal interpréter... Si vous aviez vu comme moi le gros nuage noir qui a passé sur le front de Marc, tandis que de ma fenêtre il regardait Alexandre s'empresser autour de vous deux!

— O la charmante scène de comédie! s'écria la baronne. Je ne me rassasie pas de vous l'entendre raconter.

— Comédie! comédie! Je vous jure qu'il n'y avait rien de comique dans ce qu'il éprouvait sans le dire. Ou je ne m'y connais pas, ou il était furieux, tranchons le mot, jaloux.

— Jaloux?.. Comment peut-on être jaloux d'une femme que l'on trahit, que l'on délaisse!

— Voilà un beau raisonnement! S'il fallait que la femme rendît au mari chacune de ses infidélités, où irait le monde?

— Le talion est pourtant logique. Mais ne parlons pas des choses en général, cela nous entraînerait trop loin. Expliquez-moi seulement, — j'aime à m'instruire, — cette étrange velléité de jalousie dans le cas particulier qui nous occupe. Quand l'amour n'a rien à faire avec la jalousie, celle-ci n'est plus qu'un sot orgueil, et, qu'il s'agisse d'actions ou de sentimens, Marc, tel que je le connais, est capable de folies, — même de folies très coupables, — mais de sottises, non.

— Bah! qu'est-ce qui vous prouve qu'il n'est pas devenu suffisamment amoureux de sa femme pour regretter de ne la point posséder et ne pouvoir souffrir surtout qu'elle appartienne à un autre?

Cette supposition parut réjouir extraordinairement la baronne :

— Il est possible en effet qu'il l'ait trouvée changée à son avantage et qu'il se soit dit : — J'aurais pu, si je l'avais vue ainsi tout d'abord, en devenir amoureux, car elle est charmante.

— Je ne doute pas qu'il ne se soit dit au moins cela.

— Et que depuis il ne fasse malgré lui des comparaisons fâcheuses pour M^me^ d'Herblay, n'est-ce pas?

— C'est présumable.

— Vous êtes tous des monstres, tous, dit-elle en appuyant ses paroles d'un regard significatif qui parut gêner M. de Vesvre et lui fit détourner les yeux. Écoute, Albéric,.. — quand elle voulait obtenir quelque chose, la baronne tutoyait son mari, — écoute, je vais te faire un aveu. J'ai en tête je ne sais quel roman qui m'obsède jour et nuit, qui m'ôte l'appétit, qui m'enlève le sommeil.

— Olga! s'écria-t-il un peu inquiet en se remémorant ce qu'elle venait de dire de la logique du talion.

— Oh! rassure-toi! dans ce roman, je ne joue qu'un rôle secondaire; mais en revanche, je tiens tous les fils dans ma main, oui, tous les fils d'une intrigue si amusante, si compliquée!.. poursuivit la baronne en s'animant. On dit que le diable parle à l'oreille des vieilles femmes, et je suis vieille, ma foi! j'ai vingt-neuf ans, — elle écarta les bras comme pour souligner son grand âge, en accompagnant ce geste d'un hochement de tête pénétré, — tout est fini pour moi, il est donc naturel que j'aime à me mêler des affaires d'autrui, à fabriquer des mariages, à les raccommoder, etc. Voilà donc ce que m'a soufflé le diable... Et ne me dis pas que c'est un projet fantasque, irréalisable,.. je veux absolument, je veux à tout prix qu'Aline soit heureuse.

— Explique-toi, car moi qui n'ai pas un diable à mon service, je ne comprends rien...

— Eh bien! je compte aller faire un tour en Italie avec notre petite cousine, voilà tout.

— Pour rencontrer Marc?

— Si nous le rencontrons par hasard, qu'y trouveras-tu à redire? Cette inspiration m'est venue tandis que ma tante faisait l'autre jour la grande tirade que tu sais sur les femmes de son temps, qui se seraient piquées, coûte que coûte, de reconquérir un mari... A quelque chose sottise est bonne; la sienne m'a fait penser. Cette conquête, plus difficile qu'aucune autre, pourrait être divertissante, en effet, ne fût-ce qu'à titre de vengeance.

— Divertissante! tu parles bien légèrement de choses sérieuses.

— Qu'importe, si je les mène sérieusement?

— Mais tu ne décideras jamais Aline à consentir...

— Au voyage pur et simple? j'espère bien que si. Quant au reste, elle ne s'en doutera pas. Lui laisser entrevoir mon but seulement, ce serait tout perdre : elle est trop fière; plutôt que d'avoir l'air de courir après lui, elle aimerait mieux se dessécher dans l'isolement et le chagrin, mais je ne l'entends pas ainsi.

— Tu joues gros jeu, Olga.

— Il n'y a que ce jeu-là qui m'amuse. Déjà les premiers jalons sont posés. Je lui monte la tête au sujet de l'Italie, où elle n'a jamais été... nous parlons en l'air de la visiter un jour ensemble... Eh bien! ce jour, il n'y a qu'à le précipiter et à le préciser. Quoi de plus simple?

— Simple! je ne suis pas de ton avis; elle doit savoir que celui qu'elle craindrait par-dessus tout de rencontrer est encore là-bas.

— Mais non, puisque cette bonne tante a répandu le bruit qu'il émigrait en Amérique... Pauvre garçon qui compte se renouveler dans un nouveau monde! quelle naïveté extraordinaire! on emporte avec soi, en soi, tout ce qu'on prétendait fuir, souvenirs, remords et regrets! Eh bien! pour Aline, *il faut*, entends-tu, qu'il vogue en plein Océan à l'heure qu'il est. Je le lui ai déjà fait accroire, et comme M^me^ de Sénonnes en est sincèrement persuadée, son chagrin empêchera qu'on ne me soupçonne de mensonge. Peut-être la vague curiosité de connaître les lieux où il vécut avec sa rivale l'aidera-t-elle aussi à céder. Nous autres femmes, nous creusons volontiers les impressions pénibles; nous nous enivrons de douleur à défaut d'autre ivresse... Bref, tu nous aideras, tu répéteras à l'occasion, comme si le nom de Marc t'échappait malgré toi, qu'il est parti, qu'ils *sont partis*, tu conçois?.. Oh! nous avons chacun notre rôle, tracé aussi nettement que possible.

— Le mien sera-t-il de vous accompagner? demanda M. de Vesvre, que la pensée de déserter le pavé de Paris, fût-ce momentanément, épouvantait toujours.

— T'emmener dans la saison où recommencent les courses? Je ne suis pas assez barbare... Non, tu resteras ici pour veiller à ce que M^me^ de Sénonnes ne gâte pas mon petit Sacha, que je lui laisse. Les enfans sont incommodes en voyage.

— Votre absence doit donc être bien courte, car tu serais incapable de te séparer longtemps de celui-là, dit Albéric en affectant un certain dépit de ne passer qu'après *celui-là* dans les affections de sa femme.

— Oh! un mois au plus... il n'en faut pas davantage pour l'épreuve que je veux tenter.

— Mais quelle épreuve?

— Tu n'as pas compris, cerveau obtus? Il s'agit de les mettre en présence bon gré mal gré... Le reste sera ce qu'il plaît à Dieu. N'importe, j'ai confiance...

— Le plan du roman me paraît bien vague...

— Moins que tu ne crois; mais je ne pourrais le divulguer d'avance sans donner la clé du caractère de mes personnages... d'un personnage principal surtout, que je suis seule à connaître,.. et la discrétion me le défend... Qu'il te suffise de savoir que j'agis presque à coup sûr. D'ailleurs mon génie saura se prêter aux circonstances à mesure qu'elles se présenteront.

— L'obscurité d'un oracle! dit M. de Vesvre... Mais, tout en continuant à ne pas voir clair dans ton caprice, je ne le contrarierai point, quoiqu'il soit à peine convenable que deux femmes courent ainsi les chemins toutes seules, comme des aventurières, car je ne pense pas que votre sigisbée ordinaire...

— Alexandre?.. Il n'a rien à faire là dedans et nous vous le laissons; mais miss Ruth peut compter pour un homme, il me semble. Elle en a la taille et l'énergie. Nous emmenons miss Ruth...

Miss Ruth se montrait favorable au voyage d'Italie et désirait en général pour Aline un changement de lieux, d'influences surtout. Avec une perspicacité quasi maternelle, la vieille fille observait son élève et pour la première fois n'était pas tout à fait contente d'elle. Les assiduités du Russe, comme elle le nommait en maugréant, l'inquiétaient; elle avait fait coïncider avec sa présence un certain épanouissement de la beauté d'Aline, qui n'était que le reflet, pensait-elle, d'une périlleuse satisfaction intérieure; il est toujours agréable de sentir qu'on est l'objet constant de la pensée de quelqu'un, même lorsque ce quelqu'un vous est d'ailleurs indifférent, et miss Ruth convenait qu'il devait être bien difficile de s'en tenir longtemps à l'indifférence vis-à-vis d'une personnalité aussi tranchée, aussi frappante que celle du prince Orsky. Elle en jugeait par elle-même, qui s'était mise toute de suite à le haïr malgré l'extrême amabilité que lui témoignait ce grand séducteur, fidèle à une tradition immémoriale qui consiste à s'assurer pour vaincre la complicité de la duègne; mais comment une Anglaise solidement appuyée sur sa Bible et sur ses principes puritains se serait-elle laissé prendre au miel vénéneux des flatteries slaves? Quoi qu'il fît pour lui fermer les yeux, ce prince Orsky représentait pour elle un type odieux à l'égal de l'Antéchrist, celui du libertin aimable; l'immoralité, le scepticisme, l'hypocrisie, tout ce que cette rigide protestante abhorrait le plus, s'incarnait en lui sous une forme dont la beauté même avait quelque chose de satanique.

— Mais cette pauvre Aline n'a garde de voir le pied fourchu,

pensait miss Ruth, et j'aurais beau le lui montrer... ce *scamp*, ce garnement lui plaît... N'a-t-elle pas rougi l'autre jour quand il lui a dit qu'elle ressemblait, avec Sacha sur ses genoux, à une Madone du Pérugin veillant sur son bambino, et qu'il était tenté d'adorer!.. Ne s'est-elle pas troublée davantage encore lorsqu'il a couvert de baisers, avec une effusion ridicule, absolument ridicule, le *baby* qu'elle venait d'embrasser elle-même?... Et le fameux soir où, à propos des réformes sociales dont il est question en France, il a fait cette apologie du divorce, elle était suspendue à ses lèvres... J'en avais honte pour elle, d'autant qu'il s'apercevait parfaitement de l'intérêt particulier qu'elle prenait à ses discours,.. son air de fatuité l'indiquait assez, mais surtout l'impulsion qu'en recevait son éloquence, car il a une langue d'or, toujours la langue du serpent!.. Et cette façon de la regarder, grand Dieu! une façon qui m'intimide moi-même... Non ce n'est pas tolérable!

— De mal en pis! voilà qu'elle redevient plus triste que jamais à présent, se dit mis Ruth, continuant le cours de ses observations inquiètes. — C'était après l'explication qui avait eu lieu chez M^me^ de Vesvre entre la comtesse de Sénonnes et sa belle-fille, explication dont celle-ci n'avait pas jugé à propos de parler à sa fidèle gouvernante. — Triste, jusqu'au *spleen* parfois, avec des accès d'impatience de mauvais augure, une inégalité d'humeur que je ne lui avais jamais connue... A quel propos?.. Qu'a-t-il pu se passer? Serait-elle mécontente d'elle-même et sur cette pente funeste où Clarisse, qui était pure et vertueuse comme elle, se sentit glisser, malgré ses résistances, sous les obsessions de Lovelace?

Aline ne courait peut-être aucun des dangers dont la chaste imagination de miss Ruth se retraçait l'effrayant tableau, mais elle s'en voulait certainement à elle-même et elle en voulait aux autres. Bien que M^me^ de Sénonnes ne lui parlât plus du proscrit, il lui semblait toujours qu'elle allait lui répéter : — Vous pouviez le retenir,.. le sauver,.. me le rendre...— Tout en se disant que c'était absurde, que c'était impossible, elle se reprochait un peu d'avoir repoussé sans ménagemens les supplications de la pauvre mère, et ne pouvait se dissimuler qu'elle eût montré un peu moins de raideur et d'orgueil peut-être si le hasard n'eût rendu Alexandre Orsky témoin de cette scène. Depuis lors, sans se permettre jamais la moindre allusion à un sujet si délicat, le prince semblait avoir fait un pas de plus dans son intimité, elle rencontrait plus souvent certain regard impérieux, ardent et plein de caresses à la fois, qui semblait prendre violemment possession d'elle. Toutes ses pudeurs de jeune fille, toutes ses fiertés se révoltaient contre ce qu'elle devinait instinctivement, chez cet homme poli et raffiné à l'excès, de pas-

sions redoutables et d'entêtement sauvage; elle ne doutait pas de l'interprétation qu'il donnait à un trouble évident pour tous; égaré par sa malsaine expérience de la vie, il y voyait un aveu de faiblesse et en attendant mieux, trouvait quelque plaisir à être pour elle la tentation et le danger. Ce danger, bien loin d'attirer et de fasciner Aline, l'eût décidée à chercher un refuge dans sa solitude de Bruyères si la saison l'eût permis, mais on lui assurait que l'hiver régnait encore en Auvergne, et cette retraite précipitée eût donné lieu à des suppositions qu'elle voulait par-dessus tout éviter : — S'il allait s'imaginer, pensait-elle, que j'ai peur de lui!

Elle avait peur pourtant, car le désir de mettre fin à des rapports qui de jour en jour devenaient plus embarrassans, bien que le prince se fût gardé d'aucune démarche audacieuse, lui fit, autant que le besoin d'échapper à elle-même par la distraction, accepter l'offre opportune et pressante de M^me^ de Vesvre.

— C'est convenu, j'enlève Aline décidément, annonça un soir cette dernière en versant le thé.

Orsky, plongé dans la contemplation d'un livre d'images qu'il expliquait au petit Sacha, ne leva pas la tête, ne trahit aucune émotion et se borna à dire : — Le printemps est délicieux à Rome et je vous envie d'en pouvoir jouir. Moins heureux que vous, je vais être obligé d'aller attendre qu'il fleurisse en Russie. Une lettre de mon intendant de ***, — il nomma une de ses terres les plus éloignées, — me rappelle pour une ennuyeuse affaire. — Et, d'un air parfaitement naturel, il se mit à parler à sa sœur d'intérêts qui leur étaient communs.

— Dieu soit loué! pensa miss Ruth, nous voici débarrassées de lui.

Jusqu'au jour des adieux, les manières du prince Orsky à l'égard d'Aline furent parfaitement cordiales sans mélange de galanterie. Il n'affectait pas les poses sentimentales et les airs navrés d'un soupirant qui va être séparé de ce qu'il aime; il n'osait exprimer aucune espérance de la revoir. Était-ce calcul? essayait-il ainsi de la piquer dans sa vanité de femme ou de l'abuser en la rassurant? N'avait-il en réalité aucune arrière-pensée? Personne, pas même sa sœur, qui croyait le connaître à fond parce qu'il lui confiait volontiers des banalités sans importance en guise de grands secrets, ne savait au juste à quoi s'en tenir.

TH. BENTZON.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LES

# ÉLECTIONS A ROME

VERS

# LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE

Iginio Gentile. — *Le Elezioni e il Broglio nella repubblica romana.*

Un professeur de l'université de Pavie, M. Gentile, vient de rassembler, dans un petit volume de trois cents pages, ce que nous savons de plus certain sur les élections romaines. C'est un ouvrage sans prétention, destiné aux étudians et aux gens du monde, où l'on trouve habilement présenté le résultat des recherches de la science contemporaine sur cette importante question. L'auteur s'est interdit de faire aucune allusion directe aux événemens du jour : il nous transporte dans l'antiquité et il nous y laisse. On sent pourtant qu'il ne peut se défendre, en nous parlant de l'ancienne Rome, de songer quelquefois à celle d'aujourd'hui, et qu'il souhaite au fond du cœur qu'elle consente à s'appliquer quelques-unes des leçons que les vieux Romains lui donnent. Est-il possible, quand on étudie l'histoire, de ne pas désirer que le présent profite de l'expérience du passé? N'est-ce pas, dans tous les cas, une curiosité légitime que de chercher à savoir de quelle façon les peuples anciens avaient résolu les problèmes qui nous agitent; et, par exemple, n'est-il pas naturel de vouloir connaître comment ils

élisaient leurs magistrats, par quels services ou quelles promesses on arrivait chez eux à obtenir les suffrages de la foule, quels abus, quels périls étaient nés de ces compétitions ardentes et comment ils avaient cherché à s'en garantir? C'est une étude pleine d'intérêt et qui ne sera peut-être pas sans quelque profit (1). Qu'il nous soit permis de la refaire à la suite de M. Gentile et des savans dont son livre résume les travaux.

## I.

Remontons d'abord à quelques généralités qui sont connues à peu près de tout le monde, mais qu'il faut néanmoins redire pour que le reste soit mieux compris.

D'après Cicéron, la constitution romaine ne fut pas la création d'un homme ni l'œuvre d'un jour. C'est le temps qui l'a faite. Elle est sortie de la lutte d'élémens contraires qui, ne pouvant se détruire, ont fini de quelque façon par s'accorder. Mais quoiqu'elle soit un compromis entre des forces diverses, elle ne manque pourtant pas d'unité, parce qu'une de ces forces a toujours dominé les autres et donne son caractère à l'ensemble. Dans tous les temps, sous tous les régimes, l'aristocratie n'a jamais cessé d'être la véritable maîtresse de Rome. Pendant cette longue domination, elle a mis son empreinte à tout, elle a façonné à son gré les mœurs, les institutions, les idées. Après avoir gouverné d'abord ouvertement la république par une législation qu'elle avait faite et qui lui était tout à fait favorable, plus tard, quand les lois lui sont devenues contraires, elle l'a gouvernée encore par son influence et son autorité, que jusqu'à la fin le peuple a patiemment subies. On dit souvent que l'empire est une revanche de la plèbe, qui s'est donné un maître pour avoir raison d'un ennemi, et on le présente comme une sorte de régime démocratique: cette opinion n'est vraie qu'en partie. Il est certain que l'empire s'est établi par l'appui de la plèbe; mais, une fois le gouvernement nouveau constitué et reconnu de tout le monde, l'état, par sa pente naturelle, est revenu très vite vers l'aristocratie. Dès le règne de Tibère, le droit de suffrage était enlevé au peuple et maintenu au sénat. A partir de ce moment, la

(1) Le conseil supérieur de l'instruction publique a décidé, dans sa dernière session, qu'on demanderait désormais aux candidats à la licence ès-lettres de connaître les institutions de Rome et d'Athènes. Il est sûr que, si on les ignore, on ne peut pas comprendre à fond les auteurs anciens et rendre leurs récits vivans pour les élèves. Un professeur qui ne saurait pas de quelle manière se faisaient les élections à Rome serait incapable d'intéresser ceux qui l'écoutent à certains discours de Cicéron et à certaines narrations de Tite-Live.

populace romaine perd de plus en plus toute importance (1), tandis que le sénat continue à faire quelque figure, et qu'en face même de l'empereur il s'attire les respects du monde.

De nos jours, les régimes aristocratiques ne sont pas en crédit, et il est sûr qu'à côté de grandes qualités ils ont de graves défauts. L'aristocratie romaine s'est souvent montrée rude, étroite, entêtée, égoïste. Les grands hommes qu'elle a produits manquent en général d'initiative, de souplesse, d'originalité; mais ils ont une qualité souveraine qui rachète tout : ils ne se découragent jamais; c'est le secret de leur force. Les démocraties, capables d'élans admirables, sont abattues d'ordinaire au premier échec; la noblesse romaine semble se retremper à chaque désastre. Elle peut être surprise par un ennemi nouveau et un système de guerre qu'elle ne connaît pas, mais elle résiste au danger et profite de ses défaites. L'apprentissage pour elle ne se fait pas en un jour; ce génie lent et dur a besoin de quelque temps pour se plier à des habitudes qui ne lui sont pas familières. Il faut que Fabius Maximus suive Hannibal pendant des mois entiers, le regardant faire du haut de ces collines inaccessibles où il établit son camp, et ne le perdant jamais de vue, pour parvenir à comprendre sa tactique et s'instruire à l'imiter. Mais il y arrive à la fin, et, par son exemple, il apprend à lui tenir tête. « Je ne sais comment il se fait, dit Tive-Live, que dans les grandes entreprises nous avons toujours commencé par être vaincus avant de vaincre. » Savoir vaincre, après avoir été vaincus, supporter les revers sans perdre courage, tirer plus de parti des défaites que des victoires, ne se regarder jamais comme définitivement abattu, se relever de tous les malheurs, c'est une science rare, celle qui fait les grands peuples, et aucune nation ne l'a jamais possédée comme les Romains.

Les plus illustres historiens de Rome, Saint-Évremond, Bossuet, Montesquieu, font principalement honneur à l'aristocratie de sa résistance à l'étranger; j'avoue que je ne suis pas moins frappé de l'indomptable énergie qu'elle montre dans sa lutte avec le peuple. C'est là surtout qu'éclatent ces merveilleuses qualités de fermeté et de persévérance qui la distinguent. Elle combat pied à pied, pendant des siècles, contre un ennemi plus fort qu'elle, ne cédant

(1) Elle perd même alors ce qu'elle avait d'abord possédé, l'égalité devant la loi. On sait que les codes impériaux contiennent des peines différentes pour les mêmes crimes, selon la condition de l'accusé. Dans la répression, les *honestiores* et les *humiliores* sont soigneusement distingués. La même faute qu'on punit chez un décurion d'un simple éloignement temporaire de la cité ou de la curie entraîne pour un *humilior* une condamnation aux travaux forcés. On peut voir, sur cette question, un travail intéressant de M. Duruy dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions.

jamais qu'à la dernière extrémité, et cherchant dès le lendemain quelque biais habile pour reprendre ce qu'elle a perdu la veille. Sans revenir sur les détails de cette lutte qui forme toute l'histoire romaine, je vais me contenter de rappeler en quelques mots ce qui touche plus directement au droit de suffrage.

Aussi haut qu'on remonte dans l'histoire de Rome, on se trouve en présence d'assemblées populaires où l'on vote des lois, où l'on élit les magistrats de la cité. M. Gentile fait remarquer avec un certain orgueil « que le droit de participer à l'administration des affaires publiques a été de tout temps inséparable du titre de citoyen romain, et que, si les pâtres de la légende reconnurent Romulus pour chef, ils entendaient bien qu'on les regardât eux-mêmes comme les premiers dépositaires et la source de l'autorité, puisqu'ils réglèrent qu'à la mort du roi le pouvoir suprême reviendrait à l'assemblée du peuple, qui en disposerait à son gré. » Cette assemblée est celle des *curies*, qui ne renferme que les vrais citoyens, c'est-à-dire les descendans de ceux qui ont fondé Rome (1). A côté d'eux viennent tous les jours s'établir des habitans nouveaux, qui arrivent des pays vaincus, ou qu'attire la réputation de la jeune ville. A ceux-là on ne veut d'abord accorder aucun droit; ils forment la *plèbe*, qui n'a pas de place dans l'assemblée des curies, parce qu'en réalité elle ne fait pas partie de la cité véritable. Mais on comprend que cette exclusion ne pouvait pas durer toujours. Le nombre des plébéiens augmentait sans cesse, et leur importance avec leur nombre; il fallait bien qu'on se résignât à leur donner quelque satisfaction. D'ailleurs l'esprit politique des patriciens combattait chez eux l'amour de leurs privilèges. Ils sentaient que, pour accomplir ses grandes destinées, Rome avait besoin de ne pas s'enfermer, comme les républiques grecques, dans un patriotisme jaloux, qu'il lui fallait se renouveler sans cesse en appelant ses voisins à elle, et que, si elle voulait les retenir, après les avoir appelés, il était nécessaire qu'elle leur donnât des droits politiques et transformât ces hôtes en citoyens. C'est ce que fit la constitution de Servius, quand, à côté de l'assemblée des *curies*, qui ne comprenait que les patri-

(1) Il est bien entendu que je ne vais pas entrer ici dans le détail des discussions et des controverses que toute cette vieille histoire soulève. Les savans sont divisés sur presque chacun des points que je vais traiter. Je me contenterai de développer l'opinion la plus vraisemblable et la plus généralement acceptée, sans tenir compte des objections qu'on a élevées contre elle. On peut voir, pour de plus amples renseignemens, *le Droit public romain* de M. Willems, professeur à l'université de Louvain, ou, si l'on veut un ouvrage plus développé et plus savant, le *Römisches Staatsrecht*, de M. Mommsen. L'illustre professeur de Copenhague, M. Madvig, prépare, sur toutes ces questions, un livre important qui va bientôt paraître en danois et en allemand.

ciens, elle créa celle des *centuries*, où tout le monde, patriciens et plébéiens, votait ensemble.

Ici se révèle la tactique ordinaire de l'aristocratie romaine : elle paraît renoncer tout à fait à ses privilèges quand elle accepte la constitution de Servius; en réalité, la concession qu'elle fait au peuple est plus apparente que réelle. Sans doute tout le monde vote dans les centuries, ce qui est un grand progrès, mais on s'arrange pour que le vote de tous n'y ait pas la même importance. La grande innovation de la constitution nouvelle, c'est que les citoyens n'y sont plus séparés en patriciens et en plébéiens d'après leur naissance, mais rangés en cinq classes d'après leur fortune. Tous les cinq ans, lorsqu'on fait le cens, chacun est tenu de venir dire exactement ce qu'il possède, et, selon le revenu dont il jouit, on le met dans la classe avec laquelle il doit voter. Mais voici ce qui est grave : ces diverses classes sont divisées en un nombre de centuries fort inégal, et l'habileté du parti aristocratique a précisément consisté à attribuer le plus de centuries aux classes qui comptent le moins de citoyens. La première en contient quatre-vingts à elle seule, et elle ne comprend que les gens très riches, c'est-à-dire fort peu de monde. Les quatre suivantes, réunies ensemble, n'en ont que quatre-vingt-dix. Il y en a quelques autres pour les ouvriers qui se livrent à des métiers utiles, comme ceux qui travaillent le fer et le bois, pour les joueurs de trompette ou de clairon, indispensables à la guerre, une enfin où l'on a entassé la multitude de ceux qui ne possèdent rien; c'est un total de cent quatre-vingt treize ou cent quatre-vingt-quatorze centuries, car les historiens de l'antiquité ne sont pas tout à fait d'accord sur le nombre. Ces chiffres donnés, on comprend combien il était facile d'éluder les vœux de la majorité. Comme chaque centurie avait un vote, il arrivait que les quatre-vingts centuries de la première classe, avec les dix-huit de chevaliers qui se composaient de toute la haute noblesse de Rome, possédaient ensemble quatre-vingt-dix-huit suffrages, c'est-à-dire la majorité absolue. Quand elles s'entendaient entre elles, ce qui devait presque toujours arriver dans les affaires importantes, il était inutile d'aller plus loin, l'élection était finie. Une poignée de riches et de nobles décidait de tout; le reste, c'est-à-dire la masse des citoyens, ne votait presque jamais. C'est ainsi que l'aristocratie retenait d'une main ce qu'elle avait l'air de donner de l'autre. En somme, dans l'assemblée des centuries, telle que Servius l'avait imaginée, comme dans celle des curies, elle restait souveraine, et Tite-Live la félicite de cette combinaison habile, par laquelle, sans paraître exclure personne du suffrage, elle avait gardé pour elle la réalité du pouvoir.

Un grand pas pourtant avait été fait : la plèbe, c'est-à-dire les nouveaux habitans, les intrus, était entrée officiellement dans la cité. Elle faisait partie des mêmes comices que les patriciens; pour les uns et les autres, il n'y avait plus qu'une patrie. Ce précieux avantage obtenu, elle ne tarda pas à en conquérir d'autres. On sait comment elle parvint, à force de plaintes et de menaces, à emporter la création d'une magistrature spéciale, le tribunat, chargée de protéger les intérêts populaires. Il tombait sous le sens que ces nouveaux magistrats ne pouvaient pas être élus dans l'assemblée des centuries, qui, comme on vient de le voir, était tout à la discrétion des nobles; ils furent nommés par des assemblées nouvelles (*comitia tributa*), dans lesquelles le peuple n'était plus réuni et groupé d'après la naissance et la fortune, comme dans les anciens comices, mais où chacun votait selon le quartier qu'il habitait. C'est le principe qui a fini de nos jours par prévaloir dans tous les états libres. A cet effet, la ville et le territoire de Rome furent divisés en un certain nombre d'arrondissemens territoriaux qu'on appelait des *tribus*. Vers la fin de la république, il y en avait trente-cinq : quatre pour la ville, qu'on appelait les tribus urbaines, et trente et une tribus rustiques, ou de la campagne. Tous les citoyens, sans distinction de fortune ou de rang, votaient avec la tribu dans laquelle ils étaient inscrits. Ces assemblées démocratiques, qui, comme on le pense bien, étaient fort du goût de la plèbe, ne tardèrent pas à prendre une grande importance. Elles attirèrent à elles une partie de la puissance législative, et finirent par rendre leurs décisions obligatoires pour l'état tout entier, ce qui était le plus grand de tous les triomphes.

Elles obtinrent même un plus beau succès encore; elles arrivèrent à modifier radicalement l'assemblée des centuries, à lui donner une forme et un caractère nouveaux. Il était, en effet, difficile qu'avec les progrès de la plèbe la vieille institution de Servius restât comme on l'avait faite. Quelque patience qu'on supposât au peuple, il ne pouvait pas toujours supporter un système d'élection qui donnait infailliblement le pouvoir à ses ennemis. A quoi servait-il d'avoir rendu le consulat accessible à tout le monde, si, par la façon dont on votait, les plébéiens ne pouvaient presque jamais y parvenir? On comprend donc qu'ils aient travaillé de toutes leurs forces pour changer l'ancienne assemblée des centuries dans un sens plus démocratique. Ce qui est curieux, c'est qu'on ignore à quel moment et de quelle manière ils y sont arrivés. Les historiens sont muets sur cette victoire de la plèbe, une des plus grandes assurément qu'elle ait remportées. On ne connaît même pas dans tous ses détails l'organisation des nouvelles assemblées électorales,

quoiqu'elles aient fonctionné jusqu'à l'empire. Tout ce qu'on peut dire avec assurance, c'est qu'il se fit une sorte de compromis entre les deux systèmes contraires des tribus et des classes, et que, quoique venus d'origines très différentes et représentant des idées politiques opposées, ils trouvèrent quelque moyen de s'unir. Voici comment M. Mommsen suppose que ce mélange se fit. La tribu devint la base de la façon nouvelle de voter, ce qui était contraire à l'ancienne législation de Servius; seulement il fut entendu que, dans chaque tribu, les citoyens seraient divisés en cinq classes, d'après leur fortune; mais chaque classe ne formait plus que deux centuries, l'une des plus jeunes, *juniores*, et l'autre des plus anciens, *seniores*. Par là se trouvait supprimée la grande injustice de l'ancienne constitution, qui accordait plus de centuries, c'est-à-dire plus de suffrages, aux classes les plus riches et les moins nombreuses. Elles en avaient toutes deux, ce qui faisait dix centuries par tribu et trois cent cinquante pour les trente-cinq tribus réunies. En y joignant les dix-huit centuries de chevaliers qui furent conservées, et celles d'ouvriers dont il vient d'être question, on arrive à un total de trois cent soixante-treize votes. Pour obtenir la majorité absolue, il fallait, dans tous les cas, dépasser la troisième classe, et, pour peu qu'il y eût quelque désaccord entre les riches et les nobles, on n'arrivait à un résultat qu'en faisant voter tout le monde. Ce système ingénieux, qui plaît beaucoup à Cicéron (1), conserve encore une sorte de prépondérance à la naissance et à la fortune; mais il n'étouffe pas tout à fait la majorité et lui permet de l'emporter, quand elle est sérieuse et compacte. Il a duré jusqu'à l'empire, et il est probable qu'il existait déjà vers le temps de la seconde guerre punique, quand le peuple parvint à faire nommer consuls Flaminius et Varron, détestés des nobles.

Il y avait donc à Rome, à la fin de la république, trois assemblées politiques fonctionnant ensemble. D'abord la plus ancienne, celle des curies, qui remontait aux premiers jours de la cité. Quoiqu'elle n'eût plus aucune espèce d'importance, on l'avait religieusement conservée : — c'était l'habitude des Romains de ne jamais rien détruire. — Les nobles, pour lesquels elle avait été faite, n'y venaient plus : ce n'était qu'une sorte de formalité, vénérable par son âge, mais à laquelle on ne faisait plus aucune attention, et où trente licteurs représentaient les trente curies absentes. Les deux

(1) Cicéron fait très finement remarquer que, lorsqu'on est réuni aux gens de son âge, de son rang, on se permet moins d'incartades que lorsqu'on est confondu pêle-mêle avec tous les gens de son quartier. *Descriptus populus censu, ordinibus, ætatibus, plus adhibet ad suffragium consilii quam fuse in tribus convocatus.* (*De Leg.*, III, 19.) Tous les gens sages préféraient les assemblées des centuries à celles des tribus.

assemblées vraiment souveraines, entre lesquelles se partageait l'autorité, étaient celle des centuries et celle des tribus, l'une plus favorable à l'aristocratie, l'autre plus populaire. L'assemblée des tribus était devenue avec le temps très puissante : pour me borner à sa compétence électorale, elle élisait les tribuns du peuple, les édiles plébéiens et curules, les questeurs, le grand-pontife et les prêtres; mais l'élection des consuls était restée à l'assemblée des centuries, et c'était l'affaire la plus grave dans la vie politique de la cité.

A prendre les choses par les dehors et sans y regarder de trop près, il semble que voilà un gouvernement véritablement populaire. Tous les citoyens sont électeurs et éligibles, ils nomment tous leurs magistrats à tous les degrés, ils acceptent ou refusent les lois: qu'y a-t-il de plus dans les pays où le peuple est maître absolu des affaires? C'est ce que pensaient les gens de 1789 et de 1793, qui regardaient la république romaine comme l'idéal d'un état démocratique. Mais si l'on observe avec plus de soin, si l'on pénètre dans les détails de cette constitution volontairement compliquée, on s'aperçoit que le parti conservateur a pris ses précautions pour brider la démocratie, et que, par exemple, la liberté de voter est loin d'être aussi complète qu'elle le paraît.

Cicéron affirme plusieurs fois que les électeurs votent par tête, *viritim,* ce qui semble dire qu'ils prenaient tous une part égale à l'élection. Mais ce n'est qu'une apparence : en réalité, le vote n'est pas vraiment individuel, et les suffrages des citoyens n'ont jamais la même valeur. Sans doute, on vote par tête dans sa centurie; seulement, la centurie n'ayant qu'un suffrage, quel que soit le nombre de ceux qui la composent, la voix d'un citoyen se trouve avoir bien plus d'importance dans la première classe qui ne renferme que quelques riches, que dans la dernière, où l'on a entassé la foule des misérables. Celui-là est nommé consul pour qui la majorité des centuries s'est déclarée; mais la majorité des centuries ne représente pas la majorité des citoyens, et M. Gentile montre, par des calculs ingénieux, que très souvent le consul ne devait être que l'élu de la minorité (1). Ces inégalités se retrouvent jusque dans l'assemblée populaire des tribus; elles aussi se composent d'un nombre de citoyens très variable. Nous venons de voir qu'il y en a trente-une pour la banlieue et quatre seulement pour la ville: or, tous les jours la ville s'augmente d'habitans nouveaux; mais elle a

(1) Ne nous scandalisons pas trop vite de ces injustices. Ne voit-on pas, aujourd'hui même, que, par exemple, dans certaines élections municipales, grâce à des sectionnemens habiles, c'est la liste du parti le moins nombreux qui l'emporte quelquefois sur l'autre?

beau grandir et s'accroître, elle peut devenir, comme dit Lucain, capable de contenir le monde entier, elle n'aura jusqu'à la fin que quatre tribus. Les tribus urbaines sont en général très peu considérées. Elles renferment des cliens, des ouvriers qui n'ont rien, des paresseux que nourrit la libéralité intéressée des grands seigneurs, des habitués de l'amphithéâtre ou du cirque, des affranchis qui conservent dans la liberté tous les vices de l'esclavage. Les sages n'ignorent pas que la cité serait menacée d'un grand péril si ces gens-là devenaient un jour les maîtres. On connaît d'avance les réformes qu'ils méditent, et de temps en temps quelques agitateurs les soulèvent en leur promettant l'abolition des dettes et le pillage des maisons riches. Le jour où ils entreront en scène, des problèmes terribles seront posés, qu'il est aussi difficile d'écarter que de résoudre, et les luttes sociales remplaceront les discussions politiques. On n'a rien de pareil à craindre avec les trente-une tribus rustiques composées en majorité des petits propriétaires de la banlieue de Rome. Ceux-là ne vivent pas de la sportule, comme les autres, et ne passent pas leur temps au pied de la tribune à écouter les beaux discours des politiques. Ils ne viennent à Rome qu'une fois par semaine, le jour du marché. On les voit arriver, comme les *contadini* d'aujourd'hui, rasés de frais (1), vêtus de leurs plus beaux habits, graves et gauches, souvent avec leurs femmes, aussi robustes qu'eux. Les plaisans de la ville se moquent quelquefois de leur air lourd et de leur langage grossier; mais Varron répond à ces railleries « que, si leurs paroles sentent l'ail et l'ognon, ils n'en sont pas moins des gens de cœur. » Aussi les a-t-on favorisés sans scrupule. Dans les élections, on leur a fait ouvertement la part la meilleure et la plus large. Ils ont trente-un suffrages pour eux, tandis qu'on n'en donne que quatre à la foule qui remplit la grande ville. On peut dire que, dans l'assemblée des tribus, si chérie des démocrates, les petits propriétaires sont véritablement les maîtres et décident de tout.

C'est là une inégalité visible, mais elle ne choque pas les bons citoyens. Ils la trouvent au contraire très naturelle et ne se donnent pas la peine de la dissimuler ou de la défendre. Les politiques de l'antiquité, aussi bien les Grecs que les Romains, n'ont jamais été partisans de la souveraineté du nombre. Leur théorie se résume dans cette phrase énergique de Cicéron : « Il ne faut pas que les plus nombreux soient les plus puissans: *Ne plurimum valeant plurimi.* » Et quels sont ceux qui doivent l'être? Les gens qui ont le plus d'intérêt à la prospérité de l'état ou qui lui sont le plus utiles: par

(1) Tous ces détails sont tirés des *Ménippées* de Varron.

exemple, les cultivateurs qui nourrissent Rome, les soldats qui la défendent, les riches qui auraient tout à perdre dans un désastre public. Ce n'est donc pas, comme aujourd'hui, à la seule qualité de citoyen qu'est attaché le droit de suffrage; le législateur admet comme un principe que l'importance du vote de chacun doit être proportionnée aux services qu'il rend à la république. Ne dites donc pas qu'il faut, pour qu'une élection soit sincère, que la voix de tous ait la même valeur; ils répondraient que cette égalité prétendue serait la plus violente des inégalités : *ipsa æquitas iniquissima est.* Aussi n'ont-ils pas hésité à préférer au vote individuel, qui paraît plus naturel, plus juste, le vote collectif dans la centurie ou dans la tribu, parce qu'il semble assurer la prépondérance aux élémens conservateurs.

Est-ce tout? Est-on certain que ces mesures, si habiles qu'elles soient, suffiront pour donner toujours la victoire aux modérés et aux sages? Ceux qui connaissent la nature mobile du peuple et les caprices du suffrage n'osent pas tout à fait s'y fier. Ils savent bien qu'il y a des courans d'opinion qui se forment tout d'un coup, qu'on ne peut pas braver en face et qu'il faut laisser s'user d'eux-mêmes. Quand ces courans se manifestent à l'heure de l'élection, ils sont capables d'entraîner les assemblées les mieux disciplinées et d'ordinaire les plus obéissantes; elles échappent alors aux mains qui les conduisaient, oublient leurs intérêts, leurs principes, et se permettent les choix les plus inexplicables. Pour éviter ces surprises du dernier moment, la loi avait imaginé un moyen très simple. Quand on voyait que l'élection allait mal tourner, sur l'ordre du consul qui présidait, les augures, toujours complaisans ou complices de l'autorité, venaient annoncer qu'il y avait des signes menaçans dans le ciel ou qu'on avait entendu retentir un coup de tonnerre. Le consul se tournait alors gravement vers l'assemblée, et lui disait : « A un autre jour : *Alio die.* » Les comices se trouvaient aussitôt suspendus, et l'on attendait pour les reprendre qu'un peu de sagesse fût entré dans la tête du peuple.

Je suppose qu'on serait fort disposé, dans notre société démocratique, à s'indigner de ces entraves mises à la liberté des votes. Mais les Romains, sur ce sujet, ne raisonnaient pas comme nous; ils pensaient que plus le peuple est le maître, plus il faut prendre de précautions pour l'empêcher de faire des sottises, et que, s'il lui est trop facile d'abuser de son pouvoir, il succombe à la tentation et ne tarde pas à le perdre. L'événement paraît leur avoir donné raison, et l'on sera moins prompt à les blâmer si l'on songe que, de toutes les républiques connues, celle de Rome est la seule jusqu'à présent qui ait duré plus de cinq siècles.

## II.

Après ces renseignemens, trop sommaires peut-être, sur les assemblées électorales de Rome, parlons un peu des candidats, j'entends des candidats à la magistrature suprême, celle qui couronnait la carrière d'un homme politique; en étudiant ce qu'on faisait pour y arriver, nous aurons l'idée de la manière dont on s'y prenait pour obtenir les autres.

Quoique le consulat, depuis la loi Licinia, fût accessible à tout le monde, le nombre de ceux qui pouvaient y prétendre chaque année était en réalité fort restreint. Dans les républiques modernes, en Suisse, en Amérique, en France, on n'a posé aucune condition de stage pour arriver à la première magistrature du pays; un négociant, un officier, un avocat peuvent y parvenir du premier coup. A Rome, on dressa de bonne heure une sorte de hiérarchie des fonctions publiques, et il fut établi qu'on devait avoir parcouru la série des magistratures inférieures, dans un certain ordre, avec de certains intervalles, avant d'aspirer à la plus élevée. Cette succession avait été réglée d'une manière rigoureuse par des lois appelées *Lois annales*, qui sont aujourd'hui assez imparfaitement connues parce qu'elles ont été souvent violées et que la fréquence de l'exception nous empêche de bien déterminer la règle. On les respectait pourtant à l'ordinaire, et l'on peut dire d'une façon générale qu'on ne pouvait être consul qu'après avoir traversé la questure, l'édilité et la préture. L'âge auquel il était permis d'occuper ces diverses fonctions avait été aussi déterminé par la loi. A moins de circonstances extraordinaires, on ne pouvait être édile qu'à trente-sept ans, préteur à quarante, et consul à quarante-trois. On comprend que le nombre de ceux qui remplissaient toutes ces conditions ne devait pas être considérable chaque année. Cicéron, quand il posa sa candidature, avait sept concurrens; mais quatre d'entre eux se découragèrent de bonne heure, et au dernier moment ils ne restaient plus que trois pour deux places.

Mais plus le nombre des compétiteurs était limité, plus la lutte entre eux était vive. L'homme est ainsi fait qu'il désire avec passion tout ce qui l'élève au-dessus des autres, de quelque nature que ce soit. Les distinctions en apparence les plus futiles, du moment qu'elles nous tirent du commun, ont été l'objet de convoitises effrénées. Que de cœurs ont battu, à la cour de Louis XIV, du désir de porter le bougeoir du roi, quand il allait se coucher, ou de tenir un des coins de la nappe, lorsqu'il communiait! tant

l'ambition a le talent, selon le mot de Saint-Simon, de donner de l'être au néant! Quand il s'agissait du consulat, l'ambition au moins était légitime. Rappelons-nous que c'était la première magistrature de Rome et de l'univers, que celui qui l'obtenait allait représenter et résumer en lui le plus grand et le plus glorieux de tous les peuples, qu'il commandait ses armées, qu'il dirigeait sa politique, qu'il faisait les affaires de tout le monde civilisé. A la vérité, ce pouvoir était temporaire et ne durait qu'un an; mais il laissait sur l'homme qui en avait été revêtu comme un rayon d'immortel éclat. Tant qu'il vivait, le consulaire semblait porter avec lui le souvenir de cette immense autorité qu'il avait une fois exercée; il était plus respecté au forum, plus écouté au sénat, et, après sa mort, cet éclat se perpétuait sur sa race. Dans ce pays, où les traditions avaient tant de force, le consulat du père créait une sorte de droit pour ses fils d'obtenir la même dignité.

C'est ce qui suffit à expliquer le désir passionné qu'on avait d'être consul et tout ce qu'on faisait pour y parvenir. Nous pouvons nous en faire une idée très exacte, grâce à un curieux petit livre que le hasard nous a conservé. C'était un ouvrage de circonstance qui, fort heureusement pour nous, a survécu à l'occasion qui l'avait fait naître. La candidature de Cicéron au consulat causa une vive émotion et une grande attente dans sa famille, qui espérait tirer de là son illustration. Chacun de ses proches voulut le servir à sa façon, et son frère Quintus, qui lui devait déjà beaucoup, ne resta pas en arrière. On le regardait parmi les siens comme un fort habile homme : ardent dans ses opinions politiques, inquiet et agité de caractère, il s'était mêlé plus d'une fois avec succès d'intrigues électorales. Il passait pour mériter lui-même le nom qu'il donne à Aurélius Cotta, qu'il appelle un véritable artiste dans l'art de briguer les honneurs publics : *in ambitione artifex*. Il était naturel, quand son frère souhaita d'être consul, qu'il mît son talent à son service. Il lui écrivit donc une longue lettre qui contenait tout ce que la réflexion et l'expérience lui avaient appris sur la manière dont un candidat devait se conduire : « Je n'ai pas la prétention, lui disait-il, de rien vous enseigner de nouveau. Je veux seulement réunir ensemble, dans un ordre suivi et raisonnable, des préceptes qui dans la réalité paraissent sans liaison entre eux et multipliés à l'infini. » C'était donc comme un corps de doctrine qu'il prétendait faire de toutes ces pratiques éparses, et il élevait la stratégie électorale à la hauteur d'une science. La lettre était fort agréable; on en fut, sans doute, très content dans la famille. Cicéron la corrigea, et, comme elle pouvait servir à d'autres que lui, il la répandit dans le public. L'auteur lui avait donné un nom qui lui convient à merveille et

qu'il faut lui conserver : il l'appelait « le Petit Manuel du candidat, *Commentariolum petitionis.* »

On ne peut se défendre, en lisant ce livre, d'éprouver d'abord un sentiment d'effroi. Les recommandations y sont si minutieuses et si multipliées, il exige des candidats tant de sacrifices, il leur impose tant de démarches pénibles, il les condamne à tant de corvées insupportables qu'on se demande comment il n'a pas découragé les gens d'être ambitieux. Voilà donc ce qu'il fallait souffrir ou faire quand on voulait devenir consul! Est-il possible qu'il se soit trouvé tant de personnes pour courir au-devant de toutes ces misères? Comment pouvait-on, dans l'espoir d'honneurs douteux, renoncer de gaîté de cœur à des biens certains, à la tranquillité, au repos, aux plaisirs de l'intimité, aux agrémens de la vie! Il faut vraiment que le pouvoir ait un bien grand charme pour qu'on puisse consentir à le payer de ce prix. D'ordinaire nous sommes tentés de reprocher durement à Atticus l'obstination qu'il a mise à se tenir loin des fonctions publiques. J'avoue qu'après avoir lu *le Manuel du candidat*, je lui deviens moins sévère. Je comprends qu'il ait reculé devant des honneurs qui coûtaient si cher, qu'au moment de mettre cette robe blanche, qui allait l'exposer à tant de fatigues et d'ennuis, le cœur lui ait manqué, et qu'au lieu de se diriger vers le champ de Mars, il se soit tenu enfermé dans sa belle maison du Quirinal, ou même qu'il ait fui jusque dans sa villa d'Épire.

Et comptez bien que la candidature ne commence pas seulement le jour où l'on revêt la robe blanche et où l'on descend au champ de Mars. Il faut la préparer longtemps à l'avance; c'est l'affaire de toute une vie, et si l'on cesse un moment d'y travailler, on a beaucoup de chances de ne jamais réussir. On y songe dès le premier jour où l'on entre dans les fonctions publiques. Un jeune homme qui, après avoir achevé le temps de son service militaire et plaidé quelques causes au forum, vient d'être nommé questeur, n'est pas grand'chose encore, — à peine un peu plus que rien, dit Cicéron; — et déjà il a les yeux sur le consulat et cherche à prendre la route qui pourra l'y conduire. Il y a, comme on le pense bien, plusieurs chemins pour y arriver, et chacun choisit celui qui lui convient le mieux. Le plus grand nombre s'en va servir dans les armées et administrer les provinces, pensant y trouver à la fois la renommée et la fortune. Cicéron avait d'abord fait comme eux; mais une petite mésaventure qui lui arriva, et qu'il a racontée d'une façon charmante, lui fit comprendre que les bruits du dehors ne parvenaient guère à Rome et qu'on risque fort d'y être oublié quand on s'en éloigne. Il avait été remplir la charge de questeur à

Lilybée, en Sicile, et s'y était si bien conduit qu'il croyait fermement que tous les Romains ne devaient s'entretenir que de ses grandes actions. A son retour, il s'arrêta à Pouzzoles, dans la saison où le beau monde y était réuni, convaincu que tous ceux qu'il rencontrerait allaient l'accabler de complimens. « Quelle ne fut pas ma surprise, dit-il, quand j'entendis quelqu'un me demander depuis quand j'avais quitté Rome et ce qu'il y avait de nouveau ! Comme je lui répondis que je revenais de ma province : — Ah ! oui, reprit-il, je m'en souviens maintenant ; vous étiez en Afrique. — Non, lui dis-je d'assez mauvaise humeur, je viens de la Sicile. — Eh ! quoi, reprit un autre, qui faisait l'entendu, comment pouvez-vous ignorer que Cicéron était questeur... à Syracuse ? » Il ajoute gaîment que le dépit que sa vanité ressentit de cet incident désagréable le guérit des lointains voyages. Il s'était aperçu à ses dépens « que le peuple romain a l'oreille dure. » Mais il pensait qu'au moins, s'il entend mal, il voit bien, et il s'arrangea désormais de manière à vivre toujours sous ses yeux et à ne plus perdre de vue le forum.

Mais quoi qu'on fît, qu'on tînt à rester à Rome pour n'être pas oublié du peuple ou qu'on allât chercher dans des expéditions lointaines une renommée plus retentissante, il y avait une obligation à laquelle personne ne pouvait se soustraire : chaque fois qu'on remplissait des fonctions nouvelles, il fallait donner des jeux. « Croyez-moi, disait Cicéron, tout le monde aime les jeux, même ceux qui ont l'air de les dédaigner. » Et il avait bien raison de le dire. Les sages prétendaient ne les fréquenter que pour faire comme les autres, mais ils ne manquaient pas d'y venir. Quant au peuple, il s'y portait avec frénésie. On savait qu'en général sa faveur était le prix des divertissemens qu'on lui donnait ; aussi se ruinait-on pour lui plaire. Chacun voulait lui offrir les spectacles les plus riches, les plus étranges, les moins connus. Heureux celui qui pouvait trouver dans les pays éloignés quelque phénomène extraordinaire, des géans ou des nains comme on n'en avait jamais vu, quelque animal qui n'eût pas encore paru dans l'arène, des léopards, des panthères, des rhinocéros, des girafes ! il s'empressait de les faire venir à tout prix. S'il avait eu le bonheur d'amuser le peuple, de piquer un moment sa curiosité, il était sûr d'en recevoir la récompense aux prochains comices. C'était entre tous les candidats une rivalité de magnificence où venaient s'engloutir les plus brillantes fortunes. Æmilius Scaurus, le gendre de Sylla, pendant qu'il était édile, fit construire un théâtre à trois étages, qui pouvait contenir quatre-vingt mille spectateurs (1). Le premier

(1) Le théâtre de Pompée, le premier qui fut construit en pierres et fait pour durer, n'en contenait que trente mille.

étage était en marbre, le second en verre; il était orné de trois cent soixante colonnes, dont quelques-unes avaient trente-huit pieds de haut, avec trois mille statues dans les intervalles. Partout s'étalaient des objets précieux, des tableaux et des tapis d'Orient. Cette coûteuse merveille n'était pourtant faite que pour durer quelques jours; les jeux achevés, le théâtre fut démoli, et l'on en transporta les restes dans une villa de Tusculum, où plus tard les esclaves mirent le feu. On calcula que la perte, dans cet incendie, dépassait 100 millions de sesterces (20 millions de francs). Qu'on juge ce qu'avait dû coûter le théâtre, quand il était entier! Il était difficile de faire mieux que Scaurus; Curion voulut au moins faire autrement. Il imagina de bâtir deux grands théâtres en bois, voisins l'un de l'autre et qui tournaient sur des pivots. Le matin, on jouait dans chacun d'eux le drame et la comédie; ils étaient alors adossés et disposés de façon que les spectateurs ne pouvaient pas se voir ni les acteurs s'entendre. Le soir, à un signal donné et sans que personne quittât sa place, les deux lourdes machines tournaient tout d'un coup sur leurs gonds et se trouvaient face à face. Les planches du fond disparaissaient, les angles étaient réunis et les deux théâtres rapprochés formaient un amphithéâtre immense où l'on lâchait les gladiateurs et les bêtes. Voilà par quelles prodigalités effrayantes on cherchait à gagner la bienveillance du peuple et l'on travaillait à devenir édile et préteur pour être plus tard consul.

Le temps passe cependant, et le moment solennel avance. Chaque pas qu'on fait rapproche du but; quand on est préteur, on y touche. La préture n'est séparée du consulat que par les deux années d'intervalle que la loi met entre toutes les fonctions publiques. Ces deux ans, succédant à de longues fatigues, ne sont pas un temps de repos; au contraire, le moment est venu « de tendre plus que jamais son esprit et de préparer toutes ses forces : *contendere omnibus nervis et facultatibus*. » Si l'on veut réussir, on n'a plus une heure à perdre. Le jour même où le préteur quitte sa charge, la candidature consulaire commence.

C'est ici que le livre de Quintus va surtout nous servir. Supposons notre candidat placé dans la situation même de Cicéron. C'est un « homme nouveau, » c'est-à-dire le premier de sa famille qui arrive aux grandes dignités de l'état. Le succès est plus difficile pour lui que pour les autres. Cicéron dit quelque part des grands seigneurs « que les honneurs leur arrivent en dormant. » Il est sûr qu'ils ont moins de peine à se donner pour les obtenir; leurs ancêtres ont travaillé pour eux, et le consulat semble faire partie de leur héritage. On comprend donc qu'ils n'aiment pas à voir ce domaine, qui leur appartient, envahi par des étrangers et qu'ils

unissent leurs efforts pour leur en fermer l'accès. Il n'y a rien là que de très naturel. Ce qui est plus surprenant, c'est que « les hommes nouveaux » ne peuvent pas beaucoup compter sur les gens de leur ordre. Autour d'eux on est moins fier que jaloux de leur élévation subite. Un riche plébéien s'accommode à la rigueur d'obéir à un noble de vieille race, mais il lui déplaît de voir au-dessus de lui l'homme qui était la veille à ses côtés. Quelque intérêt qu'il ait à le servir pour se frayer la route à lui-même ou à ses enfans, d'ordinaire la jalousie l'emporte. Il le sert mal ou même en cachette il travaille à lui nuire. Enfin, ce qui est plus fort que le reste, c'est que les gens des dernières classes ne sont pas toujours aussi dévoués qu'ils devraient l'être aux candidatures populaires. L'aristocratie a été si longtemps maîtresse à Rome qu'elle en conserve pour tout le monde une sorte de prestige auquel il est difficile d'échapper. La plèbe déteste les grandes familles, et en même temps elle subit leur ascendant. N'est-ce pas un fait curieux que ceux qui sont parvenus à la dominer, comme les Gracques et César, qui l'ont menée au combat contre les nobles, en général n'étaient pas sortis de ses rangs, qu'ils appartenaient eux-mêmes à la noblesse et portaient les noms les plus glorieux? Ils ne se croyaient pas obligés de le dissimuler; au contraire, ils restaient grands seigneurs au milieu de la foule, parce qu'ils savaient bien qu'une partie de leur autorité sur elle venait de leur naissance même. On peut donc dire que les nobles, la bourgeoisie et le peuple étaient à la fois mal disposés pour les « hommes nouveaux. » Voilà les obstacles qu'ils rencontraient devant eux, et c'est ce qui explique que de Marius à Cicéron il n'y en ait eu que deux qui soient arrivés au consulat.

Je suppose donc que notre candidat est un « homme nouveau, » ce qui rend sa situation difficile. J'ajoute qu'il est honnête, c'est-à-dire qu'il refuse d'employer, pour réussir, les moyens que condamnent la conscience et la loi. Je ne veux pourtant pas qu'il pousse les scrupules trop loin, comme faisait Caton. Cet homme vertueux, mais chimérique, avait l'idée singulière que notre mérite seul doit solliciter pour nous, et sous ce prétexte il refusait obstinément de faire aucune démarche. Aussi, malgré sa vertu et ses talens, n'arriva-t-il jamais à être consul. Il ne faut pas non plus qu'il soit d'un naturel morose et ennuyé, qu'il paraisse ne se plier que de mauvaise grâce aux exigences de la candidature, qu'il ait l'air dédaigneux et mécontent, qu'on sente qu'il fait effort sur lui-même quand il tend la main à quelque homme du peuple, qu'il demande leurs voix aux électeurs comme s'il avait droit à l'exiger. C'est ainsi qu'agissait le grand jurisconsulte Servius Sulpitius, et voilà pourquoi le peuple lui fit attendre dix ans le consulat, dont

il était le plus digne, et ne le lui donna à la fin que comme un prix de sa persévérance. Notre candidat sera un honnête homme, mais d'une honnêteté qui n'ait rien de farouche. Tout en refusant de dire ce qu'il ne pense pas, il ne se croira pas obligé de dire tout ce qu'il pense; il poussera les concessions et les ménagemens très loin; il aura une de ces consciences larges et tolérantes qui ne se révoltent pas trop vite. Je suppose de plus qu'il est de sa nature bienveillant, affable pour tout le monde, d'humeur gaie et vive, comme était Cicéron, capable de supporter au besoin les ennuyeux, ce qui est une grande et rare vertu, et de faire bonne figure même aux gens qu'il n'aime guère. C'est en un mot un candidat modèle et qui possède toutes les qualités par lesquelles on plaît au peuple. Voyons les moyens qu'il emploiera pour réussir.

Quintus veut d'abord qu'il se rende un compte exact de ses forces. En général habile, au moment de commencer la campagne, il faut qu'il passe ses troupes en revue. De qui se composeront-elles? quels sont les gens dont l'appui va le soutenir? Un grand seigneur de naissance possède beaucoup de cliens et de protégés, qui sont attachés depuis des siècles à sa famille et viennent voter pour lui presque sans le connaître, sur le nom seul qu'il porte. Un « homme nouveau » n'a que les amis qu'il s'est faits lui-même. Quintus les divise en trois catégories : 1° ceux auxquels on a rendu quelque service; 2° ceux qui comptent sur un service qu'on pourra leur rendre; 3° ceux enfin qui vous servent par une sorte d'affection désintéressée. Ces derniers sont les amis les plus précieux et les plus méritans, mais ils sont aussi les plus rares : il ne faut pas compter qu'il s'en présentera beaucoup. Restent les deux autres catégories, c'est-à-dire les gens qu'on a aidés et ceux qui ont besoin qu'on les aide : c'est parmi eux qu'un candidat doit chercher ses plus fermes soutiens.

Cicéron, qui était le plus obligeant des hommes, avait eu l'occasion de se faire beaucoup d'amis; il les devait surtout à son talent d'orateur. A Rome, où des lois sévères défendaient de payer les avocats, la seule façon de témoigner sa reconnaissance à celui qui vous avait sauvé la fortune, la réputation, ou la vie, était de voter ou de faire voter pour lui, quand il briguait quelque fonction publique. De là, pour l'avocat qui voulait être un jour consul, la nécessité de défendre tous les gens de quelque importance qui s'adressaient à lui. Malheureusement les plus puissans ne sont pas toujours les plus justes, et Cicéron, pour se ménager des appuis dont il avait grand besoin, fut souvent obligé de défendre de très mauvaises causes. Le moyen de refuser un tribun séditieux comme Cornelius, un assassin comme Varenus, ou des pillards de province comme Fonteius et tant d'autres, s'ils avaient quelque

influence dans leur tribu et pouvaient à l'occasion être utiles! Pour tous ces grands personnages, qu'on avait tirés de méchantes affaires, c'était un devoir impérieux de vous prouver leur reconnaissance en favorisant de toutes leurs forces votre élection. Pourtant Quintus, qui connaît les hommes, et qui compte moins sur la reconnaissance que sur l'intérêt, croit que, si le candidat fait bien de s'adresser à ceux auxquels il a rendu des services, il fera mieux de se fier surtout à ceux qui attendent quelque service de lui. C'est un de ses principes que nous n'avons pas d'amis plus zélés et plus sûrs que les gens qui ont besoin de nous : *Quod genus hominum multo etiam est diligentius atque officiosius.* Pour en augmenter le nombre, dit Quintus, vous avez un moyen bien simple : quoi qu'on vous demande, promettez toujours. Mais est-il loyal de promettre plus qu'on ne peut tenir? Un avocat occupé, comme Cicéron, doit-il se charger de causes qu'évidemment il ne pourra jamais défendre? Quintus paraît ici embarrassé de répondre; il n'ose exprimer sa propre pensée de peur de révolter un platonicien comme son frère. Il va chercher Aurelius Cotta, cet artiste, ce maître dans l'art de bien mener une candidature, *in ambitione artifex,* et le fait parler. Cotta, sur ce point délicat, n'hésite pas; il est d'avis qu'un candidat qui sait son métier ne doit jamais rien refuser à personne, et voici les raisons qu'il donne de son opinion : « Vous ne voulez pas accepter une cause parce que vous croyez que vous ne pourrez pas la plaider; mais qui sait si l'affaire ne s'arrangera pas avant de venir à l'audience? Êtes-vous sûr d'ailleurs que, par quelque événement imprévu, vous ne vous trouverez pas plus libre que vous ne croyez l'être? Enfin, ce qui peut vous arriver de pis, c'est qu'au dernier moment, le client que vous avez trompé se fâche contre vous; mais ne se serait-il pas fâché si vous aviez tout d'abord refusé de le défendre? La grande affaire est de gagner du temps et d'acquérir, en promettant toujours, une réputation si bien établie d'obligeance que les réclamations de quelques mécontens ne puissent plus l'entamer. »

Voilà le corps d'armée dont un candidat dispose, quelques amis sincères, beaucoup de gens qu'il a obligés, plus encore qui comptent sur son obligeance. Pour se servir convenablement de chacun d'eux, il doit d'abord chercher à les bien connaître. — Le candidat est tenu d'être un moraliste; il faut qu'il lise dans le cœur de ses partisans, qu'il démêle leurs intentions secrètes, qu'il devine leurs sentimens les plus cachés. — Il s'en trouve parmi eux de plus zélés et de plus tièdes, de plus sûrs et de plus légers; il y en a même qui sont prêts à vous abandonner, s'ils peuvent en tirer quelque avantage. Tenez-vous sur vos gardes, dit Quintus; soyez

pleins d'une sage méfiance, mais surtout gardez-vous d'en rien laisser paraître. Si quelqu'un de ces amis douteux, pensant à bon droit qu'il vous est suspect, tente de se justifier, affirmez que vous n'avez jamais eu, que vous n'aurez jamais de doute sur son affection, car celui qui se croit soupçonné n'a plus de scrupule à vous trahir. Cependant ayez l'œil sur lui, et que votre confiance soit proportionnée aux garanties qu'il vous donne. Sachez aussi reconnaître à quoi chacun d'eux est propre. Tel nuira dans le poste qu'on lui confie qui, employé d'une autre manière, aurait pu rendre service. Cherchez surtout à vous faire des amis dans tous les rangs : un homme adroit trouve moyen de tirer parti de tout le monde. Les grands, les riches, les personnages connus vous seront fort utiles : ils donnent bonne apparence à une candidature. On est heureux aussi d'avoir pour soi quelques-uns de ces élégans du grand monde qui font partie des centuries de chevaliers; ces jeunes gens, quand ils vous aident, le font avec toute l'ardeur de leur âge et tout l'éclat de leur situation; ils sont toujours en mouvement, ils vont et viennent de tout côté pour porter les ordres et annoncer les nouvelles, comme de brillans officiers d'ordonnance; ce sont des auxiliaires précieux. Mais il ne faut pas négliger non plus les petits, les humbles. Il s'en trouve, parmi ces gens obscurs, qui ont su acquérir une grande influence sur leurs voisins. Ils vous apporteront les suffrages de toute une rue, de tout un quartier; ils sont les maîtres dans les associations dont ils font partie, et tous leurs confrères votent comme eux. « Songez-y bien, dit Quintus, il ne faut laisser aucun coin de Rome où vous n'ayez quelque appui. » Les esclaves eux-mêmes doivent être fort ménagés. Ils sont très bavards de leur nature, et c'est par eux que se répandent au dehors les bruits de la vie privée. Si les vôtres vous aiment, on saura par eux que vous êtes bon, compatissant, affable, ce qui touche beaucoup le cœur des pauvres gens. Enfin on ne doit pas se contenter des amis qu'on peut avoir à Rome et dans les environs; il faut s'en faire dans toute l'Italie. Les gens des municipes italiens ont le droit de suffrage. A la vérité, ils se dérangent rarement pour aller voter, mais il est possible qu'ils s'y décident au dernier moment, et dans tous les cas il est bon de les avoir pour soi. De là cette recommandation vraiment effrayante de Quintus : « Songez à tous les hameaux, à tous les bourgs, au moindre village. Ayez dans votre esprit et dans votre mémoire l'Italie tout entière avec toutes ses parties et ses divisions. » Peut-être obtiendrez-vous que les Italiens viennent voter, malgré les distances, si vous avez su leur inspirer un grand intérêt pour vous. On fut fort étonné, à l'élection de Cicéron, de voir arriver au champ de Mars beaucoup de gens d'Arpinum qu'on

n'attendait guère. La gloire de leur illustre compatriote rejaillissait sur eux, ils en prenaient leur part, et ils mirent tant de passion à le faire réussir qu'il a pu dire « que les champs eux-mêmes et les montagnes de son pays ont travaillé à son succès : *Nostris honoribus agri, prope dicam, ipsique montes faverunt.* » Il sera donc utile au candidat de faire quelque tournées électorales dans les villes ou les villages bien disposés pour lui. Ces voyages du reste n'ont rien de pénible. Les paysans, selon Quintus, sont de bonnes gens, et il est aisé de les contenter. Pourvu qu'on ait l'air de les connaître et de savoir leur nom, ils vous sont entièrement dévoués.

A Rome, on est plus difficile, et le succès coûte plus cher. Nous venons de voir comment on s'y prenait pour préparer de loin une candidature : voici ce qu'il fallait faire quand le moment de la déclarer approchait. Pour que le peuple pût savoir quels étaient les candidats et choisir entre eux, on avait imaginé la cérémonie singulière de la *prensatio*. Nous touchons ici à l'un des points les plus curieux et les plus originaux des élections romaines. Ce peuple, il ne faut pas l'oublier, est le plus formaliste des peuples; il a créé une jurisprudence compliquée, toute hérissée de formules, et c'est la science qui convient le mieux à son génie. Il fait des lois pour tout, il met tout sous le joug de la règle, il asservit à la tyrannie de l'usage les sentimens même qui ne devraient être que l'élan spontané du cœur. La religion n'est pour lui qu'une série de pratiques minutieuses, où il est défendu de rien changer, où l'on prévoit, où l'on fixe d'avance non-seulement les paroles que doit prononcer celui qui prie, mais l'habit qu'il doit mettre, l'attitude qu'il lui faut prendre et jusqu'aux moindres gestes qu'il doit faire. Le même esprit se retrouve dans certaines obligations étranges imposées à ceux qui demandent les fonctions publiques. Là aussi, ce qui était d'abord l'expression d'un sentiment personnel, un simple mouvement du cœur, dont la liberté fait le prix, est devenu bientôt une habitude, puis une règle, un devoir impérieux auquel on ne peut plus se soustraire. Par exemple, il est naturel de serrer la main à une personne qu'on veut mettre dans ses intérêts; c'est un témoignage d'affection qu'on lui donne et qu'elle aime à recevoir. Cette action si simple, si ordinaire, est devenue à Rome une cérémonie officielle : on en a fait la *prensatio*. A certains jours, où le peuple est réuni sur le champ de Mars, les candidats circulent entre ces rangs pressés, prenant la main de tout le monde. La promenade est longue, monotone, pénible; mais le candidat doit conserver jusqu'à la fin sa bonne humeur. Si l'on saisit sur ses traits le moindre ennui, il est perdu. Ce n'est pas tout : lorsqu'il aborde quelqu'un, il est tenu de joindre à la poignée de mains d'usage

quelques paroles caressantes. Si le personnage en vaut la peine, il faut qu'il n'épargne ni protestations ni flatteries. L'orateur Crassus avouait que, toutes les fois qu'il parcourait ainsi la foule, il ne reculait devant aucun des moyens qui pouvaient lui gagner quelques voix de plus; seulement il avait soin d'éloigner son beau-père, le grave Scævola, pour n'avoir pas à rougir devant lui des mensonges qu'il était obligé de faire (1). — Il faut surtout que le candidat sache d'une manière imperturbable le nom de celui auquel il s'adresse. Il n'y a rien qui flatte tant les électeurs que d'être interpellés par leur nom et d'avoir l'air ainsi d'être connus de gens d'importance. Mais comme il n'est pas possible qu'un candidat sache comment s'appellent tous les habitans de Rome et de la banlieue, il se fait accompagner par un esclave spécial (*nomenclator*), dont c'est le métier de connaître tout le monde. Le *nomenclator* suit le candidat comme son ombre; du plus loin qu'il voit venir quelqu'un, il le lui nomme, et ajoute quelques détails sur sa situation ou sa famille. « Celui-ci est très puissant dans la tribu Fabia; en voilà un autre qui dispose de la tribu Velia. Appelle-le : mon père, ou : mon frère. » Et le candidat s'empresse, en distribuant au nouveau venu une vigoureuse poignée de mains, de répéter la leçon qu'on vient de lui faire. Assurément aucune illusion n'est possible. La présence assidue du *nomenclator* n'indique que trop d'où vient toute la science du candidat. Il faudrait être un sot pour croire, quand il vous salue de votre nom, qu'on est personnellement connu de lui. Et pourtant cette comédie ne laisse pas de charmer le bon peuple, qui s'y laisse toujours prendre, et il n'y a pas d'usage auquel il soit plus attaché. La *prensatio* commençait de bonne heure et se renouvelait souvent dans le cours d'une candidature. Cicéron écrivait à Atticus, le 17 juillet 689 : « Je vais profiter de l'élection des tribuns pour commencer à serrer la main au peuple dans le champ de Mars. » C'était juste un an avant qu'il fût nommé consul.

La publicité des journaux dispense aujourd'hui le candidat de toutes ces pratiques; il peut se contenter de parler aux citoyens par la presse; et s'il continue à les visiter, à se présenter à eux en personne et à aller leur serrer la main, c'est qu'il s'est aperçu qu'en France comme à Rome, ces politesses ne laissent pas l'électeur insensible. Chez les Romains, non-seulement il n'y avait pas de vrai journal, au moins au sens où nous entendons ce mot,

(1) On peut se permettre les flatteries les plus exorbitantes, mais il faut bien se garder de faire de l'esprit hors de propos. L'élégant Scipion Nasica, quand il voulait être édile, ayant serré la main d'un paysan et la trouvant très calleuse, eut l'imprudence de lui demander s'il avait l'habitude de marcher sur les mains. Le paysan prit mal la plaisanterie, et Scipion ne fut pas élu.

mais ils ne s'étaient pas avisés d'inventer les circulaires et les réunions électorales. Je crois que les circulaires n'auraient pas été du goût de Quintus. A moins qu'on n'écrive pour ne rien dire, on s'engage toujours un peu en écrivant. Quelque réserve qu'on mette dans un manifeste, il faut bien qu'on y expose quelques opinions, qu'on y affiche des principes, qu'on se décide pour un parti; or Quintus exige qu'on n'en adopte aucun et qu'on donne à tous des espérances. « Faites en sorte, dit-il à son frère, que le sénat, le peuple, les chevaliers aient tous des raisons de vous regarder comme un défenseur de leurs privilèges. » C'est ce qui ne lui arrivera que s'il a soin de s'adresser à chacun d'eux isolément, sans être entendu des autres, s'il leur distribue de ces bonnes paroles qui n'affirment rien et promettent tout, s'il se garde de rien écrire qui puisse les détromper. Quant aux réunions électorales, elles étaient remplacées avec avantage par les assemblées mêmes du forum. Il est de règle à Rome qu'un candidat, s'il se sait écouté favorablement du peuple, ne manque pas une occasion de lui recommander ses intérêts. Il peut le faire naturellement soit à propos des causes qu'il plaide, soit en intervenant dans la discussion des lois. Si par hasard l'occasion qu'il cherche ne se présente pas, il lui est facile de la faire naître; il n'a qu'à prier un tribun de ses amis, qui lui veut du bien, de convoquer le peuple et de lui donner la parole. Une fois à la tribune, il parle de lui et des autres avec cette audacieuse liberté qui est le caractère de l'éloquence antique. Un galant homme aujourd'hui n'aime guère à se vanter lui-même, et il garde volontiers le silence sur ses rivaux. Les candidats d'autrefois ne connaissaient pas ces délicatesses; ils se décernaient sans rougir toute sorte d'éloges et n'avaient aucun scrupule à accabler d'outrages leurs adversaires. Nous avons conservé quelques fragmens d'un discours prononcé par Cicéron pendant sa candidature (*In toga candida*); rien n'est plus curieux que de voir comment il parle des deux personnages qu'on lui opposait, et dont l'un devait devenir son collègue. Antoine est un fripon et Catilina un assassin : « Il a porté de ses mains, depuis le Janicule jusqu'au temple d'Apollon, et jeté aux pieds de Sylla, la tête sanglante d'un proscrit qu'il venait de tuer. » Sa vie privée est aussi infâme que sa conduite publique : « Il a spéculé, pour s'enrichir, sur les désordres de sa femme, et il a fini par épouser sa propre fille. » — Quand Cicéron, un homme de bonne compagnie, un modéré, osait s'exprimer ainsi, qu'on juge de ce que devaient dire les autres!

Une autre façon d'agir sur le peuple et d'enlever son suffrage, c'est de l'éblouir par le nombre de ses partisans, par l'éclat de son

cortège, en traînant toujours une multitude d'amis et d'obligés après soi. « Faites surtout, disait Quintus, que votre candidature ait grand air : *Tota petitio cura ut pompæ plena sit, ut habeat summam speciem ac dignitatem.* » C'était l'usage à Rome, comme on sait, que les cliens vinssent tous les matins saluer le patron à son réveil. Le nombre de ces visiteurs était très considérable dans les grandes maisons, et Virgile les compare à un fleuve qui se précipite à flots pressés. Les candidats recevaient toute la ville. Quintus exige que leur maison soit ouverte avant le jour; il fait encore une nuit profonde que déjà les amis zélés se pressent à leur porte. Un peu plus tard arrivent les oisifs, les curieux, les politiques, ceux qui cherchent à savoir des nouvelles qu'ils pourront répéter ensuite au forum. Cicéron raconte que la mode s'était établie de son temps d'aller saluer chacun des candidats tour à tour, pour voir s'il avait beaucoup de monde chez lui, pour essayer de lire sur son visage ses sentimens et ses espérances. Si les visiteurs le trouvaient triste, ennuyé, ils allaient dire partout que ses chances baissaient et qu'il perdait courage. Aussi était-ce un devoir pour lui, quoi qu'il arrivât, de rester toujours de bonne humeur; il lui fallait prendre dès le saut du lit cet air affable et souriant qu'il gardait toute la journée. La salutation finie, vers la troisième heure (huit heures du matin), une cérémonie nouvelle commençait. Le candidat se rendait à ses affaires; il allait au forum ou dans les basiliques voisines remplir son devoir d'avocat ou de juge. Il était de règle que tous ses amis devaient l'accompagner : c'étaient des cortèges interminables qui suspendaient la circulation sur les voies publiques. Chacun voulait montrer qu'il avait plus de partisans que les autres et faire croire par là que son succès était certain, afin de frapper les indécis et d'entraîner ceux qui se tournent toujours vers la fortune. Tous ceux qui accompagnent le candidat ne sont pas tenus aux mêmes obligations : quelques-uns, les plus illustres, les plus grands personnages, qui eux-mêmes ont beaucoup à faire, se contentent de le conduire de sa maison au forum : c'est peu de chose, et pourtant il faut qu'il leur en témoigne toute sa reconnaissance et paraisse pénétré de l'honneur qu'ils lui font. S'ils veulent bien mettre le comble à leur bonté, en faisant avec lui quelques tours de promenade dans la basilique, il doit se confondre en remercîmens. On appelait ceux-là *deductores*; en général, c'étaient des gens d'importance qu'on aimait à montrer et dont l'appui honorait les candidats pour qui ils s'étaient déclarés. Il y en avait d'autres auxquels on donnait le nom d'*assectatores*, qui ne devaient jamais quitter le candidat. Ils s'attachaient à ses pas toute la journée, marchaient ou s'arrêtaient avec lui, le ramenaient à sa maison

quand les affaires étaient finies, pour venir le reprendre le lendemain et recommencer ainsi jusqu'à l'élection. Ces fonctions ne laissaient pas que d'être fort pénibles à la longue; aussi ne les imposait-on qu'à ceux à qui l'on avait rendu de grands services et qui ne possédaient pas d'autre moyen de le reconnaître. Quintus veut qu'on exige d'eux qu'ils viennent tous les jours, ou, s'ils sont empêchés, qu'ils envoient quelqu'un à leur place. Dans un pays où l'on mesure l'importance des gens au nombre de ceux qui les suivent, il est indispensable qu'un candidat, qui veut donner une bonne opinion de lui, traîne toujours la foule sur ses pas.

On arrive ainsi aux derniers jours, et l'élection approche. Voilà plus d'un an que le candidat s'agite, qu'il noue mille intrigues, qu'il serre la main des électeurs, qu'il promène son cortège d'amis et de partisans à travers les rues et les places, et pourtant sa candidature n'est pas encore légalement déclarée. Tout ce qu'il a fait jusqu'ici, tout ce que nous venons de raconter, ce n'est pas la loi qui le lui impose, c'est l'usage, mais un usage impérieux qu'on n'aurait pu braver sans péril. La loi était moins exigeante. Ce qu'on appelait *legitimi dies*, la période électorale, comme on dirait aujourd'hui, ne commençait que trois semaines avant le vote (1); mais on peut dire que, lorsqu'elle s'ouvrait, l'élection était déjà faite. A ce moment, un édit de l'autorité annonçait le jour des comices. Le candidat allait alors faire sa déclaration au consul, et si le consul trouvait qu'il remplissait toutes les conditions exigées, il l'inscrivait sur la liste. Puis, pendant les trois derniers jours de marché, il allait se placer sur un endroit élevé, d'où tout le monde pouvait le voir. Il portait la fameuse robe blanche (*toga candida*), d'où lui venait son nom (*candidatus*), et qu'il avait soin de faire blanchir avec de la craie, afin qu'elle fût plus éclatante et attirât davantage les yeux sur lui. Quoiqu'il se fût beaucoup montré depuis un an, tout le monde ne le connaissait pas encore, et, dans ces trois derniers jours, il arrivait des endroits éloignés beaucoup de paysans qui ne l'avaient jamais vu. Il lui fallait donc se remettre en frais de coquetterie pour ces nouveaux venus; il distribuait ses dernières poignées de mains, prodiguait ses derniers sourires, et, cet effort suprême accompli, il ne lui restait plus qu'à attendre le sort de l'élection.

## III.

L'élection des consuls se faisait d'ordinaire au mois de juillet; ils avaient ensuite près de six mois à attendre avant d'entrer en

(1) Ou plutôt l'espace de trois *nundines* (*trinundinum*), ce qui ne fait pas tout à fait trois semaines. Les *nundines*, ou jours de marché, revenaient tous les huit jours. Entre trois *nundines*, il ne s'écoulait en réalité que dix-sept jours. C'était la véritable durée de la période électorale.

charge, mais on s'y prenait de bonne heure pour être sûr que, quelque événement qui pût survenir, le choix fût fait au 1er janvier et que la république ne fût jamais prise au dépourvu. L'assemblée électorale était présidée par l'un des consuls en exercice, ou, s'ils étaient absens tous deux et ne pouvaient pas venir, par un dictateur qu'on nommait tout exprès pour l'élection et qui devait abdiquer quand elle était faite.

On se réunissait au champ de Mars. — C'était une vaste plaine située hors de l'enceinte de Rome, le long du Tibre, en face du Janicule et des collines du Vatican. Elle est occupée aujourd'hui par les quartiers populeux de la ville moderne; les maisons s'y pressent, s'y entassent, à peine séparées par quelques rues étroites et tortueuses. Du temps de la république, l'espace était vide et servait aux divertissemens et aux exercices de la jeunesse romaine. Les curieux y venaient aussi pour voir les jeunes gens lutter entre eux, monter à cheval, courir, jouer à la balle, puis se jeter tout suans dans le Tibre. Avec le grand cirque, où se tenaient les baladins et les diseurs de bonne aventure, le forum, rendez-vous des oisifs et des nouvellistes, le champ de Mars était un des lieux qu'Horace fréquentait de préférence. On commençait déjà à y bâtir de beaux édifices; des colonnes, des autels, des temples, se détachaient çà et là sur la verdure du gazon, et Pompée venait d'y construire son beau théâtre avec les portiques qui l'entouraient. L'empire allait accroître beaucoup cette magnificence, et remplir l'ancien champ des Tarquins de monumens admirables dont quelques-uns, comme le Panthéon d'Agrippa et le mausolée d'Auguste, existent encore. Quant à ceux qui servaient à tenir les comices consulaires, il n'en reste plus rien. Comme il était naturel qu'ils fussent le plus près possible de la ville, on pense qu'ils étaient situés le long de la voie Flaminienne, le *Corso* d'aujourd'hui, dans les environs de la place de Venise.

C'est là qu'au jour désigné le consul qui devait présider l'assemblée se rendait de très bonne heure, au lever du soleil, et aussitôt qu'il avait pris place sur son tribunal, les opérations électorales commençaient. Suivant l'usage, elle s'ouvraient par des sacrifices et des prières : toute la vie civile, tous les actes politiques des Romains étaient sous l'invocation des dieux. Puis le consul, s'adressant à son appariteur, avec de vieilles formules auxquelles on n'avait jamais rien changé depuis des siècles et que Varron nous a conservées, lui ordonnait d'appeler le peuple et de le faire ranger par tribus et par classes. On tirait ensuite au sort la centurie qui devait voter la première, et qu'on appelait *centuria prærogativa*. Cette étrange coutume de faire voter une centurie toute seule et avant les autres tenait à une vieille superstition dont

le temps n'avait pas pu guérir les Romains : ils regardaient ce vote comme une sorte de désignation ou d'ordre du ciel; tous les indécis allaient de ce côté, et on avait remarqué qu'il était rare que celui qui était élu par la première centurie ne fût pas confirmé par les suivantes. Dans la constitution primitive de Servius, c'était aux nobles qu'appartenait ce droit important de préjuger ainsi de l'élection définitive, et la *prærogativa* était toujours prise parmi les dix-huit centuries de chevaliers. Quand cette constitution fut réformée dans un sens plus libéral, il fut établi que le choix en serait laissé au sort. Celle que le sort avait désignée donnait donc seule son suffrage, et ce n'est qu'après qu'on avait proclamé le nom de ses élus qu'on appelait les autres à voter.

Il y aurait un certain intérêt à connaître d'une façon précise et dans le détail comment s'accomplissait l'élection. C'est toujours une machine compliquée et assez embarrassante à manœuvrer que le suffrage universel. On n'a pas oublié que de difficultés on éprouva chez nous, en 1848, quand on s'en servit pour la première fois. Depuis lors, on est parvenu à supprimer les longueurs en multipliant les bureaux de vote, mais les Romains ne connaissaient pas cet expédient, qui rend tout simple et rapide ; ils faisaient voter tous les électeurs ensemble, et cependant l'élection était presque toujours finie et le résultat connu avant le soir. Comment s'y prenaient-ils pour aller si vite? Nous ne le savons pas aussi exactement que nous le voudrions, et c'est un sujet sur lequel il reste encore quelques légères obscurités. Aucun des écrivains de l'ancienne Rome ne nous a laissé le tableau complet d'une élection. Les événemens qui reviennent à époque fixe, qui font pour ainsi dire partie de la vie ordinaire sont quelquefois ceux dont le souvenir est le plus exposé à se perdre. Ils sont si connus, si familiers à tout le monde, qu'il ne vient à l'esprit de personne qu'on pourra un jour les ignorer et qu'on souhaitera les savoir ; il est donc naturel qu'on ne songe pas à les décrire. Mais comme les historiens et les orateurs de Rome ont été amenés à nous parler souvent des scènes électorales qui agitaient la cité, on peut arriver, en recueillant et en comparant les renseignemens épars qu'on rencontre chez eux, à se faire une idée de la manière dont on donnait et dont on recueillait les suffrages.

Dans la partie du champ de Mars réservée aux élections se trouvait un très vaste espace entouré par des barrières qui étaient probablement en planches. Il ressemblait assez à un grand parc à bestiaux, et on lui en avait donné le nom : on l'appelait *ovile* ou *sæpta*. C'était une construction fort simple, tout à fait modeste, dont on s'était contenté pendant des siècles. César, qui voulait

éblouir ses concitoyens par sa magnificence, eut l'idée de remplacer les planches par des colonnes de marbre, de couvrir l'espace où se tenaient les électeurs pour les mettre à l'abri de la pluie et du soleil, et de tout entourer de superbes portiques. Ce bel ouvrage, que sans doute il ne fit que commencer, fut achevé par Auguste; mais, hélas! il ne servit guère. A peine était-il fini, qu'on ôta au peuple le droit d'élire ses magistrats. Les *sæpta marmorea* de César n'ont donc jamais été qu'une décoration pour le champ de Mars. Les étrangers les admiraient beaucoup; mais les bons citoyens, quand ils passaient près de ce monument somptueux et inutile, ont dû quelquefois regretter le pauvre parc à moutons de la république, avec ses barrières de planches, où, pendant cinq siècles, on avait nommé les consuls.

L'*ovile* contenait un grand nombre d'entrées auxquelles on arrivait par des passages étroits qu'on appelait des *ponts*. Les citoyens de chaque centurie se tenaient en face de la porte par où ils devaient pénétrer dans l'*ovile*. A un signal donné, pour toutes les centuries à la fois, sauf la *prærogativa*, qui avait déjà voté, le vote commençait. Les électeurs passaient l'un après l'autre, et probablement dans un ordre convenu; à l'entrée du pont, ils recevaient une petite tablette, ou, comme nous dirions aujourd'hui, un bulletin, sur lequel ils écrivaient ou faisaient écrire le nom de leurs deux candidats. A l'autre extrémité, qui donnait accès à l'*ovile*, ils déposaient leur tablette dans une corbeille. Une fois entrés dans l'*ovile*, ils n'en pouvaient plus sortir que tout ne fût fini, et par conséquent il leur était impossible de voter deux fois. Longtemps le vote avait été public : les citoyens en passant sur les ponts disaient de vive voix les noms de ceux auxquels ils voulaient donner leurs suffrages, et on les inscrivait sur des registres. Mais les tribuns du peuple réclamèrent et finirent par obtenir le scrutin secret. Ce fut une grande victoire pour la plèbe, et Cicéron déclare qu'elle porta un coup mortel à l'aristocratie. Les pauvres gens n'osaient pas braver les nobles en face; la certitude que leur vote ne serait pas connu leur rendit leur liberté. Après avoir établi la liberté du vote par le secret, il fallut assurer la sincérité de l'élection en prévenant toutes les fraudes. C'est ce qui devint avec le temps fort difficile. A mesure que s'altérait la moralité publique, les divers partis, de plus en plus animés les uns contre les autres, de moins en moins scrupuleux, n'hésitaient pas à recourir à des moyens coupables pour faire triompher leurs candidats. On fut obligé de prendre toute sorte de précautions pour déjouer leurs ruses. Les ponts furent rendus plus étroits afin que la surveillance fût plus facile : il fallait qu'on pût voir de près chaque électeur, les reconnaître et empê-

cher qu'il ne se glissât parmi eux des personnes qui n'avaient pas le droit de voter. En même temps, on multiplia les gardiens autour des corbeilles. Des gens honorables, choisis tout exprès dans la centurie, étaient chargés de veiller sur elles, tant que durait le vote. De plus, on permit aux candidats d'envoyer quelques-uns de leurs amis, qui devaient avoir l'œil sur tout le monde et empêcher qu'on fît rien qui fût contraire à leurs intérêts.

Le scrutin fini, on emportait les corbeilles dans un édifice voisin qu'on appelait *diribitorium*, où l'on comptait les suffrages. Les électeurs pouvaient alors sortir de l'*ovile* et se répandre dans le champ de Mars. Beaucoup allaient chercher un peu de fraîcheur sous les ombrages de la *Villa publica*, vieille et vaste maison où la république logeait les généraux qui attendaient le triomphe, les ambassadeurs étrangers, avant que le sénat les eût reçus, enfin tous les personnages d'importance qui n'avaient pas encore le droit d'entrer dans l'enceinte de la ville. Pendant ce temps on dépouillait le scrutin. C'était une affaire très importante, et qui demandait plus d'attention et de vigilance que tout le reste. Il n'y avait rien de plus facile que de marquer à un candidat plus de points qu'il n'en avait réellement, et Varron raconte qu'on saisissait quelquefois des gens qui jetaient des bulletins dans les corbeilles. Pour empêcher les fraudes, on avait fini par charger neuf cents chevaliers romains, d'une honnêteté éprouvée, de faire le recensement des votes. Ici encore, les candidats avaient le droit d'envoyer un certain nombre de leurs partisans pour surveiller l'opération. Il ne restait plus, quand elle était finie, qu'à proclamer solennellement le nom des élus. C'est ce que faisait le président de l'assemblée, en ajoutant, d'après la formule consacrée, qu'il souhaitait que le choix fût heureux et favorable à la république : *quod bonum, felix faustumque sit* (1) ! Les applaudissemens retentissaient alors de tous les côtés, et les amis des nouveaux consuls les reconduisaient en triomphe à leur demeure.

Tout est-il fini? et notre candidat, une fois qu'il est élu, est-il enfin au bout de ses peines? Pas encore : il peut lui rester, même après son succès, des épreuves à braver, des périls à courir. Ses adversaires, comme on pense, sont furieux; quand on s'est donné tant de mal pendant deux ans, on ne se résigne pas du premier

(1) Il faut faire remarquer que le président de l'assemblée avait à la rigueur le droit de ne pas proclamer le résultat du vote, s'il le trouvait contraire à l'intérêt de la république, et d'annuler ainsi l'élection. Assurément, il n'usait guère de ce pouvoir exorbitant, mais il menaçait quelquefois d'en user, ce qui exerçait une certaine pression sur les électeurs. C'était un des nombreux moyens imaginés par les conservateurs de Rome pour corriger les erreurs du suffrage universel.

coup à sa défaite. Cicéron fait d'ailleurs remarquer que, de la meilleure foi du monde, les gens qui n'ont pas réussi dans une élection ne peuvent jamais comprendre comment il se fait qu'un autre l'ait emporté sur eux, et que, pour expliquer ce qui souvent s'explique tout seul, ils vont chercher les raisons les plus extraordinaires. La première qui se présente à leur esprit et qui sauve leur amour-propre, c'est que leur rival ne doit son succès qu'à la fraude, qu'il a corrompu les électeurs et payé leur vote. Pour le prouver, ils se mettent à étudier, avec une malveillance perspicace, tous les actes de sa candidature; ils excitent les curieux, ils font parler les bavards, ils interrogent tous ceux qui croient avoir quelque motif de s'en plaindre, et quand ils sont arrivés à réunir contre lui un certain nombre de témoignages, ils l'accusent de brigue. S'ils persuadent les juges qu'il a violé la loi, son élection est cassée, et la campagne électorale recommence.

Les lois contre la brigue étaient fort nombreuses à Rome. M. Gentile en a compté sept ou huit qui furent faites en quelques années. Leur nombre prouve leur impuissance: c'est seulement quand la maladie persiste qu'on éprouve le besoin de multiplier les remèdes. Le mal était donc très grand et la guérison fort difficile. Dans tous les états libres, les délits de ce genre sont ce qu'il y a de plus malaisé à constater et à punir. Il est naturel qu'un candidat soit obligeant pour ses électeurs, qu'il les caresse, qu'il les flatte, qu'il les serve, qu'il cherche tous les moyens de leur être agréable ou utile : où finit la complaisance permise? où commence la complaisance coupable? C'est une question à laquelle il est partout embarrassant de répondre; mais à Rome la difficulté était plus grande qu'ailleurs. Dans un pays où la coutume rendait les rapports entre les cliens et les patrons si étroits, où l'homme riche était condamné à se montrer généreux pour ses concitoyens, où il se faisait gloire de leur offrir des jeux, des repas, des fêtes, où il devait accueillir, tous les matins, ses amis pauvres dans sa demeure et leur donner quelques secours en échange de leur visite, comment pouvait-on imaginer soi-même et faire comprendre aux autres que la munificence, qu'on regardait en temps ordinaire comme la première des vertus, devenait le plus noir des crimes dès qu'on était candidat? Aussi les lois sur la brigue n'osèrent-elles jamais attaquer le mal en face, parce qu'il aurait fallu, pour le supprimer tout à fait, abolir des usages respectés et changer la vie romaine. Quand par hasard on essaya de le faire, les lois ne furent pas exécutées à la lettre et l'on trouva toujours quelque moyen habile de les tourner. Il n'était pas possible de défendre aux amis d'un candidat de l'accompagner quand il allait au forum; on voulut au moins, pour restreindre

ces immenses cortèges, déterminer de combien de personnes ils devaient se composer : mais qui s'avisa jamais de les compter ? On eut l'idée d'interdire à celui qui demandait des fonctions publiques de donner des spectacles de gladiateurs ou d'offrir des repas au peuple ; il les fit donner par ses amis, et personne ne songea à s'en plaindre. Le peuple d'ailleurs était hostile à toutes ces lois qui gênaient ses plaisirs ou contrariaient ses caprices ; Cicéron comprend ses résistances et ne le blâme pas de vouloir être maître, ou même tyran, dans les comices. Il dit en termes exprès, dans son plaidoyer pour Plancius, qu'il est inutile d'essayer de lui faire des leçons qu'il n'écoute pas. « Il n'est pas juge du mérite, et ne tient pas à l'être ; il peut ne pas choisir les plus dignes, et se permet souvent de le faire, c'est son droit après tout. Il aime qu'on le sollicite, il cède aux prières, il préfère les gens qui l'ont le plus flatté. Quoi qu'on pense, il faut se soumettre à ses volontés. C'est le privilège des peuples libres, et surtout du premier peuple du monde, de celui qui a soumis et gouverne tous les autres, de donner ses suffrages comme il l'entend. »

Voilà d'étranges paroles, et pourtant Cicéron n'ose pas tout dire. Ce n'était pas seulement par des caresses et des flatteries qu'on gagnait alors le peuple, mais par de l'argent. On s'était longtemps contenté de lui plaire en le priant et le suppliant, en se faisant humble devant lui, mais, vers la fin de la république, il fallait le payer. Il commençait à s'habituer à vendre son vote et à vivre du prix qu'on lui en donnait. Rien n'est plus curieux que de voir de quelle façon ce trafic était alors pratiqué. Il était dans le génie de ce peuple, qui avait l'instinct du gouvernement, de tout organiser chez lui, le mal comme le bien, et d'établir une apparence d'ordre jusque dans le désordre même. C'est ainsi qu'on avait fini par créer une sorte d'entreprise générale et d'administration régulière de la corruption électorale. Ceux qui menaient cette grande affaire savaient bien que, dans un pays où tout le monde vote, il ne faut pas s'amuser à marchander les électeurs homme par homme : c'est perdre son temps et entrer dans un détail qui ne finit pas. Si l'on veut que tout marche plus sûrement et plus vite, il convient de s'adresser à des groupes déjà formés. Ils profitaient donc des divisions mêmes que la constitution avait établies dans l'état. Ils achetaient dans chaque tribu, dans chaque centurie, quelques meneurs qui se chargeaient d'entraîner le reste. Le marché souvent était facile, car, dans les centuries et les tribus, on tenait à voter ensemble, à ne pas se séparer les uns des autres, et l'on subissait aisément l'influence de quelques personnages importans. Ce qui pouvait être encore plus facile, c'était d'acheter ces associations

appelées *collèges* ou *sodalités*, qui comptaient tant d'adhérens à Rome. On y parvenait sans trop de peine, ni de dépense : les associés s'entendaient d'ordinaire si bien entre eux qu'il suffisait d'en gagner un pour avoir les autres. Parmi ces associations, les plus nombreuses, les plus connues, étaient celles qu'on appelait des collèges de carrefour (*collegia compitalicia*), composées des pauvres gens d'un quartier qui se réunissaient pour s'amuser ensemble, célébrer en plein air un festin frugal, ou regarder quelques gladiateurs de village qu'on faisait combattre dans la rue. Ils ne se faisaient pas payer cher et rendaient beaucoup de services. Un candidat pouvait compter sur eux un jour d'émeute; ils lui fournissaient, en temps ordinaire, des mains vigoureuses pour l'applaudir au forum, quand il parlait, des voix stridentes pour imposer silence à ses rivaux. Les collèges de carrefour finirent par commettre tant de violences et causer tant de désordres qu'ils furent supprimés par une loi de Crassus. On fut bien forcé alors de s'y prendre d'une autre façon : il y eut des gens qu'on chargea de faire une sorte de recensement général du peuple (*descriptio populi*). Ils mettaient à part les citoyens qu'on savait disposés à se vendre, — c'était la majorité, — puis ils en formaient des groupes, subordonnés entre eux, avec des chefs qui menaient le reste ; c'est ce qu'on appelait *decuriare et centuriare urbem*. Il y avait donc alors, en face l'un de l'autre, deux gouvernemens, l'un légal, l'autre occulte, qui fonctionnaient à peu près de la même façon. Le premier partageait les citoyens en tribus et en classes pour les mener voter au champ de Mars ; le second les divisait en décuries ou en centuries pour arriver plus facilement à les corrompre. Ils avaient tous les deux une hiérarchie de fonctionnaires importans. Les chefs de l'armée de la brigue étaient les *divisores*, qui se chargeaient de distribuer l'argent du candidat. Ils faisaient assurément un vilain métier, mais, comme à la fin on ne pouvait plus se passer de leurs services, les plus grands personnages les ménageaient, et l'on vit un jour sans trop de surprise les consuls recevoir dans leur maison tous les *divisores* de Rome et traiter directement avec eux. Au-dessous il y avait ceux qu'on appelait *interpretes*, qui faisaient les contrats avec les collèges et les centuries. Tous ces gens-là, on le comprend, se méfiaient avec raison les uns des autres, et ils avaient pris leurs précautions pour n'être pas dupés. Les *divisores* ne commençaient leurs opérations que lorsque le candidat avait tiré de sa bourse la somme convenue; mais, de son côté, le candidat exigeait qu'elle ne fût pas remise aux électeurs avant le vote. On la déposait donc en attendant chez une personne riche et connue, à laquelle on donnait le nom de *sequester*, et qui en

répondait. Cette somme, qui devait varier selon les difficultés de l'entreprise, était d'ordinaire très considérable. Pour le consulat, il fallait dépenser des millions (1). Aussi arrivait-il que, les candidats empruntant à tout prix et prenant de toute main, l'argent devenait rare aux approches de l'élection et que l'intérêt montait de 4 à 8 pour 100.

C'est ainsi que, suivant le mot de Lucain, le champ de Mars était devenu ouvertement un marché. M. Gentile a montré, par un récit rapide, que, dans les vingt dernières années de la république, il n'y eut presque pas d'élection qui ne fût contestée ou qui ne méritât de l'être. Les procès de brigue se succèdent alors les uns aux autres. En 637, les deux consuls furent convaincus d'avoir acheté les suffrages, et déposés. Ce fut bien pis en 701 : on ne parvint pas à s'entendre, et la république resta sept mois sans magistrats. Ce n'étaient plus seulement les mauvais citoyens qui avaient recours à ces pratiques coupables; les plus honnêtes gens étaient forcés de se faire leurs complices et de prendre part eux-mêmes à ces honteux trafics. Caton, le sévère Caton, voyant que César allait être consul, voulut empêcher au moins qu'il ne le fût avec une de ses créatures, et consentit à donner de l'argent pour faire réussir Bibulus. La conscience de Cicéron était plus complaisante encore. En 699, il fallut remettre les élections, les candidats au consulat étant tous accusés de brigue. Cicéron savait bien qu'ils étaient coupables; mais il consentit à les défendre pour faire plaisir à Pompée. « Vous me demanderez peut-être, disait-il, ce que je pourrai dire pour eux : je veux mourir si je le sais. » Il plaida pourtant si bien qu'il les fit absoudre. Il est vrai qu'il écrivait en même temps à son ami Atticus ces paroles si profondes et si tristes : « Nous avons perdu, mon cher ami, non-seulement ce qui faisait la force et la réalité des lois, mais jusqu'à leur apparence et leur ombre. Il n'y a plus de gouvernement, il n'y a plus de république. » Il avait raison : quand un peuple abdique à ce point le respect de lui-même, qu'il trafique des fonctions publiques et met sa faveur à l'encan, il ne mérite plus d'être libre. On est disposé à moins reprocher aux Césars de lui avoir enlevé le droit de suffrage lorsqu'on voit la façon dont il en usait.

GASTON BOISSIER.

(1) Un des traités les plus curieux conclus avec les *divisores* fut celui d'un candidat qui, indépendamment de la somme qu'il avait versée pour son élection, s'engageait à servir, pendant toute sa vie, une pension viagère de 3,000 sesterces à chaque tribu, ce qui faisait un peu plus de 50,000 francs par an.

# QUATRE ANNÉES

DE

# L'HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS

## II[1].

### L'ÉLECTION DE M. GARFIELD.

Le message que le président Hayes adressa au congrès à l'ouverture de la session, en décembre 1879, se ressentait de l'heureux changement qui s'était produit dans la situation commerciale et économique des États-Unis : il respirait l'optimisme et la confiance; la plus grande partie en était consacrée aux questions de finances. M. Hayes se félicitait du succès avec lequel la reprise des paiemens en espèces s'était accomplie, et il en faisait, non sans quelque justice, un titre d'honneur pour son administration; l'énergique concours que lui-même n'avait cessé de prêter à son ministre des finances n'avait pas médiocrement contribué à tenir en échec le mauvais vouloir de la chambre des représentans et à faire réussir les combinaisons de M. Sherman. La facilité avec laquelle le trésor continuait à se procurer l'or nécessaire à ses paiemens et à l'échange des assignats maintenait le papier-monnaie au pair et avait pour conséquence de neutraliser absolument la malencontreuse obstination avec laquelle la chambre persistait à

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

imposer au ministre des finances de frapper et de mettre en circulation des espèces d'argent. Les nouveaux dollars, moins commodes que les espèces d'or ou que le papier-monnaie de l'état et refusés par l'étranger, revenaient invariablement dans les caisses publiques par le paiement des impôts. M. Hayes insistait donc pour que le congrès rapportât la loi qui imposait à la trésorerie de frapper mensuellement une quantité déterminée d'espèces d'argent; il demandait que le ministre des finances fût laissé maître d'étendre ou de restreindre ce monnayage suivant les besoins du public. Quant à l'établissement et au maintien du double étalon monétaire, M. Hayes annonçait qu'il continuait à négocier avec les gouvernemens européens pour obtenir la réunion d'une nouvelle conférence, un accord n'ayant pu s'établir dans la première. On sait que le refus de la Prusse empêcha ces négociations d'aboutir.

M. Hayes abordait pour la première fois et avec une résolution à laquelle il convient de rendre justice, la question de la suppression du papier-monnaie, qui deviendra, à un jour prochain, le champ de bataille des partis. La prospérité incontestable du pays et l'afflux continuel de l'or européen pouvaient seuls permettre de soulever une discussion sur ce point. Le président demandait au congrès de revenir sur la décision qui avait enjoint au ministre des finances de discontinuer tout retrait des assignats. Il invoquait le texte de la constitution fédérale qui interdit expressément la création de toute espèce de papier-monnaie. Au milieu des difficultés créées par la guerre civile et sous le coup de nécessités urgentes, les pouvoirs publics avaient dérogé aux prescriptions de la constitution en créant les *greenbacks* et en leur donnant un cours forcé, mais comme le crédit de l'état était rétabli et que le gouvernement faisait aisément face à toutes ses dépenses à l'aide des revenus publics, le président estimait qu'il était temps de rentrer dans la règle et de revenir à la stricte observation du pacte constitutionnel en retirant le papier-monnaie encore en circulation. M. Hayes n'indiquait point à l'aide de quelles ressources cette opération pouvait s'effectuer, mais dans le rapport joint au message, le ministre des finances proposait d'appliquer à la diminution de la dette publique l'excédent de recettes que devait laisser l'exercice en cours, et l'excédent plus considérable encore qui était prévu pour l'exercice suivant. M. Sherman, qui était partisan du double étalon monétaire, avait d'ailleurs toujours pensé que le seul moyen de faire une place à l'argent dans la circulation était d'employer le dollar d'argent et ses subdivisions à retirer les petites coupures du papier-monnaie.

Le président annonçait que la totalité des rentes 5 et 6 pour 100,

arrivant à échéance en 1879, avait pu être remboursée avec le produit de l'emprunt 4 pour 100. Les espérances exprimées au mois de septembre par M. Sherman avaient été complètement réalisées. Les États-Unis recueillaient donc le bénéfice de la sage prévoyance qui leur avait fait abandonner la création de rentes perpétuelles pour adopter le système des rentes à échéance. Ils avaient tous les avantages des conversions sans les embarras financiers et les inconvéniens politiques de ces opérations scabreuses. Des rentes pour un capital de 697,350,000 dollars allaient arriver à échéance en 1881. Le président demandait au congrès d'autoriser de nouvelles émissions jusqu'à concurrence des sommes nécessaires pour rembourser successivement toutes ces rentes et compléter ainsi l'œuvre de la conversion, tout en réalisant une économie importante dans le service de la dette. Un échec n'était pas à redouter : lorsque le ministre des finances avait ouvert une souscription publique pour le reliquat de l'emprunt 4 pour 100, il avait reçu en vingt-quatre heures des offres pour 194 millions de dollars, alors qu'il n'avait besoin que de 121 millions, et le cours de ce fonds s'était élevé jusqu'à 110 3/8. Le ministre des finances espérait donc obtenir à l'aide d'un emprunt à 3 1/2 pour 100 le capital nécessaire au remboursement des rentes 5 pour 100.

M. Hayes, ainsi qu'il l'avait déjà fait dans le message précédent, invoquait l'activité et la situation prospère des usines et des manufactures américaines comme un argument décisif en faveur du système protecteur. L'accroissement des importations lui fournissait une preuve que la protection ne mettait pas obstacle au développement des relations internationales, et elle contribuait à remplir les caisses publiques par le progrès constant du revenu des douanes. Le président recommandait donc de persévérer dans une politique économique dont le pays n'avait retiré que de bons résultats. Les autres questions intérieures tenaient peu de place dans le message. M. Hayes renouvelait la recommandation qu'il avait déjà faite inutilement d'accroître l'effectif de l'armée. Il s'appuyait, cette fois, sur l'attitude hostile prise par la plupart des tribus indiennes, sur les massacres d'émigrans et même les échecs militaires qui en avaient été la douloureuse conséquence. Enfin, M. Hayes, par un retour inattendu, revenait sur la réforme administrative et exprimait sa conviction persistante que des examens devaient être la condition indispensable de toute admission et de tout avancement dans les services civils. Sur ce point, il n'avait pas seulement à vaincre la résistance de ses adversaires, il avait à triompher de l'opposition non moins résolue de ses amis politiques.

Le message de M. Hayes et les rapports qui l'accompagnaient

ne laissaient aucun doute sur les intentions et les espérances du parti républicain. C'était évidemment sur les résultats de la politique financière des trois années précédentes que ce parti comptait pour assurer, en 1880, le succès de son candidat à la présidence. Il était difficile que la lutte s'engageât sur un autre terrain. Le rétablissement de la tranquillité à Cuba avait mis fin à toute difficulté avec l'Espagne : le Mexique réprimait efficacement les incursions de ses maraudeurs dans le Texas; un arbitrage avait réglé le différend relatif aux pêcheries du Canada : il n'existait donc aucune question extérieure dont les partis pussent s'emparer. Les états du Sud avaient recouvré leur autonomie dans toute sa plénitude et n'avaient plus de griefs à faire valoir contre l'ingérence de l'administration fédérale dans leurs affaires : lorsque la fièvre jaune avait désolé la vallée du Mississipi, ils avaient trouvé sympathie et secours parmi les populations du Nord. La surveillance exercée sur les services publics avait coupé court à toute malversation : il n'était plus possible de se faire contre le parti au pouvoir une arme des fautes de l'administration. Les questions financières demeuraient donc les seules sur lesquelles un désaccord profond séparât les deux partis. Les démocrates avaient rétabli leur prépondérance dans tous les états du Sud sans exception : ils s'y étaient rendus absolument maîtres des élections par des moyens qui n'étaient pas toujours avouables, mais dont l'exemple leur avait été donné par les républicains au temps de la domination des *carpet-baggers*. Les états du Sud ne comptaient, à eux tous, que 138 voix dans le collège des électeurs présidentiels, où la majorité absolue est de 185 voix; il était par conséquent impossible d'emporter l'élection du président sans le concours de quelques-uns des états de l'Ouest ou du Centre. Or les démocrates venaient de perdre la majorité dans l'Ohio et dans la Pensylvanie. L'alliance des *inflationnistes* de l'Ouest devait donc plus que jamais leur paraître indispensable, et ils se décidèrent à faire cause commune avec eux pendant toute la session de 1880. Ils étaient convaincus qu'ils s'assureraient les sympathies de New-York en poursuivant leur campagne en faveur d'une réforme du tarif des douanes, et ils n'avaient pas à appréhender, en persévérant dans cette voie, de heurter les opinions de l'Ouest, qui étant exclusivement agricole, est désintéressé dans la question de protection. L'établissement d'un tarif combiné exclusivement en vue de procurer un revenu à l'état devint un des articles du programme des démocrates. Ils y joignirent la diminution des dépenses publiques; mais, par ces mots, ils entendaient la réduction de l'armée et de la flotte, la mutilation de certains services, le refus des subventions proposées pour aider à l'établisse-

ment de services de navigation et ouvrir de nouveaux débouchés au commerce. Comme les forces des deux partis se balançaient dans les deux chambres, toute la session de 1880 fut consumée en luttes stériles sur les questions qui avaient déjà rempli les deux sessions précédentes; aucun parti ne parvenait à faire prévaloir ses vues. Les démocrates firent échouer l'une après l'autre toutes les propositions du président et de son ministre des finances en vue de préparer une nouvelle opération de conversion, de restreindre le monnayage de l'argent et de reprendre le retrait graduel des assignats. Les républicains, à leur tour, firent avorter les propositions qui avaient pour objet de remplacer par des assignats les billets émis par les banques nationales, de rembourser en assignats les rentes à échoir en 1881, et enfin de rétablir le cours forcé. Les discussions relatives au tarif n'aboutirent pas davantage. Enfin la ténacité du président et du sénat mit obstacle à ce que le budget subît des modifications trop profondes. La session se traîna ainsi en débats stériles, jusqu'à ce que les deux partis éprouvèrent un égal besoin d'y mettre un terme pour pouvoir consacrer tous leurs efforts et toute leur énergie à la campagne électorale, dont l'attente enlevait tout intérêt aux travaux du congrès.

Quels candidats allaient être mis en présence? Il semblait que ce fût pour le parti démocratique une obligation morale que de porter de nouveau M. Tilden, victime d'une si criante iniquité. Où trouver d'ailleurs un meilleur candidat? On ne pouvait songer à porter un homme du Sud : M. Hendricks, de l'Indiana, s'était trop compromis avec les *inflationnistes* pour qu'on pût espérer de le faire accepter par les démocrates de New-York. M. Tilden ne donnait prise à aucune objection de la part du Nord, et il avait été déjà accepté par le Sud tout entier. La désignation de M. Tilden semblait donc certaine. Du côté des républicains, le choix paraissait plus difficile à faire. Malgré son échec de 1876, M. Blaine, du Maine, n'avait point abdiqué ses prétentions. Il demeurait le candidat préféré des républicains intransigeans et surtout des républicains du Sud, dans l'intérêt desquels il avait combattu avec acharnement la politique conciliatrice de M. Hayes. En revanche, cette opposition lui avait aliéné les sympathies des républicains modérés, et sa nomination aurait paru le présage d'un retour à la politique de compression et de violence. Il était donc à craindre que sa candidature ne fût accueillie avec défiance par les grands états du Centre. Le ministre des finances, M. Sherman, avait annoncé de bonne heure l'intention de se mettre sur les rangs : il comptait manifestement sur l'influence que pourrait exercer en sa faveur l'armée des fonctionnaires fédéraux et sur l'amitié et le concours

moral de M. Hayes. Ses amis ne manqueraient pas de faire valoir en sa faveur le succès constant de ses mesures financières; mais de tels services, si importans qu'ils soient, ne sont pas de ceux qui agissent sur les imaginations, et M. Sherman ne semblait pas jouir d'un prestige suffisant pour entraîner les masses populaires qui décident souverainement de l'élection. En dehors de M. Blaine et de M. Sherman, on n'apercevait personne d'une notoriété assez grande pour justifier une candidature. Aussi, dès la fin de 1878, nombre de républicains, alarmés des divisions de leur parti et craignant de le voir tomber dans une désorganisation complète, s'étaient pris à regretter la fermeté et la vigueur militaire avec lesquelles le général Grant contraignait toutes les ambitions personnelles à plier sous le joug de la discipline : la pensée de ramener le général au pouvoir s'était présentée à beaucoup d'esprits. Le général n'avait pas osé déroger à une tradition qui avait acquis la force d'une loi et solliciter une troisième candidature : il avait appréhendé qu'on ne l'accusât de vouloir se perpétuer au pouvoir; mais pouvait-il encourir encore ce reproche, après avoir cédé la place à un successeur auquel on ne pouvait prétendre qu'il eût créé aucune difficulté? Une élection nouvelle, après un intervalle, donnait-elle prise aux mêmes objections qu'une troisième présidence consécutive à deux autres? Ce n'était pas se perpétuer au pouvoir que d'y être ramené par la volonté du peuple après en être descendu.

La pensée de porter de nouveau M. Grant à la présidence rencontra assez de faveur au sein des masses pour inspirer confiance à ses amis et les déterminer à agir. L'absence du général, qui s'était embarqué pour l'Angleterre peu de temps après l'installation de M. Hayes et qui avait entrepris le tour de l'Europe était une circonstance favorable : elle donnait à la candidature du général un caractère de spontanéité qui mettait celui-ci à l'abri de toute imputation d'intrigue et d'ambition personnelle. Le réveil de sa popularité rendait la tâche facile : il suffisait d'empêcher l'ex-président de se compromettre sur les questions épineuses qui divisaient la nation, mais dont on pouvait regarder la solution comme prochaine. Lorsque les amis du général apprirent qu'il était revenu à Liverpool afin de s'embarquer pour les États-Unis, ils lui télégraphièrent de prolonger son absence autant que possible, se chargeant de le rappeler en temps utile. Déférant à cet avis, l'ancien président reprit aussitôt le chemin de la France, qu'il venait de visiter : il s'embarqua à Marseille pour l'Égypte. Après avoir remonté le cours du Nil jusqu'aux Pyramides et jusqu'aux Cataractes, il passa dans l'Inde, qu'il parcourut, visita le Japon, toucha en Chine et vint enfin débarquer à San Francisco, où il fut reçu

comme jamais souverain ne l'a été, à sa rentrée dans ses états. Le chemin de fer du Pacifique l'amena dans l'Ouest, où il est né, où il réside, et qui est peuplé de ses anciens compagnons d'armes. Il y fut accueilli avec d'autant plus d'enthousiasme que les honneurs presque royaux qui lui avaient été rendus dans le vieux monde flattaient singulièrement la vanité du peuple américain, qui voyait dans ces honneurs prodigués à son premier citoyen une reconnaissance et une consécration de la grandeur des États-Unis. Les ovations redoublèrent à l'arrivée du général à Philadelphie, où des fêtes populaires se succédèrent en son honneur pendant huit jours.

Qui n'aurait cru que le général avait droit à quelque repos après avoir fait le tour du monde? Ses amis n'en jugèrent point ainsi. Plus de trois mois devaient s'écouler encore avant la réunion de la convention républicaine, convoquée à Chicago, pour le 2 juin: il fallait soustraire le général aux importunités des questionneurs et aux indiscrétions des journaux. Le général s'embarqua donc pour la Havane, et alla parcourir ensuite le Mexique, où le président Porfirio Diaz lui fit passer des revues, et il revint par le Texas et la vallée du Mississipi. Cette dernière excursion avait pour objet d'enlever à M. Blaine l'appui des conventions républicaines du Sud, et en même temps de calmer les défiances et les appréhensions des anciens défenseurs de l'esclavage. On ne doutait point de l'enthousiasme que les affranchis feraient éclater pour l'homme qu'ils considéraient comme leur libérateur; mais n'était-il pas à craindre que des manifestations trop vives de la part des noirs ne portassent ombrage à leurs anciens maîtres? L'accueil de ceux-ci fut meilleur que le général ne devait s'y attendre. L'amour-propre plaidait chez les confédérés en faveur de l'homme que le peuple se plaît à appeler le plus grand guerrier du siècle, pour les avoir vaincus. Le général Grant n'est pas un orateur, et sa réputation de laconisme est aussi bien établie que sa réputation militaire; mais on doit reconnaître que les petits discours qu'il prononça pendant ce voyage furent marqués au coin d'une singulière habileté. Quoi de plus propre à plaire aux anciens compagnons d'armes de Lee et de Stonewall Jackson que de faire l'éloge des armées du Sud, de leur bravoure et de leur discipline? Quoi de plus adroit que de déclarer que les faits d'armes accomplis des deux côtés ont ajouté au prestige du nom américain, qu'ils font partie de la gloire nationale, et qu'ils ont montré à l'étranger l'invincible puissance des États-Unis? De pareils complimens avaient d'autant plus de prix qu'ils venaient d'un adversaire. Le général ne toucha à la politique que pour prêcher l'oubli du passé, pour exhorter toutes les classes à la con-

corde, recommandant aux affranchis de se montrer dignes de la liberté qui leur était donnée, rappelant aux blancs les devoirs que leur impose une instruction supérieure. Il avait surtout à faire oublier la pression violente dont la population blanche avait eu à souffrir sous son administration : il ne fit allusion à ce passé que pour déplorer les dures nécessités qu'on doit subir dans les temps de crise, et pour se féliciter que des jours meilleurs fussent arrivés, où aucune mesure d'exception n'était ni désirable ni possible.

Le général Grant ne se flattait pas de gagner les suffrages du Sud : son but était d'empêcher qu'on ne pût faire valoir contre lui, auprès des républicains modérés du Nord, la crainte que sa candidature ne provoquât dans le Sud des manifestations violentes et une explosion d'hostilité semblable à celle qui accueillit, il y a vingt ans, la candidature de Lincoln. Les discours qu'il prononça à la Nouvelle-Orléans, à Natchez et dans plusieurs autres villes importantes du Sud s'adressaient autant aux électeurs de New-York, de Cincinnati et de Saint-Louis qu'à ses auditeurs du jour. Sous ce rapport, le succès de ce dernier voyage fut assez décisif pour inspirer les plus sérieuses inquiétudes aux adversaires de la candidature du général.

Ces adversaires n'étaient pas seulement les démocrates, qui prétendaient entrevoir dans le retour du général au pouvoir l'avènement du césarisme et se faisaient un argument des ovations dont l'ancien président était l'objet partout où il portait ses pas; ils n'étaient pas moins nombreux dans les rangs des républicains. C'étaient d'abord les amis personnels de tous les autres candidats, c'étaient ensuite les gens timorés qui, connaissant la faiblesse du général pour son entourage, redoutaient de voir renaître le népotisme et les scandales qui avaient si tristement marqué sa seconde présidence; d'autres, enfin, considéraient une troisième présidence comme contraire à l'esprit, sinon à la lettre de la constitution. Ceux-ci se composaient surtout des hommes qui voient avec appréhension le prestige que l'éclat des services militaires exerce déjà sur le peuple américain; les aspirations qui se manifestent vers un gouvernement vigoureux, vers une volonté forte et énergique ne leur semblent point rassurantes pour l'avenir de leurs institutions. La centralisation administrative fait tous les jours des progrès; elle prépare donc un instrument de plus en plus puissant à l'homme qui saura s'en servir ou dans les bras duquel une crise jettera les populations inquiètes. Ces appréhensions de frayer la voie à une dictature, ressenties par les hommes instruits, n'étaient nullement partagées par les classes populaires et surtout par les anciens soldats du général, disséminés dans tous les états. Il semblait donc qu'un

courant irrésistible portât de nouveau celui-ci à la présidence, et, désespérant de voir naître une candidature qui pût faire échec à la sienne, un certain nombre de républicains influens firent une démarche auprès de M. Hayes pour lui demander de se mettre sur les rangs. Le président refusa, se considérant comme lié par les déclarations qu'il avait faites en 1876. « Il serait, répondit-il, d'un trop mauvais exemple que le premier magistrat du pays manquât à un engagement solennel. » Si aucun des candidats qui étaient déjà sur les rangs ne leur paraissait avoir des chances suffisantes de succès, il y avait deux hommes honorables, M. Edmunds, du Connecticut, et M. Washburne, l'ancien ministre des États-Unis à Paris, qui étaient dignes du choix populaire. M. Hayes congédia donc la députation en exprimant l'espérance que, si le général Grant n'était pas choisi au premier tour, un de ces deux candidats ou quelque autre citoyen honorable pourrait réunir les suffrages des républicains.

Cet espoir était bien vague et ne semblait point pouvoir se réaliser. La majorité absolue, au sein de la convention de Chicago, était de 370 voix, et environ 400 délégués semblaient acquis à la candidature du général. Le scrutin ne serait donc guère qu'une affaire de forme : tout serait décidé dès la première épreuve. On avait compté sans l'habileté des *politiciens* de profession et sans l'art merveilleux avec lequel ils savent manœuvrer dans les élections. Le candidat qui entre en lice avec les chances les plus grandes voit invariablement une coalition se former contre lui entre tous ses compétiteurs. Ceux du général Grant étaient au nombre de cinq : M. Blaine, M. Sherman, le juge Edmunds, M. Window et M. Washburne. Ces trois derniers ne pouvaient faire fond que sur les voix de l'état auquel ils appartiennent. Il arrive toujours, en effet, que quelques états, comptant parmi leurs concitoyens quelque homme considérable, donnent pour instruction à leurs délégués de poser sa candidature et de voter pour lui au premier tour de scrutin. C'est une marque d'estime, un témoignage d'honneur qui peut préparer une candidature ultérieure, mais qui n'a pas d'autre portée que celle d'un compliment ; aux épreuves suivantes, ces votes de prédilection se portent sur quelqu'un des candidats plus en vue et contribuent à former une majorité. Cette fois, la majorité absolue semblait assurée au général Grant, quand même les voix acquises à ses cinq compétiteurs se réuniraient sur un seul d'entre eux ; seulement, parmi les voix que l'on considérait comme acquises au général, il en était un certain nombre qui ne lui étaient pas données de bon gré. Les assemblées préparatoires de quelques états importans, tels que la Pensylvanie

et New-York, avaient enjoint à leurs délégations de voter en bloc, c'est-à-dire que le chef de la délégation devait voter au nom de tous ses membres et pour le candidat de la majorité, quelles que fussent les préférences individuelles de certains délégués. Tous les suffrages de la Pensylvanie et de New-York devaient donc être donnés au général Grant, bien que M. Blaine comptât dans ces deux délégations un certain nombre de partisans; mais ceux-ci trouvèrent moyen de se soustraire à la règle qui leur était imposée.

Le premier acte de la convention avait été de s'organiser en faisant choix d'un président, et en nommant les deux commissions les plus importantes : celle du règlement et celle de la vérification des pouvoirs. Ces deux commissions ne sont pas élues par l'assemblée entière : elles doivent être composées d'un membre pour chaque état, désigné par la délégation de cet état. Or les cinq compétiteurs du général se trouvaient avoir ensemble la majorité des états. Les deux commissions furent donc composées en majorité d'adversaires de sa candidature. Les conséquences en furent bientôt apparentes. Les assemblées préparatoires de quelques états du Sud n'avaient pu se mettre d'accord sur les désignations à faire, et des délégations rivales revendiquaient le droit de siéger et de voter. La commission de vérification des pouvoirs exclut systématiquement les délégations favorables au général et enleva ainsi à celui-ci un certain nombre de voix. De son côté, la commission du règlement décida qu'aucune délégation ne serait admise à voter en bloc; il serait procédé par appel nominal et chaque délégué voterait individuellement. Quand cette décision, dont le but ne pouvait échapper à personne, eut été rendue, le sénateur Cameron, président de la délégation pensylvanienne, réunit ses collègues; il leur représenta que le mandat impératif qu'ils avaient reçu de leurs commettans continuait à les lier et qu'ils étaient tenus d'honneur de voter tous pour le même candidat, comme si lui-même pouvait voter au nom de tous. A sa grande surprise, il fut contredit par un des membres les plus influens de la délégation, M. Manès, qui revendiqua la liberté du vote individuel, et entraîna vingt de ses collègues, dont la plupart votèrent pour M. Blaine.

Cet exemple fut suivi par vingt-cinq des délégués de New-York, quelques membres d'autres délégations firent également défection. Au premier tour de scrutin, le général Grant eut 305 voix, M. Blaine 279, M. Sherman 95 ; les trois autres candidats se partagèrent le reste des suffrages. Il manqua donc au général 66 voix pour avoir la majorité absolue : les acquerrait-il dans les scrutins suivans? Il lui aurait fallu rallier les voix données aux trois derniers candidats; mais les partisans de ceux-ci tinrent bon dans l'espoir que

les électeurs du général, après s'être convaincus de l'impossibilité de son succès, se rejetteraient sur leur candidat préférablement à M. Blaine et à M. Sherman : c'était ainsi que M. Hayes avait été choisi en 1876. Les scrutins se succédèrent donc sans interruption pendant cinq jours consécutifs, mais sans changement notable dans la répartition des suffrages, jusqu'au vingt-neuvième scrutin, où les voix du Massachusetts se détachèrent de M. Edmunds pour se porter sur M. Sherman. Les 305 partisans du général Grant continuèrent à voter pour lui avec une inébranlable fidélité. Il arrive toujours en pareil cas qu'on fait surgir quelque candidature imprévue dans l'espoir de détacher des voix hésitantes qui ne retournent plus à leur premier choix. Au trente-quatrième scrutin, la délégation de l'Illinois, jusque-là partagée entre M. Washburne et M. Blaine, vota tout entière pour le chef de la délégation de l'Ohio, le général Garfield, qui était à la tête des partisans de M. Sherman et avait les pouvoirs de celui-ci. Au scrutin suivant, la délégation de l'Indiana suivit l'exemple de celle de l'Illinois : M. Garfield, qui ne voulait pas être soupçonné d'une trahison envers un ami, prit aussitôt la parole pour déclarer qu'il n'était et ne voulait pas être candidat, et qu'il était inutile de voter pour lui. A ce scrutin, le général Grant obtint 315 voix. Il était évident que les amis de M. Blaine et de M. Washburne commençaient à lâcher pied : quelques défections nouvelles pouvaient donner la majorité au général. Aussi M. Sherman, sacrifiant ses prétentions, télégraphia à ses amis de voter pour M. Garfield. Les autres candidats en firent autant, et au trente-sixième scrutin, M. Garfield fut choisi par 399 voix contre 306 demeurées fidèles au général Grant et quelques voix perdues. On donna aux partisans du général Grant cette consolation de prendre dans leurs rangs le candidat pour la vice-présidence. Ce fut un des délégués de New-York, M. Arthur, dont le choix fut surtout dicté par l'espérance d'influer sur le vote du plus puissant état de la confédération.

C'est ainsi que M. Garfield, auquel personne ne songeait quarante-huit heures auparavant, devint presque malgré lui le candidat du parti républicain. Agé aujourd'hui de quarante-neuf ans, M. Garfield est, comme tant d'autres notabilités américaines, le fils de ses œuvres. Il est né dans la pauvreté et il a commencé par vivre du travail de ses mains. Tout en gagnant sa vie, il consacrait ses heures de loisir à s'instruire; à dix-neuf ans, il avait amassé un petit pécule qui lui permit, en vivant avec une rigide économie, de suivre des cours de droit; il prit ses degrés et se fit homme de loi : c'est la carrière qui mène à tout aux États-Unis. Il s'était acquis une certaine réputation dans cette profession lorsque la guerre de

la rébellion éclata, et il fut appelé par le choix de ses concitoyens de l'Ohio, en même temps que M. Hayes, à commander un régiment, puis une brigade de miliciens. De là lui vient son titre de général. Son temps de service expiré, il rouvrit son cabinet et ne tarda pas à être envoyé à la chambre des représentans, où il siégea avec la fraction la plus modérée du parti républicain. L'amitié que lui portaient M. Hayes et M. Sherman l'avait mis en évidence depuis 1876, et il s'était fait remarquer par son bon sens, la netteté de ses idées et l'étendue de ses connaissances; protectionniste déterminé, il avait dans les dernières sessions porté le poids des longues discussions auxquelles le tarif des douanes avait donné lieu. La médiocrité de sa fortune, qui consiste en une ferme dans l'Ohio et une petite maison à Washington, démontre qu'il était loin d'occuper un des premiers rangs parmi les jurisconsultes; il n'aurait sans doute pas osé aspirer à être gouverneur de son pays natal au moment où un caprice de la fortune le désignait pour la première magistrature des États-Unis.

La plate-forme, c'est-à-dire le programme rédigé par la convention de Chicago, peut, malgré sa longueur, se résumer brièvement. Elle dénonçait les démocrates comme les adversaires de l'unité nationale, qu'il était du devoir des républicains de maintenir et de fortifier. Elle faisait un grand éloge de l'administration de M. Hayes et revendiquait pour le parti républicain l'honneur d'avoir rétabli les finances, relevé le crédit national, ramené et assuré pour l'avenir la prospérité du pays. En proclamant les avantages de l'éducation populaire et en recommandant d'en favoriser le développement, elle insistait pour qu'aucune partie des deniers publics ne fût attribuée aux écoles fondées dans l'intérêt exclusif d'une secte religieuse. Elle flétrissait la polygamie, justifiant ainsi les mesures prises par le gouvernement contre les Mormons; pour capter les suffrages de la Californie, elle signalait comme un mal l'arrivée des Chinois en nombre illimité sur le territoire américain et demandait, pour arrêter ce mal, la révision des traités existans; mais le point sur lequel la convention insistait avec le plus de force était la nécessité d'assurer une protection efficace au travail, au commerce et à l'industrie du pays. Au dernier moment, un paragraphe fut ajouté au programme en faveur de la réforme des services civils. Un délégué du Texas, M. Flanagan, déclara cyniquement qu'il en avait assez de ce vieux refrain et qu'il trouvait fort juste que ceux qui se donnaient du mal pour faire élire un président se partageassent ensuite les emplois : aucun des délégués n'était venu à Chicago dans une autre pensée. Cet accès de franchise provoqua une bruyante hilarité; le paragraphe n'en fut pas moins

voté tout d'une voix. La lettre par laquelle M. Garfield accepta officiellement la candidature ne fut qu'une longue paraphrase du programme de Chicago : le candidat invoquait ses votes au congrès comme la preuve de sa fidélité aux principes du parti républicain et à la doctrine protectionniste.

## II.

La convention démocratique se réunit le 22 juin à Cincinnati; aucune candidature appartenant au Sud ne se produisit; tout le monde reconnaissait, comme en 1876, la nécessité de choisir un homme du Nord dont l'impartialité vis-à-vis des nouveaux affranchis ne pût être l'objet d'un soupçon. Les candidats en présence étaient M. Hendricks, ancien gouverneur de l'Indiana, M. Thurman, sénateur pour l'Ohio, le général Hancock et M. Tilden. Les sympathies les plus nombreuses étaient acquises à ce dernier; mais le schisme qui avait éclaté au sein de la démocratie new-yorkaise et qui avait donné la victoire aux républicains aux élections de 1879 était plus profond que jamais. Le chef de la faction de Tammany-Hall, M. John Kelly, faisait partie de la délégation de New-York; il prit la parole dès la première séance et déclara au nom de ses amis qu'ils étaient prêts à voter et à lutter de toutes leurs forces en faveur de tel candidat qu'il plairait à la convention de désigner, mais qu'aucune considération ne pourrait, en aucun cas, les déterminer à donner leurs suffrages à M. Tilden. Bien que la faction de Tammany-Hall ne disposât que de 80,000 voix sur près d'un million d'électeurs, l'exemple de l'année précédente démontrait qu'elle tenait la balance entre les deux grands partis et que son hostilité rendrait le succès des démocrates impossible dans l'état de New-York, dont les suffrages étaient indispensables. Il fallait donc de toute nécessité sacrifier M. Tilden, et les amis de celui-ci ne posèrent même pas sa candidature. Le choix de la convention se porta donc presque sans discussion sur le général Hancock. L'appui de l'Indiana n'étant pas moins nécessaire aux démocrates que celui de New-York, il parut nécessaire de désigner pour la vice-présidence un citoyen de cet état. La candidature fut déférée au général William English, devenu le plus riche banquier de l'Indiana; les antécédens politiques de M. English étaient irréprochables; avant la rébellion, il avait siégé au congrès pendant huit ans comme *free-soiler*, c'est-à-dire comme adversaire de l'extension de l'esclavage, et il avait pris une part active à l'affranchissement du Kansas, dont le Sud avait tenté de faire un état à esclaves : son nom ne pouvait donc exciter aucune défiance au sein des populations du Nord.

Le manifeste publié au nom de la convention de Cincinnati était beaucoup moins étendu que le manifeste républicain. Après avoir flétri ce qu'elle appelait la grande fraude de 1876 et condamné en termes d'une extrême violence l'administration de M. Hayes, la convention démocratique payait un pompeux tribut d'hommages à M. Tilden, à l'occasion de sa retraite volontaire de la vie publique. Elle faisait honneur à la majorité démocratique du congrès des réductions opérées dans les dépenses nationales ; elle se prononçait contre l'émigration chinoise et pour la réforme administrative. Il va sans dire qu'elle rappelait et affirmait les doctrines traditionnelles du parti sur la subordination du pouvoir militaire aux autorités civiles, sur les droits et l'autonomie des états, et sur les vices et les dangers de la centralisation. Le paragraphe capital de ce manifeste était le quatrième, ainsi libellé : « Nous demandons l'économie, une circulation honnête, composée d'or, d'argent et de papier convertible en espèces à première demande, le maintien strict de la foi publique, de la part des états et de la nation, et un tarif établi seulement en vue du revenu. » Ce fut sur l'interprétation à donner aux termes assez ambigus de ce paragraphe que porta le fort de la lutte électorale.

La désignation de M. Garfield fut accueillie avec une grande froideur par une fraction considérable du parti républicain. Dans le Sud, les affranchis ne dissimulèrent pas leur désappointement, et les républicains qui avaient compté sur la reconnaissance des nègres envers le général Grant pour lutter avec des chances sérieuses de succès dans la Floride, dans la Caroline du Sud et même dans la Virginie occidentale, durent abandonner toute espérance de ce côté. On remarqua que le général Grant n'adressa point, comme les bienséances l'exigeaient, de lettre de félicitation à M. Garfield : il partit immédiatement pour une tournée d'exploration dans le Nouveau-Mexique et le Colorado. Les plus influens de ses amis semblèrent également vouloir s'abstenir. M. Cameron déclina la présidence du comité électoral national, que M. Garfield était allé en personne lui offrir, et il alla prendre les eaux dans les Alleghanys ; M. Conkling se rendit aux bains de mer. Enfin, en dehors des fonctionnaires sur lesquels M. Sherman et les autres ministres exercèrent une pression irrésistible, les listes de souscription ouvertes pour subvenir aux dépenses de l'élection rencontrèrent d'abord peu de signataires. L'opinion s'accrédita que la convention de Chicago n'avait pas eu la main heureuse. Les démocrates, au contraire, n'auraient pu faire un meilleur choix. Le général Winfield Scott Hancock, aujourd'hui âgé de cinquante-six ans, est un ancien élève de l'école militaire de West-Point ; il a conquis

tous ses grades dans l'armée régulière, et il est actuellement le plus ancien des lieutenans-généraux au service des États-Unis. Il s'est signalé, pendant la guerre de la rébellion, par son intrépidité et son énergie : il était adoré de ses soldats auxquels il faisait partager son ardeur et sa confiance; les traits d'héroïque bravoure que l'on rapporte de lui composent toute une légende, et, après Grant, personne n'est plus populaire parmi les vétérans de la guerre civile. Envoyé, en 1867, pour prendre le commandement militaire du Texas et de la Louisiane, il s'acquit du premier coup l'affection des hommes du Sud par un ordre du jour demeuré célèbre, où, dans les termes les plus nobles, il faisait appel aux sentimens de conciliation, recommandait l'oubli du passé et garantissait aux vaincus de la veille le libre exercice de tous leurs droits. Depuis lors, le général Hancock a été appelé à commander la circonscription militaire du Nord; il a son quartier-général à New-York, et il s'y est concilié, par la droiture de son caractère, l'estime et les sympathies de tous. Les démocrates ne pouvaient donner une meilleure preuve de leur adhésion aux faits accomplis qu'en prenant pour candidat un de leurs plus glorieux adversaires, un des plus énergiques champions de l'unité nationale. L'impression favorable produite par ce choix fut fortifiée par la lettre d'une concision toute militaire par laquelle le général accepta la candidature et adhéra au manifeste de Cincinnati : cette lettre se terminait par l'engagement « de défendre et de faire respecter l'union et d'assurer dans toutes ses parties la fidèle exécution des lois. » On essaya d'accréditer le bruit que, s'il était élu, il appuierait une proposition à l'effet de mettre à la charge du trésor fédéral les dettes contractées par le gouvernement des rebelles et d'accorder des pensions aux anciens soldats de l'armée confédérée. Le général démentit cette imputation et s'expliqua sur la rébellion et ses promoteurs avec une netteté qui lui fit d'autant plus d'honneur qu'à parler avec cette franchise, il s'exposait à blesser les susceptibilités et à déconcerter les espérances de beaucoup d'hommes du Sud. Enfin, les journaux républicains avancèrent qu'en 1877 le général avait offert à M. Tilden de le faire proclamer président à New-York et de le faire soutenir par les troupes placées sous son commandement, et qu'avertis de ses menées, le général en chef et le président Grant avaient songé à le déplacer. Le général renvoya ses calomniateurs au général Sherman, en demandant à celui-ci de publier la correspondance qu'il avait échangée à cette époque avec le ministère de la guerre. Le général Sherman crut que la loyauté envers un de ses compagnons d'armes l'obligeait à publier cette correspondance : elle démontra que le général avait fait son devoir, qu'il avait exactement renseigné le gouvernement et fidèlement

suivi les instructions qui lui avaient été envoyées, enfin qu'il n'avait pas un seul instant perdu la confiance de ses chefs hiérarchiques. C'est ainsi que les manœuvres employées pour lui nuire tournaient l'une après l'autre à son avantage.

Les démocrates se crurent assurés du succès, et l'excès de la confiance leur fit commettre imprudence sur imprudence. On vit sortir de leur retraite quelques-uns des anciens chefs des confédérés, qui parurent dans des réunions publiques et y parlèrent comme si le triomphe du général Hancock devait être pour eux et pour leurs amis le signal de la revanche. M. Toombs, de la Georgie, qui avait été autrefois l'un des promoteurs les plus ardens de la rébellion, prononça un discours dont les feuilles républicaines s'emparèrent pour soutenir que le Sud se proposait de tout remettre en question. Les journaux du Sud distribuaient à l'avance les dépouilles des vaincus, ils dressaient des listes de candidats pour les ministères et les principaux emplois fédéraux; d'autres élaboraient le programme des mesures réparatrices dont on devait demander le vote au prochain congrès. Pendant que les démocrates fournissaient ainsi des armes contre eux-mêmes, l'inquiétude déterminait les républicains à une action énergique. Convaincus que la défaite de M. Garfield leur enlèverait leur position, les fonctionnaires fédéraux de tout ordre se mirent à l'œuvre avec une activité sans égale: au nombre de plus de cent mille et répandus dans toutes les classes de la population, ils étaient un élément de force considérable. On avait facilement apaisé M. Blaine, dont le siège sénatorial, dans le Maine, était menacé par le perspective d'une coalition entre les démocrates et les *greenbackers*, on circonvint les principaux amis du général Grant, on lui fit écrire par quelques-uns d'entre eux et on obtint qu'il adressât au sénateur Logan une lettre par laquelle il se déclarait favorable à la candidature de M. Garfield. Une réunion, composée de deux cent cinquante des notabilités du parti républicain, eut lieu à New-York, dans les premiers jours d'août, pour arrêter le plan de la campagne électorale et se distribuer les rôles; elle était composée de représentans de tous les états. Appelé tout exprès à New-York, M. Garfield se tenait dans une pièce voisine de la salle des délibérations, où il n'aurait pu se montrer sans que ses paroles, son attitude, ses moindres gestes fussent l'objet de commentaires de la part des journaux. La réunion reconnut que le parti perdrait son argent et ses peines en engageant la lutte dans les états du Sud; elle décida qu'il fallait y laisser le champ libre aux démocrates et concentrer tous les sacrifices et tous les efforts sur les états douteux. Les seize états du Sud et du Sud-Ouest ne pouvaient donner aux démocrates que 138 suf-

frages. Les démocrates abandonnaient à leurs adversaires la Pensylvanie, bien qu'elle fût l'état natal du général Hancock; les républicains se considéraient comme assurés de dix-sept états, en y comprenant le Maine, qui ne pouvait être perdu que si les *greenbackers* désertaient leur propre candidat pour celui des démocrates. Ces dix-sept états ne disposaient ensemble que de 160 suffrages; l'élection dépendait donc de cinq états que les deux partis revendiquaient comme acquis à leur cause et qui avaient: New-York 45 voix, l'Indiana 15, le New-Jersey 9, le Connecticut 7 et la Californie 5. Les démocrates comptaient que l'influence de M. Hendricks et de M. English leur assurait l'Indiana, où ils avaient toujours eu la majorité depuis 1876; la réconciliation, au moins temporaire, qui s'était opérée entre les deux fractions de leur parti, semblait leur donner de grandes chances de succès à New-York, et ces deux états leur suffisaient pour atteindre la majorité absolue.

Les républicains avaient donc fort à faire; mais tout le monde se mit à l'œuvre. Tout les ministres quittèrent Washington à la fin d'août et n'y rentrèrent qu'au mois de novembre; chacun d'eux se rendit où il pouvait exercer quelque influence. Le grand avocat de la réforme administrative, le ministre de l'intérieur, M. Karl Schurz, fut le premier à quitter son poste pour aller parcourir l'Indiana, où il ne tarda pas à être rejoint par M. Conkling. Le président lui-même entreprit dans les états riverains du Pacifique une tournée qui lui permit de visiter utilement la Californie. Pendant deux mois et demi, des flots d'éloquence et d'argent se répandirent sans interruption sur toute la région où la lutte était sérieusement engagée. Bien qu'aucun des orateurs en renom dans le parti républicain ne se soit épargné, la justice oblige à proclamer qu'aucune parole ne fut aussi utile à M. Garfield que celle du général Grant. On décida, en effet, le vieux soldat à intervenir de sa personne dans la mêlée électorale. Les républicains organisèrent les vétérans de la guerre civile en une association dite des *Garçons bleus*, dont la présidence fut naturellement déférée au général, et qui servit de prétexte à une série de réunions publiques dans l'Ouest et dans le Centre. Les premières tentatives oratoires du général ne furent pas des plus heureuses. Il dit assez mal à propos à son auditoire qu'il n'avait voté, il y avait déjà bien longtemps, que dans une seule élection présidentielle, qu'il avait alors donné sa voix au candidat des démocrates et que, depuis lors, il n'avait jamais voté, ces élections ne lui paraissant avoir aucun intérêt. Après un pareil exorde, la préférence que le général voulait bien exprimer pour M. Garfield ne pouvait pas exercer une grande

influence; mais on y mit bon ordre : on composa pour le général et on réussit à lui faire débiter de petits discours que les journaux du parti retouchèrent de leur mieux et où les recommandations en faveur des républicains et de leur candidat devenaient de plus en plus nettes et pressantes. Comme le général est encore plus amoureux des ovations que du pouvoir et qu'on ne lui ménageait ni les arcs de triomphe, ni les illuminations, ni les feux d'artifice, comme les vieux soldats se pressaient autour de lui pour l'acclamer et l'escortaient en immenses processions, M. Grant prenait goût à cette tournée triomphale, et il en arriva à se prodiguer comme s'il se fût agi de lui-même. Les démocrates alarmés essayèrent de faire une diversion : ils demandèrent au général Mc Clellan un concours que celui-ci leur accorda de bonne grâce ; mais Mc Clellan est un esprit cultivé, et si ses discours élégans et diserts pouvaient être goûtés des gens instruits, ils étaient loin de produire sur les masses l'effet des courtes harangues du « plus grand guerrier du siècle. » Aussi, après la lutte, un journal démocratique a-t-il dit, non sans une pointe d'amertume, que c'était le général Grant qui avait été élu sous le nom de M. Garfield.

## III.

Si utile que l'intervention de l'ancien président ait pu être au parti républicain, il faut néanmoins reconnaître que les démocrates ont dû surtout leur défaite à la maladresse avec laquelle ils ont alarmé les intérêts. La grande prospérité dont les États-Unis jouissaient depuis une année et qui se traduisait par l'activité de toutes les usines, par le progrès continu et rapide des recettes publiques, par le développement du commerce extérieur, ne prédisposait pas les masses populaires à souhaiter un changement dans la direction de la politique intérieure. Industriels, commerçans, banquiers, tous ceux qui avaient souffert pendant cinq années de la stagnation des affaires n'aspiraient qu'à réparer les pertes du passé et n'appréhendaient rien tant que de voir la politique arrêter l'élan rendu à l'activité nationale. Or les républicains étaient en droit de dire, et ils ne s'en faisaient pas faute, que l'arrivée des démocrates au pouvoir imprimerait à la direction des affaires publiques un changement dont il était impossible de prévoir les conséquences. En inscrivant en tête de leur programme l'établissement d'un tarif de douane calculé uniquement en vue du revenu, c'est-à-dire d'où les taxes purement protectrices devaient disparaître, les démocrates avaient cru ne sacrifier que le grand état de Pensylvanie et s'acquérir les sympathies de New-York ; ils n'avaient pas pris garde que l'indus-

trie commence à se répandre dans l'Ohio et l'Indiana et qu'elle a jeté de profondes racines dans le New-Jersey, le Connecticut et le Massachusetts. Ils avaient surtout perdu de vue la connexité d'intérêts qui existe entre l'industrie et le commerce. Les usines et les charbonnages de la Pensylvanie ne sont pas seulement obligés d'avoir des agences à New-York; l'escompte de leur papier et la spéculation sur leurs titres sont un aliment pour la haute banque, leurs transports sont un élément considérable de trafic pour les compagnies de chemins de fer. Tous ces intérêts divers se crurent menacés à la fois par l'attaque dirigée contre l'industrie nationale et se coalisèrent instinctivement pour la défense commune. Une association puissante, la *Ligue industrielle*, constituée spécialement pour soutenir le système protecteur, se déclara en faveur de la candidature de M. Garfield. Usiniers et fabricans s'adressèrent ensuite à leurs ouvriers et entreprirent, non sans succès, de leur démontrer que leurs intérêts étaient identiques à ceux de leurs patrons, parce que la réforme du tarif entraînerait la fermeture d'un grand nombre d'établissemens et une baisse générale des salaires. Sous l'influence de cette propagande, l'*Union nationale des travailleurs*, qui représentait dix-sept des associations ouvrières les plus nombreuses, adopta M. Garfield pour son candidat, désertant ainsi le parti des *inflationnistes*, dont elle faisait la principale force. Il ne demeura sous les drapeaux des *inflationnistes* que les partisans extrêmes du papier-monnaie, qu'un peu d'argent, habilement distribué, empêcha de se fondre dans les rangs des démocrates et d'apporter à ceux-ci le contingent de leurs voix.

L'argent ne manquait plus, en effet, au parti républicain depuis que la grande industrie et la haute banque avaient cru devoir épouser la cause de M. Garfield. Une nuée d'agens électoraux, bien pourvus du nerf de la guerre, se dissémina sur tout le territoire; les moindres villages furent inondés de journaux, de brochures et d'affiches. Le résultat en fut bientôt apparent : dans les premiers jours d'octobre, l'Ohio donna aux républicains l'énorme majorité de 40,000 voix, et, le 12 octobre, l'Indiana, qui avait son gouverneur à élire, donna au candidat républicain, M. Porter, une pluralité de 5,000 voix sur le candidat des démocrates. Ce résultat ne laissait pas de doute sur la façon dont l'Indiana voterait le 2 novembre.

Les meneurs du parti démocratique mesurèrent alors l'étendue de la faute qu'ils avaient commise. Une lettre du général Hancock, portant la date du 12 octobre, mais évidemment écrite après l'élection de l'Indiana, parut dans tous les journaux du parti pour expliquer ou plutôt pour désavouer la fameuse formule du tarif

calculé seulement en vue du revenu. Cette lettre avait pour objet de rassurer les industriels en reconnaissant la nécessité de préserver le travail des atteintes de la concurrence étrangère; mais le mal était fait, et il était irréparable. Ce n'était pas une lettre écrite *in extremis* et sous le coup d'un échec qui pouvait détruire l'effet d'une propagande conduite avec énergie et habileté depuis deux mois. Il était d'ailleurs trop facile aux républicains d'opposer à la lettre tardive du général Hancock les discours des orateurs et les articles des journaux démocratiques.

Ce n'étaient pas seulement les industriels que les démocrates avaient tournés contre eux, c'étaient aussi les banquiers, les capitalistes et les détenteurs de fonds publics. La campagne acharnée que les démocrates avaient faite contre la reprise des paiemens en espèces, l'alliance qu'ils avaient formée, depuis deux ans, dans le Maine, avec les *greenbackers*, les avances qu'ils prodiguaient dans tout l'Ouest aux *inflationnistes* ne permettaient guère le doute sur les tendances économiques du parti. On se fit une arme contre lui de toutes les propositions déraisonnables dont le congrès avait été saisi et qui avaient eu pour objet l'extension du papier-monnaie. En outre, dans plusieurs états du Sud, notamment en Virginie, les démocrates s'étaient divisés en deux factions, dont la plus nombreuse, sous prétexte de « réajuster la dette » de cet état, ne demandait pas autre chose qu'une banqueroute partielle. Ce parti, s'il était victorieux, ne tenterait-il pas d'appliquer à la dette fédérale le procédé expéditif de libération qu'il proposait pour les états? N'était-on pas en droit de l'appréhender lorsqu'un bill était encore pendant devant le congrès pour rembourser en assignats les rentes à échéance de février et de juin 1881? La convention de Cincinnati n'avait-elle pas, dans son programme, expressément indiqué le papier-monnaie comme un des élémens de ce qu'elle appelait « une honnête circulation? » Le service et le remboursement de la dette au moyen du papier-monnaie ne pouvaient donc être incompatibles, à ses yeux, avec « le respect de la foi publique de la part de la confédération et des états. » Les particuliers porteurs de fonds publics, et les établissemens de toute nature qui avaient placé en rentes soit une partie de leur capital, soit les dépôts qu'ils recevaient, étaient-ils disposés à recevoir en papier les intérêts ou le capital de leurs titres?

Il parut à New-York, dans les derniers jours d'octobre, une petite brochure adressée au peuple de New-York, et intitulée : *la Situation politique au point de vue financier*, où ces considérations étaient exposées avec beaucoup de force. Cette brochure rappelait qu'en 1868 le général Hancock avait failli devenir le candidat des

démocrates, et qu'il avait donné alors son adhésion à un programme qui proposait de rembourser toute la dette en papier et d'établir un impôt sur les rentes fédérales pour obliger les porteurs à accepter le remboursement. Après avoir énuméré les obstacles opposés pendant la dernière session à toute conversion nouvelle et les bills présentés pour multiplier sous toutes les formes et sous tous les prétextes les émissions de papier-monnaie, les auteurs de cette brochure entreprenaient de faire mesurer par des chiffres l'étendue du coup que le triomphe des démocrates et l'application de leurs doctrines économiques porteraient à la prospérité nationale. La substitution d'assignats aux billets que les banques nationales avaient émis pour une somme de 400 millions de dollars, et le remboursement en assignats de 700 millions de dollars de fonds publics, ajouteraient 1,100 millions de dollars à la masse flottante du papier-monnaie. Un pareil accroissement, opéré presque d'un seul coup, ne pouvait manquer d'entraîner une dépréciation immédiate du papier-monnaie et par contre-coup des fonds publics. Qui supporterait cette perte? D'abord les 4 millions de particuliers qui étaient devenus porteurs de rentes depuis qu'on avait créé les petites coupures et recouru au système des souscriptions publiques, ou qui étaient actionnaires des établissemens dont le capital et les réserves étaient placés en rentes, tels que les banques nationales, les banques d'état, les compagnies d'assurances, les caisses d'épargne et les associations de bienfaisance. Tous ces établissemens, dont les caisses sont le réservoir où le commerce et l'industrie viennent puiser, voyant leurs ressources atteintes et leur crédit ébranlé, seraient contraints par prudence de restreindre les crédits qu'ils avaient ouverts et de faire rentrer au moins en partie les avances qu'ils avaient consenties. Or ces avances ou ces ouvertures de crédit s'élevaient à un milliard de dollars pour les banques nationales, à 200 millions pour les banques d'état, à 420 millions pour les caisses d'épargne, à 65 millions pour les sociétés de crédit mutuel, à 200 millions pour les compagnies d'assurances, à 30 millions pour les seules compagnies d'assurances maritimes de New-York. C'étaient ces deux milliards de dollars mis à la disposition du commerce et de l'industrie qui avaient déterminé le merveilleux mouvement d'affaires dont les États-Unis étaient le théâtre et ramené la prospérité, le travail et l'aisance dans toutes les classes. Quel bouleversement ne serait pas jeté dans les affaires par un soudain et inévitable resserrement du crédit?

Lorsque la foi publique aurait été violée, lorsque le paiement en papier aurait été substitué au paiement en or garanti par des engagemens solennels de la part du congrès, les porteurs étrangers

s'empresseraient de rejeter sur le marché américain les fonds qu'ils ont acquis. La dépréciation qui en résulterait aurait pour conséquence d'anéantir les réserves des établissemens de crédit, et les catastrophes commerciales se multiplieraient comme aux plus mauvais jours de la crise dont le pays venait seulement de sortir. Le Nord supporterait seul le poids de ces catastrophes, dont le Sud pouvait aisément faire bon marché. « Essentiellement agricole, le Sud, disait la brochure, emploie seulement 6.5 pour 100 du capital consacré à l'industrie, 5.34 pour 100 des capitaux avancés par les banques, 7 pour 100 du tonnage du cabotage, et 7.4 pour 100 du matériel de transport des chemins de fer. Il ne renferme probablement pas plus de 10 pour 100 des détenteurs de fonds publics. Il ne possède aucun établissement ni de crédit, ni de dépôts. Sur les 208,000 actionnaires des banques nationales, les anciens états à esclaves en comptent moins de 20,000. Ils ne comptent que 63,353 déposans des caisses d'épargne sur le chiffre total de 2,204,000, c'est-à-dire moins de 3 pour 100. » En présence de pareils faits et de pareils chiffres, le Nord agirait-il prudemment en remettant au Sud le soin de ses destinées? Telle était la question que les électeurs devaient se poser à eux-mêmes avant de voter.

Cette adresse, au bas de laquelle se lisaient les noms des chefs des maisons les plus anciennes et les plus considérables de New-York, ne pouvait manquer de produire un grand effet sur les classes commerçantes. Elle décida du vote de New-York et, par conséquent, de l'élection. New-York donna 20,000 voix de majorité à M. Garfield. Deux des cinq états douteux votèrent pour le général Hancock; le New-Jersey, grâce à l'influence du général M^c Clellan, citoyen de cet état et qui en avait été tout récemment le gouverneur, et la Californie, grâce à la mise en circulation d'une lettre dans laquelle M. Garfield prenait la défense des ouvriers chinois et blâmait la persécution dont ils étaient l'objet. Cette lettre, qui était de nature à indisposer violemment les ouvriers californiens, était apocryphe; mais la fausseté n'en put être démontrée qu'après l'élection, lorsque cette manœuvre peu loyale avait produit son effet. Les 35 voix de New-York donnaient à M. Garfield 217 suffrages, c'est-à-dire 32 de plus que la majorité absolue : c'était donc au vote de ce grand état qu'il devait bien réellement son élection. Aussi quelques feuilles démocratiques de New-York, irritées d'un échec auquel elles ne s'étaient pas attendues, annoncèrent-elles que le résultat de l'élection ferait l'objet d'une protestation. Elles prétendaient que les comités démocratiques étaient en mesure de prouver que les républicains avaient fait voter de faux électeurs; qu'ils avaient fourni des cartes électorales à des

habitans du Canada, qui, moyennant rétribution, avaient franchi la frontière et étaient venus voter dans l'état de New-York. C'est, en effet, une fraude qui se pratique fréquemment dans les états situés le long de la frontière canadienne ; mais elle est à l'usage de tous les partis. Il est très probable que les républicains y avaient eu recours; mais il est également probable que leurs adversaires n'étaient pas demeurés en reste avec eux. Les hommes les plus considérables du parti démocratique se gardèrent d'encourager des projets de protestation qui ne pouvaient aboutir qu'à troubler et à irriter le pays. A la différence de M. Hayes, qui avait eu 600,000 voix de moins que M. Tilden, M. Garfield avait obtenu, sur l'ensemble du corps électoral, 80,000 voix de plus que le général Hancock. Les démocrates influens s'empressèrent à l'envi de déclarer qu'ils acceptaient comme valable le verdict de la nation et qu'ils s'y soumettaient.

Le calme succéda donc immédiatement à l'agitation fiévreuse à laquelle les États-Unis avaient été en proie pendant près de quatre mois, et, au souvenir de la crise de 1876, tous les hommes que l'esprit de parti ne dominait pas s'applaudirent hautement que le résultat de l'élection eût été assez décisif pour s'imposer à l'acceptation de tous. Ils se félicitèrent en même temps de voir mettre un terme aux tiraillemens et aux luttes stériles qui avaient paralysé l'action du congrès pendant les années précédentes. Les élections pour le congrès ont donné aux républicains une majorité de 15 à 20 voix dans la chambre des représentans, et les forces se balancent dans le sénat. En entrant en fonctions, le 4 mars 1881, le nouveau président pourra compter sur l'appui d'une des deux chambres, en attendant que des changemens inévitables donnent également la majorité à ses amis dans le sénat. M. Hayes, pendant tout le cours de sa présidence, ne s'est jamais trouvé dans des conditions aussi favorables et qui lui permissent d'imprimer à la politique une direction conforme à ses vues.

L'élection de 1880 semble entraîner pour le parti démocratique la nécessité d'une transformation. Ce sont les doctrines économiques et financières de ce parti qui ont été vaincues bien plus que le candidat irréprochable qu'il avait choisi. Il sera donc contraint, pour ne pas encourir une ruine complète, d'abandonner des opinions solennellement condamnées par le peuple américain. Il en résultera peut-être un déchirement intérieur, des divisions et une impuissance momentanée, mais il compte dans son sein d'habiles gens qui sauront trouver un nouveau terrain pour les luttes de l'avenir.

Le parti républicain a naturellement interprété le résultat de

l'élection comme une approbation de la politique économique et financière qu'il pratique depuis qu'il est au pouvoir. Aussi, dans son message du 2 décembre 1880, qui sera le dernier, M. Hayes a-t-il de nouveau recommandé au congrès tous les projets financiers qui avaient échoué dans la dernière session devant l'opposition des démocrates. Cette fois, un meilleur accueil leur a été fait, et le congrès ne se séparera pas, le 4 mars prochain, sans que la conversion des rentes soit assurée par l'autorisation d'un emprunt facultatif en 3 et 3 1/2 pour 100. M. Garfield suivra-t-il exactement les erremens de M. Hayes? C'est ce qu'il est impossible de savoir : le futur président garde un silence prudent, et il ne fera connaître son programme de gouvernement que dans son discours d'inauguration. On peut prévoir, cependant, une certaine modification dans la politique américaine. M. Evarts, qui a conduit les relations extérieures avec infiniment de prudence et de modération, et dont l'esprit conciliant a prévenu ou dénoué bien des complications, ne paraît pas devoir être maintenu à la secrétairerie d'état. Ce poste aurait été promis à M. Blaine en récompense de l'activité qu'il a déployée dans la campagne présidentielle. M Blaine est d'un tempérament ardent; il a pris en main dans les deux dernières sessions le différend qui existe depuis longtemps entre les pêcheurs américains et les autorités canadiennes, et il a essayé de remettre en question le compromis par lequel on s'est efforcé de terminer le litige. Une motion qu'il a soumise tout récemment au sénat donne lieu de craindre que, s'il tient comme secrétaire d'état le même langage que comme sénateur du Maine, les relations de l'Angleterre avec les États-Unis ne subissent bientôt un refroidissement marqué. Un bill qu'il a présenté pour encourager par un système de primes la marine américaine et pour soumettre à des droits élevés les navires construits à l'étranger est de nature à faire penser que le régime de la protection jouira sous l'administration de M. Garfield d'une faveur encore plus grande que sous celle de M. Hayes. Peut-être cette exagération même deviendra-t-elle une cause de divisions au sein du parti républicain, en mettant aux prises les états industriels, qui profitent de l'élévation des droits de douane, et les états agricoles de l'Ouest, qui appréhendent qu'on ne provoque des représailles et qu'on ne compromette leurs relations commerciales avec l'Europe.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

# LA
# MORALE CONTEMPORAINE
## EN ALLEMAGNE

---

I. Schopenhauer, *les Fondemens de la morale*, trad. par M. A. Burdeau; *Essai sur le libre arbitre*, trad. par M. Salomon Reinach; *Aphorismes sur la sagesse dans la vie*, traduits par M. J.-A. Cantacuzène, 1880. — II. Ed. de Hartmann, *Phænomenologie des sittlichen Bewusstseins, Prolegomena zu jeder künftigen Ethik* (Phénoménologie de la conscience morale, prolégomènes à toute morale future); Berlin, 1879.

En Allemagne comme en Angleterre, l'idée de l'universelle évolution a envahi et transformé la morale; mais l'école darwinienne, en faveur surtout auprès des savans, n'y a point produit de systèmes assez originaux en morale pour mériter un examen spécial. Nous ne trouvons pas non plus d'élémens à la fois très nouveaux et importans dans la morale naturaliste de Dühring, adversaire inattendu du darwinisme, ni même dans celle de Czolbe, qui s'est inspiré surtout de Feuerbach. Quant au néo-kantien Lange, le large et pénétrant historien du matérialisme, il n'a donné que des vues très générales et encore vagues sur l'idéal moral et religieux, qui se confond pour lui avec l'idéal poétique. L'école spiritualiste d'Ulrici et d'Hermann Fichte s'en est tenue à la morale traditionnelle et à une religiosité mystique, qui va jusqu'à la croyance au spiritisme. L'école de Schopenhauer, qui a conservé un grand nombre de partisans parmi les philosophes et produit en morale des théories vraiment curieuses, nous semble mériter un examen

particulier. La morale toute métaphysique de cette école, par son ascétisme et ses conclusions pessimistes, contraste étrangement avec l'utilitarisme et l'optimisme où nous avons vu se plaire le génie britannique. Les Anglais, conformément au précepte antique, veulent *suivre* la nature; les métaphysiciens allemands de notre époque, du moins ceux qui relèvent de Schopenhauer, ne veulent rien moins qu'*anéantir* la nature. Schopenhauer avait déjà posé les principes de cette doctrine dans son mémoire sur *le Fondement de la morale* et dans son traité du *Libre arbitre;* M. de Hartmann a récemment développé, en les modifiant, les théories du maître dans sa *Phénoménologie de la conscience morale*, qu'il appelle, avec la confiance habituelle aux novateurs allemands : *Prolégomènes à toute morale future*. Ce second titre indique assez l'intérêt qui s'attache aux travaux de cette école, et il importe de savoir jusqu'à quel point est justifiée la prétention qu'elle exprime relativement à l'avenir de la morale. Nous étudierons donc successivement les deux principaux représentans du pessimisme en Allemagne et nous rechercherons comment ils ont conçu les bases essentielles de la moralité : la liberté humaine, le devoir, le bien en soi, la destinée de l'homme et du monde. Schopenhauer nous dit que l'univers est un hiéroglyphe à déchiffrer et que le sens véritable se reconnaît à l'ordre qu'il introduit dans la pensée; sans insister sur la cosmologie du pessimisme, qui a été étudiée ici même (1), nous chercherons si la morale pessimiste nous donne vraiment la clef du symbole universel ou, plus modestement, le sens de la vie humaine.

## I.

Rappelons d'abord que, pour Schopenhauer, la morale est essentiellement identique à la métaphysique. Si la physique existait seule, si les phénomènes qu'elle étudie étaient l'ordre unique et absolu des réalités, sans rien au-dessus, il n'y aurait plus lieu de dépasser le monde physique ni par la pensée, ni par le sentiment d'une existence supérieure; il n'y aurait donc plus ni pensée morale, ni sentiment moral, ni par conséquent action morale. On soutient à tort, dit Schopenhauer, que la moralité est inséparable de la doctrine théiste ou de la croyance à un Dieu parfait et distinct de l'univers; mais ce qui est vrai, c'est que « le *credo* nécessaire de tous les justes et des bons est celui-ci : Je crois en une métaphysique. En d'autres termes : — Je crois que le monde où je me

(1) Voyez les études de M. Caro, dans la *Revue* du 15 novembre, du 1er décembre 1877 et du 15 mai 1878.

meus est un monde d'apparences et que la moralité est la négation pratique de la réalité d'un tel monde (1). »

Pour connaître « ce qu'est vraiment le monde » et pour exprimer cette connaissance dans ses sentimens et dans ses actions, il faut dépasser les apparences et atteindre la réalité. Or d'où viennent les apparences que m'offre l'univers? On connaît la réponse de Schopenhauer : elles naissent de la constitution de mon intelligence, qui tient elle-même à la constitution de mon cerveau. Supprimez toutes les têtes pensantes, avec leurs organes, aussitôt le soleil s'éteint, la mer se tait, la fleur se décolore, le monde visible s'évanouit. Les lois mêmes du monde, à en croire Schopenhauer, disparaissent aussi avec l'intelligence, dont elles ne sont au fond que les lois. On voit que Schopenhauer considère l'intelligence comme une faculté tout extérieure, qui n'est que la surface des choses et notre surface à nous-mêmes. Aussi le caractère essentiel de toute sa philosophie, et en particulier de sa morale, c'est d'être une révolte contre l'intelligence au profit de ce qui, selon lui, nous est plus intérieur.

Mais, dès le début, une objection se présente : comment connaître et déterminer ce principe intime qui sera vraiment en nous le *moral*, non plus l'intellectuel? Schopenhauer nous a dit lui-même que la pensée ne peut sortir de soi et de ses nécessités propres; comment donc pourrait-elle déterminer ce qui, de sa nature, échappe à la détermination intellectuelle? Une telle prétention reviendrait à connaître l'inconnaissable. « L'intelligence, qui voit tout du dehors, dit Schopenhauer lui-même, ressemble à un homme qui tourne autour d'un château, cherchant vainement une entrée, et qui, en attendant, esquisse la façade. » Pour échapper à cette difficulté, Schopenhauer suppose que nous avons en nous une faculté autre que l'intelligence, qui saisit immédiatement l'essence universelle en se saisissant elle-même : c'est la volonté, qui constitue par cela même le moral de l'homme. L'intelligence, dit-il conformément à l'esprit de Kant, « étant soumise aux formes du temps, de l'espace et de la causalité, ne peut nous donner par là même la chose en soi; celle-ci doit donc être cherchée non dans une *connaissance*, mais dans un *acte*; il y a une voie intérieure qui, semblable à un souterrain, nous introduit d'un seul coup, comme par trahison, dans la forteresse (2). » — Mais à peine Schopenhauer

(1) Au reste, cette métaphysique sur laquelle la morale repose doit rester une *cosmologie* et ne jamais devenir une *théologie*. Elle nous apprend à connaître l'essence du monde et nous élève ainsi au-dessus des phénomènes; elle ne se demande ni d'*où* vient le monde, ni *où* il va, ni *pourquoi* il est, mais simplement *ce qu'il est*. (*Die Welt als Wille*, I, 53, II, 760.)

(2) Voyez *die Welt*, II, ch. XVIII et XXV.

a-t-il cru apercevoir cette voie qu'il se retrouve en face d'une difficulté nouvelle. La volonté, qu'elle soit ou non le fondamental en nous et hors de nous, ne peut être saisie que par la conscience. « La chose en soi, dit lui-même Schopenhauer, ne peut être donnée que dans la conscience, puisqu'il faut qu'elle devienne conscience d'elle-même. » Par malheur, tout acte de conscience qui se rend compte de soi est un acte intellectuel. Les objections que Schopenhauer adressait tout à l'heure à l'intelligence en général, on peut donc les adresser aussi bien à toute conscience, et c'est d'ailleurs ce qu'il fait lui-même. « La conscience, dit-il, se produit sous la forme invariable du temps, de la succession. » On est donc fondé à se demander si la réalité, pour arriver à prendre conscience de soi et à se voir, n'est pas obligée de se déformer, de se réfracter dans un organisme qui l'altère. Or, s'il en est ainsi, la conscience que j'ai ou crois avoir de ma volonté n'a pas plus le privilège de l'objectivité que tout le reste. C'est ce que Schopenhauer semble oublier. Pour dégager cette conscience, il est obligé d'en supprimer tout l'intellectuel, comme trompeur et illusoire. Mais si vous éliminez ainsi de l'activité intérieure et morale tout élément de détermination intellectuelle et de conscience, il est évident que vous aurez fait la nuit pour l'intelligence et, de ce qui restera dans cette nuit, vous ne pourrez plus rien dire, pas même s'il reste réellement quelque chose, encore moins si cette chose est le *moral* ou, plus simplement, le volontaire. De quel droit Schopenhauer appelle-t-il donc la chose en soi une *volonté?* Ce mot n'a plus de sens, car il désigne, selon lui, une volonté inconsciente, sans motifs, une volonté aveugle, inintelligente et inintelligible, qui ne peut même pas avoir de but ni de fin, qui n'est ni désir, ni tendance déterminée, ni force proprement dite. Aussi Schopenhauer, après nous avoir dit et redit que tout s'explique par la volonté, est obligé d'avouer que la volonté même n'est qu'un mot. « Pour conclure, dit-il, l'essence universelle et fondamentale de tous les phénomènes, nous l'avons appelée *volonté*, d'après la manifestation dans laquelle elle se fait connaître sous la forme la moins voilée ; mais *par ce mot nous n'entendons rien autre chose qu'un X inconnu* (1). » Dès lors, appelez-la X et non pas volonté; car un X véritable exclut toute détermination, et vous ne pouvez même pas savoir si ce que vous saisissez en vous comme volonté est la « manifestation la plus immédiate » de X, car vous ne savez pas comment X se manifeste, ni s'il se manifeste. De plus, pourquoi ses manifestations les plus immédiates seraient-elles celles qui sont en dehors de toute intel-

(1) Voyez *die Welt*, II, ch. XVIII et XXV.

ligence et de toute intelligibilité, c'est-à-dire au fond celles qui ne se manifestent pas? — Nous ne saurions accepter ce mépris de l'intelligence pour elle-même : si l'intelligence croit embrasser mieux la réalité fondamentale quand elle s'est volontairement crevé les yeux, elle se trompe, car personne plus que les aveugles n'est exposé à prendre le faux pour le vrai. Schopenhauer, dans sa métaphysique et dans sa morale, imite les théologiens et leurs déclamations contre la raison : on peut lui appliquer le mot de Diderot : — L'homme n'a qu'une petite lumière, la raison; il la souffle et prétend ensuite mieux se conduire!

Concluons que le premier principe de la morale, chez Schopenhauer, est un mystère inintelligible et rationnellement absurde : opposer le moral à l'intellectuel, la volonté à la pensée, c'est en définitive placer le moral dans ce qui est proprement le matériel, le résultat de l'organisme et de ses tendances aveugles; c'est aussi placer la volonté là où réellement nous ne voulons pas encore et où c'est la nature qui veut pour nous.

Supposons cependant qu'il existe une volonté absolue et inconsciente au fond des choses, et que, contrairement à la définition même de cette volonté indéterminable, nous puissions déterminer quelques-uns de ses attributs. Quels sont ceux dont Schopenhauer et ses disciples lui feront don, afin de pouvoir fonder sur ce principe une morale? — L'attribut essentiel de la volonté, selon Schopenhauer, c'est la liberté. Il faut en effet, pour rendre sa morale possible, que la volonté soit libre de deux manières, premièrement dans l'acte initial par lequel elle a voulu vivre et s'incarner au sein du monde sensible; secondement dans l'acte suprême par lequel elle renonce à vivre et s'anéantit. Le premier de ces actes, le « vouloir-vivre » est au fond l'immoralité même, selon Schopenhauer; il faut donc bien qu'il soit libre pour être blâmable. Le second est la moralité même; il faut donc aussi qu'il soit libre pour être louable. Telle est en effet la doctrine que Schopenhauer semble soutenir. Quant aux preuves de cette doctrine, elles se réduisent à une pure hypothèse empruntée à Kant, celle de la « liberté intelligible » coexistant avec la « nécessité sensible. » Seulement, Kant présentait cette liberté comme simplement possible et il ne lui attribuait de certitude qu'au point de vue moral : — « Une liberté inaccessible à l'intelligence, disait-il, *peut* exister en dehors du monde sensible et de l'expérience intime : voilà le premier point; et il *faut* qu'elle existe pour que le devoir soit réel : voilà le second point. » — Supprimez le devoir, il n'y a plus aucune raison d'affirmer une telle liberté, qui n'est qu'une conception négative et invérifiable. Or Schopenhauer, comme

nous le verrons tout à l'heure, supprime précisément le devoir. Sur quoi peut-il donc s'appuyer pour admettre une liberté intelligible ou plutôt supra-intelligible? — Sur rien, sinon sur sa fantaisie. D'une part, il n'a point assez de railleries pour l'idée kantienne du devoir; d'autre part, il n'a point assez d'admiration pour la théorie kantienne de la liberté, laquelle précisément n'a de valeur et même de sens que par l'idée du devoir. Toute la morale de Schopenhauer roule sur cette contradiction, et c'est le second reproche que nous avons à lui adresser.

Voyons maintenant en quoi consiste cette prétendue liberté. D'abord, il est bien entendu qu'il ne faut pas la chercher dans le monde des phénomènes, ni même dans nos actions. Les actes de l'homme sont soumis comme tout le reste à un déterminisme inflexible : ils découlent de son caractère comme une série de conséquences découle d'une formule génératrice. Une fois donné, le caractère produit et déroule nécessairement tous ses effets dans le temps. Nos actions, notre histoire intérieure, notre conduite extérieure, sont comme un cadran visible sur lequel l'aiguille tourne en vertu de lois nécessaires : le ressort caché est le caractère propre de l'individu. Ce qui est libre, à en croire Schopenhauer, c'est ce ressort, situé en dehors du temps et de l'espace, dans l'éternité. « Les opérations dérivent de la nature même de l'être : *operari sequitur esse,* » disaient les scolastiques. Schopenhauer le répète après eux : « La conduite d'un homme, son *operari,* est déterminée extérieurement par les motifs, intérieurement par son caractère, et cela d'une façon nécessaire : chacun de ses actes est donc un événement nécessaire; mais c'est dans son être, dans son *esse,* que se retrouve la liberté. Il pourrait *être* autre ; et tout ce en quoi il est coupable ou méritant, c'est d'être ce qu'il est... Dans la réalité des choses, chaque homme le sait bien, l'acte contraire à celui qu'il a fait était possible, et il aurait eu lieu, *si seulement lui, il avait été autre* qu'il n'est (1). »

A cette étrange théorie, qui n'est que la prédestination des théologiens, on peut faire des objections nombreuses. Schopenhauer prétend que nous avons été libres dans l'éternité d'être ou de ne pas être, de choisir un caractère bon ou un caractère méchant, courageux ou lâche, etc., — caractère qui, une fois choisi par notre liberté, nous suit partout dans le monde sensible. Mais il confesse d'autre part que nous ne pouvons connaître *a priori* le caractère choisi par nous ; nous ne savons pas *a priori* si nous avons pris une âme de loup ou une âme de mouton, un cœur de tigre ou

(1) *Fondement de la morale,* p. 84.

un cœur de gazelle. « Nous n'apprenons, dit-il, à nous connaître, nous-mêmes et les autres, que *par expérience;* nous n'avons pas de notre caractère une notion *a priori*. Au contraire, nous commençons par nous en faire une très haute idée (1), » nous nous présumons bons, nous croyons être des anges, jusqu'à ce que l'expérience, en nous montrant les conséquences fatales de notre caractère, nous force à dire : Je suis un démon. — Fort bien, répondrons-nous, mais pour qu'un choix soit vraiment libre, il faut qu'on ait conscience *a priori* et du pouvoir de choisir et des raisons de choisir; si j'ai pris sans le savoir une nature de bête brute au lieu d'une nature d'homme, et si le naturel choisi par moi ne révèle ses défauts qu'à l'essai, je me suis trompé involontairement, non librement. La prétendue liberté de Schopenhauer est donc le contraire de la liberté vraie. Par cela même, elle ne fonde pas la responsabilité qu'il veut fonder. Voilà une troisième objection, non moins décisive, selon nous, que les précédentes.

A dire vrai, dans la sphère de l'inconnaissable, moralité et responsabilité n'ont pas plus de sens que la liberté. Revenons donc à la sphère de l'expérience et voyons si là moralité y sera mieux établie. Il ne le semble pas. Schopenhauer, en effet, admet que le caractère est non-seulement inné, mais absolument immuable. S'il y avait pour moi possibilité de changer mon caractère, par exemple de devenir agneau après avoir été loup, il faudrait que, par le même acte éternel, j'eusse choisi à la fois d'être loup et agneau, ce qui serait contradictoire. La morale n'est donc plus, pour Schopenhauer, une science pratique, qui nous donnerait les moyens de nous améliorer et, au besoin, de nous « convertir; » c'est seulement une science théorique, qui se borne à décrire, à expliquer, à classer les différens caractères humains, comme la zoologie décrit et classe les types d'animaux. « La morale, — se demande à lui-même Schopenhauer, — cette science qui *met au jour* les ressorts de toute vie morale, ne pourra-t-elle aussi les faire *jouer?* Ne peut-elle, d'un homme au cœur dur, faire un homme miséricordieux, et du même coup juste et charitable? Certes non : les différences de caractères sont innées et immuables. Le méchant tient sa méchanceté de naissance, comme le serpent ses crochets et ses poches de venin : ils peuvent aussi peu l'un que l'autre s'en débarrasser. *Velle non discitur.* » Apprendre, c'est affaire d'intelligence; or la volonté est antérieure à l'intelligence; donc on ne peut apprendre ni à bien vouloir ni à mal vouloir : celui qui est né bon restera bon, celui qui est né méchant restera méchant. — Une telle morale est-elle bien utile et n'est-ce pas plutôt une science purement métaphysique qu'une

(1) Page 166.

véritable morale? Il est facile d'y reconnaître la prédestination la plus absolue des théologiens, qui de toute éternité appelle les uns au salut et les autres, quoi qu'ils fassent, à la damnation. Préceptes moraux, éducation morale, tout cela est chimérique. Dès lors, la « liberté intelligible, » séparée des seules idées qui pouvaient en motiver l'admission, devient la plus gratuite, la plus contradictoire, la plus inintelligible des hypothèses: c'est un faux nom donné au fatalisme absolu des théologiens.

En somme, la théorie de la liberté dans Schopenhauer est la négation de toute morale, non-seulement pour la vie intemporelle, ce qui nous importerait peu, mais encore pour la vie actuelle. Schopenhauer, comme tous les théologiens (car c'est un théologien inconscient), a confondu le déterminisme avec ce qu'on pourrait appeler le prédéterminisme. Le déterminisme scientifique n'exclut point la possibilité de modifier son caractère; il en fournit au contraire les moyens. Nous avons nous-même montré ailleurs comment les idées morales, les types d'une perfection supérieure se réalisent en se concevant, deviennent une force de progrès et d'amélioration pour l'individu (1). Schopenhauer, au contraire, enlève toute efficacité et toute force aux idées, ce qui est en opposition avec l'expérience. Sous prétexte de nous rendre libres dans la région de l'éternité, il nous soumet à un prédéterminisme absolu dans la région du temps. Tel est le sort de toute doctrine qui conçoit la liberté sous la forme de la prédestination et de la grâce : elle ne la pose que pour la détruire.

M. de Hartmann, dans la théorie de la liberté, est en progrès sur son maître. Il rejette l'existence d'une liberté intemporelle pour l'homme; il admet que nous sommes déterminés dans le monde des réalités comme dans le monde des apparences; mais il ne montre point comment le déterminisme arrive à se modifier lui-même et à se rapprocher de la liberté par la force efficace des idées. La domination de la raison dans l'homme, qui est selon lui notre liberté même, n'est aussi selon lui qu'une forme supérieure de servitude : « Toutes les formes de la liberté intérieure ne consistent, dit-il, qu'à transporter la domination d'une partie de l'âme à l'autre; la liberté n'est jamais que partielle : l'affranchissement d'une contrainte est acheté par l'asservissement à une autre contrainte (2). » Malgré cette théorie purement déterministe, M. de Hartmann laisse cependant un dernier refuge dans son système à la liberté supra-intelligible : il la place dans l'acte par lequel « l'Un-tout » se

(1) Voyez la *Liberté et le Déterminisme*, II^e partie, et *l'Idée moderne du droit*, livre IV.
(2) *Phénoménologie*, p. 447.

donne à lui-même l'existence. La volonté absolue veut exister et produit par là l'univers. Cet acte, étant indépendant de l'intelligence ou de la raison avec ses lois déterminantes, est absolument libre; mais aussi il est absolument illogique et fortuit; de plus, comme l'univers est mauvais, c'est un acte de « bêtise absolue. » Telle est l'étrange liberté que M. de Hartmann attribue à son dieu. Il est douteux que sur de semblables conceptions puisse se fonder une morale. Voyons cependant comment Schopenhauer et M. de Hartmann essaieront de mener à bonne fin leur entreprise, et comment ils parviendront à déterminer d'abord la forme, puis le fond de la moralité. Nous passerons ainsi avec eux de la théorie de la liberté à la théorie du bien moral.

## II.

Selon Kant, on le sait, la forme essentielle de la moralité et du bien était une loi impérative, un commandement catégorique de la raison. Nous avons vu que Schopenhauer, au contraire, nie tout devoir. « D'après ce qui précède, dit-il formellement, on ne s'attendra pas à trouver dans mon traité d'éthique soit des préceptes, soit une théorie des devoirs, soit un principe universel de morale qui serait comme le réceptacle général d'où sortent toutes les vertus. Nous ne parlerons non plus ni de *devoir inconditionnel*, ni d'une *loi de la liberté*, car l'un et l'autre renferment une contradiction. Nous ne parlerons en aucune façon de *devoir* : cela est bon pour les enfans et les peuples dans leur enfance, mais non pour ceux qui se sont approprié la culture qu'on possède à l'âge de la majorité (1). » Schopenhauer rejette donc absolument toute idée de règle *impérative*, qui supposerait la possibilité de changer le caractère, de rendre bon celui qui est méchant. Mettre en avant de telles règles, c'est comme si on ordonnait « au chat de ne pas aimer à manger les souris. » Le politique seul fait des lois, c'est-à-dire établit des moyens de défense; mais le moraliste n'établit aucune loi qui commande, il constate ce qui est et l'apprécie, voilà tout. Aussi Schopenhauer fait-il une critique acharnée de l'*impératif catégorique*, où il voit, non sans quelque raison, un reste du Décalogue. Il n'est pas d'objection ni de raillerie qu'il épargne à Kant; on s'aperçoit qu'il est heureux, en réfutant autrui, de mettre en relief sa propre doctrine, trop négligée du public : il ressemble à ces nihilistes russes qui, ne pouvant trouver de murs où placarder leurs proclamations, les affichaient sur le dos de leurs adversaires.

(1) *Die Welt als Wille*, tome I, 53.

M. de Hartmann, au contraire, ne traite pas avec ce mépris l'idée de l'obligation, de l'impératif, de la loi rationnelle imposée à la volonté. Tandis que Schopenhauer nie tout devoir et conserve cependant la liberté kantienne, M. de Hartmann, lui, nie toute liberté et conserve cependant l'idée du devoir, au moins comme une forme pratiquement nécessaire de la moralité. Cette différence importante entre le maître et le disciple dans l'ordre moral tient, selon nous, à la différence même de leur métaphysique. Pour Schopenhauer, nous l'avons vu, le fond de toute chose, la réalité essentielle, l'être du monde, c'est la volonté seule, la volonté sans l'intelligence, la volonté sans l'idée. Ce principe que Hegel plaçait à l'origine des choses et auquel il réduisait tout le reste, l'idée, n'est plus pour Schopenhauer qu'un produit accidentel du cerveau. Hegel disait que tout ce qui est réel est rationnel, intelligible, logique, réductible à l'idée; Schopenhauer nous dit au contraire que « l'essence des choses est inaccessible à l'intelligence, et non-seulement à la nôtre, mais très probablement à l'intelligence en général; elle est à la fois inintelligible et inintelligente, et l'intelligence n'en est qu'une forme, un appendice, un accident. » M. de Hartmann trouve insoutenable que la raison soit ainsi exclue du principe suprême et que, « dans le monde entier, on ne rencontre pas plus de raison que n'a bien voulu y en mettre le cerveau, ce produit tout à fait accidentel. Qui pourrait bien sortir d'un principe absolument inintelligent, dénué de tout sens et aveugle, sinon un monde inintelligent et absurde (1)? » Le monde, au contraire, est soumis à la plus inflexible logique, à la logique de l'idée. Il faut donc, selon M. de Hartmann, réconcilier Schopenhauer et Hegel en donnant au principe suprême le double attribut de la volonté infinie et de la raison absolue. Dès lors, au lieu de dire avec Schopenhauer que la volonté universelle est à la fois inconsciente et inintelligente, il faut dire qu'elle est inconsciente et cependant intelligente, qu'elle est volonté et idée tout ensemble. Or cela ne se peut que s'il existe des idées inconscientes, de l'intelligence inconsciente, des fins inconscientes. De là le but que M. de Hartmann se propose dans son principal ouvrage : montrer en toutes choses une volonté dirigée par une raison inconsciente. Ce n'est pas que les deux attributs de l'inconscient doivent être considérés comme séparés dans le principe suprême; le *monisme*, ou doctrine de l'unité substantielle des choses, exige au contraire que tout soit ramené à l'unité. « La volonté n'est donc pas un aveugle portant sur son dos l'idée paralytique qui lui indique le

(1) *Philosophie de l'inconscient*, II, p. 514 de la traduction Nolen.

chemin; l'inconscient est comme l'individu complet et sain, mais qui ne peut voir avec les jambes ni marcher avec les yeux (1). » Malgré cette unité fondamentale, il existe au sein de l'inconscient, selon M. de Hartmann, une opposition éternelle entre la volonté et l'idée, et c'est cette opposition, cette division qui produit le monde. Déjà Schelling avait dit, non sans profondeur : « Il n'y aurait pas de processus, si quelque chose n'existait pas qui ne doit pas exister, ou du moins n'existait pas sous une forme qu'il ne devrait pas avoir. » Ce qui ne devrait pas exister, selon M. de Hartmann comme selon Schopenhauer, c'est le « vouloir-vivre; » le processus du monde a donc pour but d'amener l'idée, d'abord inconsciente de la folie inhérente au vouloir-vivre, à une pleine conscience de cette folie, de manière à déterminer la volonté à ne plus vouloir (2).

Telle est la conciliation de Hegel et de Schopenhauer que nous propose M. de Hartmann dans sa métaphysique de l'inconscient, qui, comme on le voit, ressemble fort aux mystères théologiques du moyen âge (3). Il était nécessaire de bien comprendre le point de vue propre à M. de Hartmann pour saisir le caractère original de sa morale. Une fois la raison rétablie à côté de la volonté dans le principe suprême de l'évolution universelle, la raison devait aussi reprendre sa place légitime dans la moralité humaine. Pour Schopenhauer, la volonté dans chaque homme est ce qu'elle est et peut être; il n'y a donc pas à chercher ni à formuler en préceptes ce qu'elle *doit* être. Pour M. de Hartmann, à côté de la volonté il y a la raison, dont le rôle est précisément de reconnaître, comme disait Schelling, « que quelque chose est qui ne devrait pas être, » et d'amener par le progrès de la conscience ce qui ne devrait pas être à cesser d'être. Dès lors, la notion de devoir n'est plus aussi absurde et aussi vide pour M. de Hartmann que pour Schopenhauer. Le devoir est la raison s'opposant à la

(1) *Philosophie de l'inconscient*, t. II, p. 559.

(2) *Ibid.*, 247.

(3) M. de Hartmann a de véritables accès de dévotion envers son dieu inconscient et il admire ses voies comme les théologiens admirent celles de leur providence. Si, par exemple, Schopenhauer a méconnu l'*idée* au profit de la volonté, c'est par un dessein providentiel : « Comment assez admirer et louer la sagesse de l'Inconscient, qui a su associer dans le même homme tant de génie à tant d'étroitesse, pour montrer aux philosophes futurs ce qu'on peut tirer de la volonté comme principe unique, et ce qu'elle ne peut donner! Dans l'intérêt du développement des idées philosophiques, il était aussi nécessaire que ce principe fût affirmé exclusivement, qu'il l'était que le principe opposé fût exalté outre mesure par Hegel. » (*Id.*, p. 515.) Inutile d'ajouter que M. de Hartmann se considère lui-même comme un homme providentiel destiné par l'Inconscient à prendre conscience des mystères de l'Inconscient et à les révéler aux hommes.

folie du vouloir-vivre et imposant par cela même sa loi à la nature, produit de ce vouloir. « Nous ne connaissons dans l'esprit, dit M. de Hartmann, qu'un facteur auquel il soit particulier de s'attribuer un pouvoir législatif sans condition et de réagir négativement contre ce qui lui résiste : c'est la raison. La raison exige absolument que tout soit raisonnable, et elle se retourne contre tout ce qui est contraire à la raison, soit pour le rendre raisonnable, soit, si cela est impossible, pour lui ravir l'existence (1). » Au jugement porté ainsi par la raison correspond un sentiment particulier, qui est celui de l'obligation morale, et qui se ramène comme tous les sentimens, quoi qu'en dise Kant, à une inclination. « C'est le sentiment seul qui imprime à la représentation d'une action le caractère du devoir (2). » M. de Hartmann ne considère d'ailleurs l'idée et le sentiment du devoir que comme des phénomènes intérieurs, constitutifs de l'état qu'on appelle la moralité; il réserve la question de savoir si cette idée et ce sentiment ont un objet qui les justifie. Remarquons-le bien, dit-il, nous nous mouvons ici sur le terrain des purs phénomènes de conscience. « Il ne s'agit nullement de prescrire au lecteur ce qu'il doit faire; il s'agit seulement de constater : 1° que, sans la représentation de cette idée : *tu dois*, il n'y a pas d'obligation, par suite pas de devoir, pas de moralité consciente; 2° que ce sentiment de l'obligation se rencontre effectivement dans la conscience. La question de savoir si à cette idée : *tu dois*, revient une importance plus que subjective et plus qu'*illusoire* reste en dehors de nos présentes recherches (3). » Du reste de l'ouvrage, qui est loin d'être clair, il nous semble résulter que le devoir est une demi-illusion et une demi-vérité. A un premier point de vue, c'est une illusion si on veut en faire quelque chose d'absolu et de définitif, car « l'absolu n'a pas de devoir. » En effet, le devoir n'est que la conformité à la raison, et la raison a pour objet la finalité, principalement la fin absolue. Or, pour l'être absolu et universel, la poursuite de la fin est simplement *naturelle*; pour l'homme seul elle devient *morale*, parce que l'homme a une double nature : « il est à la fois l'être universel et telle forme individuelle de cet être. » La raison exige alors que l'individu soit subordonné à l'universel : de là, la vérité du devoir. La moralité n'appartient donc qu'au règne des phénomènes et des individus, et comme ce règne doit être détruit, elle travaille à sa propre destruction. Le devoir consiste à amener un état de choses où tout devoir aura disparu; il est donc, pourrait-on

(1) *Phénoménologie*, p. 318.
(2) P. 307.
(3) P. 318.

conclure, une vérité relative dans l'ordre des phénomènes et une illusion au regard de l'absolu.

Cette façon d'entendre le devoir ne satisfera ni les partisans de la moralité absolue ni leurs adversaires : c'est trop pour les seconds, trop peu pour les premiers. A vrai dire, comme M. de Hartmann n'admet point en nous de liberté proprement dite, de réel pouvoir correspondant au devoir, comme d'autre part l'objet final du devoir est, selon lui, la négation du devoir même et l'anéantissement de la moralité avec l'existence, il faut avouer que ce qui reste du devoir ainsi entendu est une simple forme, plus semblable à une illusion provisoirement utile qu'à une réalité et assez peu différente de la conception de Schopenhauer. Suivons cependant la moralité dans son développement et dans son progrès vers la fin suprême de l'univers; nous passerons ainsi de la forme du devoir au fond même qu'elle recouvre.

## III.

L'idée de la moralité, soit qu'on lui refuse avec Schopenhauer toute forme impérative, soit qu'on lui accorde cette forme avec M. de Hartmann, a besoin d'un fond ou d'un contenu; c'est l'idée de finalité qui le lui fournit: car la moralité consiste, selon les philosophes allemands, à réaliser la fin suprême de l'univers. Il faut donc déterminer avec précision cette fin suprême et les moyens d'y atteindre. La grande question sera de savoir si les principes de Schopenhauer et de M. de Hartmann aboutissent logiquement, comme ils le croient, à une morale de désintéressement et d'ascétisme, ou s'ils n'aboutissent pas plutôt à l'égoïsme et à l'épicurisme qu'ils veulent détruire.

Le premier principe de la morale, selon Schopenhauer et ses disciples, c'est le panthéisme absolu, ou plutôt, comme disent les Allemands contemporains, le *monisme*, qui admet l'absolue unité des êtres. « Quelle est la raison de toute multiplicité, de toute diversité numérique? L'espace et le temps; par eux seuls elle est possible. Les individus sont une multiplicité de ce genre... Tous les individus de ce monde, coexistans et successifs, si infini qu'en soit le nombre, ne sont pourtant qu'un seul et même être qui, présent en chacun d'eux et partout identique, seul vraiment existant, se manifeste en tous (1). » Il en résulte que l'absolu ou l'universel est à la fois le vrai principe et la vraie

(1) Schopenhauer, *Fondement de la morale*, p. 185-186.

fin des individus. Schopenhauer en conclut que la moralité consiste dans la réduction des individus à l'unité, conséquemment dans la négation pratique du moi ou de l'égoïsme, dans le renoncement à la volonté de vivre sous une forme individuelle et sensible. Quelle est, dit-il, la source de toute méchanceté et de tout vice? C'est l'attachement de la volonté à la vie sous sa forme individuelle. — « L'affirmation du vouloir vivre est la racine du monde phénoménal, de la diversité des êtres, de l'individualité, de l'égoïsme, de la haine. L'égoïste, dupe d'une illusion d'optique, prend sa personne pour une réalité durable et le monde des phénomènes pour une existence solide : il sacrifie donc tout à son moi. Le sage, au contraire, reconnaît que son moi n'est rien, que le principe *d'individuation* n'a qu'une valeur trompeuse, que la diversité des êtres a sa racine dans un même être, que, s'il y a diversité dans le vouloir, il n'y a au fond qu'une seule volonté (1). » Mon être intérieur, véritable, est aussi bien au fond de tout ce qui vit qu'en moi; il y est tel qu'il m'apparaît à moi-même dans les limites de ma conscience. Cette vérité, le sanscrit en a donné la formule définitive : *Tat twam asi : Tu es cela.* Selon que domine en nous l'une ou l'autre des deux pensées, réalité du moi ou vanité du moi, c'est l'Amitié d'Empédocle ou la Haine qui règne entre l'être et l'être. « Mais celui qu'anime le νεῖκος, s'il pouvait par un effort de sa haine pénétrer jusque dans le plus détesté de ses adversaires, et là, parvenir jusqu'au dernier fond, alors il serait bien étonné : ce qu'il y découvrirait, c'est lui-même. En rêve, toutes les personnes qui nous apparaissent sont des formes derrière lesquelles nous nous cachons nous-mêmes. Eh bien ! durant la veille, il en est encore ainsi; la chose n'est pas aussi aisée à reconnaître, mais : *Tat twam asi.* » Celui qui a compris cette identité de tous les êtres ne distingue plus entre lui-même et les autres; « il jouit de leurs joies comme de ses joies, il souffre de leurs douleurs comme de ses douleurs, tout au contraire de l'égoïste, qui, faisant entre lui-même et les autres la plus grande différence, nie pratiquement la réalité des autres. »

Maintenant, par quel moyen sort-on de l'égoïsme pour entrer dans la fraternité? On sait que, selon Schopenhauer, c'est par la pitié, « grâce à laquelle nous voyons la ligne de démarcation qui, aux yeux de la raison, sépare totalement un être d'un autre, s'effacer, et le non-moi devenir en quelque façon le moi. » La justice n'est qu'une forme de la pitié et une initiation à l'anéantissement de soi; si elle est réputée la première des vertus cardinales,

(1) *Die Welt*, etc. t. II, ch. XLVIII.

« c'est qu'elle est un premier pas vers la résignation ; car, sous sa forme vraie, elle est un devoir si lourd que celui qui s'y donne de tout son cœur doit s'offrir en sacrifice : elle est un moyen de se nier et de nier son vouloir-vivre (1). » Quant à la bienfaisance, elle n'est au fond que la pitié pour les autres. « Il n'est pas de bienfait pur, pas d'existence vraiment et pleinement désintéressée, c'est-à-dire dont l'auteur s'inspire de la seule pensée de la détresse où est autrui, qui, examinée à fond, n'apparaisse comme un acte vraiment mystérieux, une sorte de mystique mise en pratique; car elle a son principe dans cette vérité même qui fait le fond de toute mystique... Et voilà pourquoi j'ai appelé la pitié le grand mystère de la morale. Celui qui va à la mort pour sa patrie est délivré de l'illusion, ne borne plus son être aux limites de sa personne ; il l'étend, cet être, il y embrasse tous ceux de son pays en qui il va continuer de vivre, et même les générations futures, pour qui il fait ce qu'il fait. Ainsi la mort pour lui n'est que comme le clignement des yeux, qui n'interrompt pas la vision (2). » Que tous les hommes aient ainsi pitié les uns des autres et pitié de tous les êtres, comme le prêchait Bouddha, et ils arriveront par le renoncement à ce que Bouddha appelait le *nirvâna,* à ce que Schopenhauer appelle l'abolition du vouloir. Ainsi sera réalisée l'universelle fraternité.

Mais la fraternité elle-même est provisoire; elle n'est qu'un premier moyen de revenir vers l'unité absolue. Pour y rentrer tout à fait, il ne suffit pas de vouloir le bien des autres et par là de ne plus vouloir son bien propre : il faut encore arriver à ne plus vouloir l'existence. Là est la complète libération, l'acte de liberté par excellence et conséquemment de suprême moralité. Il semble d'abord que le suicide soit le meilleur moyen de l'anéantissement. On connaît la réponse de Schopenhauer. « Le suicide, dit-il, nie seulement la vie et non la volonté de la vie. L'homme qui se tue, en effet, veut en réalité la vie et l'accepterait volontiers ; la seule chose qu'il ne veuille pas, c'est la douleur. Ensuite, le suicide ne met fin qu'à la vie individuelle et n'empêche pas la renaissance de l'âme, la *palingénésie.* Le sage ne devra donc pas recourir au suicide. Les degrés qu'il franchira successivement pour atteindre son but sont d'abord la *chasteté* absolue, qui empêche la souffrance de se perpétuer sur terre, puis l'*ascétisme*, qui, prenant conscience du mal inhérent à l'existence, éteint en nous l'attachement à la vie, enfin le *nirvâna* proprement dit, acte suprême de liberté par lequel

(1) *Fondement de la morale,* 190-191.
(2) P. 192.

la volonté se dégage entièrement des formes et des nécessités de la vie sensible (1). »

Sous cette première forme que Schopenhauer lui a donnée, la morale bouddhiste et moniste est encore très imparfaite, malgré ses vues profondes sur l'univers et ses hautes aspirations. C'est ce que M. de Hartmann est le premier à reconnaître. D'abord Schopenhauer a tort de faire consister dans la seule pitié le renoncement à soi en faveur d'autrui. La pitié proprement dite n'est qu'un sentiment et même, en grande partie, une sensation réflexe; par cela même elle ne peut avoir le caractère désintéressé que Schopenhauer lui attribue : un sentiment ou une sensation désintéressée est l'équivalent d'un intérêt désintéressé. Il n'y a de désintéressé chez l'homme que la raison. Il faut donc substituer à la sympathie purement sensible de Schopenhauer, qui n'est que la sympathie de Smith sous une forme restreinte et incomplète, une recherche rationnelle du bonheur d'autrui, du bonheur universel, une fraternité de raison et de volonté. De plus, le sentiment de la pitié pour autrui est en contradiction avec l'ascétisme que nous devons pratiquer pour nous-mêmes; c'est un moyen pratique qui va contre la fin absolue posée par la théorie, le nirvâna. En effet, selon Schopenhauer, nous devons accepter par ascétisme toutes les douleurs, tous les mauvais traitemens, comme un moyen de produire en nous, avec le dégoût de la vie, le renoncement à tout vouloir. Les méchans s'imaginent donc à tort, selon Schopenhauer, qu'ils nuisent à un homme en l'accablant de mauvais traitemens. « Par rapport à celui qui en est l'objet, dit-il, ces mauvais traitemens sont *physiquement* un mal, mais ils sont *métaphysiquement* un *bien* et, au fond, un *bienfait*, puisqu'ils contribuent à le faire avancer vers son véritable salut (2). » S'il en est ainsi, remarque M. de Hartmann, les bienfaits, relativement moraux au point de vue de la morale ordinaire et « immanente, » devront être flétris comme immoraux au point de vue de la morale « transcendante » qui se propose d'anéantir la volonté de vivre. D'après le principe qui ordonne de faire aux autres ce que je voudrais qu'ils me fissent, je ne puis donc me dispenser de leur infliger le plus de souffrances

(1) M. Paul Janet, dans sa remarquable étude sur la philosophie de Schopenhauer (*Revue* du 1er juin 1877), semble croire que « le célèbre nirvâna de Schopenhauer se réduit en définitive à la suppression du mariage. » On voit combien cette opinion est inexacte. Le célibat n'est qu'un moyen secondaire; au-dessus se trouve l'ascétisme, et l'ascétisme même ne fait que préparer à l'absorption finale ou nirvâna, par lequel la volonté devenue libre nie son attachement à la vie. Confondre une vertu particulière et toute du domaine sensible, le célibat, avec l'acte de liberté intelligible qui constitue le nirvâna, c'est prendre un des moyens inférieurs pour le but suprême.

(2) *Parerga*, t. VI, § 172.

et de maux qu'il me sera possible, maux que je considérerais comme les plus précieux bienfaits métaphysiques s'ils m'étaient infligés à moi-même. Si donc, conclut M. de Hartmann, j'avais le pouvoir d'un despote de l'Orient, je devrais, selon la doctrine de Schopenhauer, opprimer et écorcher mes sujets de toutes mes forces, tarir toutes les sources de leur bien-être, les accabler de tortures spirituelles et corporelles bien choisies, afin de déraciner chez le plus grand nombre possible la volonté de vivre; tout cela dans la généreuse intention de coopérer aux fins de la nature et en regrettant profondément les souffrances physiques que je serais obligé d'infliger à mes semblables (1). Telles sont les conséquences auxquelles aboutit la théorie de Schopenhauer. M. de Hartmann ajoute que le vice capital de la morale transcendante, chez Schopenhauer, c'est la croyance à la possibilité pour l'individu d'anéantir la volonté de vivre. Si l'individu n'est qu'un phénomène, son anéantissement ne changera rien à l'insatiabilité et à l'infinitude de la volonté universelle; s'il est une réalité substantielle, il sera impérissable et ne pourra anéantir sa propre individualité; la volonté subsistera donc à la fois chez lui et chez le principe de l'univers. D'où M. de Hartmann conclut la nécessité, pour anéantir la volonté de vivre, d'un procédé collectif et non plus seulement individuel, embrassant tous les êtres pensans et le monde entier, en un mot du *suicide cosmique* que l'on connaît.

Après avoir marqué la divergence entre le maître et le disciple, et résumé les critiques dirigées par celui-ci contre celui-là, voyons si la morale bouddhiste, doublement perfectionnée par la substitution de la fraternité rationnelle à la pitié sensible et de l'anéantissement collectif à l'anéantissement individuel, pourra mieux soutenir l'examen.

Nous devons apprécier d'abord, au point de vue moral, le principe fondamental qui est commun à Schopenhauer et à son disciple, avant de passer aux différences qui les séparent. Ce principe du nouveau bouddhisme est, on s'en souvient, l'unité consubstantielle des êtres et le caractère illusoire des individus. « L'idée du moi, répète M. de Hartmann après Schopenhauer, n'a pas plus de vérité que l'idée de l'honneur ou du droit, par exemple. La seule réalité qui réponde à l'idée que je me fais de la cause intérieure de mon activité est celle de l'Être qui n'est pas un individu, de l'Un-Tout inconscient; or cette réalité se retrouve aussi bien au fond de l'idée que Pierre se fait de son moi que de celle que Paul se fait du sien. Ce principe si profond est le fondement sur lequel

(1) Voir la *Phénoménologie*, p. 43 et 45.

repose la morale ésotérique du bouddhisme, non la base de la morale chrétienne. Persuadez-vous fermement et intimement de cette vérité qu'un seul et même être sent ma douleur et la vôtre, mon plaisir et le vôtre, et n'est associé qu'accidentellement à tel ou tel cerveau : alors seulement l'égoïsme exclusif sera extirpé en vous jusqu'à la racine. » — Le moyen est-il aussi sûr que le croit notre philosophe? Nous ne le pensons pas. Quoiqu'il puisse être vrai, à un certain point de vue, de nous considérer tous comme un seul et même être et de regarder l'égoïsme du moi, sinon le moi lui-même, comme une illusion, on se demande s'il est possible de déduire une véritable fraternité des prémisses panthéistes et bouddhistes posées par l'école de Schopenhauer. D'abord, faire dépendre la fraternité humaine de la foi panthéiste, c'est la faire dépendre d'un dogme métaphysique et religieux dont la démonstration est plus que douteuse. Puis, en admettant ce dogme ou ce « mystère, » est-il bien vrai que l'unité essentielle de l'être commande soit la pitié, prêchée par Schopenhauer, soit la bienfaisance rationnelle des êtres les uns à l'égard des autres, prêchée par M. de Hartmann? Non. En tant que je vous considère dans la racine même de votre existence, c'est-à-dire dans la « Volonté absolue, » je ne puis avoir pitié de vous, car vous n'existez pas encore comme individu voulant et souffrant dans cette cause suprême où le sujet et l'objet se confondent, dans ces profondeurs de l'inconscient où toute différence s'évanouit. C'est donc seulement de votre conscience, de votre *moi* souffrant que je puis avoir pitié; mais cette conscience, selon vous, n'est qu'un phénomène fugitif, ce *moi* n'est qu'une illusion ou un accident; comment donc le prendrais-je assez au sérieux pour en faire un objet d'amour, pour me sacrifier même au besoin en sa faveur? Tout au plus en effet pourra-t-il m'inspirer cette sorte de « compassion » dont parle Schopenhauer, et que nous éprouvons même en face des êtres les plus inférieurs. Mais cette compassion ne détruira pas mon égoïsme, car, si nous sommes un dans l'inconscient, nous sommes deux dans la conscience, nous sommes deux consciences, deux phénomènes différens et parfois opposés l'un à l'autre; pourquoi donc, dans cette sphère de la diversité et de la lutte, vous préférerais-je à moi? Pitié bien ordonnée et charité bien ordonnée commence par soi-même; si vous souffrez, je souffre aussi, et peut-être plus que vous. Au reste, l'égoïsme pratiqué dans la sphère de la conscience peut fort bien se concilier avec une sorte d'amour platonique tourné vers le grand Inconscient. Voyez les mystiques : tout en aimant Dieu, ils pouvaient céder à la tyrannie de la chair; je puis de même, tout en vous aimant dans l'absolu, céder aux nécessités qui nous séparent dans ce monde

relatif. En un mot, dans l'inconscient, nous ne pouvons plus nous aimer les uns les autres, parce que les uns et les autres nous n'y existons plus; et dans le domaine de la conscience, nous ne pouvons pas davantage nous aimer, parce que là nous sommes divisés entre nous et que chacun est renfermé, — provisoirement sans doute, mais invinciblement jusqu'à la mort, — dans son cerveau spécial et dans son organisme individuel.

Parmi les disciples mêmes de Schopenhauer, il en est un, Bahnsen (1), qui, plus ou moins fidèle à la vraie pensée du maître commun, est entré en lutte avec M. de Hartmann sur la question présente. Bahnsen admet la nécessité de ne pas considérer la personne humaine comme un simple phénomène illusoire et passager. « La conscience morale du dévoûment et du sacrifice, dit-il, implique une valeur de la personne qui dépasse la sphère phénoménale. L'être individuel et la vie individuelle doivent être regardés comme ayant une *valeur* supérieure à celle d'un phénomène sans conséquence, si on veut attribuer au sacrifice qu'on en fait une sainteté vraiment morale. » Nous venons de voir M. de Hartmann raisonner d'une façon tout opposée. Aussi répond-il à l'objection de Bahnsen : — « Pour que le sacrifice du moi ait une valeur, il n'est pas nécessaire que le moi lui-même ait une valeur plus que phénoménale et une indépendance réelle; il suffit que nous ayons l'*illusion* de cette indépendance individuelle et que nous ne puissions y échapper dans le domaine de la conscience, tout en reconnaissant par la raison l'inanité des distinctions individuelles au sein de la substance universelle (2). » L'indestructible illusion qui nous fait croire à notre individualité, ajoute M. de Hartmann, est ce que les Hindous appelaient le voile de mâyâ : la nature nous enlace de ce voile pour nous conduire à ses fins, et nous ne pouvons en dégager ni notre main, ni nos membres, ni même notre tête, mais le voile n'en est pas moins transparent pour l'œil de la raison : derrière la multiplicité des mailles, dont chacune semble avoir son existence indépendante, la raison entrevoit l'indissoluble unité du tout. « Malgré cette transparence abstraite du voile de mâyâ, conclut M. de Hartmann, il faut regarder comme un mérite la force morale qui triomphe de l'indestructibilité concrète propre à l'individualité de la conscience, et qui produit ainsi le dévoûment et le sacrifice. Nous n'avons pour cela nul besoin de recourir à une indépendance substantielle de l'individu. » Mais M. Bahnsen aurait pu répliquer à son tour que, si les personna-

(1) Mort récemment.

(2) Voir les études de M. de Hartmann sur Bahnsen dans la *Revue philosophique*, 1877.

lités, sans être des substances à la manière scolastique, n'ont pas cependant quelque réalité durable et se réduisent à de purs fantômes, le dévoûment d'un homme à un autre est le dévoûment d'une illusion à une illusion et est lui-même illusoire. M. de Hartmann ne se défend pas sur ce point; le subtil métaphysicien de l'inconscient préfère prendre à son tour l'offensive : il soutient, contre M. Bahnsen, que l'individualité, l'indépendance, la liberté du moi, loin d'être nécessaires pour fonder une morale de désintéressement et de philanthropie, fonderaient au contraire l'égoïsme. « Si la philosophie de l'individualité était vraie au point de vue métaphysique, dit-il, il faudrait absolument admettre cette conséquence que l'égoïsme prudent peut seul être la morale vraie et pratique,.. car l'égoïsme est non-seulement une activité individuelle, mais même une activité individuelle se prenant pour fin elle-même et qui, par conséquent, présuppose un moi comme sujet et comme objet. » M. de Hartmann, dans cette réplique à ses adversaires, ne voit pas qu'il identifie à tort deux points de vue divers : de ce que, par hypothèse, j'existerais comme *sujet* réel, ayant une existence propre, il n'en résulterait pas que je fusse aussi pour moi le seul *objet* et le seul but possible; de ce que j'aurais une activité individuelle, il n'en résulterait pas que cette activité se prît nécessairement elle-même pour unique fin; en un mot, individualité n'est pas nécessairement égoïsme. M. de Hartmann revient sans s'en apercevoir au paralogisme de Max Stirner, qui dit qu'on ne peut pas plus sortir de son moi que de sa peau. Toujours est-il qu'en nous attribuant une valeur purement phénoménale et illusoire, comme le font Schopenhauer et M. de Hartmann, la doctrine moniste ne nous rendra pas plus capables d'aimer les autres et ne rendra pas les autres plus dignes d'être aimés de nous.

## IV.

Nous venons de voir les vraies conséquences morales du « monisme, » premier fondement de la morale bouddhiste; il nous reste à examiner au point de vue moral le second fondement du système, qui est le « pessimisme. » Sans le pessimisme, nous dit M. de Hartmann, le principe de l'unité substantielle des êtres demeurerait dans l'abstrait et n'aurait pas de vertu pratique; ce qui nous excite à pratiquer la morale de l'unité universelle, c'est cette double persuasion sur laquelle le pessimisme repose : 1° tout effort

volontaire a pour but le bonheur et, par conséquent, le bonheur est l'unique fin de toute volonté; 2° « cet effort est illusoire, » cette fin ne peut être atteinte; d'où il suit qu'il faut renoncer à *vouloir*. — Nous n'avons pas à examiner ces deux propositions en elles-mêmes; demandons-nous seulement si, en les supposant conformes au principe de « la volonté absolue » qui domine la métaphysique de Schopenhauer et de son disciple, elles aboutissent réellement aux conséquences morales qu'on en veut tirer (1).

(1) En réalité, le pessimisme ne découle point logiquement du principe même que Schopenhauer et Hartmann ont admis comme explication suprême de l'univers. — Ce principe, dont ils n'ont d'ailleurs donné aucune preuve véritable, est, on s'en souvient, une volonté absolue, libre, n'ayant besoin que de soi pour exister, — volonté inconsciente, dont la raison n'est que la forme consciente. Il leur plaît ensuite de faire consister la manifestation, le déploiement, le processus de cette volonté absolue et libre dans l'effort, qui est relatif et fatal; c'est là une première contradiction. Après quoi ils déclarent que cet effort qui fait « le cœur de la nature » a pour unique *fin le plaisir*, c'est-à-dire une modification toute subjective que nous ne constatons pas en dehors de conditions organiques déterminées, et qui, de plus, est un phénomène de *conscience*. Nouvelle hypothèse contradictoire. Avant de connaître le plaisir, la volonté absolue a dû exister, vouloir, agir; comment savez-vous donc que le plaisir, effet dérivé, était son but unique? Vous transportez à la cause absolue, par un évident anthropomorphisme, notre constitution relative. Vous admettez pourtant, même chez l'homme, une volonté capable de se désintéresser, de renoncer au plaisir, d'obéir à des mobiles universels, non particuliers. C'est encore là une inconséquence, car, si la volonté ne peut poursuivre que le plaisir, le dévoûment absolu est une chimère; si, au contraire, elle peut se délivrer du plaisir, le plaisir, le désir et l'effort ne sont donc pas la manifestation véritable de l'absolu; dès lors, vous n'avez plus le droit de vous figurer votre dieu comme une volonté qui s'évertue à chercher une jouissance impossible. Ainsi, le premier des deux principes métaphysiques du pessimisme cités plus haut, — je veux dire la réduction de toute fin au plaisir, — principe qui serait plausible dans une morale purement expérimentale, — nous apparaît en contradiction avec une morale qui admet l'absolu, le noumène, le transcendant, et cela sous la forme d'une volonté libre dont la nécessité universelle n'est qu'un produit transitoire.

Quant au second principe du pessimisme, qui consiste à déclarer que l'effort éternel de la volonté vers le bonheur sera éternellement déçu et qu'un univers heureux est impossible, c'est encore une pure hypothèse qui ne peut fournir à la morale une base solide. Schopenhauer, on le sait, avait vainement essayé de démontrer *a priori* cette hypothèse, en supposant que toute volonté est essentiellement effort et que tout effort produit plus de douleur que de plaisir. M. de Hartmann, abandonnant ici Schopenhauer, reconnaît lui-même l'impossibilité de cette démonstration *a priori* et appuie son pessimisme exclusivement sur l'expérience. Mais, par là même, il lui retire tout appui possible, car notre expérience est trop limitée pour que nous puissions conclure de nous à l'univers; dans les limites mêmes de notre individualité, notre expérience ne va pas jusqu'à nous révéler la nature absolue ou l'essence du plaisir et de la douleur. De plus, notre expérience fût-elle égale à l'universalité des êtres et des phénomènes, elle ne prouverait rien relativement à la volonté absolue et inconsciente qui, par hypothèse, échappe aux déterminations de notre intelligence. Qui nous dit que le malheur des individus et des êtres particuliers n'est pas un pur phénomène, lequel recouvre la béatitude ou tout au moins la parfaite indifférence de la volonté primitive? De quel droit nous affirme-t-on que l'état de la volonté infinie est une souf-

Selon nous, ces deux principes du pessimisme, — que toute volonté tend exclusivement au plaisir, et qu'elle ne peut espérer le bonheur pour soi ni pour les autres, — aboutissent, tout comme le *monisme* métaphysique de Schopenhauer, à l'épicurisme et non à la morale de la pitié ou de la bienfaisance. Rappelons-nous l'argumentation de M. de Hartmann. — Pourquoi, se demande-t-il, sommes-nous égoïstes? Parce que nous cherchons notre bonheur aux dépens des autres; donc, ajoute-t-il, si la philosophie nous convainc que l'espoir du bonheur est chimérique, la conscience de chacun sera « profondément pénétrée de la folie du vouloir et de la misère de l'existence; par cela même, l'énergie du *vouloir*, la tendance vers l'individualité, l'attachement à soi cessera; chacun se considérera comme ne faisant qu'un avec tous, ou plutôt avec le tout. » Il est évident, conclut M. de Hartmann, que, « du point de vue de notre doctrine plus que des autres, l'absolu dévoûment de la personne au tout est possible (1). » Ne pourrait-on soutenir au contraire que, dans cette hypothèse, le dévoûment de l'individu, d'abord à tous les autres individus semblables, puis au tout, est une absurdité? — Pour que nous nous aimions les uns les autres, dites-vous, il faut d'abord nous convaincre que le monde est radicalement mauvais, que l'existence est en elle-même un mal, que le grand œuvre et le but du progrès, c'est l'anéantissement du monde par le consentement unanime des volontés. S'il en est ainsi, il ne faut nous aimer mutuellement que pour nous annihiler ensuite : voilà le seul rôle de la fraternité; et vous voulez nous faire travailler à cette délivrance finale avec la même ardeur que nous travaillerions à la venue de la félicité universelle! Comment un but aussi négatif serait-il un mobile suffisant pour détruire l'égoïsme?

De deux choses l'une : ou la souffrance qui est le lot universel est réellement un mal suprême, ou elle n'est qu'un mal relatif et secondaire. Dans le premier cas, puisque la souffrance est le mal par excellence, pourquoi ne prendrais-je pas pour règle de l'éviter, moi, avant tout et par tous les moyens? — La source de l'égoïsme, dites-vous, est la fausse idée qu'on peut trouver le

france infinie, ce qui revient à dire que l'être absolu ou Dieu, au lieu d'habiter un paradis comme le Dieu des chrétiens, habite un enfer? De ces deux dieux, l'un n'est pas plus démontré que l'autre; seulement le dieu malheureux renferme une contradiction de plus. Toute cette métaphysique du pessimisme est plutôt une série de visions mystiques que d'argumens philosophiques. — Au commencement était l'Inconscient, et l'Inconscient était en Dieu, et l'Inconscient était Dieu; il s'est incarné; il est venu parmi les siens, et les siens ne l'ont point reçu; M. de Hartmann est son messie. — Ainsi pourrait se résumer cette théologie d'un nouveau genre, qui n'est au fond que l'ancienne théologie retournée.

(1) *Philosophie de l'inconscient*, trad. Nolen, 497-498 et suiv.

bonheur; c'est l'espérance chimérique de notre félicité propre. — Mais, répondra-t-on, sans prétendre à la félicité, sans compter sur le bonheur, il est du moins une chose que je puis faire, c'est d'écarter la souffrance. Il y a pour cela mille moyens, et si c'est à vos dépens que je m'épargne la douleur de la faim, de la soif, des privations, etc., ma conduite sera parfaitement logique dans le monde des phénomènes, où je suis moi-même un phénomène. Chacun pour soi et l'inconscient pour tous. Si les douleurs deviennent trop vives ou trop inévitables, il me reste le moyen que les anciens conseillaient : renoncer à ma vie phénoménale par le suicide et me replonger dans l'inconscient. Ce sera toujours dans le monde un malheureux de moins. Faisons maintenant une autre hypothèse; au lieu de me supposer malheureux, supposez-moi, sinon heureux, du moins jouissant à ma manière d'un bonheur relatif, ayant bonne santé, fortune, considération et tout le reste. Pourquoi voulez-vous me faire sacrifier mon bonheur ou mon plaisir sous prétexte qu'il n'est pas parfait, puisque vous reconnaissez vous-même le plaisir comme la seule chose qui peut donner du prix à la vie et être la fin de la volonté? Mon égoïsme épicurien se déduit logiquement de vos principes. « Mais les autres souffrent pendant que vous jouissez, » objectez-vous. — Sans doute, mais mon moi n'est pas leur moi, et je ne sens pas ce qu'ils sentent; le phénomène qui constitue ma conscience n'est pas le phénomène qui constitue leur conscience, quoique nous soyons au fond le même être inconscient; en un mot, si nous sommes une seule substance métaphysique, nous sommes deux cerveaux. Si donc la souffrance est le mal, le grand mal, le seul mal, le premier bien est de s'y soustraire. Si, au contraire, elle n'est pas le mal par excellence, d'où vient alors votre pessimisme? pourquoi ces lamentations sur le monde, où la souffrance est la commune loi? pourquoi déclarez-vous le monde absolument mauvais parce qu'il souffre? Vous espérez me rendre désintéressé en faisant de la douleur un objet d'épouvante et en mesurant tout à cette mesure; n'est-ce point là plutôt un moyen de développer en moi les sentimens lâches ou égoïstes? Ce même principe admis par vous, qui, quand je m'oublie, m'excite à une immense pitié ou à une immense charité pour les autres, m'excitera aussi, quand je reviendrai à moi, à une pitié et à une charité encore plus grandes pour moi-même. Ainsi le pessimisme ne semble pas un plus solide fondement pour la fraternité que le panthéisme. D'ailleurs, la pitié du pessimiste est au fond un mépris de l'homme et de la vie; voyez Schopenhauer : ne faisait-il pas profession de mépriser l'espèce humaine, et le dédain est-il un sûr gage pour l'amour?

On le voit, c'est à l'utilitarisme égoïste que le pessimisme devrait

aboutir s'il était conséquent : M. de Hartmann s'efforce cependant d'en déduire l'utilitarisme désintéressé, « l'eudémonisme universel, » qu'il veut concilier avec la morale de l'évolution. Selon nous, il échoue encore mieux que tous les utilitaires anglais dans ce passage difficile de l'égoïsme à l'altruisme, sorte de Rubicon pour les systèmes de morale. M. de Hartmann se fait lui-même cette objection fort sensée : — Si le bonheur de chaque individu en particulier est une utopie, n'est-il pas tout aussi absurde de travailler au bonheur de mon prochain qu'à mon bonheur propre? — Non, répond-il; il ne dépend pas de moi que mes semblables vivent ou ne vivent pas; je dois donc accepter leur existence comme un fait auquel je ne puis rien changer; dès lors « il est raisonnable d'essayer de leur procurer au moins un état préférable à leur condition actuelle. » — Nous répondrons à notre tour qu'il dépend parfois de nous d'empêcher l'existence des autres et que de plus, s'il est raisonnable de leur procurer une condition meilleure, il est encore plus raisonnable de nous la procurer à nous-mêmes. Je ne vois pas pourquoi le bonheur cesserait d'être chimérique et prendrait du prix quand il s'agit d'autrui, tandis qu'il resterait chimérique pour moi. Rationnellement, il n'importe pas que le plaisir soit celui de Pierre ou de Paul; empiriquement, le plaisir de Pierre importe davantage à Pierre et celui de Paul à Paul. Conclusion : Pierre cherchera son plaisir et Paul le sien.

De même que M. de Hartmann ne peut passer de l'égoïsme à l'utilitarisme *altruiste*, admis par lui, il ne peut davantage concilier cette dernière doctrine avec la morale évolutionniste telle qu'il l'admet. C'est cependant là un nouveau problème qui vient s'ajouter aux précédens et dont M. de Hartmann déclare lui-même la solution nécessaire. Il pose d'abord en principe que la morale de l'utilité cherche le bonheur de l'universalité des hommes, et que la morale de l'évolution, au contraire, cherche le progrès social dans la sélection naturelle au profit d'une minorité. Il ajoute que l'utilitarisme et l'évolutionnisme ont cependant besoin d'être fondus dans une seule et même doctrine morale. Nous aussi, nous admettons volontiers la nécessité de cette conciliation; mais M. de Hartmann se fait, à notre avis, une fausse idée des deux termes à concilier, ce qui va le mettre dans l'impossibilité finale d'en trouver le rapport et la synthèse.

Considérons d'abord la morale de l'utilité et du bonheur, ou « l'eudémonisme universel, » dont la formule est la suivante : — Faire le plus de bien possible au plus grand nombre de personnes possible. — A en croire M. de Hartmann, cette morale aurait pour conséquence logique le socialisme égalitaire, le nivellement des for-

tunes et des intelligences, par cela même l'abaissement général et la décadence de la science, de l'art, de la moralité, de la prospérité sociale. En un mot, l'utilitarisme universel est en contradiction avec le progrès que cherche l'évolutionnisme (1). M. de Hartmann essaie d'établir cette prétendue nécessité du nivellement pour le bonheur universel par une de ces équations algébriques, la plupart fausses, dont se montre prodigue chez certains philosophes allemands le charlatanisme mathématique. Il croit prouver par le calcul que la somme générale des jouissances atteint son maximum quand toutes les fortunes deviennent égales (2). Par malheur, ou par bonheur, ce calcul est inexact. En effet, M. de Hartmann suppose que la jouissance est exclusivement proportionnelle à la fortune, et à la fortune considérée en son état brut, indépendamment des lois de la répartition économique. Or, rien ne prouve que le nivellement absolu et brutal des fortunes, — qui entraînerait une foule de maux, — serait apte à produire le maximum de bonheur dans l'humanité. Les maux qu'il engendrerait, énumérés par M. de Hartmann lui-même, démontrent au contraire que l'utilitarisme véritable, loin de se faire niveleur, doit laisser les fortunes s'égaliser peu à peu spontanément par le fait d'une égalité progressive entre les droits, les libertés, les intelligences, etc. Si, du jour au lendemain, on prétendait égaliser tout sous prétexte d'accroître le bonheur général, on tarirait précisément des sources supérieures de progrès et de bonheur: science, industrie, art, etc. M. de Hartmann le reconnaît; il combat donc ici contre lui-même et s'enveloppe dans une foule de contradictions, *inconscientes* pour lui, manifestes pour les autres. Après avoir développé toutes ces fausses conséquences, il finit par s'en prendre aux principes d'égalité et de liberté proclamées par la révolution française, les plus creuses abstractions, selon lui, qu'ait fait germer dans les cerveaux le « plat rationalisme » de notre philosophie du XVIII[e] siècle (3).

(1) *Phénoménologie*, p. 626.

(2) C'est un raisonnement analogue à celui de Bentham. Voyez le chapitre consacré à Bentham dans *la Morale anglaise contemporaine* de M. Guyau.

(3) Quand Schopenhauer et M. de Hartmann ont parlé du *plat* rationalisme, du *plat* optimisme, du *plat* libéralisme, etc., ils croient avoir triomphé de leurs adversaires. Ceux-ci pourraient répondre en signalant leur *lourde* scolastique, leur *lourde* sophistique et, en politique, leurs *lourdes* prétentions à l'aristocratie intellectuelle; mais des épithètes ne sont pas des argumens. — Parmi les argumens de M. de Hartmann il y en a d'étranges; par exemple, l'égalité stricte devant la loi est à ses yeux le comble de l'absurdité et de l'iniquité, parce que les effets d'une même peine sont bien différens suivant le sujet auquel on l'applique. Comme si le code pénal pouvait se régler sur autre chose que sur des moyennes et prendre pour but, non la simple compensation ou justice commutative, mais l'exacte proportionnalité de l'expiation à l'immoralité intérieure! M. de Hartmann veut-il donc nous ramener aux peines et aux supplices

Comme on le voit, M. de Hartmann s'est fait de l'utilitarisme universel une conception chimérique et exclusive du progrès. Non moins chimérique est l'idée qu'il va se faire maintenant de la morale évolutionniste, c'est-à-dire de cette doctrine qui demande le progrès social aux lois naturelles de l'évolution et de la sélection. A l'en croire, une foule d'iniquités seraient justifiées par la morale de l'évolution et du progrès : la guerre, la concurrence économique, la tyrannie du capital, le prolétariat, parce que ce sont là des facteurs puissans de la sélection naturelle au sein de l'humanité et par suite du progrès sous toutes les formes. La doctrine de l'évolution, ajoute-t-il, est donc aristocratique; elle sacrifie l'intérêt des individus à celui d'une fin supérieure vers laquelle l'humanité s'achemine sans en connaître la nature. Tandis que la morale du bonheur poursuit le bien des individus inférieurs, celle du progrès poursuit le bien de l'individu supérieur. — Telle est l'opposition établie par M. de Hartmann entre les deux doctrines morales aujourd'hui dominantes. Selon nous, cette opposition n'est qu'apparente; elle n'existe qu'entre l'utilitarisme mal entendu et l'évolutionnisme mal entendu. En effet, nous venons de le voir, c'est mal comprendre l'utilité sociale et le bonheur universel que de tout niveler et de tout abaisser : le *progrès* même fait partie de l'*utilité sociale* et a pour conséquence le bonheur social. C'est cette conséquence que nie le pessimisme de M. de Hartmann, obligé par système de voir tout en noir; mais son argumentation repose sur une fausse idée de l'évolution et du progrès social. Si ce progrès avait pour condition nécessaire, dans l'avenir comme dans le passé, l'écrasement des faibles par les forts, des élémens inférieurs par les supériorités ou, inversement, des supériorités par les élémens inférieurs, conséquemment la tyrannie du capital et de l'intelligence sur le travail ou la tyrannie du travail sur le capital et l'intelligence, en un mot, le despotisme aristocratique ou le despotisme démagogique, on aurait sans doute le droit de conclure que la société est vouée à des maux qui croîtront avec le progrès même de ses institutions. Mais ce sombre tableau est fantastique. La

variés du moyen âge, où on prétendait calculer exactement le démérite moral, la sensibilité du sujet et le degré de tortures propre à satisfaire l'absolue justice distributive? — La fin qu'on doit poursuivre dans la société, conclut M. de Hartmann, n'est ni l'entière liberté ni l'entière égalité; c'est le remplacement des formes surannées d'inégalité et de servitude par des inégalités et des servitudes légitimes, c'est-à-dire réclamées par l'état actuel de la société. — Il ne reste plus qu'à savoir qui déterminera le degré et la forme de ces servitudes. — Le gouvernement, sans doute, ce qui conduit au despotisme. — Qu'on nous permette, pour toutes ces questions, de renvoyer à notre chapitre sur l'égalité dans *l'Idée moderne du droit*, et à notre chapitre sur la justice commutative dans *la Science sociale contemporaine*, livres I et IV.

sélection ne s'exercera pas toujours dans l'humanité par voie d'écrasement, comme chez les animaux. Une fois transportée dans le domaine intellectuel et moral, nous voyons la sélection se produire par voie de liberté et profiter finalement à l'égalité : les découvertes de la science, par exemple, quoique dues à la supériorité intellectuelle de quelques-uns, sont profitables à tous, et encore bien mieux les découvertes morales, les inventions de la vertu, de la charité, de la philanthropie. La morale de l'évolution et de la sélection naturelle n'a donc nullement pour conséquence nécessaire le despotisme et l'inégalité croissante; tout au contraire, les inégalités qui servent d'instrumens au progrès sont de moins en moins oppressives pour la masse et de plus en plus promptes à se changer en égalité. C'est comme une eau nouvelle qui surgit d'une source intermittente dans un bassin au large fond; l'eau bouillonnante qui vient des profondeurs du sol s'élève d'abord au centre du bassin et jaillit en un jet puissant plus ou moins élevé; mais comme elle retombe ensuite et s'épand, le niveau de la masse finit par s'égaliser dans toute son étendue et par monter tout entier de plus en plus haut. Voilà l'image du progrès social.

N'ayant point su trouver la vraie conciliation de la morale utilitaire et de la morale évolutionniste, du bonheur pour la majorité et du progrès par les minorités, M. de Hartmann demande en dernier recours à la métaphysique du pessimisme la solution d'un problème qui ne réclamait que quelques connaissances plus exactes en sociologie et en politique. — Puisque le progrès, dit M. de Hartmann, a précisément pour résultat le malheur de l'humanité, il ne nous reste plus qu'une ressource, c'est de donner pour fin dernière à ce progrès l'anéantissement de l'humanité même et du monde. — Au lieu de se demander si l'apparente nécessité d'un remède aussi bizarre ne viendrait pas d'une fausse conception du mal et de ses causes, notre médecin métaphysicien ne conçoit pas le moindre doute sur ses théories sociales, ni sur le « suicide cosmique » comme seule ressource du malade désespéré. Il ressemble à un docteur qui dirait : « Je ne sais comment vous guérir, et pourtant il est avéré que je possède la science absolue, infaillible; il faut donc que votre mal soit inguérissable ; par conséquent, je vous engage, quoique vous trouviez à tort votre existence tolérable, à prendre cette potion qui vous délivrera à la fois de la vie et de vos maux. » Avant de boire ce remède *in extremis*, nous concevrions quelques doutes sur la science absolue du docteur, fût-il Allemand.

Suivons cependant M. de Hartmann dans ses déductions. Selon lui, la conciliation de la morale du bonheur universel et de la morale du progrès se trouve dans le point de vue supérieur du

monisme pessimiste. D'une part, « en vertu de la communauté d'essence entre les hommes qu'exprime la formule bouddhiste : — Cette chose, c'est encore toi-même, — nous avons vu que la recherche du bien *universel* devient la loi morale; » mais, d'autre part, «la communauté d'essence des individus dérive de la communauté d'essence entre l'individu et l'absolu; dès lors, au-dessus de l'humanité même s'élève un but supérieur, et la loi morale finit par apparaître comme le dévoûment absolu de l'individu aux fins de l'être universel. » Ainsi, la morale du bonheur se trouve finalement subordonnée à celle du progrès. Il s'agit maintenant de déterminer avec précision quel est le dernier terme du progrès même, quelle est, comme dit M. de Hartmann, la « fin absolue. » Nous touchons ici aux derniers mystères de l'évangile néobouddhiste; il s'agit toujours de savoir si la morale pessimiste pourra triompher définitivement de l'égoïsme épicurien, qu'elle a l'ambition d'anéantir en sa racine la plus profonde. Pour résoudre ce problème, nous allons voir le pessimisme, par une évolution curieuse, se métamorphoser en un optimisme d'un genre nouveau.

## V.

La fin absolue de tous les êtres, nous dit M. de Hartmann, ne peut être que la fin de l'être absolu lui-même. Il semble d'abord qu'un successeur de Kant devrait hésiter à se prononcer sur la nature de cette fin; mais M. de Hartmann n'hésite pas un instant et nous révèle que la fin de l'absolu, par analogie avec la nôtre, est le bonheur, rien autre chose. On objectera peut-être que cette fin pourrait être la moralité, « mais, répond M. de Hartmann, l'absolu ne peut avoir pour fin la moralité, puisque la moralité consiste précisément dans la soumission à ses fins. » Cet argument ne constitue-t-il point une pétition de principe? Les partisans de la moralité soutiennent, à tort ou à raison, non pas que Dieu se soumet à une moralité étrangère et à une fin extérieure, mais qu'il est la moralité même et la fin même, que par conséquent la fin divine coïncide avec la fin humaine; or le raisonnement de M. de Hartmann ne fournit aucune réponse à cette hypothèse. Prenons-le cependant pour valable et poursuivons. Puisque la fin de l'absolu, continue M. de Hartmann, est le bonheur, il en résulte qu'en travaillant aux fins de l'absolu, nous travaillons à notre propre bonheur. Or c'est ce qui fournit enfin la conciliation tant cherchée entre le dévoûment et l'intérêt : — Comme je participe à la fois, dit M. de Hartmann, de l'absolu et de l'individualité, en travaillant pour l'ab-

solu je travaille pour moi-même, ce qui satisfait la logique, et je travaille pour un autre, ce qui satisfait la morale. — Cette dernière réflexion nous livre le secret des spéculations de Schopenhauer et de Hartmann : ce secret, c'est que leur morale, qui affichait la prétention d'être un désintéressement absolu, une abnégation infinie, un renoncement entier à soi, à son vouloir, à son bonheur propre, n'est cependant au fond qu'un égoïsme absolu. En effet, au nom de quoi nous demande-t-on de renoncer à notre égoïsme en tant que nous sommes individus? Au nom de notre égoïsme en tant que nous sommes l'absolu. Le Dieu du « monisme, » malgré l'infinité de son vouloir et de son savoir, ne peut sortir de lui-même pour appeler d'autres êtres vraiment individuels à une véritable existence; il ne peut se donner, se répandre, aimer véritablement. L'amour de soi est au principe des choses, il est notre principe éternel. Dans l'absolu comme dans le relatif, nous sommes donc rivés au plaisir et à l'intérêt; nous ne pouvons vouloir que la jouissance. Si le Dieu même du monisme se met à vouloir le monde, c'est par une recherche du bonheur qui, selon les pessimistes, est une suprême folie; c'est donc au fond un dieu épicurien. — Était-ce la peine de tant déclamer contre l'égoïsme ou l'épicurisme pour l'asseoir ensuite, sous le nom de Volonté absolue, au sommet de l'univers? Si l'égoïsme, si l'attachement invincible au moi et au plaisir est le fond des choses, loin d'en conclure l'ascétisme, c'est encore une fois la morale du plaisir qu'il en faut déduire. Pourquoi moi, simple phénomène, serais-je plus désintéressé et moins voluptueux que l'être éternel? Il ne peut sortir de soi, et vous voulez que je sorte de moi. « Oui, dites-vous, pour rentrer en lui. » Mais je n'en suis jamais sorti, et en tout cas j'y rentrerai nécessairement par la mort, puisque vous n'admettez pas l'immortalité personnelle. Pourquoi donc m'intéresser au sort de l'Inconscient?

Ce n'est pas tout. Pour se dévouer à une fin, encore faut-il que cette fin apparaisse comme digne de dévoûment. Or, le bonheur de l'absolu, s'il peut être réalisé, en est-il vraiment digne? — Ce bonheur est tout « négatif. » Il ne peut consister dans la béatitude, selon M. de Hartmann; il consistera seulement dans la privation de la souffrance attachée à l'existence. De ce principe nous allons voir découler les dernières conséquences morales du système pessimiste. Pour que la fin de l'absolu, nous dit M. de Hartmann, soit un bonheur négatif, il faut que sa condition primitive, avant l'origine du monde, ait été non pas heureuse ni simplement indifférente, mais positivement et absolument malheureuse (1). Cette

(1) *Phénoménologie*, p. 401 et suiv.

infélicité suprême n'est autre que « l'état d'une volonté infinie, impuissante à se satisfaire. » Pour sortir de son enfer, Dieu a engendré le monde, c'est-à-dire la série sans fin des phénomènes; mais il n'a fait ainsi que développer son infortune. — Comment un Dieu *inconscient* peut-il être malheureux et éprouver un infini désir d'échapper à une douleur dont il n'a pas *conscience*, c'est un de ces problèmes d'ontologie transcendante sur lesquels il ne faut pas se montrer trop exigeant, sous peine d'être appelé « philistin. » M. de Hartmann, quant à lui, trouve cette conception très supérieure au Dieu des chrétiens. Un Dieu comme celui des chrétiens, dit-il, qui se torture lui-même sous la forme d'innombrables créatures, uniquement pour accroître sa béatitude, la conscience morale doit le repousser comme un être sans noblesse « et dédaigner de se consacrer à sa fin dégradante. » — Mais, pourrait-on lui répondre, s'il est vrai que l'unique fin soit la jouissance, pourquoi Dieu serait-il blâmable de vouloir être heureux, même à nos dépens, et en quoi cette fin serait-elle dégradante? En nous consacrant volontairement à cette fin, nous aurions du moins la consolation d'avoir fait un heureux, de nous être rendus nous-mêmes heureux sous la forme de l'absolu. M. de Hartmann n'en préfère pas moins son Dieu : — Si ce Dieu, dit-il, est contraint d'accepter les souffrances les plus cruelles pour abréger et supprimer une douleur plus grande encore, « tous les cœurs humains doivent voler à sa rencontre, quand même ils ne se reconnaîtraient pas eux-mêmes comme sujets de ces tourmens (1). » — Encore faut-il quelque bonne raison pour se dévouer à ce Dieu infiniment misérable. Or, cette raison, selon M. de Hartmann, ne peut être l'amour, car l'amour, dit-il, suppose la possibilité d'un retour, et l'absolu ne peut aimer. Que sera-ce donc? — Ce sera la *pitié*. — Mais vous avez vous-même reconnu tout à l'heure que la pitié est un pur sentiment, presque physique; si donc, de votre aveu, elle ne suffit pas à nous faire travailler pour les autres hommes, comment nous fera-t-elle travailler pour Dieu? En outre, puis-je avoir réellement pitié de votre Dieu? De deux choses l'une : ou il est méchant, ou il est bon par nature; s'il est méchant, il ne mérite pas la pitié; s'il est bon, il mérite mieux que la pitié. M. de Hartmann répond : — Dieu n'est que malheureux. En ayant pitié de lui, c'est de vous-même que vous aurez pitié. — A la bonne heure! Il s'agit au fond, dans votre morale, de nous faire pleurer sur nous-mêmes en ayant l'air de pleurer sur un autre. « L'homme, » nous dit en effet le grand-prêtre du pessimisme, « en prenant conscience de sa vraie nature, ressent une douleur trans-

(1) Page 867.

cendante qu'on peut appeler la souffrance divine. » Cette souffrance remplace « la participation chimérique à la suprême béatitude » rêvée par les mystiques. Elle n'est du reste elle-même qu'un intermédiaire pour arriver à un état supérieur, tranquillité parfaite, paix du néant, nirvâna. Le dernier mot de la morale est la *délivrance*, non celle de l'individu, que la mort affranchit naturellement, mais celle de l'Un-Tout, la rédemption de l'Être absolu. « L'existence réelle est l'incarnation de la divinité; le processus du monde est l'histoire de la passion du Dieu fait chair et en même temps la voie qui mène à la libération du crucifié; la moralité consiste à coopérer à l'abréviation de ce chemin de souffrance et de rédemption (1). » — Heine avait bien raison de dire que tout métaphysicien allemand recouvre un théologien.

Nous n'insisterons pas sur les moyens abréviatifs que M. de Hartmann a proposés pour délivrer plus vite le grand crucifié. Ces moyens sont connus. L'absolu n'ayant pas assez de pouvoir pour sortir lui-même de sa croix et mettre fin au malheur de l'existence, c'est l'homme qui est chargé d'accomplir l'opération. L'humanité, nous dit M. de Hartmann, finira par concentrer en elle-même une « somme d'énergie » en comparaison de laquelle tout le reste des forces de l'univers sont comme zéro. Ne croyez pas qu'alors, étant omnipotente, l'humanité aura trouvé moyen de rendre la vie tolérable, de résoudre, ou à peu près, les problèmes politiques et sociaux, d'avoir seulement, par exemple, du pain à bon marché, une bonne hygiène, une vie plus longue, un état de paix; non, selon le prophète allemand, au moment même où l'humanité sera devenue plus puissante que tout le reste de la nature, elle sera plus impuissante que jamais à sortir de sa misère. Avec le pouvoir et l'intelligence s'accroîtra le malheur. C'est alors, comme on sait, qu'un beau désespoir viendra à notre secours. Au signal de l'électricité, tous les hommes d'un commun accord accompliront le grand acte de délivrance universelle : avec eux, tous les animaux cesseront de vivre, la terre tombera en poussière, le soleil, auquel nous croyions que notre pensée allumait sa flamme, s'éteindra; notre nébuleuse, perdue comme un point dans l'immensité, les autres nébuleuses, les étoiles situées à l'infini et dont les rayons n'ont pas même eu le temps de parvenir jusqu'à nous, l'univers enfin, dont notre science n'a pu jusqu'ici anéantir un atome, s'anéantira par la seule volonté de ces atomes pensans qu'on appelle des hommes. Nous soufflerons sur le monde comme sur une lumière, et tout rentrera dans la nuit morne de l'inconscient.

(1) *Phénoménologie*, p. 871.

Il est impossible, on le voit, de pousser à la fois plus loin l'optimisme en ce qui concerne les progrès futurs de la puissance ou de la science humaine, le pessimisme en ce qui concerne les progrès futurs de la souffrance humaine. C'est là, selon nous, la grande contradiction, trop peu remarquée, de la théorie pessimiste sur la fin du monde. Nous aurons un jour le pouvoir d'anéantir l'univers, mais nous n'aurons pas le pouvoir d'organiser un univers habitable. Nous serons comme un architecte omnipotent et omniscient, capable d'accomplir le « grand œuvre, » qui ne réussirait pourtant pas à faire cet ouvrage beaucoup plus simple : une maison habitable.

Serons-nous sûrs au moins, après avoir descendu Dieu de sa croix, qu'il ne se crucifiera pas de nouveau? Ayant une première fois créé le monde par un acte de « suprême folie, » ne pourra-t-il recommencer? En général, on enferme les fous pour les empêcher de répéter leurs folies. Nous n'avons pas cette ressource avec l'absolu. M. de Hartmann, il est vrai, a mis ici en œuvre son algèbre pour nous tranquilliser et calculé que la vraisemblance d'une nouvelle création n'est que de $\frac{1}{2n}$. Par malheur, son équation est encore fausse; un calcul plus exact démontre que les chances sont égales soit pour que l'inconscient reste désormais dans le repos, soit pour que sa folie le reprenne. Or, si elle le reprend, notre dévoûment n'aura servi à rien et nous aurons été dupes (1).

En résumé, nous ne saurions admettre cette morale prétendue nouvelle, cette « religion de l'avenir » qui, par une sorte d'atavisme intellectuel, n'est que la réapparition du vieux bouddhisme dans la métaphysique allemande. Les principes caractéristiques du système sont, comme nous l'avons vu, un « monisme » absolu, un pessimisme qui se prétend également absolu, et un certain optimisme qui vient s'y ajouter; or, ces trois principes, tels qu'ils sont présentés par l'école de Schopenhauer, sont tellement poussés à l'extrême qu'ils nous ont paru du même coup réduits à l'absurde. En premier lieu, le « monisme, » — au lieu d'être ce qu'il doit être, un sentiment profond de l'unité qui se cache sous la diversité des choses, — est la réduction de toutes les réalités d'expérience à un rêve douloureux, qui ne laisse subsister comme seul être véritable qu'une volonté vide analogue au non-être; d'où cette conséquence en morale que si *moi* est une illusion, *autrui* est également une

(1) On pourrait faire et on a fait à M. de Hartmann, relativement à la catastrophe finale, beaucoup d'autres objections. Outre le livre bien connu de M. Caro sur *le Pessimisme* et les chapitres de M. Ad. Franck dans *les Philosophes modernes*, on peut lire à ce sujet les études de M. Th. Reinach sur Hartmann.

illusion : égoïsme et altruisme sont donc au fond équivalens. En second lieu, le pessimisme, — au lieu d'être, comme il devrait, le sentiment généreux et vraiment moral du contraste qui existe entre l'idéal et la réalité, de l'infranchissable distance qui sépare ce que nous sommes de ce que nous voudrions être, ce qu'est le monde entier de ce que nous voudrions qu'il fût, — n'est plus qu'une lamentation sur l'insuffisance du plaisir, un calcul raffiné des joies et des souffrances dans le bilan de la vie, une sorte de casuistique du plaisir qui, en morale, aboutit logiquement au précepte antique : Mets à profit le plaisir du moment, seul bien réel au monde. En troisième lieu, le pessimisme excessif du début se change à la fin en un optimisme non moins excessif, qui nous attribue le pouvoir de mettre un terme à nos souffrances, à celles de l'univers, à celles de Dieu. L'homme est ainsi plus puissant que l'absolu même, puisqu'il peut racheter l'absolu et le tirer de son enfer. On comprend qu'un autre disciple de Schopenhauer, Bahnsen, ait été entraîné par la logique à un pessimisme encore plus radical. Admettre que la misère universelle peut prendre fin, que la volonté de vivre peut s'anéantir elle-même et rentrer un jour dans le nirvâna, c'est nous laisser un dernier espoir. Pourquoi cet espoir, comme tous les autres, ne serait-il pas chimérique? Si la volonté pouvait s'anéantir, il y a longtemps qu'elle l'aurait fait; si elle ne l'a pas fait, c'est que sa délivrance est impossible. Sa loi est donc de subsister éternellement, d'être éternellement divisée contre elle-même, éternellement malheureuse. Ce monde est une tragédie sans fin, et le tragique est la loi même de l'existence. Mais ce caractère tragique qui fait le fond de la vie universelle consiste, selon Bahnsen, dans l'insuffisance de notre *pouvoir* pour réaliser notre *devoir*, et non pas seulement dans l'impuissance de la volonté à trouver le plaisir : s'il n'était rien de plus, il ne serait que la déception éternelle d'une volonté voluptueuse, sensuelle et basse; il ne serait donc que « la caricature du tragique. » Bahnsen aurait pu ajouter que telle est la morale de Hartmann. Cette morale n'est qu'un épicurisme déçu par soi-même, conséquemment plus burlesque au fond que tragique.

Un mélange incohérent d'erreurs et de vérités, de faits scientifiques et de sophismes ontologiques, un amoncellement d'obscurités d'où sortent parfois des lueurs comme l'éclair du nuage, la déclamation jointe à l'algèbre, la superstition alliée à l'incrédulité, le somnambulisme, les tables tournantes, les esprits frappeurs, admis par Schopenhauer en même temps que la « liberté nouménale » et la prédestination; la possession démoniaque étudiée par M. de Hartmann avec le même soin que les phénomènes réflexes ou les perceptions infiniment petites; un abus des causes finales

et des vertus occultes qui rappelle les plus beaux jours du moyen âge sans exclure les prétentions scientifiques du positivisme moderne; par-dessus le tout, une conception apocalyptique du monde et de sa fin qui dépasse en étrangeté les illuminations du solitaire de Patmos; au milieu d'abstractions transcendantes, des élans d'imagination fantastiques comme un conte d'Hoffmann, une ronde d'idées bizarres chevauchant sur des formules, voilà la philosophie du pessimisme allemand : Goethe aurait pu l'appeler le sabbat de la métaphysique.

A ces rêveries se mêlent pourtant des pensées profondes, comme il arrive toujours quand l'intelligence se donne carrière : en faisant la chasse aux paradoxes, elle met la main sur des vérités. La philosophie allemande a raison de vouloir, quoiqu'elle n'y réussisse pas, nous faire sortir de notre *moi* au moyen d'un idéal, c'est-à-dire, en dernière analyse, au moyen d'une idée; là est sa vraie force. Seulement, nous l'avons vu, l'idée que l'école de Schopenhauer a choisie, celle de l'être inconscient, absolument un, est impropre tout ensemble à nous faire franchir le moi et à nous unir aux autres : car je ne puis vous aimer en vue d'une idée où ni vous ni moi nous ne subsistons. Si l'idéal est notre disparition simultanée à tous deux, un tel idéal, loin de vous conférer une valeur et un prix qui m'attache à vous, vous enlève toute votre valeur ainsi qu'à moi-même : je dois donc me détacher de vous comme de moi quand je songe à cet idéal, et, d'autre part, je me trouve invinciblement attaché à moi quand je redescends dans la réalité (1). Pour nous, nous croyons qu'on peut concevoir et proposer aux hommes un idéal de fraternité supérieur, qui ne consisterait pas dans l'anéantissement final de ceux qu'on appelle « frères, » mais au contraire dans l'agrandissement et le progrès de toutes les personnalités. En d'autres termes, au lieu de fonder la fraternité idéale sur la « non-valeur » des hommes, nous la fondons sur leur valeur même; si bien que l'amour et le respect, la bienfaisance et le droit ont à nos yeux le même principe (2).

Nous reconnaissons d'ailleurs qu'au point de vue métaphysique on ne peut savoir si cet idéal est entièrement réalisable; de là la part du doute, par cela même de la souffrance morale et de la « tragédie » intérieure, par cela même aussi du vrai pessimisme. Mais il y a loin de là à dire, comme le soutient Bahnsen, qu'il existe une con-

(1) Ce double sentiment paraît d'ailleurs familier à la nation allemande; c'est là peut-être une des raisons qui expliquent ce mélange si fréquent de mysticité et de brutalité, cet amour méprisant des hommes qui prend à l'occasion, chez quelques-uns, les formes de la haine et de la violence.

(2) Voyez *la Science sociale contemporaine*, livre v.

tradiction absolue entre l'idéal et la réalité, entre le devoir et le pouvoir, ou même que le devoir est en une irrémédiable contradiction avec soi, si bien qu'au lieu de dire avec Kant : « Ce que je dois, je le puis, » il faudrait dire : « Ce que je dois, je ne le puis. » L'idéal conçu par nous, en effet, est déjà un commencement de pouvoir, il est en nous le premier moyen de sa propre « actualisation (1). » De plus, hors de nous, dans la nature même, la réalité ne semble pas en contradiction essentielle avec l'idéal, puisqu'en définitive c'est elle qui, par notre intermédiaire, arrive à le concevoir. Ne faisons-nous pas partie de la nature, ne sommes-nous pas la nature même à son premier réveil, à ce moment critique où, ouvrant les yeux, elle entrevoit la vie active, intelligente et aimante qu'elle pourrait vivre, au lieu de demeurer dans la torpeur de l'existence matérielle? De là la part de l'optimisme, — non sans doute d'un optimisme affirmatif et dogmatique comme celui de Leibniz, mais d'une hypothèse morale fondée sur des possibilités ou des probabilités. C'est déjà beaucoup qu'on ne puisse affirmer avec certitude, comme le font Schopenhauer, M. de Hartmann et Bahnsen, l'impossibilité absolue de réaliser l'idéal supérieur de la fraternité morale. Si le doute métaphysique autorise la tristesse, il autorise aussi l'espérance. Nous pouvons donc, dans la pratique, travailler à réaliser ce qui nous semble le plus haut idéal de la spéculation, et nous pouvons aussi espérer que la réalité se mettra de plus en plus en harmonie avec cet idéal qu'elle est arrivée à concevoir dans notre propre pensée. Qui sait si cette conception n'est pas au fond l'obscure conscience du pouvoir de développement indéfini qui est en nous et dans la nature, de l'avenir universel que nous portons en notre sein?

Assurément la liberté et la fraternité ainsi conçues demeurent toujours, pour la théorie, de pures idées, que la pratique seule essaie de faire passer à l'existence; mais la substance absolue, la volonté absolue, l'absolu inconscient sont-ils autre chose aussi que de pures idées, qui de plus sont inintelligibles? Au moins l'idéal d'une république d'êtres libres en voie de formation dans le monde est-il supérieur à l'idéal d'une volonté absolue en qui, selon les panthéistes, tout s'abîmerait et s'évanouirait comme un songe, ou à laquelle, selon les théistes, tous les êtres seraient subordonnés et asservis comme les sujets à leur monarque. Tel est donc le type de fraternité que, selon nous, on a le droit d'opposer aux disciples de Schopenhauer. Dès lors, nous ne plaçons plus avec eux la déli-

(1) C'est là ce que nous avons essayé de montrer par notre livre sur *la Liberté et le Déterminisme* (1873).

vrance finale de la volonté dans l'anéantissement de tout vouloir, de toute conscience, de toute individualité. Le règne à venir de l'amour universel, s'il se réalise jamais, ne nous semble plus devoir être celui de l'inconscient absolu, mais bien celui de la conscience en sa plénitude; au lieu d'être l'abolition des personnalités, il devra être leur achèvement et leur mutuelle union.

L'impératif catégorique de Kant, avec son fondement inaccessible dans un monde transcendant et supérieur à l'intelligence, revenait à dire : — Conforme le monde donné, ou tout au moins conforme-toi toi-même à un monde inconnaissable qui ne t'est pas donné et au fond ne peut l'être. — Feuerbach et Czolbe, revenant au point de vue « immanent » et naturaliste, déclaraient au contraire immorale l'orgueilleuse prétention de s'élever au-dessus de la nature, et ils posaient comme impératif le précepte suivant : « Contente-toi du monde donné. » Schopenhauer et son école, trouvant l'univers indigne de notre approbation, disent : « Anéantis le monde donné. » Lange, s'inspirant des poésies philosophiques de Schiller, tout en parlant avec Kant de devoir et d'impératif catégorique, semble au fond se contenter d'un précepte de ce genre : — Embellis dans ta pensée le monde donné par la conception ou le rêve poétique d'un monde purement idéal. — Il ne montre pas comment il y a dans l'idéal même une *force* de réalisation selon les lois de la nature, et il le laisse par conséquent à l'état de contemplation esthétique : « C'est, dit-il, un monde où nous pouvons nous réfugier et nous affranchir du monde des sens, et où nous retrouvons la patrie véritable de notre esprit (1). » Mais le problème n'est pas seulement de rêver un monde supérieur et de s'y réfugier par la pensée loin du réel; il faut le faire descendre de notre pensée même dans les faits. Aussi, pour réconcilier dans ce qu'ils ont de vrai les divers préceptes moraux, proposerions-nous volontiers, sinon comme impératif, du moins comme *persuasif*, un précepte qui nous semble plus en rapport tout à la fois avec les résultats positifs de la science et avec les spéculations de la métaphysique : — Efforce-toi de transformer le monde donné, conformément à ses propres lois, par l'idéal que tu te donnes et qui peut être lui-même le premier facteur de sa future réalisation. — C'est sur ce principe moral et sur ces inductions métaphysiques qu'on pourrait, à notre avis, en face de la philosophie allemande « du désespoir, » tenter d'élever, en conformité avec l'esprit même de notre nation, ce que nous appellerons une *philosophie de l'espérance*.

ALFRED FOUILLÉE.

(1) Voir la préface du second volume de l'*Histoire du matérialisme* (1875).

# LE

# COMTE DE MONTLOSIER

ET LES

# LUTTES RELIGIEUSES SOUS LA RESTAURATION

## D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS (1)

## I.

La restauration n'a pas eu seulement l'honneur d'apprendre à la France les conditions véritables du régime constitutionnel ; elle a présenté aussi l'émouvant spectacle de la tentative faite par un gouvernement peu confiant, il est vrai, dans cette œuvre, pour replacer le clergé français sur le terrain de la déclaration de 1682. Si cette tentative a échoué, ce ne fut certes pas la faute de l'homme dont nous faisons connaître la vie et les œuvres. Instigateur passionné et convaincu de cette lutte, il en supporta lui seul presque tous les coups, résolu qu'il était à pousser jusqu'aux dernières conséquences ses principes gallicans.

Le comte de Montlosier avait soixante-dix ans ; il vivait de plus en plus dans sa retraite de Randanne, occupé à défricher et à planter, venant de temps à autre à Paris ranimer sa verve, entretenant une active correspondance avec le monde élevé de l'opposition, dévorant tout livre de controverse qui paraissait, n'étant indifférent à rien et ayant gardé en lui-même un foyer d'ardeur batailleuse qui s'étendait aux plus petites choses. Une querelle, aujourd'hui oubliée, de l'académie des belles-lettres de Clermont avec le préfet

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1874, du 1er mai 1879 et du 1er mars 1880.

du Puy-de-Dôme, M. d'Allonville, l'avait un instant occupé tout entier. A mesure que l'âge croissait, il se passait en lui un phénomène souvent observé. Il revenait aux fortes impressions de sa jeunesse, à ce qu'il était au moment suprême de sa vie publique, quand il siégeait à la constituante et quand il entendait la voix éclatante de Mirabeau. Comme la majeure partie du tiers-état et de la noblesse d'alors, il gardait vis-à-vis de l'église autant de liberté que de respect.

L'ancienne société française, mi-partie sceptique, mi-partie dévote, mélange de contradictions inexplicables en théorie, avait trouvé dans le gallicanisme une sorte de *modus vivendi* qui lui suffisait. Au fond, pour tout esprit impartial, c'était moins une religion qu'une manière de gouverner la religion. Peu soutenable en principe, on peut le concéder, le gallicanisme était un moyen de remédier aux tentatives d'empiétement du clergé, une sorte de transaction entre la puissance civile et la puissance ecclésiastique.

Qui peut s'étonner, lorsqu'on s'est bien pénétré du vieil esprit français, de la persistance avec laquelle des chrétiens sincères, d'une austérité irréprochable, repoussèrent dès lors l'influence de doctrines autant politiques que religieuses? Les anciens parlemens avaient, en disparaissant, légué sur ce point leurs traditions aux esprits modérés de la révolution; plus d'un membre de la magistrature nouvelle devait à son tour les recueillir; toute une corporation laïque, l'université, devait essayer de les perpétuer et les commenter par ses études historiques et par son enseignement.

Pour se rendre compte avec équité de l'état des âmes dans ces mémorables années du règne de Charles X, il faut lire, non pas les historiens libéraux et les livres ou les journaux qui défendaient la révolution, mais les Mémoires de M. de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, les papiers de M. de Villèle, les ouvrages de M. de Bonald, les premières œuvres de Lamennais, les discours des membres du côté droit à la tribune des deux chambres, la collection du *Drapeau blanc* et de *la Quotidienne* et *l'Histoire de la restauration*, par Alfred Nettement.

Charles X était très honnêtement resté le comte d'Artois. Suivant son mot célèbre à Lafayette, il n'y avait que deux personnes en France qui n'eussent pas changé, l'ancien commandant des gardes nationales et l'émigré de 1790. Son avènement, sa piété bien connue avaient rendu plus exigeante cette majorité qui attachait la plus haute importance à la question religieuse. Elle était devenue la première des questions politiques. Des voix s'élevaient dans la droite pour qu'on fît entrer le catholicisme dans la législation. C'était le temps où M. de Marcellus s'écriait : *Nous sommes gou-*

*vernés par des lois impies!* C'était le temps où M. Duplessis-Grenédan demandait que la religion de l'état obtînt dans nos codes la place qui appartient à la vérité divinement révélée, qu'on rendît aux prêtres les registres de l'état civil et qu'on remît dans leurs mains l'éducation de la jeunesse.

Le ministère venait de céder au courant en présentant la loi du sacrilège. Cette guerre contre les origines et les tendances de la France démocratique, cette guerre, la plus inintelligente et la plus inopportune, qui devait compromettre tant d'espérances, arrêter le renouveau des croyances et des sentimens religieux, était vigoureusement déclarée.

C'était donc vrai! la révolution, comme dit M. Guizot, était beaucoup moins finie qu'on ne le pensait. Elle se réveillait, provoquée et remise en crédit par des tentatives tantôt souterraines, tantôt arrogantes. Il fallait que les fautes fussent bien lourdes pour que le duc de Doudeauville écrivît (18 mai 1825) : « Certes, je ne suis pas suspect, par mes principes du moins et par mon respect comme par mon attachement pour tout ce qui tient aux vérités religieuses, seules et uniques bases de l'existence sociale. Quel autre frein imposer d'ailleurs aux passions des hommes? Mais, sire, daignez m'en croire, le jour où l'on dira que le roi est mené par le clergé (et l'on ne parle déjà que trop de son influence), rien ne sera plus possible. Sans doute le clergé est un auxiliaire puissant et son ministère est sacré, mais en se laissant conduire par lui, on le perdrait, on se perdrait soi-même. »

Plusieurs faits venaient encore aggraver une situation déjà grave. Le gouvernement avait intenté deux procès de tendance, l'un contre *le Constitutionnel*, l'autre contre *le Courrier français*. Les motifs allégués pour les poursuites étaient des outrages au catholicisme et à l'église. Mais les motifs réels étaient la dénonciation d'une ligue ayant pour but l'asservissement de la puissance civile à la puissance ecclésiastique et le triomphe de l'ultramontanisme.

Les associations pieuses qui s'étaient fondées avant même la restauration, durant la captivité du pape Pie VII, s'étaient fondues dans une société générale, sous l'influence d'un fervent chrétien devenu ministre, Mathieu de Montmorency. A la différence d'une autre association ayant pour but unique des pratiques de dévotion et créée par l'abbé Legris-Duval, la première, à qui l'ami de Ballanche et de Chateaubriand prêtait son autorité, était rapidement devenue une société politique. On la désignait sous le nom de la congrégation. Elle avait des ramifications profondes en province, de nombreux organes dans la presse et des appuis au parlement. « Les hommes pressés d'arriver aux honneurs y entraient comme dans une route

qui pouvait conduire à la fortune. » Ainsi parle un des écrivains dont l'ardent dévoûment à la cause royaliste ne peut être contesté.

La religion servant à l'avancement des fonctionnaires, quel texte pour les déclamations des partis! Jamais elles ne furent plus violentes; les uns signalaient avec passion au pays, susceptible et inquiet à l'excès, les périls dont la société moderne était menacée par un pouvoir occulte qui débordait les véritables pouvoirs constitués dans l'état. Les autres s'élevaient avec une ardeur non moins vive contre ce qu'ils appelaient l'impunité accordée à la propagation des doctrines irréligieuses.

Ce fut pour le barreau une étonnante période de popularité. L'opinion publique, pendant ces années extraordinaires, fut conduite par des avocats; même sous la monarchie de juillet, ils n'atteignirent pas à ce degré d'influence politique, tant ils correspondaient alors aux instincts et aux méfiances, aux colères et aux froissemens de la bourgeoisie française.

La célébration du jubilé annoncée par un mandement de l'archevêque de Paris, qui s'élevait contre les *doctrines pestilentielles*, n'avait fait qu'accroître le mécontentement général. Charles X, fidèle à ses convictions religieuses, avait cru devoir, à la suite d'un nombreux clergé, parcourir solennellement les rues de Paris. Ce tact qui consiste à ne pas confondre l'homme et le souverain, il ne l'avait pas eu. « Nous suivions le roi, a écrit plus tard M. de Villèle, et pouvions bien en juger. On aurait lu dans tous les yeux que la population souffrait de voir son roi suivre humblement les prêtres. Il y avait moins d'irréligion que de jalousie et d'animosité contre le rôle que jouait le clergé. »

Cette impression produite sur des générations élevées par la révolution, en ayant gardé, malgré l'empire, le souffle et l'empreinte, tous les contemporains l'ont constaté.

« On ne veut aujourd'hui que des hypocrites, écrivit à son tour le duc de Doudeauville; les soldats sont envoyés par ordre faire le jubilé. N'est-ce pas une absurdité? Si ce n'était que cela? La cérémonie d'aujourd'hui m'afflige... »

Tous les moyens employés étaient directement contraires au but qu'on poursuivait. Les nominations de Mgr Latil et de M. de Clermont-Tonnerre, comme ministres d'état et membres du conseil privé après un mandement que le ministère lui-même avait blâmé, étaient aux yeux mêmes des royalistes des fautes irréparables. Les résistances provoquées étaient à la veille de se transformer en attaque.

Au-dessus des faits il y avait aussi une doctrine, et à cette date des années 1825 et 1826, cette doctrine était représentée par un écrivain de premier ordre, d'une opiniâtreté égale à son ignorance des hommes et des choses humaines. C'est la raison d'être de ces esprits

absolus et hautains. C'est la condition de leur influence sur les imaginations.

Certes, l'école théocratique existait lorsque parut Lamennais. La réaction contre la philosophie du XVIII$^e$ siècle et contre l'œuvre capitale de la révolution, la sécularisation de la France, avait fait renaître chez Joseph de Maistre et de Bonald cette théorie déjà ancienne, que la société civile et la société religieuse doivent être liées par des nœuds indissolubles, de manière que l'état et le catholicisme soient incorporés et que le sacerdoce soit en définitive l'arbitre suprême de toute chose. On sait avec quel éclat, avec quelle puissance et souvent quelle supériorité de forme, ces idées avaient été exposées et soutenues. L'originalité de Lamennais, ce qui le sépare de ses deux précurseurs, c'est qu'il fut plus ultramontain que Bonald et moins monarchiste que Joseph de Maistre. Bonald disait que le pape n'était pas le roi de la société religieuse; qu'il n'en était que le connétable; qu'il y avait au-dessus de lui une autorité extérieure, celle du concile général. Lamennais allait plus loin.

La déclaration de 1682, avec ses deux articles essentiels, consacrant l'indépendance de la souveraineté temporelle et la supériorité des conciles généraux sur le pape, tel fut l'ennemi que le rude Breton cribla sans cesse de ses coups.

Le gallicanisme n'était plus de taille à résister à un pareil athlète. Il comptait plus d'adhérens parmi les laïques qu'au sein du clergé catholique. Les vieux prêtres et les évêques revenant de l'émigration avaient sans doute gardé les traditions de l'ancienne église de France, dans laquelle ils avaient été élevés; mais le nouveau clergé, ces jeunes abbés qui étaient entrés dans les ordres sous la restauration, étaient animés d'un tout autre esprit. La révolution à leurs yeux avait modifié les relations de l'église et de l'état. Une union intime et étroite avec le saint-siège était désormais pour eux une nécessité, et une complète liberté d'action devait être rendue au catholicisme. La charte l'ayant proclamé religion de l'état, les prérogatives découlant de ce titre ne pouvaient lui être refusées. On reconnaissait l'influence des écrits de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. C'est à ce public, préparé déjà, que s'adressèrent les premiers livres de Lamennais, c'est ce public qu'il passionna, transforma, et qui ne l'abandonna qu'aux heures où, dans son obstination et sa colère, il rompit violemment avec l'enfant qu'il avait élevé.

Pour résister à un si redoutable assaut, les maximes gallicanes, au lieu des parlemens, avaient en face une magistrature imprégnée sans doute de respect pour elles, mais se renouvelant par des choix au gré des influences de cour, et ne pouvant plus longtemps garder l'esprit de corps. Au lieu de Bossuet dans l'épiscopat, elles

avaient pour défenseur Mgr de Frayssinous. La rhétorique aimable, la parfaite convenance, le ménagement des personnes, les qualités élégantes et distinguées, ne pouvaient pas lutter victorieusement contre la fougue, la hauteur, et contre la logique souveraine des choses. Le talent ne pouvait l'emporter sur le génie et l'éloquence; et l'évêque d'Hermopolis, malgré deux remarquables discours dont nous parlerons, n'était pas une barrière contre l'ultramontanisme. On sentait que le vieux monde ecclésiastique s'en allait lui aussi avec les prélats politiques et les abbés de cour, pour faire place à un clergé d'un caractère différent et se recrutant dans la démocratie.

Les attaques à outrance de Lamennais visaient particulièrement l'arrêt célèbre rendu par la cour royale de Paris, le 4 décembre 1825, arrêt prononcé par le premier président Séguier dans l'affaire du *Constitutionnel* et dont les considérans signalaient les dangers d'une doctrine religieuse menaçant à la fois l'indépendance de la monarchie et les libertés publiques garanties par la charte et par la déclaration de 1682, proclamées droit de l'état.

Le fond même de la doctrine de Lamennais avait une bien autre importance. Nul gouvernement n'était possible, selon lui, si les hommes n'étaient liés par des croyances communes, fondées sur la notion du devoir. La société politique ne faisait que recouvrir la société spirituelle. Si celle-ci se dissolvait, l'autre périssait. La grande action du catholicisme sur les gouvernemens était allée croissant durant des siècles; mais enfin la résistance des puissances temporelles avait affranchi les rois de cette haute juridiction qui coordonnait l'ordre politique à l'ordre religieux. Il y avait eu dès lors deux sociétés, l'une fondée sur le devoir, l'autre sur les intérêts. C'était Louis XIV, par la déclaration de 1682, qui avait proclamé cette séparation. Il avait ainsi fait du despotisme la loi fondamentale de l'état et préparé la dissolution sociale. La philosophie et la révolution l'avaient achevée.

Telle est l'idée générale qui inspire la première période intellectuelle de Lamennais. Se plaçant au point de vue de la théocratie pure, il écarte nos lois modernes parce qu'elles sont essentiellement laïques. Il lui faut le rétablissement des tribunaux ecclésiastiques, la suppression du mariage civil, la peine du parricide appliquée au sacrilège; il lui faut surtout le privilège exclusif pour l'église de l'éducation de la jeunesse française. L'unité parfaite des croyances a pour corollaire l'unité de l'état; de là l'incompétence de l'état en matière pédagogique; et comme il sent sa propre insuffisance, le grand écrivain, plein de foi alors, s'adressant au comte de Senft, s'écrie : « Comme il serait à désirer que Rome parlât! Un mot d'elle tuerait à jamais les fausses doctrines qui nous menacent du schisme. Le temps presse plus qu'on ne croit : nous approchons d'une crise terrible;

le moment est venu à jamais de la prévoir et de s'y préparer. » Complétant sa pensée quelques jours après, il écrit à la comtesse de Senft : « Le système de l'intérêt continue de dominer exclusivement : on a changé de despotisme, voilà tout; et ce sera ainsi jusqu'à ce que les doctrines sociales aient repris leur empire, ce qui ne saurait arriver bientôt et n'arrivera peut-être jamais. Nous savons qui devrait de nouveau les annoncer au monde; mais combien des espérances qu'on pouvait avoir de ce côté paraissent faibles et lointaines encore! » Le Lamennais de 1833, après le voyage à Rome, apparaît déjà.

Il ne faudrait pas croire qu'il ait compté sur les jésuites pour lui servir d'auxiliaires; leurs relations avaient été de courte durée. Ils avaient admiré et loué le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence;* mais lorsque le second parut, leurs sentimens se modifièrent. La correspondance avec le P. Godinot et le P. Manera a fait connaître de profondes dissidences. Lamennais, ouvrant son cœur à son ami le comte de Senft, lui disait : « Vous voudriez que j'aimasse davantage les jésuites; il faudrait bien des pages pour vous développer ma pensée à leur sujet. J'estime beaucoup la plupart d'entre eux. Ce sont de saintes gens tout à fait propres à en sanctifier d'autres par la direction des consciences. Voilà le seul bien que je les crois destinés à faire. Avant de les connaître, avant d'avoir examiné leurs constitutions, en les comparant à leur histoire passée et présente, j'en avais une plus haute idée; cela est vrai. J'étais de bonne foi alors, comme je suis de bonne foi aujourd'hui; seulement je sais maintenant plus de choses et je pourrais dire le pourquoi de mon opinion, qui est partagée même par des jésuites. » Leur influence était rapidement devenue considérable; ils étaient rentrés à petit bruit sous l'empire, grâce à la protection du cardinal Fesch; ils s'étaient, comme on le sait, cachés sous le nom de « pères de la foi. » Depuis la restauration, ils avaient repris leurs titres, sans avoir cru devoir solliciter une autorisation d'existence légale. Les premières années s'étaient écoulées sans éclat autour d'eux. Avec leur maison professe de la rue des Postes et leur noviciat de Montrouge, ils avaient pu reconstituer rapidement leur célèbre plan d'études et ouvrir huit collèges.

Un certain nombre d'évêques étaient en instance pour leur confier la direction de leur petit séminaire. Mais, suivant un mot de leur historien, les jésuites aimaient mieux se fortifier que de chercher à s'étendre. Dès 1818, leur nom allait grossissant dans toutes les bouches. Ils venaient alors de se mettre à la tête des missions. Les théories constitutionnelles, si nouvelles encore et si chèrement implantées dans ce pays, n'avaient pas rencontré en eux de sympathie. A défaut du souvenir des luttes d'autrefois, de leur triomphe

pendant la vieillesse de Louis XIV, des conflits avec l'école philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle, à défaut même des rancunes que les derniers représentans du jansénisme avaient gardées et répandues, les classes moyennes sous la restauration, jalouses et ombrageuses, les redoutaient comme les instrumens les plus intelligens, les plus actifs et les plus habiles de la politique de réaction contre les libertés publiques et les conquêtes de l'égalité.

M. Decazes, pendant son ministère, avait obtenu de Louis XVIII, non sans difficulté, une ordonnance d'expulsion. M. de La Rochefoucauld-Doudeauville, qui nous apprend le fait, en parla à M<sup>me</sup> Du Cayla et la décida à tenter tous ses efforts pour faire revenir le roi sur cette mesure. M<sup>me</sup> Du Cayla mit une grande énergie au service de cette cause, et il ne fut plus question de l'ordonnance.

La congrégation, durant ces années de politique militante, avait vu son rôle grandir. De religieuse qu'elle était, elle devenait ultra-royaliste en acceptant dans son sein les membres de la société secrète qu'on appelait les *chevaliers de l'anneau*. Son ascendant sur la cour, sur le personnel des administrations, sur le travail électoral, devenait de plus en plus incontestable. Elle dirigeait la majorité compacte qui votait pour le ministère Villèle à la chambre des députés; elle imposait les projets de loi sur la presse, sur le sacrilège et sur le droit d'aînesse.

Le parti libéral était effrayé.

La présence du père Ronsin, chargé de la direction de la congrégation, était un acte d'une telle importance que l'autorité ecclésiastique elle-même crut pouvoir apaiser les clameurs en sollicitant sa retraite. Mais la presse de l'opposition était infatigable dans sa polémique vis-à-vis de la compagnie de Jésus, et en 1826, au moment où nous sommes arrivés, la France, petit à petit, se prenait contre elle d'une haine implacable et aveugle.

## II.

Ce fut en février 1826 que le comte de Montlosier publia le *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône.* L'effet en fut immense. Huit éditions successives ne suffirent point à contenter la curiosité et la passion du public. Son nom, connu de quelques-uns, fut jeté par la renommée dans toutes les directions. Il avait, quelques mois auparavant, écrit dans le *Drapeau blanc* deux lettres où il signalait les empiétemens du clergé comme la véritable cause des embarras du gouvernement. Accueilli avec empressement par les journaux de gauche, sommé de s'expliquer sans ambages, il avait dans un dernier article expliqué clairement sa pensée. Suivant lui, la con-

grégation dissoute, les jésuites exclus, la déclaration de 1682 enseignée, tous les embarras disparaissaient. Il fallait, disait-il, arrêter la forme dans laquelle il conviendrait de dénoncer ce triple péril.

Cette forme, il l'avait trouvée.

Le *Mémoire à consulter* est aujourd'hui trop lu pour qu'il soit nécessaire d'en citer de longs fragmens. Dans l'introduction, Montlosier déclare que, constamment fidèle à la véritable et légitime souveraineté, il combattra celle des prêtres comme il a combattu celles qui l'ont précédée. Il n'ignore pas qu'en remplissant cette nouvelle mission, des traverses nouvelles l'attendent. « Je ne les appelle ni ne les repousse, s'écrie-t-il, ce sera le complément d'une vie qui a été peu heureuse. »

Le livre est divisé en trois parties. La première, intitulée *les Faits*, traite de la congrégation, de son importance grandissante qui remplit la capitale, domine surtout la province. « Elle forme là, sous l'influence des évêques et de quelques grands vicaires affiliés, des coteries particulières. Ces coteries, épouvantail des magistrats, des commandans, des préfets et des sous-préfets, en imposent au gouvernement et au ministère. »

Le chapitre II s'occupe des jésuites. Le vieux gallican, un peu janséniste, leur adresse ces mots :

« Partout où il y a du mouvement, des troubles, un théâtre, on peut être sûr de voir paraître des jésuites. C'est leur aliment, leur élément. Dans des pays tranquilles, il n'y a rien à faire. Dans un pays comme la France, que la révolution a mis en pièces et qui s'agite au milieu des factions, c'est là qu'on peut opérer fructueusement. Sous Bonaparte, ce n'était encore que quelque père de la foi, bien petit, bien humble, bien obscur. Dès que la restauration survint, les congrégations, dont on a eu soin de jeter çà et là les semences, se mettent en mouvement. Jusque-là le nom de jésuite avait été dissimulé; il se prononce ouvertement. »

On pressent quelle sera la portée et l'ardeur de l'attaque. Le chapitre III *de l'Ultramontanisme* ne contient que des redites. Le chapitre IV, *de l'Esprit d'envahissement chez les prêtres*, renferme la critique d'articles de journaux religieux qui repoussaient l'intervention de la puissance civile dans toutes les questions mixtes, sous prétexte que la police de l'état ne pouvait commander à l'église.

La seconde partie du *Mémoire* s'occupe des dangers résultant des faits signalés.

« La France entière est imbue de l'opinion qu'elle est gouvernée aujourd'hui, non par son roi et par ses hommes d'état, mais comme l'Angleterre des Stuarts par des jésuites et par des congrégations. Je sais qu'il y a sur ce point, chez les uns un mouvement de douleur. chez d'autres un mouvement de dérision, chez le plus

grand nombre un sentiment de honte qu'une nation ne peut longtemps supporter...

« ... De tout temps la France a résisté, non pas à l'amalgame odieux des deux autorités spirituelle et temporelle, mais au moins à ses effets. Nous avons eu beaucoup de hontes, nous n'avons pas encore eu celle d'un tribunal d'inquisition. Il est à croire que la charte et notre système constitutionnel, désespoir d'une certaine classe d'hommes, continueront à nous en préserver. »

La troisième partie, qui traite spécialement de l'action des lois, renferme, au milieu d'une phraséologie vide trop souvent, quelques pages pleines de verve.

« Vous voulez inspirer en France du respect pour les prêtres? Au nom de Dieu, ne les mettez ni dans le monde, ni dans les affaires! Quoi qu'ils vous disent, empêchez-les de se prostituer dans les détails des affaires humaines. Vous renfermez vos vases sacrés dans des tabernacles; vous ne les produisez aux regards publics, même au culte, qu'avec ménagement : faites-en autant de vos prêtres. Ne permettez pas à ces ciboires et à ces calices d'aller parader dans nos fêtes. Les femmes sont des fleurs; les mettre dans les affaires, c'est les faner. Les prêtres sont des vases saints, les employer aux usages du monde, c'est les profaner. »

Et plus loin, voulant établir qu'au fond la France était restée une nation religieuse et désireux peut-être aussi de faire une avance au parti libéral, Montlosier dit :

« La révolution française est certainement dans l'ordre politique et civil le bouleversement le plus complet qui ait jamais eu lieu parmi les nations. Mais en même temps, comme au milieu des choses visibles qui étaient emportées, la révolution en conservait intacte une multitude qu'on n'apercevait pas, on peut dire, en employant le langage ordinaire, qu'elle a renversé la religion et les mœurs; mais cela n'est vrai que sous certains rapports. En effet, tout en perdant ses institutions sociales, c'est-à-dire les formes visibles et quelquefois usées dans lesquelles son ancien esprit était renfermé, il est de fait que la France n'a pas perdu cet esprit. Même aux plus mauvais temps de la révolution, la France, livrée à la tyrannie d'une classe moyenne exaspérée, a conservé les sentimens nobles et délicats des classes élevées qu'elle proscrivait. Elle a conservé dans son sein, alors même qu'elles ne pouvaient plus éclore, les semences de délicatesse et d'honneur qu'elle avait reçues des générations précédentes, comme la terre conserve en hiver les semences qui lui ont été confiées en automne. »

Toute la partie du *Mémoire,* relative à la jurisprudence, est plus qu'insuffisante. Montlosier n'était pas un légiste. Il en avait l'esprit, mais il n'en avait pas la science. Il avait cependant compris

que les cours royales étaient dans une position différente de celle des anciens parlemens; qu'elles n'avaient ni le droit de remontrance, ni la faculté des arrêts de règlement, ni les pouvoirs de police; mais son savoir s'arrêtait là, et il avait grand besoin d'être guidé dans les voies juridiques.

Après avoir résumé ses griefs qu'il nommait les quatre calamités, la congrégation, le jésuitisme, l'ultramontanisme et l'envahissement du pouvoir des prêtres, il les qualifie de délits contre la sûreté de l'état prévus et punis par les anciennes lois. Il se réserve de les dénoncer aux procureurs-généraux, aux premiers présidens et aux magistrats des cours, sauf à prendre préalablement l'avis des jurisconsultes. Enfin il ajoute ce *post-scriptum* qui exprime toute sa bonne foi :

« Je crois aux intentions pures des personnes que je combats; tout ce que je leur demande, c'est qu'elles veuillent croire aux miennes. Si j'obtiens cette justice, je la regarderai presque comme une grâce. Je remercierai alors mes adversaires; je remercierai aussi celui qui s'est réservé la gloire dans le ciel, mais qui a promis la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

Ces derniers mots sont significatifs; nous n'avons point devant nous un libre-penseur, mais un croyant; nous nous en apercevrons de plus en plus au fur et à mesure que nous pénétrerons le vrai caractère de cette polémique; Montlosier était convaincu qu'il agissait dans l'intérêt même de la religion catholique, lui prédisant, si elle ne s'arrêtait pas sur la pente où elle était entraînée, un désaccord de plus en plus complet avec les idées et les sentimens de la France.

Quelle que fût sa droiture, son livre n'en occasionna pas moins un éclatant scandale dans le monde royaliste. La presse religieuse accabla d'outrages le vieux constituant, comme on l'appelait, et alla jusqu'à mettre en doute l'existence de sa raison. Le ministère, irrité, proposa au roi, qui y donna avec difficulté son adhésion, une mesure de colère. On se rappelle que Montlosier était encore attaché au ministère des affaires étrangères. Il touchait en cette qualité une subvention. C'était l'empereur qui, sous cette forme, avait voulu l'indemniser de la confiscation du *Courrier de Londres*. Cette subvention fut supprimée.

Le 31 mars 1826, le baron de Damas écrivait à Montlosier la lettre suivante :

« Monsieur le comte, il a été jugé à propos de vous dispenser de soin que vous avez pris jusqu'à présent d'adresser au ministère des affaires étrangères vos observations sur les principaux ouvrages politiques et sur ceux d'administration intérieure qui vous étaient envoyés du ministère. Les envois cesseront en conséquence à dater

de ce jour. — A dater de la même époque, vous cesserez également de recevoir le traitement de 6,000 francs qui vous était payé sur l'article des dépenses accidentelles du ministère et qui, depuis le 1er janvier dernier, avait été imputé sur le fonds dévolu aux traitemens du service intérieur. »

Cette lettre, que Montlosier rendit publique, produisit la plus profonde impression. Son nom, déjà porté aux nues par le parti libéral, fut presque un cri de ralliement; chacun arrangea le personnage à sa guise, peu le comprirent. Les passions politiques, quand elles s'emparent d'un homme, le transforment au gré de leurs rêves et de leurs colères. Quoiqu'on fût près du XVIIIe siècle, on ne savait plus combien avaient été nombreux ces chrétiens de l'ancienne France, appartenant à la haute bourgeoisie ou à la noblesse de robe, qui, même sans être jansénistes par les croyances, l'étaient par la rigidité et l'originalité de leur caractère et par la violence de leur haine contre ce qu'ils appelaient l'esprit romain.

Un grand nombre de brochures, la plupart anonymes, furent lancées contre Montlosier. Un membre de la chambre des députés, le vicomte de Saint-Chamans, un publiciste, M. Saintes, la comtesse de Bradi, publièrent des réfutations du *Mémoire*. Une seule mérite de n'être pas oubliée, celle que fit paraître M. de Bonald. Il était déjà l'auteur d'une apologie de la société de Jésus. Les réflexions que lui inspira le *Mémoire à consulter* exigeaient une réponse de Montlosier. Elle ne se fit pas attendre.

« Il y a, disait-il, une grande partie des opinions politiques et religieuses de M. de Bonald que je ne puis combattre, car je les partage. Dès le premier moment de ma rentrée en France, j'ai eu le bonheur de me trouver d'accord avec lui sur les grandes questions du divorce, du mariage, de la famille, sur l'institution de la noblesse, sur l'excellence et la prééminence de la religion catholique, ainsi que du gouvernement monarchique. Sous ce rapport, je désire depuis longtemps une occasion de me lier avec lui. Quand je me suis aperçu qu'il était dans la coterie des prêtres, qu'il partageait et favorisait leur système d'envahissement, quand je me suis aperçu qu'il était Romain presque autant que Français; que presque toute sa monarchie était dans le pape, presque tout son Évangile dans le rituel; quand je me suis aperçu qu'il couvait avec beaucoup d'autres l'œuf que depuis on a vu éclore, j'ai continué sans doute à voir en lui un ami de la religion et de la monarchie, mais, puisqu'il faut le dire, l'ami le plus hostile, le plus dangereux et le plus funeste. » Ces quelques lignes, si nous les rapprochons des extraits que nous avons donnés, placent sous leur vrai jour les convictions à la fois nobiliaires, royalistes et religieuses de Montlosier.

Le ministère, bien qu'irrité, crut devoir prendre une attitude

nouvelle. L'école religieuse, représentée par Mgr de Frayssinous, était dans une situation fausse. Elle voulut, par des actes, témoigner son existence. L'ouvrage de Lamennais, *de la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et social*, était venu à point pour motiver les tempêtes soulevées par Montlosier. Il fut décidé que l'écrit de l'éloquent ultramontain serait poursuivi devant les tribunaux, comme si l'état pouvait enjoindre de professer les mêmes sentimens, et comme s'il n'y avait pas une véritable antinomie entre une foi d'état et la liberté de religion établie par la charte; mais ces inconséquences ne frappaient alors que peu d'intelligences élevées. On résolut ensuite de solliciter de l'épiscopat une déclaration qui témoignerait aux yeux de tous que les évêques français n'acceptaient pas les doctrines de Lamennais. Enfin l'évêque d'Hermopolis, à propos de la discussion du budget des affaires ecclésiastiques, devait faire un exposé général des doctrines de Bossuet et de Fleury.

Après une admirable plaidoirie de Berryer, qui débutait, Lamennais fut condamné à 30 francs d'amende. Il faut lire sa correspondance pour juger de l'exaltation de son esprit. « Je comparaîtrai, écrivait-il le 1er avril 1816 au comte de Senft, je comparaîtrai sans crainte ou plutôt avec une grande joie, parce que c'est le prêtre qui se présentera pour parler en prêtre. » Et quelques semaines plus tard, dans une lettre à la comtesse, il ajoutait : « Jamais on ne relèvera l'ancien édifice, et sous presque aucun rapport il ne serait à souhaiter qu'on le relevât. »

Le procès n'avait satisfait personne, pas plus les amis que les ennemis, et le condamné ne fit que s'opiniâtrer davantage dans ses doctrines alors si peu libérales.

La déclaration épiscopale provoquée par le gouvernement n'eut pas plus de succès. Quatorze archevêques ou évêques présentèrent, le 12 avril, une adresse au roi. Mais les temps étaient tellement changés, que la plupart des adhésions s'arrêtèrent à l'article premier des quatre propositions de l'assemblée du clergé de 1682, celle qui consacrait l'indépendance du pouvoir temporel. Quant aux articles qui mettaient l'autorité des conciles généraux au-dessus de celle du pape, bien que la majorité de l'épiscopat se crût encore gallicane, elle n'osa pas y adhérer formellement. Lamennais avait bien tort de désespérer; il avait plus qu'il n'espérait créé et organisé un parti rêvant avec lui l'idéal d'une société purement catholique, se serrant de plus en plus autour de Rome, et rejetant bien loin la consécration d'une religion nationale et particulière.

Arriva enfin à la chambre des députés la discussion du budget des cultes.

L'évêque d'Hermopolis venait de faire réimprimer son livre :

*les Vrais Principes de l'église gallicane*, où l'infaillibilité du souverain pontife était subordonnée en matière de doctrines au consentement de l'église universelle. Un député qui avait une certaine notoriété et qui était suspect de jansénisme, M. Agier, s'était élevé contre les congrégations et les tendances nouvelles du catholicisme. Mgr de Frayssinous prit la parole et prononça deux discours très étendus qu'il faut lire en entier si l'on veut connaître à fond cette bataille dont nous voudrions raconter avec sincérité les incidens. Ce sont des modèles d'éloquence ecclésiastique, avec une onction et une mesure que nos discussions politiques ne peuvent plus comporter. C'était la dernière fois que la tribune française devait entendre, d'une bouche aussi autorisée, un exposé aussi méthodique de questions si importantes pour l'avenir religieux de notre pays.

« Sans dissimuler ma pensée, déclara dès le début l'orateur, je ne dirai rien qui ne doive être dit, et j'ose me croire aussi incapable d'exagération que de pusillanimité. »

Il parla d'abord des doctrines gallicanes, celles de l'ancien clergé de France, si renommé dans le monde entier par ses lumières, celles de l'antique Sorbonne, cette école de théologie la plus célèbre de l'univers, celles de la magistrature dans ce qu'elle avait eu de plus vénérable par la science et la gravité des mœurs. Il affirma que l'Évangile s'adaptait à toutes les formes de gouvernement qu'il trouvait établies, et qu'il avait sanctifié les républiques comme les monarchies.

Jusqu'à cet exorde, la chambre, tout en prêtant une attention bienveillante, ne s'était pas passionnée. Mgr d'Hermopolis examinant si, comme on l'en accusait, l'esprit de domination et d'envahissement du clergé se trouvait dans les influences secrètes, vint à parler de la congrégation. Il en retraça l'origine et l'histoire. Il fit une distinction entre l'œuvre de l'abbé Legris-Duval et l'association politique des chevaliers de l'anneau : il ne nia pas, sans le constater pourtant, que des intrigans avaient pu se mêler dans les rangs de la congrégation. Mais pour lui-même, l'évêque attesta qu'il n'avait jamais senti *le joug de cet empire mystérieux*.

Il entretint ensuite la chambre, de plus en plus attentive, des missions intérieures. Il reconnut qu'à mesure que le clergé ordinaire se multiplierait et qu'il y aurait un nombre suffisant de pasteurs, on pourrait voir successivement diminuer les missions qui *effrayaient les esprits susceptibles*. Le premier discours, très habile, se terminait par une déclaration politique sur les craintes des libéraux de voir le clergé reprendre les registres de l'état civil. « Ce n'est pas là, dit le représentant officiel du gallicanisme, ce que les

curés peuvent revendiquer comme leur appartenant en propre : la loi est parfaitement maîtresse d'en charger qui elle veut. »

Cette séance du 25 mai n'avait pas suffi au ministre des affaires ecclésiastiques pour exprimer toute sa pensée. La chambre attendait qu'il donnât son opinion sur le rôle et l'influence de la compagnie de Jésus. Le chapitre II du budget des cultes permit à l'évêque d'Hermopolis de compléter son discours. Ayant l'intention de discuter l'accusation intentée au clergé de subir l'esprit ultramontain, il crut utile de rappeler l'exposition de la doctrine de l'église catholique par Bossuet afin qu'on n'essayât pas de se prévaloir des libertés de l'église gallicane pour la détacher du saint-siège. Il ajouta que les Français professaient certaines maximes qui leur étaient plus particulières, consignées dans la déclaration de 1682 ; que ces opinions n'avaient jamais altéré leur respect filial pour l'église romaine; qu'elles étaient seulement le fondement de certains usages et d'une certaine jurisprudence canonique.

Avec une souplesse d'argumentation remarquable, l'orateur expliqua les impressions différentes du jeune clergé par l'abus que la révolution et Bonaparte avaient voulu faire de ces libertés; qu'il fallait distinguer entre l'article qui consacrait l'indépendance des souverains et les trois autres qui portaient sur des faits théologiques; que le temps ferait le reste et qu'on verrait s'établir insensiblement comme autrefois l'uniformité de doctrines sur ces matières. Au milieu des rires de son auditoire, M[gr] de Frayssinous s'écria : « Mais n'est-il pas un obstacle insurmontable à la propagation de ces saines doctrines? N'avons-nous pas au milieu de nous ce que nous appelons les jésuites? » Il ne voulut pas approfondir tout ce qui concernait la société de Jésus. Il se borna à quelques réflexions sur la part qu'elle avait dans l'éducation de la jeunesse. Il réduisit l'influence de la compagnie à la direction des sept petits séminaires où elle avait été appelée par les évêques, et, pour faire taire les alarmes, il promit le rétablissement de l'ancienne Sorbonne.

Ces paroles si graves et qui, si on les pénètre, portaient en elles et dans leur désir de conciliation tant de découragement, furent aussitôt relevées. Le plus redoutable des députés de l'opposition, celui qui portait dans toute question ses admirables instincts d'homme d'affaires et de gouvernement, Casimir Perier, prit acte de la reconnaissance officielle de la congrégation, dont l'existence avait été si souvent niée, et dans une séance suivante, il constata que, de l'aveu du ministre des cultes, sept grands séminaires se trouvaient sous la direction d'une société qui n'était pas autorisée.

A la chambre des pairs, lorsque le budget fut débattu, ce fut M. Lainé qui souleva de nouveau la question de légalité. Par l'élé-

vation de ses croyances, par l'austérité de son caractère, M. Lainé avait une incontestable autorité sur ses collègues. Après avoir rendu hommage à l'évêque qui saurait maintenir, comme d'Aguesseau, des règles qu'il enseignait comme Fleury, il exprima le regret de n'avoir pas la même sécurité au sujet d'une congrégation fameuse. Toutefois il écartait ses craintes, à cause de l'espoir qu'il puisait dans le discours du ministre que les jésuites ne seraient rétablis, s'ils devaient l'être, que par une loi. *Qui dit loi, dit discussion et publicité.*

L'incident n'aurait pas eu plus d'éclat si Mgr de Frayssinous, dans une réplique, après avoir essayé de diminuer l'importance des établissemens dirigés par des jésuites, n'avait dit *qu'ils étaient tolérés.* Ces mots furent effacés dans le compte-rendu officiel, et les phrases suivantes y furent seules maintenues :

« Nous ignorons quelle sera, particulièrement en Europe, la destinée de cette société. Chose unique, je crois, dans les annales des ordres monastiques, après avoir été, je ne dis pas réformée, mais détruite par un pape, elle a été rétablie par un autre pape, Pie VII, de vénérable et sainte mémoire. Doit-elle de nouveau prendre racine dans les divers états qui l'ont reconnue? ou bien, après être sortie du tombeau, doit-elle y rentrer? C'est le secret de la sagesse divine. Mais si jamais il était question de s'occuper d'elle législativement, c'est alors qu'il faudrait approfondir les choses en se dépouillant de tout préjugé et de toute passion. »

La défense du gallicanisme parut insuffisante à la majorité de la haute chambre, et ce mot *toléré*, prononcé si imprudemment et si imprudemment retiré, amena à la tribune M. Pasquier. C'était le dernier représentant des anciennes traditions quelque peu jansénistes de ce grand parlement de Paris, dont il avait été membre. Une proposition de dégrèvement était à l'ordre du jour, mais M. Pasquier introduisit comme accessoire la question débattue la veille. Il s'étonna qu'on pût tolérer l'existence d'une société qui ne pouvait être autorisée que par une loi, et sans vouloir suivre l'évêque d'Hermopolis dans les régions où il s'était élevé, il termina en disant « que, s'il essayait d'entrevoir l'utilité dont pourrait être un jour le rétablissement légal des jésuites dans notre pays, il demanderait quels services l'état et la religion en avaient reçus. » Ainsi s'exprimaient, en 1826, les défenseurs de l'ancienne église de France et ceux qui y étaient restés attachés autant par habitude d'esprit que par tempérament. Le nouveau clergé ne les écoutait pas.

Ce fut la bourgeoisie, et spécialement les avocats et les magistrats, ses guides et ses lumières, qui menèrent hardiment le combat. Le *Mémoire à consulter* était devenu leur chose propre. Le

barreau de Paris s'était mis en rapport avec les barreaux de province. Montlosier écrivait de Randanne (21 mars 1826) à son correspondant habituel :

« Ce n'est pas tant le grand succès qui m'occupe, encore que j'y sois peu accoutumé, que la sphère de ces succès. Je les désirerais surtout aux Tuileries. C'est là qu'est le bien, c'est là qu'est le mal. M. Billecoq pense que les avocats n'ont point à délibérer sur le *Mémoire :* tout en m'approuvant au fond, il blâme mon titre. M. Dupin, au contraire, me mande qu'il y a chez lui une réunion de quarante-cinq avocats, qu'on a posé diverses questions au nombre de cinq, pour lesquelles on a nommé autant de rapporteurs chargés de faire les recherches législatives destinées à éclairer la discussion. Il ajoute : « Les délibérations seront graves, profondes et, je l'espère, sans passion, avec un égal respect, un égal amour pour la religion, la patrie et le prince. Ces trois intérêts seront toujours présens à nos cœurs et à nos esprits. »

« Quand ces délibérations me parviendront, j'agirai en conséquence. Cependant, avant de faire aucune démarche, il importe, à ce que je crois, de produire et mon ouvrage et la consultation de MM. les avocats de Paris et des autres cours royales, et d'avoir ainsi une masse d'avis liés et motivés dans toutes les parties, sur toute la surface du royaume. Avec ces forces, il faudra voir de quelle manière on peut aborder soit les chambres, soit le gouvernement, soit les cours royales. Veuillez avoir un œil attentif sur ce qui se passe, voir, si vous pouvez, M. Dupin et M. Billecoq, en conférer avec vos amis, tels que MM. Molé et Pasquier, afin de faire ce qu'il faut et ne faire que ce qu'il faut. Ce n'est pas assez d'avoir un appui parmi les hommes de loi et les hommes d'état, M. Billecoq m'annonce dans sa lettre que j'en aurai dans le clergé, et plus là, dit-il, que parmi les hommes du monde. »

Et dans une autre lettre, datée du 4 avril de la même année, nous prenons quelques extraits dignes d'intérêt :

« Mon ouvrage faisant grande rumeur, on était à délibérer quel parti l'on prendrait lorsque l'écrit de l'abbé Lamennais est venu compliquer l'affaire. La première pensée a été de nous traduire ensemble en cour royale, après une saisie. C'est alors, dit-on, que le nonce du pape est intervenu. Prévoyant que l'affaire de son protégé était plus véreuse que la mienne, il a pressé, insisté, et enfin obtenu qu'on abandonnerait les poursuites contre l'abbé; il s'en est suivi qu'on a abandonné la mienne. Cependant, comme il est arrivé bientôt des adresses de divers prélats et que, d'un autre côté, les diverses chambres de la cour royale, émues par les assemblées des avocats, ont délibéré si elles ne poursuivraient pas d'office l'ouvrage de l'abbé; le ministère, excité par les évêques, qui, à leur

protestation de fidélité joignaient beaucoup de plaintes de moi, a jugé à propos, par un arrêt du conseil des ministres, de me rayer des affaires étrangères et de donner ainsi satisfaction au nonce et aux évêques, et en même temps de faire poursuivre l'abbé devant les tribunaux. Selon moi, il doit être acquitté ou condamné à la peine la plus légère; car, d'un côté, il n'a aucun office de prêtre; de l'autre côté, il n'en a aucun dans l'instruction publique. Il rentre ainsi, comme simple individu, dans la catégorie générale des Français à qui la charte a accordé la liberté de la presse. C'est vers les collèges, les séminaires, les universités, le recteur, inspecteurs et professeurs qu'il faudrait tourner sa sévérité et sa surveillance. C'est ce qu'on ne fait pas, c'est ce qu'on ne veut pas. Je reviens à la soustraction de mon traitement. Ne vous en alarmez pas. Mes affaires avaient été prévues en conséquence. Quand vous serez ici, si vous venez me voir, je pourrai vous donner une omelette.

« *P.-S.* — Mandez-moi tout ce que vous savez, si la consultation des quarante-cinq avocats de Paris se conduit comme il me paraît. Elle pourra fournir un second volume, à la tête duquel je mettrai environ cent pages de nouvelles observations en réponse générale à toutes les critiques. »

Les avocats s'étaient en effet réunis. M. Dupin, malgré son aventure de Saint-Acheul, avait pris l'initiative. Il rédigea la plus importante des consultations et la soumit à la signature de ses confrères. Au nombre des adhérens nous trouvons la plupart des hommes du palais qui devaient jouer un rôle sous la monarchie de juillet, Persil, Merilhou, Barthe, Philippe Dupin, Delangle, Lanjuinais, Portalis, Plougoulm, puis M. Berryer père. MM. Berville et Renouard, bien connus par leur caractère libéral autant que par leur haute raison, n'adhérèrent qu'avec des réserves. M. Isambert, avocat à la cour de cassation, fort ardent dans ses convictions, avait proposé une consultation particulière, à laquelle se joignirent MM. Bouchené-Lefer, Crivelli, Dutrone et Charles Lucas. Pour ne citer que les manifestations les plus importantes des barreaux de province, nous rappellerons celle des avocats de Bourges et de Limoges. Tous reconnaissaient, avec d'intéressantes distinctions, le droit de M. de Montlosier à une dénonciation solennelle.

La vigueur avec laquelle les principes de la déclaration de 1682 étaient défendus par les hommes de loi, témoignaient une fois de plus de la nature même du gallicanisme. Plus ils s'attaquaient avec véhémence à ce qu'ils nommaient, comme Montlosier, le jésuitisme et le parti prêtre, plus la majorité du clergé semblait refuser de les suivre sur le terrain religieux, qui cependant avait été réservé toujours dans les termes les plus respectueux.

Deux jeunes avocats, qui devaient figurer plus tard avec honneur dans nos assemblées républicaines, M. Dupont, de Bussac, et M. Guichard, de l'Yonne, se séparèrent alors des théories que M. Dupin avait savamment extraites de l'ancienne législation romaine. Ils discutèrent avec bon sens et courage toutes les exagérations doctrinales et censurèrent sévèrement les définitions de la liberté qu'on avait tirées plaisamment du Digeste. Leurs opinions politiques n'étaient pourtant pas douteuses, mais les armes employées étaient, à leurs yeux, rouillées; la charte, en proclamant la liberté des cultes et de la presse, avait, suivant eux, permis de penser et de raisonner librement, même en matière de culte. La déclaration de 1682, qui imposait au catholicisme des restrictions, leur semblait virtuellement abrogée, et les remèdes proposés par leurs confrères ne leur paraissaient ni sûrs, ni efficaces. Cette exception nous a semblé digne d'être signalée à une époque et dans un milieu où les passions n'admettaient pas de nuances.

## III.

Montlosier, soutenu par le barreau, n'hésita plus à dénoncer aux cours royales le système religieux et politique qu'il avait déjà signalé. La dénonciation fut publiée fin juillet 1826. Le volume contenait, comme préface, des observations sur le dernier écrit de M. de Bonald.

La dénonciation s'adressait au président, aux conseillers membres de la chambre d'accusation, et *à tous messieurs les conseillers à la cour d'appel de Paris*. La forme est à la fois archaïque et solennelle. Évidemment l'écrivain avait, malgré lui, des réminiscences du langage même des parlemens. L'acte fut déposé en double, le 16 juillet, au greffe et au parquet.

Aux faits anciens et déjà connus Montlosier ajoutait, comme attentatoire aux droits de la couronne et aux lois de l'état, l'adresse au roi signée par plusieurs évêques, parce qu'elle ne mentionnait pas la déclaration du clergé de 1682; il dénonçait aussi l'omission de l'enseignement des quatre articles dans les écoles et séminaires. Il concluait en disant qu'il était d'autant plus urgent de pourvoir à ces scandales que, dans plusieurs occasions et notamment dans des mandemens, les autorités ecclésiastiques avaient paru, ou dédaigner, ou même censurer des arrêts de la cour. L'honneur judiciaire était ainsi fort habilement engagé. Montlosier était accouru à Paris pour payer de sa personne dans la bataille. La presse libérale l'aiguillonnait en lui donnant d'enthousiastes louanges.

Le 16 août, la cour royale tint à huis-clos une assemblée générale des chambres pour délibérer sur la *Dénonciation*. La troisième

chambre civile, la cour d'assises et la cour d'appel de police cortionnelle, ayant terminé ou suspendu leur audience à onze heures, tous les magistrats présens à Paris, au nombre de cinquante-quatre, se réunirent dans la salle d'audience de la première chambre, sous la présidence de M. Séguier. Le procureur-général, M. Jacquinot-Pampelune, assistait à cette réunion. L'audience de la première chambre civile n'eut pas lieu. Circonstance singulière, le fils de l'ancien ami de Montlosier à l'assemblée constituante, M. de Cazalès, nommé juge au tribunal de Provins, devait prêter serment. Cette formalité fut ajournée au lendemain. Une multitude de curieux attendait avec impatience la sortie des membres de la cour et cherchait, en épiant soit les physionomies, soit les paroles échappées aux magistrats, à deviner le résultat des délibérations. L'arrêt avait été rendu aux deux tiers des voix. On en connaît les termes, bien souvent reproduits. La cour visait l'arrêt du parlement de Paris du 9 juin 1760, les arrêts conformes des autres parlemens du royaume, l'édit de Louis XV de novembre 1764, l'édit de Louis XVI de mai 1777, la loi du 18 août 1792 et le décret du 3 messidor. Elle déclarait son incompétence; mais dans le considérant, on sait qu'elle déclarait aussi que l'état de la législation s'opposait formellement au rétablissement de la société de Jésus; « que les édits et arrêts étaient fondés sur l'incompatibilité reconnue entre les principes professés par la compagnie et l'indépendance de tout gouvernement, principe bien plus incompatible encore avec la charte constitutionnelle. » Quant aux autres faits dénoncés, quelle que pût être leur gravité, la cour disait qu'ils ne constituaient ni crimes, ni délits, ni contraventions dont la poursuite lui appartînt.

L'opinion publique se déclara satisfaite. Le gouvernement était mis en demeure par la magistrature. Montlosier crut devoir écrire, en septembre, au ministre de l'intérieur, chargé de la haute police. Il disait dans cette lettre que les faits s'aggravaient chaque jour, que de toutes parts il lui arrivait les informations les plus précises. « Des évêques, et parmi eux plusieurs très respectables, proclament aujourd'hui avec éclat le rétablissement d'un ordre que, jusqu'à présent, ils avaient cru devoir couvrir d'un voile mystérieux. A cet égard, les précautions ont été portées au point qu'en ce moment même où des jésuites sont au collége de Billom, dont ils ont pris possession comme jésuites, M. le ministre de l'instruction publique n'a encore reçu aucune information de leur présence. »

Cette lettre resta sans réponse.

Montlosier eut alors recours au droit de pétition. C'est à la chambre des pairs qu'il s'adressa le 26 décembre 1826. L'opposition y était en majorité. La session venait de s'ouvrir sous de fâcheux auspices. L'agitation des esprits ne faisait qu'augmenter;

elle tenait au fond même de la situation. Le cabinet, en déposant le projet de loi sur la presse, que Chateaubriand qualifiait de loi vandale, avait porté jusqu'au délire l'irritation des deux oppositions, de celle de droite autant que de celle de gauche. Benjamin Constant et *le Drapeau blanc* parlaient le même langage.

La pétition de Montlosier débutait ainsi :

« Nobles pairs, depuis longtemps vos seigneuries ont pu être informées de l'existence d'un vaste système tendant, sous de belles couleurs et peut-être avec les plus honorables intentions, à renverser la religion, la société et le trône. »

Après avoir expliqué qu'il avait épuisé tous les moyens de réparation établis, qu'il avait consulté les légistes, après avoir analysé l'arrêt de la cour de Paris, le pétitionnaire, faisant usage du droit inscrit dans l'article 22 de la charte, croyait devoir comme chrétien, comme royaliste, et comme citoyen, adresser aux pairs quatre vœux : la dissolution des établissemens de congrégation et de jésuites, l'enseignement dans toutes les écoles et séminaires de la déclaration de 1682, la nomination d'une commission chargée de rechercher les anciennes lois du royaume pour que la liberté de la religion de l'état fût protégée, enfin l'amélioration des dispositions législatives de manière à atteindre et punir les faits signalés dans le *Mémoire*.

La pétition était précédée d'un véritable commentaire; elle était fondée principalement sur la faveur obtenue par les livres de Joseph de Maistre et de Lamennais, sur cet aveu de Mgr de Frayssinous que, si les évêques étaient gallicans, les jeunes prêtres, en sortant du séminaire, devenaient ultramontains, et enfin sur la crainte de voir le parti prêtre se saisir du pouvoir au mépris des libertés de l'église gallicane. Les célèbres articles n'étaient pas des questions purement théologiques; ils étaient éminemment politiques. « C'étaient des garanties que la sagesse de nos lois et des magistrats avait regardées comme nécessaires. »

Après avoir parlé des dissentimens des jurisconsultes sur la valeur des lois existantes, Montlosier discutait cette objection d'un journal religieux : « Vous êtes mécontent de votre religion, pourquoi n'en changez-vous pas? » Il répondait : « Je suis chrétien, je veux continuer à l'être: je veux aller à l'église remplir mes devoirs religieux; et pourtant je ne veux ni pour moi, ni pour ma femme, ni pour mes enfans subir vos insultes, vos lubies et vos caprices. »

Plus d'un libéral lui proposait aussi de se convertir au protestantisme; même réponse : « Changer de religion! certes, si on proposait à quelqu'un de ces messieurs qui m'offre ce parti de changer eux-mêmes d'opinion, ils répondraient que ce n'est pas facile; il est encore moins facile de changer de religion; si l'opi-

nion tient au mouvement libre de la pensée, la religion tient au mouvement libre de la conscience. Oui, nous voulons être chrétiens, mais selon les préceptes de Jésus-Christ, selon les préceptes de l'église, et non selon les lubies d'un ecclésiastique imberbe, dressé comme ils le sont tous aujourd'hui dans les séminaires. »

Toutes ces citations, qui mettent en relief l'homme, sont aussi le plus complet témoignage de sa sincérité. Le comte Portalis fut nommé rapporteur de la commission chargée d'examiner la pétition Montlosier. Personne dans la chambre haute n'avait plus d'autorité en pareille matière. Le rapport écartait trois des propositions, soit parce que la législation était suffisante, soit par respect du principe de la séparation des pouvoirs. Mais il retenait tout ce qui concernait les établissemens de congrégation et d'ordre monastique. Après avoir affirmé que la société de Jésus existait de fait, Portalis s'exprimait ainsi : « Si cette société est reconnue utile, elle doit être autorisée ; ce qui ne doit pas être possible, c'est qu'un établissement même utile existe de fait, lorsqu'il ne peut avoir aucune existence de droit. Ce n'est pas la sévérité des lois que votre commission invoque, c'est le maintien de l'ordre légal. Les tribunaux se sont déclarés incompétens ; l'administration seule peut procurer en cette partie l'exécution des lois. »

La commission proposait de renvoyer au président du conseil des ministres la pétition, mais en ce qui touchait seulement l'établissement en France d'un ordre religieux non autorisé par le roi.

Le débat s'engagea dans la séance du 18 janvier 1827 ; il dura deux jours. Les conclusions du rapport furent vivement attaquées par le cardinal de La Fare, le duc de Fitz-James, M^gr^ de Frayssinous, le comte de Bonald et le vicomte Dambray. Elles furent non moins énergiquement appuyées par MM. de Choiseul, Lainé, de Barante et Pasquier.

L'opinion publique était très émue. On a lu les discours qui furent de part et d'autre prononcés. Celui de M. de Fitz-James, incisif, mordant, cherchant des analogies dans l'histoire d'Angleterre, revendiquant le droit commun, contenait un portrait de Montlosier avec cette anecdote souvent reproduite depuis : « Cet homme bizarre, nous l'avons tous connu en Angleterre. Un jour il convoqua ses amis pour leur faire lecture du dernier des plans de contre-révolution sortis de son cerveau ; et voulez-vous savoir quel était un des moyens qu'il voulait employer contre le jacobinisme ? Il ne se proposait pas moins que de réunir en armée tous les capucins de l'Europe et de faire entrer processionnellement en France cette armée, portant la croix pour étendard. »

Le spirituel conteur fit sourire la noble chambre sans rencontrer beaucoup de crédulité. On attendait la réponse de Montlosier.

Le discours de M. de Bonald, vigoureux comme toujours, sobre, sans finesse, ne fit aucune concession. Le vicomte Dambray s'efforça de distinguer entre l'existence civile des jésuites, reconnue par une loi, et la présence individuelle des membres de la corporation, soumise à *l'ordinaire* pour élever la jeunesse.

La chambre ne fut pas étonnée de voir M. de Choiseul prendre la parole; c'était presque pour lui une question de famille. Il rappela les sentimens religieux des évêques qui avaient été de ses parens, l'opinion du ministre dont il portait le nom.

M. Lainé défendit Montlosier contre les attaques de M. le duc de Fitz-James; il défendit aussi le droit public de l'ancienne France et remercia ironiquement le cardinal de La Fare, qui avait invoqué les dispositions libérales de la charte. Aux yeux de M. Lainé, les jésuites n'étaient pas de simples citoyens; c'étaient les membres actifs d'un ordre à qui l'on prodiguait les encouragemens et les privilèges, comme la faculté de diriger les études à la suite desquelles se conféraient les grades et comme la dispense de la rétribution universitaire pour des collèges déguisés sous le nom de petits séminaires.

Quelque remarquable que fût ce discours, il n'amena pas le ministre à la tribune. Ce fu M. de Barante qui l'y fit monter. En orateur ingénieux et en politique habile, il ramena la question à ce point : « Les jésuites ont-ils pu être autorisés par le seul consentement de l'administration ? Mais cette administration permet certaines réunions et en interdit d'autres. Elle ne permet pas aux piétistes d'Alsace de se réunir; elle interdit à une secte protestante de s'établir à Saint-Étienne ; ailleurs elle ne permet pas même à la communion calviniste d'assembler ses fidèles. C'est le règne de l'arbitraire. Puisqu'il n'existe pas de droit commun, la législation spéciale a dû conserver toute sa force. Comme communauté, il a fallu à la société de Jésus une autorisation ; comme corps enseignant, elle jouit d'un privilège. En supposant que l'administration ait pu se croire un pouvoir assez grand pour autoriser et privilégier, il faut qu'elle rende compte de l'usage qu'elle a fait de son pouvoir. Ce n'est ni dans l'intérêt de l'instruction publique, ni dans l'intérêt de la morale. Est-ce dans l'intérêt de la politique ? Quand le pouvoir les appelle en auxiliaires, ils font bientôt de lui un instrument. » Telle fut en substance l'opinion de M. de Barante; on le savait l'intime ami de Montlosier; aussi sa parole fut-elle avidement écoutée.

Le ministre des affaires ecclésiastiques crut alors devoir intervenir. Il s'enferma strictement dans le sujet traité par l'honorable pair qui avait parlé avant lui. Après avoir présenté, avec élégance et modération, une apologie des jésuites, il déclara que sans doute,

dans l'état de la législation, une maison de jésuites ne pouvait être autorisée que par une loi, mais que rien ne s'opposait à ce que les prêtres français exerçassent des fonctions que leurs évêques croyaient devoir leur conférer. M^gr de Frayssinous, en terminant, demanda à la chambre de passer à l'ordre du jour.

M. Pasquier, dont l'esprit, d'une lignée vraiment française, était toujours prêt, improvisa une de ces répliques dans lesquelles il excellait. Son argumentation très serrée consistait à dire que, si le rétablissement des jésuites était un bienfait, le ministère n'avait qu'à proposer une loi, que jusque-là cet établissement était une infraction à la législation, et que la tolérance dont la société de Jésus jouissait était plus dangereuse qu'une franche autorisation.

La chambre des pairs, à une grande majorité, refusa de passer à l'ordre du jour et vota le renvoi de la pétition au ministre.

De retour à Randanne, après quelques semaines de séjour à Paris chez la duchesse de Montebello avec qui il était lié, Montlosier prit connaissance de ces débats. Il ne partagea pas la joie de ses amis quand il lut leurs éloquens discours et quand il apprit le résultat qu'on avait obtenu. Il fut d'abord tout entier à une polémique avec le duc de Fitz-James. Non content de son discours agressif, le noble pair avait écrit au *Journal des Débats* une lettre non moins violente. Montlosier crut devoir adresser à trois de ses amis, au général Becker, à M. Lainé et au baron Prosper de Barante, une réponse à l'accusation lancée contre lui ; nous en donnerons les portions les plus intéressantes.

« Randanne, 8 février 1827.

« La conduite de M. le duc de Fitz-James avait déjà excité mon étonnement ; sa lettre au *Journal des Débats*, qui vient de me parvenir, m'étonne plus encore. Un trait de cette lettre a particulièrement appelé mon attention : *M. de Montlosier me comprendra sans doute...* Je puis vous le dire et vous me croirez sûrement, je parle toutes les langues que peut parler M. de Fitz-James, quelque idiome qu'il lui plaise de choisir. Mais les guerres publiques et les guerres privées ont aussi leur droit des gens. Dans l'intérieur de la chambre des pairs, je sais tout ce que je dois comme pétitionnaire à M. le duc de Fitz-James. Là, s'il énonce un reproche et que ce reproche porte sur ma pétition, il est dans son droit, je suis son justiciable. Hors de la chambre et hors de ma pétition, il n'en est pas de même. En fait d'honneur et de devoir, je pense sans trop m'enorgueillir que mon opinion a autant d'autorité que la sienne. A cause de mon âge avancé, on ne voudrait pas se donner le tort de me provoquer; on espère m'engager moi-même à des provoca-

tions. Dans quelque temps nous verrons cela, aujourd'hui je ne donnerai pas dans le piège. Attaché, comme je le suis, à une grande cause, à laquelle tient selon moi le salut de la religion, celui du roi et de la France, c'est avant tout de cette cause que j'ai à m'occuper.

« J'ai traversé, sans m'émouvoir, toutes les haines de la révolution; j'ai traversé de même celles de Londres et de Coblentz; je saurai en traverser d'autres. Je ne veux pas terminer cette lettre sans vous dire un mot de mon fameux plan de contre-révolution par les capucins. Le noble pair qui a produit cette allégation à la tribune ne l'a point abandonnée dans sa lettre au *Journal des Débats*. Il y a insisté de nouveau. Je vous ai dit que je ne comprenais pas M. de Fitz-James; ici c'est moi-même que je suis tenté de ne pas comprendre. Voltaire a dit :

Souvent au plus grossier mensonge
Se mêle un peu de vérité.

« Je cherche dans ma pensée et dans tous mes souvenirs ce peu de vérité. J'ai eu beau interroger ce qui me reste de mes anciens amis de Londres en 1794; M. de Fitz-James avait à peu près alors dix-sept ans. Il y a quelque apparence que, lié comme je l'étais avec les personnes les plus graves, ce n'était pas aux jeunes gens de dix-sept ans que j'allais confier, quelque absurdes qu'ils pussent être, mes plans de contre-révolution. Alors comme aujourd'hui, plein de respect pour les prêtres pieux, pour les moines pieux, plein d'aversion pour les prêtres et les moines politiques, entendant souvent par les étourneaux de ce temps-là, comme par les étourneaux de ce temps-ci, prôner la nécessité de refaire la France par des légions de jésuites, il a pu m'arriver de demander la préférence pour des légions de capucins. Que quelque chose de semblable, entendu de travers, se soit logé de travers dans de jeunes têtes de grands seigneurs qui rôdaient quelquefois autour de nous, cela est possible. C'est pourtant ce que je ne puis en aucune manière ni affirmer, ni contrôler.

« Vous pouvez faire tel usage qu'il vous plaira de cette lettre. »

Les amis de Montlosier la communiquèrent en effet et, pour parler le langage du *Constitutionnel*, cette capucinade dont on avait voulu se servir pour ridiculiser le vieux lutteur tomba dans le domaine des commérages. Mais le fond même du débat restait entier. Montlosier le sentait bien.

« Dans ce prétendu succès, écrivait-il le 17 mars à l'un de ses amis, rien n'est complet. Sans ce qui cause et accompagne les jésuites, je m'occuperais fort peu d'eux. La pensée de M. Portalis

a été ou a paru être dans une violation de formes. Certainement c'est quelque chose que cette violation. Toutefois, si la France était composée comme les États-Unis, ou même comme tel état schismatique ou protestant, je ne mettrais pas beaucoup de zèle à cette question des jésuites.

« Les jésuites ne sont pour moi qu'un indice, mis en évidence, de cet envahissement général du parti prêtre. Le général Sébastiani a seul bien vu cette question, quoiqu'il l'ait traitée suivant moi hors de propos et inconsidérément. On croit que le parti prêtre a toutes ses racines dans les faiblesses d'un roi pieux ? Ce n'est pas vrai. Il a ses racines dans la politique aussi bien que dans la religion. Si vous en exceptez M. de Damas, M. de Doudeauville, et M. de Clermont-Tonnerre, les ministres ne tiennent pas par religion à ce parti; ils y tiennent par politique. Tandis que le ministère et le roi sont ainsi engagés, les deux partis de l'opposition ont-ils des vues bien arrêtées sur l'intérieur de la France ? Nullement. Je vous citerai en première ligne M. de Labourdonnaie. J'ai causé deux fois avec lui. Il a de M. de Villèle sous le nez; voilà tout. Tout ce qui se passe dans la sphère de cet horizon de haine l'occupe et l'agite. Chateaubriand et Hyde de Neuville ne me paraissent plus guère en avant. Agier, concurremment avec eux, voulait absolument me faire supprimer le mot *parti prêtre;* Hyde de Neuville en était surtout fâché...

« Il n'y a de force politique que dans le clergé, parce qu'il n'y a que là des combinaisons politiques. Cette combinaison est très forte; elle est très liée. Vous avez beau parler de dédain et de dégoût; pendant longtemps encore la France subira tout. Cela durera jusqu'à une commotion qui éclatera par accumulation de fautes, au premier moment où les circonstances, déterminant quelque parti extrême, détermineront en même temps une résistance extrême. Je ne pourrai vous dire à quel point je voudrais écarter cet horrible avenir... Il faut sauver le roi; il faut sauver aussi M. le dauphin et M. le duc de Bordeaux. »

Et quelques semaines après, dans une autre lettre non moins prophétique, nous lisons :

« J'ai pour pensée première que la monarchie, la religion et la société sont en danger. La cause de ce danger est dans une désaffection générale, déterminée par plusieurs motifs, dont le principal est l'accroissement d'action qu'on cherche à donner au clergé. »

Le ministère vivait péniblement, et trois de ses membres les plus importans, MM. de Villèle, Corbière et de Peyronnet, avaient, à l'ouverture de la session de 1828, remis leur démission entre les mains du roi. Le comte Portalis et M. de Martignac entraient

aux affaires. Mgr d'Hermopolis, qui conservait un portefeuille, consentait à ce que l'instruction publique fût détachée et confiée à M. de Vatimesnil. Pouvait-il rester le collègue de M. Portalis, son adversaire à la chambre des pairs sur la pétition Montlosier? La présence de Mgr de Frayssinous dans le cabinet fut, en effet, promptement jugée impossible. Il était remplacé par un autre évêque, non moins gallican que lui, mais ayant moins d'autorité et moins d'esprit politique, Mgr Feutrier, évêque de Beauvais. — Pressentant sa chute, l'évêque d'Hermopolis avait pu trouver une dernière occasion de défendre devant la chambre des députés, non plus cette fois la compagnie de Jésus, mais le clergé français. C'était à propos de l'augmentation du traitement des desservans. Rappelant une allocution de Pie VII, prononcée en 1805 en plein consistoire et dans laquelle le vieux pontife célébrait l'église de France en lui donnant la qualification d'église gallicane, Mgr de Frayssinous ajoutait : « Que penser de quelques esprits singuliers qui repoussent jusqu'à cette dénomination, lancent des anathèmes contre nos évêques et la Sorbonne et ne craignent pas de regarder comme ennemie et presque comme séparée du saint-siège une église que le saint-siège chérit et préconise comme une des plus belles portions de la chrétienté? Ce n'est pas avec des exagérations, mais avec du bon sens que se règlent les affaires humaines. »

Ce furent les derniers efforts de l'évêque d'Hermopolis; il avait compris mieux qu'aucun de ses collègues les difficultés de concilier en France l'ancienne et la nouvelle société religieuse depuis la révolution; et s'il ne réussit pas dans cette tentative au-dessus de ses forces, personne du moins n'en devait mener le deuil avec plus d'élévation et de convenance.

Montlosier espérait beaucoup du nouveau ministère. Les communications qu'il envoyait au *Constitutionnel* en témoignent. Ses vues particulières devaient pourtant encore éprouver un échec.

Le comte Portalis, en cela fidèle aux conclusions de son rapport, s'était empressé, le 22 janvier 1828, de nommer une commission chargée d'examiner les moyens d'assurer dans toutes les écoles secondaires l'exécution des lois du royaume. Au nombre des commissaires figuraient M. Dupin et M. Lainé, à côté de Mgr de Quélen, archevêque de Paris.

Cette mesure ne satisfit pas Montlosier; il conseillait, dans ses lettres au *Constitutionnel*, la mise en accusation des anciens ministres. M. Labbey de Pompières devait s'en inspirer dans sa proposition à la chambre des députés. En attendant, pour répondre à la création de la nouvelle *Association pour la défense de la religion catholique*, formée sous la présidence du duc d'Havré, avec le con-

cours de M. de Bonald, de M. Duplessis-Grenédan, *le Constitutionnel*, sous l'inspiration de Montlosier, annonçait l'organisation d'une association pour la défense des libertés gallicanes et du droit public des Français.

Aucune parole ne saurait peindre l'agitation grandissante des esprits. Il faut lire les journaux de ce temps-là pour s'en rendre compte. On attendait avec anxiété le rapport de la commission dite des écoles secondaires ecclésiastiques.

Ce rapport, adressé au roi, parut le 28 mai. Malgré les protestations de Mgr de Quélen, parlant au nom de quatorze évêques, Charles X signa les deux ordonnances du 16 juin, dont l'une fut contre-signée par le garde des sceaux seulement et l'autre par Mgr Feutrier. La première soumettait au régime universitaire les écoles secondaires ecclésiastiques qui existaient à Aix, Billom, Bordeaux, Dôle, Forcalquier, Montmorillon, Saint-Acheul et Notre-Dame-d'Auray; elle excluait de l'enseignement ou de la direction dans une maison d'éducation quiconque n'affirmerait pas préalablement par écrit qu'il n'appartenait à aucune congrégation religieuse non autorisée. La deuxième ordonnance, non moins célèbre, organisait les petits séminaires proprement dits, en faisait des écoles exclusivement réservées aux élèves qui se destinaient au sacerdoce, prescrivait à quatorze ans le port du costume ecclésiastique, limitait à vingt mille le nombre des écoliers, et, comme dédommagement de cette limitation, accordait une somme de 1,200,000 francs pour des bourses.

La colère que ces ordonnances suscitèrent dans la presse religieuse fut tellement vive que le parti libéral crut avoir définitivement gagné la partie engagée. Montlosier pensait au contraire que ce n'était qu'un leurre. Il voulait adresser une nouvelle pétition aux chambres. M. de Barante l'en détourna, d'autant mieux que d'autres pétitionnaires, notamment un ancien membre de la compagnie de Jésus, qui en avait été renvoyé, l'abbé Martial Marcet de la Roche-Arnaud, avaient saisi la chambre des députés.

La protestation contre les ordonnances du 16 juin continua, quand vint la discussion du budget; mais le terrain se rétrécit de plus en plus en 1829, et quand éclata a révolution de juillet, les luttes religieuses prirent un tout autre caractère. Les survivans du gallicanisme se comptèrent alors, mais ils n'eurent plus leur ancienne influence, et ce fut sur des questions de liberté, et particulièrement dans le domaine de l'enseignement, que les éloquens champions de l'église portèrent désormais toute leur action.

Nous avons dit que Montlosier était convaincu qu'on déviait de la ligne qu'il avait tracée. Ses lettres témoignent de ses sentimens.

« 5 juin 1828.

« Cette affaire des jésuites a pris depuis quelques jours un tour singulier. Une pétition se trouve depuis quelque temps à la chambre des députés; elle est signée de l'abbé Marcet. Je ne puis en aucune manière m'accoler ni au pétitionnaire, ni à la pétition. Ma pétition à moi n'embrassait pas seulement les jésuites; elle embrassait les congrégations, l'ultramontanisme, en un mot le parti prêtre tout entier avec ses débordemens. »

« 28 juin.

« Pour moi, les jésuites sont tout à fait accessoires, car ils ne font partie que du parti prêtre, où s'adressent tous mes traits... J'espère que vous n'êtes pas dupes des deux ordonnances; les jésuites sont plus ancrés que jamais... »

« 28 août.

« On a fait pour les écoles, mais rien pour les jésuites. Le texte du parti de la congrégation est tout simple. Les jésuites sont licitement en France; la preuve, c'est que vous ne les poursuivez pas. S'ils le sont illicitement, vous êtes accusables de ne pas les poursuivre. »

Montlosier fit un dernier appel à l'opinion publique par un factum intitulé : *de l'Origine et des Progrès de la puissance ecclésiastique en France.* C'était encore une évocation désespérée de la déclaration de 1682, une défense de la conduite des anciens parlemens, enfin une critique des deux ordonnances de juin. L'opiniâtre vieillard se répétait un peu. Aussi le public resta-t-il sourd, et le livre n'eut pas de succès. Sans être découragé, Montlosier se réfugia plus que jamais dans ses rêveries solitaires. Il avait essayé de reprendre près du comte Portalis l'affaire de l'indemnité qu'on lui avait supprimée. Le roi ne lui avait pas pardonné et Montlosier put s'en apercevoir.

M^me^ la dauphine s'était rendue au Mont-Dore en juillet 1827; elle devait traverser Randanne à son retour. Montlosier écrivit à M. le marquis de Vibraye, gentilhomme de la chambre, de service ce mois-là, pour faire agréer ses offres d'hospitalité. Le marquis de Vibraye ne voulut même pas les transmettre. Montlosier attendit alors au passage avec sept paires de bœufs attelés à sept charrues,

six cents moutons et cinquante vaches. La dauphine s'inclina en traversant la route, mais ne s'arrêta pas.

Pendant que le dernier défenseur convaincu des libertés gallicanes attaquait, comme nous venons de le voir, les ordonnances de juin, cet autre esprit altier qui, plus que personne, avec sa plume, avec sa conversation, avait renversé l'édifice délabré de la vieille église de France, M. de Lamennais, écrivait de son côté à Berryer, le 28 juin 1828, dès la nouvelle de la nomination de la commission des écoles ecclésiastiques : « On parle de libertés religieuses garanties par la charte! La liberté religieuse de qui? Des protestans? Que leur importent nos écoles ecclésiastiques? Elles sont, je crois, terriblement secondaires pour eux. Des catholiques? C'est donc en vertu de la loi que vous voudriez, vous gouvernement, leur prescrire des articles de religion? » A la comtesse de Senft, le 28 janvier 1828, il disait : « Le rapport de Portalis et l'ordonnance rendue sur ce rapport sont une déclaration de guerre à l'église. » Enfin, dans une lettre au marquis de Coriolis, Lamennais ne ménageait plus rien : « M. Portalis s'efforce d'apaiser la grosse faim du libéralisme en lui jetant, avec les congrégations enseignantes et les écoles diocésaines, une bonne et solide espérance de schisme. Car, bien que le rapport du garde des sceaux ne parle explicitement que des petits séminaires, ce sont surtout les grands qu'il menace, sans les nommer; à moins qu'il n'ait su ce qu'il disait, ce qui peut au reste se supposer comme autre chose. Quoi qu'il en soit, je regarde cette pancarte signée Portalis et plus bas Charles, comme une déclaration de guerre au clergé. Il me paraît difficile qu'on rentre après cela dans l'état de paix. La révolution n'abandonnera pas l'espoir qu'on lui a donné. Ce qu'elle veut avant tout, ce que voulait aussi M. de Mirabeau, décatholiciser la France, elle n'y parviendra pas. Mais elle parviendra, avant peu d'années, à établir politiquement le schisme. »

Cette forte et sombre imagination prenait ses visions pour des réalités. Le schisme n'était pas à craindre; il faut être croyant pour devenir hérétique. Sans doute des légistes comme M. Dupin défendaient en théorie et au besoin devant les tribunaux les libertés gallicanes; mais la plupart ne possédaient plus cette flamme religieuse qui animait les anciens parlementaires luttant avec leur foi contre cour de Rome. Ceux-là, comme on l'a dit, avaient formé pendant quatre ou cinq siècles une sorte de comité permanent de salut public catholique. Sans eux peut-être, la France au XVI$^{e}$ siècle eût été en partie calviniste; mais par leur énergie à combattre les empiétemens du pouvoir ecclésiastique, ils avaient calmé les impa-

tiens et donné satisfaction à l'esprit français frondeur, inquiet et jaloux.

Montlosier, par certains côtés de son caractère énergique et hardi, leur ressemblait. Il échoua cependant dans ses tentatives; c'est qu'il se trompa d'époque. Il vivait dans son cerveau avec une société chimérique, empruntant à l'ancien régime les lambeaux de sa robe mise en mille pièces et voulant les ajuster sur les épaules de la société nouvelle. La révolution avait créé l'individu, le laïque, et elle n'avait assigné à l'état d'autre fonction que celle de faire respecter les droits de chaque citoyen. Lamennais et de Maistre avaient bien compris qu'il devait alors s'opérer au sein de l'église une concentration de force et de résistance inconnue depuis le moyen âge. L'éducation de Montlosier, ses antécédens, ne lui avaient pas donné cette perspicacité que le génie supplée. Avec une bonne foi incontestable, il était resté ce qu'il était à l'âge de trente-cinq ans.

## IV.

Une autre école se fondait, représentée par un groupe de jeunes écrivains, philosophes, littérateurs, publicistes, apportant dans l'examen de toutes les questions qui passionnaient les générations au milieu desquelles ils vivaient un souffle de rénovation vraiment libéral. Ils étaient une douzaine d'hommes, tous destinés à jouer dans leur pays un grand rôle et à laisser un nom, Théodore Jouffroy, Rémusat, Tanneguy-Duchâtel, Vitet, Dubois, et nous en oublions. Ils avaient créé *le Globe*.

Chacun des actes de Montlosier, de même que chacune des publications de Lamennais, avaient été l'objet des appréciations indépendantes de cet important journal. Ne satisfaisant souvent personne, au milieu des colères et des surexcitations, applaudi ou injurié tour à tour par les violens de droite et de gauche, il n'en continuait pas moins son œuvre, supérieure à son époque. Cette revendication du gallicanisme aussi bien que le triomphe prochain des doctrines ultramontaines avaient été jugés par les écrivains dont nous parlons à un point de vue peu compris et si digne pourtant de l'être, celui de la liberté. Dès les premiers momens du combat, dès la publication du livre de Lamennais *sur les Rapports de la religion avec l'ordre politique et civil*, ils lui avaient dit : « Vous aurez beau faire; vous pourrez réorganiser la discipline; mais ce n'est pas seulement avec un changement de méthode que vous ferez une révolution dans les idées; il faut des hommes supérieurs; il faut de la foi. »

La liberté pour tous, même pour les jésuites, tel était leur cri. Il n'était besoin ni de proscription, ni d'arrêt de judicature pour vaincre l'influence de la compagnie de Jésus : il fallait des livres et la neutralité du pouvoir. L'église, n'ayant plus l'espoir d'imposer ses croyances par le glaive, se réduirait naturellement à la lutte intellectuelle, et les inimitiés qu'elle excitait seraient apaisées ou seraient convaincues d'injustice.

D'après l'opinion de ces vrais libéraux, durant ces années de transition où rien du passé ne convenait et où l'on ne savait rien de ce que donnerait l'avenir, les jésuites ne pouvaient manquer de reparaître. L'introduction de leurs exercices dans la vieille église de France était encore plus une nécessité du malaise des croyances religieuses que le résultat de leurs pratiques et de leurs menées. Il fallait contempler ces variations sans s'en irriter ni les craindre.

Lorsque parut le *Mémoire à consulter*, l'école philosophique, comme on l'appelait, fit plus d'une critique à Montlosier, tout en lui sachant gré de son courage. En tenant pour vrais tous les faits révélés par lui, *le Globe* concluait seulement que le pouvoir politique officiel n'était plus soumis aux mêmes influences.

Si la direction des affaires gouvernementales avait passé aux mains du clergé, elle avait été fort réduite par la prépondérance toujours croissante que les classes moyennes avaient acquise dans la gestion des affaires. Parce que les jésuites dominaient la société sous Louis XIV, c'était une erreur de croire que cela fût possible même sous Charles X ; le monde avait changé. Que fallait-il donc faire pour se débarrasser du joug d'un parti impopulaire? Le signaler, disait M. Dubois. Quant aux arrêts des parlemens, qu'ils dorment dans les greffes des tribunaux avec les lois de colère! Il y aurait mauvaise grâce à répondre aux argumens par la censure et aux ergoteurs par la prison. C'est en effet un péril plus grand qu'on ne pense que d'emprunter à une civilisation que chaque jour on proclamait défectueuse et tyrannique des garanties qui coûtent tôt ou tard plus cher que ce qu'on veut sauver. L'inconséquence de Montlosier était de se récrier contre l'église, qui, disait-il, invoquait le droit séculier et se prenait au corps au lieu de s'adresser à l'esprit; et quand, au contraire, il s'agissait de la noblesse, de devenir à son tour plus intolérant que les prêtres. Il ne lui suffisait pas que la France reconnût le mérite des hommes distingués et obéît librement à l'ascendant de la raison et du talent; il fallait au gentilhomme féodal une hiérarchie matérielle, un culte des rangs, une aristocratie d'état.

Aussi la bataille que livra Montlosier ne fut-elle pas vraiment populaire dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot.

Les échos n'en retentirent pas au-delà des oreilles de la bourgeoisis. Quand la *Dénonciation* succéda au *Mémoire à consulter*, les principes du *Globe* furent encore plus blessés. L'ultramontanisme était une opinion comme le gallicanisme, comme le protestantisme et le déisme, le droit de s'associer pour le triomphe de cette doctrine était inviolable, comme celui que M. Dubois et ses amis réclamaient pour la libre propagation de leurs doctrines philosophiques. La magistrature n'était et ne pouvait être juge que des actes. Est-ce qu'elle avait un rôle à prendre dans des querelles de science théologique et de divergence de principes? est-ce que les vieilles lois qui blessaient encore ses prérogatives sacrées n'avaient pas été de fait abolies par la charte nouvelle? Ainsi pensaient les quelques adeptes éclairés qui s'étaient placés courageusement au-dessus des passions du moment.

Montlosier ne sentait pas assez, nous l'avons souvent fait remarquer, qu'il n'y avait plus de place pour le système des castes et des corporations. Pour ceux qui avaient bien lu son ouvrage *de la Monarchie française*, s'il poursuivait avec tant de rigueur le prêtre moderne, c'est qu'il voyait en lui un clerc rebelle au donjon; c'est qu'il voulait faire prévaloir, même après la révolution, une sorte de privilège seigneurial.

Le jugement porté par *le Globe* tenait, au contraire, au seul principe qu'il avait pris mission de faire prévaloir en toutes choses, en science politique comme en littérature et en religion, c'est-à-dire la liberté pour tous. Il était facile, en effet, de voir qu'on s'éloignait peu à peu de la tolérance et qu'on rentrait dans les anciens préjugés en invoquant des juges de la conscience et des tribunaux de doctrine. *Le Courrier français*, dans un article du 2 août 1826, avait posé comme axiome, que là où il y a une religion d'état, l'état est juge. N'était-ce pas concéder avec ce système qu'un gouvernement pouvait faire des confessions de foi et être juge des opinions? C'était en vertu de ce faux principe que Lamennais avait été traîné devant les tribunaux comme prévenu d'ultramontanisme. Il ne devait pas y avoir pour la loi de vérité religieuse unique. La loi n'était pas athée, comme l'avait dit M. Dupin; mais elle était neutre, indifférente en matière de dogme. La guerre de doctrine qu'avaient faite les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle avait été bien autrement mortelle à l'intolérance que l'appel aux inquisitions d'état et aux textes d'une législation surannée. Alors même qu'on croyait triompher matériellement des croyances ultramontaines sur lesquelles s'appuyait l'entourage de Charles X et une partie de la droite de la chambre des députés, il fallait revenir en dernier ressort à la discussion, à la lutte des idées.

Autrement, n'était-ce pas manquer de confiance dans les progrès de l'esprit humain?

A mesure que la dispute se prolongeait sur les jésuites, la liberté religieuse gagnait enfin du terrain dans les âmes. Le droit d'association, si difficile à conquérir, se dégageait; qu'il s'agît de carbonari ou de jésuites, de prêtres ou d'ouvriers, on arrivait, dans le milieu éclairé dont nous parlons, à ne plus considérer comme devant tomber sous le coup de la loi que le complot politique et les infractions de police. Il y avait loin de cette doctrine aux accusations de Montlosier, dont les plus fortes ne roulaient que sur des actes de foi.

C'était, il faut bien le reconnaître aujourd'hui, un tout autre esprit qui inspirait, le 17 mai 1828, M. Tanneguy-Duchâtel quand il écrivait :

« Le principe fondamental des gouvernemens représentatifs, c'est la liberté de la pensée et de tous ses modes de publication; la prédication religieuse est libre; aucune autorité n'enchaîne la science; la discussion politique ne reconnaît d'autre limite que les bornes imposées par le besoin de protéger les droits des citoyens et de maintenir la tranquillité de l'état. Pourquoi donc, tandis que partout ailleurs la liberté règne, l'enseignement seul est-il esclave? »

Adversaire déclaré de tout ce qui pouvait ramener la France en arrière, ne voulant rien conserver des régimes abolis par les droits de l'homme et par la charte constitutionnelle, *le Globe* avait été souvent impopulaire; souvent il avait effrayé même ses amis en proclamant les droits d'ennemis qui ne respectaient pas les droits des autres; mais il voyait clairement que la cause de l'avenir ne pouvait être désormais que la cause de la liberté. Elle était tôt ou tard le seul remède efficace au mal, et c'était elle qu'il fallait fonder à jamais.

Lorsque la pétition de Montlosier fut discutée à la chambre des pairs, tout en rendant justice à la vigueur avec laquelle le noble vieillard poursuivait une guerre qu'il croyait juste, M. Dubois, au nom de ses collaborateurs, avait été sensible au reproche de niaiserie prodigué aux partisans sincères et consciencieux de la liberté. Il n'avait pu se décider à accepter ce qu'il considérait comme une injure tant qu'on ne lui aurait pas prouvé rationnellement que le droit commun ne devait pas être le but de la société moderne. Lorsque la décision de la chambre des pairs sur cette question des jésuites, qui avait valu au *Globe* tant d'inimitiés, fut connue, il publiait le lendemain ces lignes courageuses :

« Nous ne nous croyons pas battu; nous avons soutenu un principe éternel. Quelques écrivains qui nous ont combattu avec plus d'amertume que de raison, nous reprochent aujourd'hui avec une

sorte de triomphe l'argumentation du cardinal de La Fare. Voyez, nous disent-ils, c'est vous qui lui avez fourni des armes ! — A cela nous répondons : Tant mieux ! C'est quelque chose de voir, à la face du pays, un cardinal défendre le principe de la liberté de tous les cultes, et la pourpre romaine se chercher un abri sous les dogmes politiques de Franklin et de Jefferson. »

Voilà cinquante ans que ces lignes ont été publiées; elles sont plus vraies que le premier jour. Le gallicanisme, comme croyance générale, a disparu. La liberté plus complète des cultes a modifié essentiellement les anciens rapports de l'église et de l'état. En échange de la protection temporelle que les princes lui accordaient, l'église les faisait en quelque sorte participer à son pouvoir. L'association des deux puissances, comme disait Bossuet, semblait demander qu'elles exerçassent les fonctions l'une de l'autre.

Où est maintenant le roi évêque du dehors et défenseur des canons ? La logique l'a emporté par la force des choses : l'orthodoxie religieuse devait fatalement se confondre de plus en plus avec l'ultramontanisme. C'était là sa pente et sa nécessité. Lamennais l'avait bien compris. Cette lutte terrible entre la révolution et le catholicisme dont il avait éloquemment prédit les phases diverses ne peut plus être portée, quoiqu'on le veuille, sur le terrain de la déclaration de 1682. L'enjeu de cette guerre qui remplira la fin du siècle est bien autrement important. La solution définitive, s'il nous était permis de dire notre pensée, ne peut être qu'une solution libérale. Hors d'elle nous ne voyons que ténèbres et confusion. Un des grands esprits de ce temps a essayé vainement, par un corps de doctrines, de réconcilier la société civile et la société ecclésiastique. Sa doctrine religieuse, diamétralement contraire à celle de Lamennais, ne put entamer le public indifférent. Cette médiation fut repoussée. Ces péripéties emplirent plus d'un cœur droit de troubles profonds et de déchiremens douloureux. La revendication passionnée des principes gallicans par Montlosier n'a été qu'un des prolégomènes de ces dissensions intestines où s'usèrent tant de forces morales. Nous avons essayé d'écrire un chapitre de cette histoire avec impartialité. Sans vouloir pressentir quels seront les incidens nouveaux de ce conflit si redoutable pour le caractère de ce pays, nous pouvons affirmer que la liberté seule pourra signer le traité de paix. La démocratie française est assez forte et sera assez éclairée pour le ratifier.

A. BARDOUX.

LES

# ROYALISTES DU MIDI

## SOUS LA RÉVOLUTION

### I.

### LA CONSPIRATION DE SAILLANS (1).

L'origine du complot dont nous allons faire revivre les péripéties remonte au mois d'août 1790. A cette époque, à la suite des massacres de Nîmes, dont l'écho se perdit dans le bruit des solennités commémoratives de la prise de la Bastille et des fêtes de la fédération, des gentilshommes et des prêtres du Gard, de la Lozère et de l'Ardèche conçurent le projet d'opposer une énergique résistance aux excès de la révolution. Sous le prétexte de renouveler le serment civique du 14 juillet, en réalité pour énumérer les forces dont ils pourraient assurer l'appui à la cause royale, ils convoquèrent dans la plaine de Jalès, au milieu des montagnes du Vivarais, toutes les gardes nationales de ces contrées. Vingt mille hommes environ répondirent à leur appel, s'engagèrent devant un autel dressé en plein air à défendre la nation, la loi, le roi et ne se séparèrent qu'après avoir bruyamment manifesté leurs sentimens royalistes et catholiques.

(1) D'après des publications contemporaines et des documens inédits conservés aux Archives nationales, aux Archives des affaires étrangères, au Dépôt de la guerre et aux archives des départemens du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales.

L'année suivante, au mois de février, on les appela de nouveau. Cette fois, le caractère de la manifestation fut moins platonique. Les organisateurs du camp de Jalès ayant formé entre eux une association puissante, provoqué des adhésions à leur entreprise dans toutes les grandes villes du Midi, rêvaient une insurrection générale, une marche rapide sur Paris, la dispersion de l'assemblée nationale et le rétablissement de l'ancien régime. Mais ils avaient trop présumé de leurs forces. La rigueur de l'hiver, la défectuosité de leurs plans, ne leur permirent pas de réunir plus de six mille hommes, que la parole énergique et sensée d'un chef de légion dispersa avant l'arrivée des troupes envoyées contre eux par les directoires de l'Ardèche et du Gard.

La conjuration étouffée dans son berceau, ceux qui l'avaient préparée furent décrétés d'accusation. Les uns demeurèrent cachés dans les montagnes de leur pays, les autres parvinrent à gagner l'étranger. Un seul, M. de Malbosc, ancien conseiller au présidial de Nîmes, périt massacré dans la citadelle du Pont-Saint-Esprit, où il était détenu. Ceux qui lui survécurent, vaincus, mais non découragés, s'étaient, en se séparant, juré de travailler sans repos ni trêve au triomphe de la cause sacrée pour laquelle ils avaient pris les armes et de recommencer la guerre dès qu'ils trouveraient une occasion propice pour la faire avec plus de fruit. La conspiration de Saillans fut l'accomplissement de cette promesse.

## I.

C'est un étrange et saisissant tableau que celui de l'émigration française à Coblentz. En 1791, sur le conseil de M. de Calonne et après un morne séjour de dix-huit mois chez son beau-père à la cour de Turin, le comte d'Artois était venu s'installer dans cette petite ville, résidence de l'électeur de Trèves. M. de Calonne lui-même n'avait pas tardé à le suivre, traînant après soi tout un flot de gentilshommes émigrés. Puis, le 27 août de la même année, au lendemain de la convention de Pilnitz, Monsieur, comte de Provence, arrivait à son tour, afin de prendre la direction suprême de la contre-révolution, dont les imprudentes ardeurs et les sottes intrigues allaient précipiter la perte de la famille royale, captive dans Paris.

Dès ce moment, Coblentz devenait le grand rendez-vous de l'émigration, le foyer de tous les complots ourdis contre la république, le centre des armemens à l'aide desquels on espérait la vaincre. A Paris même, sous les yeux des clubs et de l'assemblée nationale, on embauchait des hommes pour Coblentz. A tout officier ou soldat qui voulait s'y rendre le rédacteur de la *Gazette de Paris*

offrait une prime de 60 livres. Les volontaires étaient d'abord dirigés sur Metz. Ils faisaient la route à pied, à cheval ou en voiture, s'arrêtaient à chaque étape, dans des auberges qu'on leur désignait à l'avance, où ils trouvaient des encouragemens et des secours. A Metz, à l'*hôtel du Faisan*, on leur fournissait les moyens de gagner Coblentz, Worms ou Manheim.

De Paris en Lorraine, ce n'était sur les chemins que bandes de déserteurs. Loin de dissimuler leur qualité, ils affectaient dans chaque ville qu'ils traversaient de faire sonner bien haut leurs espérances, et, si c'était un dimanche, d'aller à la messe des prêtres non assermentés. Leur nombre était considérable, manifeste l'impuissance de les arrêter tous; on ne s'opposait pas à leur marche vers la frontière. Bientôt, il est vrai, sur les plaintes du maréchal de Luckner, qui redoutait à toute heure d'être attaqué par un corps d'émigrés, des ordres étaient donnés pour barrer la route aux déserteurs, pour surveiller les étrangers, soupçonnés presque tous d'être les agens de l'émigration; les patriotes d'Alsace et de Lorraine s'engageaient même à les retenir et à les garder jusqu'à ce que les Parisiens allassent les reprendre. Mais la rigueur de ces mesures ne désarmait pas l'audace des émigrés. On en rencontrait jusque dans les rues de Strasbourg, venus là pour assister à la parade.

Les officiers et les soldats raccolés pour le compte des armées royales du dehors n'étaient pas seuls à quitter la France. La société les suivait; la noblesse imitait les princes et beaucoup de bourgeois, des petites gens, imitaient la noblesse. On émigrait par ton, par misère ou par peur. Une jeune femme, rencontrée dans une diligence par un agent secret du gouvernement et interrogée par lui, répondait : « Je suis couturière; ma clientèle est partie pour l'Allemagne; je me fais « émigrette » afin d'aller la retrouver. »

Il y avait des Français en Angleterre, en Espagne, en Suisse, en Sardaigne, en Italie, en Russie et même en Amérique; mais c'est à Coblentz que se rendaient tous ceux qui aspiraient à jouer un rôle, les politiques, les militaires, les usuriers, les fournisseurs, et avec eux les plus ardens amis du roi, convaincus qu'ils parviendraient à le délivrer. Vainement, celui-ci faisait écrire à l'électeur de Trèves, son oncle, qu'il se brouillerait avec lui s'il persistait à donner asile aux émigrés; vainement, il sommait ses frères de rentrer en France; ils lui répondaient que, privé de sa liberté, il ne pouvait exiger qu'ils considérassent ses exhortations et ses ordres comme l'expression fidèle de son désir et qu'en conséquence, ils n'avaient pas à en tenir compte. Pendant ce temps, les rivalités que la terreur naissante avait suspendues aux Tuileries renaissaient avec une vivacité nouvelle à Coblentz, où M. de Breteuil ne

tardait pas à paraître. Malgré sa présence, M. de Calonne les dominait toutes, fort de l'appui des princes et de la confiance de l'Europe, à laquelle il adressait manifestes sur manifestes.

Autour de Monsieur et de son frère, confortablement établis dans le château de Schumberloust, mis à leur disposition par le prince-électeur, il créait une cour, faisait revivre le cérémonial de celle de France, les grandes charges, la maison militaire des princes, leurs pages, leurs mousquetaires, leurs chevau-légers, le guet de leurs gardes, monté sur des chevaux à courte queue, portant l'uniforme vert, avec paremens, revers et collet cramoisi, galonnés en argent. Puis il constituait un ministère, gardait pour lui les affaires étrangères, la police et les finances, confiait la guerre au maréchal de Broglie, se substituait à l'électeur de Trèves dans le gouvernement de la principauté, s'arrogeait le droit sur cette terre hospitalière qui donnait asile à ses princes et à leurs partisans, de faire arrêter et emprisonner des officiers français, — il y en eut jusqu'à deux cents dans la forteresse, — négociait avec l'Europe, cherchait à contracter un emprunt. En un mot, il devenait l'âme de cette société affolée, où d'avides ambitions exerçaient leur empire, où l'on vivait dans l'espoir de reconquérir la France, — espoir chimérique, entretenu cependant par l'attitude des puissances, et surtout par les encouragemens du roi de Suède, ce Gustave III, destiné à un trépas tragique, qui embrassait avec ardeur la cause des Bourbons dépossédés.

En même temps qu'il créait une cour et un gouvernement, M. de Calonne créait une armée, obligeait tout émigré venu à Coblentz à s'enrôler ou à déguerpir, vendait des compagnies, des brevets, des grades, beaucoup plus préoccupé de se créer des ressources que de confier le commandement aux plus dignes, glorifiant ainsi la puissance de l'argent et inaugurant un système de vénalité qui indignait les vieux militaires.

Dans cette armée improvisée, on comptait des centaines d'officiers, chefs sans soldats pour la plupart, car encore qu'on annonçât chaque jour l'arrivée de vingt régimens partis de France, les troupes manquaient à ces cadres trop brillans. Les uns affichaient avec ostentation un luxe effréné ; les autres, oisifs, inquiets, turbulens, préludaient aux privations et aux souffrances que leur réservait l'avenir. Chaque engagé recevait dans l'infanterie 45 livres, dans la cavalerie 75. Les plus riches étaient invités à abandonner leur solde à la caisse au profit des plus pauvres. Mais, en dépit de ces sacrifices demandés au dévoûment personnel, l'armée coûtait gros. Si souvent manquaient les moyens de vivre que l'électeur de Trèves, qui déjà fournissait la presque totalité de l'ordinaire des

princes et de leur suite, avait dû prendre le parti de faire distribuer chaque jour des rations de viande et de pain aux troupes cantonnées sur son territoire.

Mais c'est surtout au camp de Condé, fort de plusieurs milliers d'hommes, que la misère était grande. Les princes de cette maison tentaient vainement d'emprunter sur les biens qu'ils possédaient en France. Ils ne trouvaient pas de banquiers sérieux. Ils étaient réduits aux expédiens, contraints de s'adresser à de véritables marchands d'argent qui leur prêtaient en quelque sorte à la petite semaine. Ils faisaient un jour demander à un tailleur de Manheim s'il lui conviendrait de confectionner deux mille uniformes, habits à paremens et revers gros bleu, culottes jaunes, gilet rouge, boutons fleurdelisés. Le tailleur répondait affirmativement, sous la condition qu'il serait payé d'avance, et cette condition suffisait à mettre en fuite l'envoyé des princes, qu'elle surprenait à sec. Ils sollicitaient des secours de tous côtés. Ces secours arrivaient presque abondans, — car certains souverains, Catherine de Russie notamment, se montraient généreux, — moins abondans cependant que les besoins auxquels il était urgent de pourvoir.

Le temps, au lieu d'alléger cette détresse, ne faisait que l'aggraver; elle empêchait les princes d'accueillir tous les dévoûmens qui allaient à eux. Dès la fin de 1791, une foule de gentilshommes dauphinois attendaient à Berne qu'on réclamât leurs services. Lassés d'attendre, ils envoyaient à Coblentz une députation chargée d'offrir leur concours. Celle-ci revenait bientôt, l'oreille basse, rapportant un simple encouragement à se former en compagnies et à patienter ainsi, soit en France, soit en Suisse, jusqu'à ce qu'on pût les utiliser.

L'oisiveté, les bruyans espoirs, la hâte de sortir de la misère engendraient de regrettables désordres, à travers lesquels grondait une sourde impatience. Elle accusait déjà de trahison les conseils des princes, « intrigans de l'espèce la plus vile, vieux courtisans gorgés d'or, gentilshommes abîmés de dettes, » auxquel elle imputait les retards que subissaient les projets caressés par la masse des émigrés. « La maison brûle et Coblentz délibère, s'écriait Suleau dans son journal; Coblentz, tu marcheras, ou je te vouerai au mépris et à l'indignation de tout ce qui porte un cœur français. »

L'impatience dont nous relevons au passage les symptômes donnait naissance à bien d'autres rumeurs. Non-seulement on se plaignait d'être trahi, mais encore on racontait que des espions à la solde de M. de Jaucourt allaient rapporter à Paris ce qui se faisait à Coblentz. Un gentilhomme corse, le comte de Cardo, formulait ces griefs avec une si injurieuse précision que l'électeur de Trèves, indigné, le faisait mettre aux arrêts.

De leur côté, MM. de Calonne et de Jaucourt s'évertuaient à démontrer que l'Europe seule les empêchait d'agir. Elle était lente, en effet, à réaliser les espérances qu'avaient d'abord données son langage et son attitude. Elle hésitait, tergiversait, sous l'influence du roi de Prusse, qui ne voulait s'engager à fond qu'à la condition de tirer de son intervention quelque profit. Il n'avait pas une grande foi dans la sagesse des émigrés; il était bien loin de leur témoigner les mêmes bontés que l'électeur de Trèves. Il faisait déclarer au cercle de Franconie qu'il ne les regardait pas « comme une puissance en état de guerre à qui il faille accorder libre passage, mais comme des malheureux fugitifs qui recourent aux droits de l'humanité, et qu'en conséquence, il ne souffrirait pas qu'ils se trouvassent en armes sur son territoire ni qu'ils séjournassent dans ses états. » On trouve d'ailleurs le fond de sa pensée dans les conseils qu'il leur faisait donner.

— Le rétablissement de Louis XVI sur son trône est l'objet du vœu général de l'Europe, disait un de ses envoyés à quelques-uns des amis les plus exaltés des princes; mais ne serait-il pas de la justice comme de la prudence de faire à la nation le sacrifice de certains abus de l'ancien gouvernement?

— Monsieur, lui répondait-on, pas un seul changement, pas une seule grâce. Nous savons que le roi de Prusse se laisse approcher par des hommes séduisans et dangereux. Il serait affligeant qu'il leur laissât prendre de l'influence, car « les monarchiens » sont aussi criminels à nos yeux que les démagogues.

Quelquefois, la bruyante uniformité de la vie des émigrés était troublée tout à coup : le 22 novembre 1791, par exemple. Le bruit se répandait ce jour-là que Louis XVI était parvenu à quitter Paris et à sortir de France avec une armée de cent mille hommes. La nouvelle arrivait en même temps à Coblentz, à Worms, à Manheim. Les têtes s'échauffaient, ivres de joie. A Coblentz, on mettait les cloches en branle; les rues s'emplissaient de gens qui s'embrassaient en riant et en pleurant. Monsieur et son frère se trouvaient en ce moment chez l'électeur. Les émigrés s'y transportèrent en grand nombre. Monsieur confirma gravement la nouvelle de la délivrance du roi. En un clin d'œil, la ville fut pavoisée de drapeaux, on convoqua les Français à l'église pour y assister à un *Te Deum* solennel. Le soir, des lampions s'allumèrent à toutes les croisées, pendant que les émigrés faisaient leurs malles et s'apprêtaient à partir. La nuit passa sur ces grandes nouvelles; mais le jour suivant les démentit et, en brisant de si radieuses espérances, rendit plus vifs le découragement, les défiances, la tristesse des officiers.

A la suite de cette cruelle désillusion, l'indiscipline s'accrut. Il

fallut prendre des mesures pour la faire cesser. On renvoya plusieurs émigrés; on en emprisonna d'autres qui appartenaient à l'armée. Des ordonnances sévères furent édictées pour maintenir l'ordre. Du même coup, on prohiba le jeu, qui exerçait ses ravages parmi les militaires; en outre, tous ceux qui portaient un uniforme furent impérieusement invités à se rendre à la messe le dimanche.

Au cours de ces complications, la politique ne chômait pas. Les négociations qu'il avait engagées avec l'Europe absorbaient M. de Calonne, mais sans grand profit. Il adressait de pressans appels aux armes étrangères, les tournait et les poussait contre la France avec une ardeur qui indignait les patriotes et arrachait à Cazalès ce cri navré, un jour qu'il avait vu dans les rues de Coblentz des émigrés en extase devant les Prussiens: « Malheur à qui appelle l'étranger dans son pays! »

Monsieur et le comte d'Artois appuyaient de tout leur crédit auprès des grandes puissances le ministre investi de leur confiance, qui travaillait avec eux tous les jours. Au reste, ils vivaient à Coblentz comme ils avaient vécu à Paris. Chacun d'eux avait son cercle et sa cour, le comte d'Artois chez madame de Polastron, si belle, si bonne, si dévouée à ses amis et auprès de qui il retrouvait les siens, François d'Escars en tête; Monsieur chez la comtesse de Balbi, attachée à la maison de Madame et où se réunissaient chaque soir autour de lui le duc d'Avaray, le duc de la Châtre, le duc de Gramont, MM. de Vergennes et de Mesnard. Entre les deux salons, ce n'étaient que cabales, commérages, jalousies et rivalités. On aimait M^me^ de Polastron, qui n'obéissait en toutes choses qu'à son cœur; on redoutait M^me^ de Balbi, qu'on savait en possession de la faveur de Monsieur, en même temps qu'habile à s'en servir au profit de ses intrigues et de ses ambitions. Le prince se rendait chez elle tous les soirs, à l'heure où elle revenait de chez Madame. Une nombreuse société attendait la favorite dans sa propre maison. Elle faisait sa toilette devant tout le monde; on la coiffait, on lui passait sa chemise, sa robe, ses bas, si vite que personne n'y voyait rien. Monsieur, assis en face du feu, jouait avec sa canne, dont il glissait, par une vieille habitude, l'extrémité dans son soulier; il contait des anecdotes, commentait les scandales du jour, provoquait aux jeux d'esprit et aux bouts rimés. Sur le tard, quand on n'allait pas faire acte de présence à la comédie allemande ou chez le prince électeur, on mettait les combinaisons politiques sur le tapis; là, venaient aboutir tous les échos de la ville, ces cancans inventés par l'oisiveté des émigrés, comme cette accusation lancée sans preuves contre M. Dietrich, maire de Strasbourg, d'avoir voulu faire empoisonner

le roi de Prusse, ou ce propos de M. de Chauvigny, qui se vantait, après un duel, « d'avoir percé la bedaine à ce grand coquin de Lameth. »

Tels étaient les passe-temps de l'émigration, ses joies et ses souffrances. Jusque-là, du moins, un immense espoir rendait légères de trop réelles privations. On croyait à un heureux avenir, à un prochain retour en France; on armait, on exerçait les troupes. Si Coblentz était la cour, Worms était le camp. Dans l'un et l'autre endroit, on bravait, on défiait la révolution; on discutait des plans de campagne, des projets de marche sur l'Alsace, la Flandre et Paris, dont la réalisation devait se combiner avec les soulèvemens du Midi, docile à la voix des organisateurs du camp de Jalès. « Nous étions proscrits, écrivait-on à l'électeur de Trèves, et vos bienfaits nous ont créé une nouvelle patrie. » On tenait un langage analogue à Catherine, à l'empereur, au roi de Prusse, à Gustave III, dont les représentans accrédités auprès des princes se plaisaient à entretenir les illusions des émigrés, en disant comme eux que la révolution ne durerait pas.

Plus tard, quand, après la campagne de l'Argonne et la retraite de Brunswick, l'armée des émigrés aura été licenciée, la misère étendra sa main sur eux; avec elle apparaîtra le lugubre cortège des maux qu'elle engendre. Expulsés de la plupart des villes qui leur avaient accordé l'hospitalité, les émigrés, après avoir tenté en vain de rentrer dans leur patrie, devront travailler pour vivre ou pâtir faute de travail. Les uns deviendront la proie des usuriers; les autres souffriront le froid et la faim. On en verra, las de se plaindre, se rendre le service de s'ôter mutuellement la vie, se percer le cœur ou tomber brisés au milieu de quelque grande route couverte de neige. Il en est même qui se feront voleurs pour se nourrir. A Liége, à Aix, à Cologne, leur détresse sera si lamentable que les habitans de ces villes craindront de les voir se livrer au brigandage et iront jusqu'à accuser quelques-uns de ces malheureux de vouloir piller l'abbaye de Siegbourg.

Les princes et les grands n'échapperont pas à ces amers destins. A Dusseldorf, le comte d'Artois se verra menacé par un marchand de chevaux d'être arrêté et incarcéré pour dettes; les domestiques du prince de Condé l'abandonneront en emportant ses effets, « pour se payer de ce qui leur est dû, » et parmi tant de misères, s'élèvera ce cri enregistré par un contemporain : « Si quelque historien fait un jour le récit de tout ce que nous avons souffert, la postérité prendra ce récit pour un roman. »

Au commencement de 1792, l'émigration n'avait pas encore revêtu cette physionomie pitoyable et tragique. La cour de Coblentz

avait une apparence de force qui suffisait à tromper également les amis et les ennemis de la révolution. Elle attirait tous les hommes qui travaillaient en France au triomphe de la cause royale. C'est de Coblentz qu'ils attendaient des secours, c'est à Coblentz qu'ils venaient chercher des ordres.

Dans les premiers jours de janvier de cette année, un matin, parmi les nouveaux arrivans qui se présentaient à l'audience des princes, se trouva un personnage devant qui toutes les portes s'ouvrirent dès qu'il se fut fait connaître. Il se nommait Claude Allier. C'était un prêtre, à peine âgé de quarante-trois ans, curé-prieur à Chambonas dans l'Ardèche, ancien délégué aux élections pour les états-généraux de 1789, comme représentant du diocèse d'Uzès. Ce n'est pas seulement à ce titre qu'il était connu des princes; ils le savaient en outre passionnément dévoué à leurs intérêts, en faveur desquels il avait provoqué en 1790 et en 1791 les deux rassemblemens de Jalès. A la suite du second, décrété d'accusation par l'assemblée nationale, il avait pu se soustraire aux poursuites dont il était l'objet, demeurer caché dans le Vivarais, y continuer l'organisation de la légion formidable dont l'idée lui était commune avec divers personnages de la contrée, parmi lesquels il faut citer son frère Dominique Allier, M. de Malbosc, mort précédemment, massacré au Pont Saint-Esprit, l'abbé de la Bastide de la Molette, chanoine d'Uzès, le chevalier de la Bastide, M. de Chabannes, le chevalier de Gratz, décrétés aussi d'accusation et réfugiés en ce moment à Chambéry, Rivière, procureur syndic de la Lozère, Jourdan-Combettes, de Borel, de Retz, l'abbé de Siran, Charrier, notables de ce département, dont la complicité dans la direction des mouvemens royalistes du Midi n'était pas encore connue.

L'accueil fait par les princes au curé de Chambonas fut digne des services qu'il leur avait déjà rendus. Le but de son voyage était de leur exposer la situation des provinces méridionales de la France, le résultat des efforts qu'il avait tentés pour secourir promptement le roi, et aussi de leur demander un chef qui vînt, en leur nom, se mettre à la tête des défenseurs de la monarchie. Sur leur demande, il développa ses plans. Il y travaillait depuis trois années. Il les avait médités et mûris dans le silence des veillées d'hiver. Il prétendait avoir recruté à Nîmes, à Montpellier, à Arles, à Mende, au Puy, dans le Comtat et dans le Vivarais soixante mille hommes affiliés à la confédération de Jalès, prêts à se lever à l'appel des chefs royalistes. Il croyait possible d'opérer, dans le Gévaudan et dans le Vivarais, à l'abri des monts qui donnent à ces pays l'aspect d'une inexpugnable forteresse, un rassemblement considérable, d'y créer des dépôts d'armes, des magasins de vivres et de

s'y maintenir jusqu'au moment où les Espagnols pourraient opérer un débarquement sur les côtes du Languedoc. Dès ce moment, usant d'audace, désarmant les malveillans, il investirait Nîmes d'une part, le Puy de l'autre; maître de ces deux points, il tiendrait le Midi et, en combinant ses mouvemens avec ceux des étrangers, il jetterait une armée sur Lyon et Paris. Que les provinces de l'Ouest imitassent cet exemple et la révolution périrait étouffée dans son berceau.

Afin de prouver qu'il ne se nourrissait pas d'illusions, il démontrait que l'état du Midi était propice à ce soulèvement. Déjà, au mois de novembre précédent, une conjuration militaire avait éclaté à Perpignan, dont le but était d'ouvrir la frontière aux Espagnols. Quoique ayant avorté, elle n'en prouvait pas moins que plusieurs régimens étaient résolus à prendre fait et cause pour le roi. Partout ailleurs, les populations, irritées par les violences révolutionnaires, exaspérées par les traitemens odieux infligés aux prêtres qui avaient refusé d'adhérer à la constitution civile du clergé, n'attendaient qu'un signal pour se révolter.

Arles, conservant le souvenir du sort heureux dont elle jouissait avant la révolution, restait fidèle à la royauté. Dans la lutte toute locale engagée entre les monnediers et les chiffonistes, c'est-à-dire entre les patriotes et les contre-révolutionnaires, la victoire restait à ces derniers. Les partisans de la révolution dans le département des Bouches-du-Rhône entendaient les dominer, les écraser; ils allaient jusqu'à leur refuser de les comprendre dans la distribution de fusils ordonnée par l'assemblée nationale, jusqu'à menacer les femmes qui refusaient de reconnaître l'évêque constitutionnel. Les royalistes avaient répondu à ces provocations en se liguant avec les affiliés de Jalès, en leur envoyant des armes et de l'argent qu'ils faisaient venir d'Espagne par Aigues-Mortes. Avertis que les Marseillais organisaient une expédition contre eux, qu'ils avaient même pillé l'arsenal de Marseille pour se mettre en état de faire la campagne, ils se préparaient à la résistance, se fortifiaient, muraient les portes de leur ville, creusaient des fossés le long de l'enceinte, assuraient leurs communications avec la mer et réorganisaient la garde nationale de façon à réduire à l'impuissance l'action des patriotes.

A Montpellier, chef-lieu de l'Hérault, la haine des royalistes contre les prêtres constitutionnels entretenait la guerre civile. Pour défendre ceux-ci, une bande connue sous le nom de « Pouvoir exécutif » ou « patriotique » s'était formée. Elle avait maltraité les prêtres réfractaires, ceux qui allaient entendre leur messe, des femmes même. Au mois de novembre précédent, à l'occasion des opérations électorales, on s'était battu dans les rues. Il y avait eu

des blessés et des tués, des maisons pillées. L'ordre ne s'était rétabli que grâce à l'énergie du général de Montesquiou. Appelé au commandement de l'armée du Midi, chargé d'observer les troupes sardes qui menaçaient d'entrer en France par la Savoie, il avait dû retarder son départ, suspendre les assemblées primaires et prendre des mesures rigoureuses pour disperser « la bande noire » et rétablir la paix publique. Mais, victimes d'excès de toute sorte, tels que menaces brutales et visites nocturnes, royalistes et catholiques, irrités contre la révolution, appelaient la délivrance.

Dans une autre ville de ce même département de l'Hérault, à Lunel, la situation était pareille, amenait des incidens analogues. Désarmés et opprimés par la municipalité, insultés par les paysans des villages protestans de la Gardonnenque, lesquels venus, le jour de la Toussaint, avides de pillage, avaient voulu fermer leurs églises et les contraindre à aller à la messe des prêtres assermentés, les catholiques criaient vengeance.

A Yssengeaux, dans la Haute-Loire, la population était en majorité dévouée à la couronne et prête à faciliter la marche de l'armée royale sur le Puy, où l'on pensait trouver des canons, des fusils, des munitions, des ressources variées et abondantes.

A Mende, dans la Lozère, les chefs royalistes tenaient encore les fonctions municipales. Le procureur-général-syndic, le commandant de la gendarmerie, appartenaient au parti. Ils correspondaient avec Villefort, où s'étaient réfugiés, ainsi que sur d'autres points de la province, beaucoup de prêtres réfractaires. L'évêque, M^gr de Castellane, avait refusé de prêter serment à la constitution civile et quitté son siège. Il s'était réfugié dans son château de Chanac, vieille demeure féodale, à quelques lieues de Mende. De là, il avait adressé à ses diocésains une lettre pastorale dont le tribunal de Florac s'était ému au point de mettre le vénérable prélat en accusation. Sauvé par l'amnistie du 24 septembre des effets de ce décret, considéré comme démissionnaire, il restait à Chanac, où des paysans armés à ses frais s'exerçaient au maniement du fusil dans la cour de son château sous la surveillance d'un ancien membre des états-généraux, le notaire Charrier, maire de Nasbinals, petit village situé au-delà de Marvejols, sur le plateau des montagnes d'Aubrac.

Toutes ces villes se donnaient la main. Elles avaient leur centre d'opération dans le Vivarais, en pleine vallée de Jalès, où les royalistes occupaient le château de ce nom, siège de leurs premiers rassemblemens, et celui de Bannes, antique et superbe résidence seigneuriale de la famille du Roure, planté sur des rochers escarpés, à l'entrée d'un gros bourg. Elles étaient prêtes, disait Claude Allier, à se lever à la voix du chef qui s'adresserait à elles au nom du

roi et des princes ses frères. Il ajoutait que les royalistes ne trouveraient devant eux que des troupes faciles à vaincre, quelques milliers de soldats d'infanterie, affaiblis par la désertion et l'indiscipline, ou de gardes nationaux sans valeur, mal dirigés par des administrations désorganisées.

Les princes furent très émus par les récits qui viennent d'être résumés. Ils connaissaient le zèle et l'intelligence de Claude Allier. Ce qu'il y avait d'aventureux et d'obscur dans ses plans ne les frappa guère. Les renseignemens qu'il leur donnait étaient d'ailleurs confirmés d'autre part. Ils le félicitèrent comme l'organisateur de la réaction puissante qui s'annonçait en leur faveur. Ils l'engagèrent à retourner dans le Vivarais, à réunir les principaux chefs du camp de Jalès et à leur faire prendre une résolution délibérée en commun sur le vu de laquelle eux-mêmes enverraient des chefs militaires et des secours d'argent. Malgré les rigueurs de l'hiver, malgré les dangers qui l'attendaient dans une contrée où sa tête était mise à prix, il n'hésita pas à obéir et repartit pour le Vivarais. Six semaines plus tard, il faisait parvenir aux princes la délibération qu'ils avaient exigée. Cette adresse était revêtue de cinquante-sept signatures. Elle fut apportée à Coblentz par l'un de ceux qui l'avaient signée, Dominique Allier, frère cadet du prieur de Chambonas.

Jeune, robuste, d'une rare énergie, paysan par ses habitudes, aristocrate par ses convictions, Dominique Allier, après avoir fait longtemps la contrebande du tabac et des dentelles, s'était jeté, en 1790, avec son frère dans le mouvement royaliste. Il l'avait aidé à l'organisation de la légion du Midi. Avec lui, il avait parcouru le bas Languedoc, la Provence et le Gévaudan, recrutant des adhérens à la cause royale, éloquent et habile, inspirant confiance, donnant à tous la conviction qu'au moment voulu il serait au premier rang pour triompher ou mourir avec eux.

Chargé de porter à Coblentz la délibération du comité de Jalès, et soit que les moyens de transport lui fissent défaut, soit qu'il fût préoccupé de conjurer les périls d'un tel voyage, il avait fait à pied cette longue route, conduisant à travers le Dauphiné jusqu'à Chambéry, où il s'en était défait, un troupeau de moutons, et de là continuant son chemin par la Suisse allemande et le grand-duché de Bade. Les pièces qu'il remit aux princes, les propositions verbales à l'aide desquelles il les compléta furent agréées et approuvées. Pour aider leur cause dans le Midi, ceux-ci comptaient alors sur le secours de la Sardaigne, qui leur avait fait des promesses, et sur l'appui de l'Espagne, qui semblait prête à favoriser une tentative de soulèvement en Languedoc et à opérer un débarquement à Aigues-Mortes. Les chevaliers de Malte devaient concourir avec

deux frégates à cette expédition. Il importait donc que ce double mouvement trouvât dans les provinces méridionales une complicité et un appui, et que le camp de Jalès, où venaient aboutir les grands projets conçus à Arles, à Mende et à Perpignan, fût organisé pour prêter la main à l'invasion.

La nouvelle de ce qui se préparait, quoique tenue secrète, ne tarda pas à transpirer dans les cercles militaires de Coblentz. Elle excita les esprits, provoqua des dévoûmens. Des officiers se présentèrent en foule, offrant leur vie pour cette entreprise. Les princes n'eurent que l'embarras du choix. Le 4 mars, ils remirent à Dominique Allier leur réponse au comité de Jalès. Cette réponse désignait comme commandant en chef de l'armée royale du Midi le comte Thomas de Connway, maréchal de camp, Irlandais d'origine au service de la France, ancien gouverneur des établissemens français de l'Inde. M. de Connway était muni de pleins pouvoirs pour ordonner et diriger les opérations qu'il jugerait possibles, pour répondre au nom des princes, et jusqu'à concurrence de 300,000 liv. de toutes les dépenses nécessitées par l'expédition. Son commandement comprenait le camp de Jalès et la ville d'Arles.

Le comte de Saillans, originaire du Vivarais, lieutenant-colonel des chasseurs du Roussillon, émigré et décrété d'accusation à la suite du complot avorté de Perpignan, dont il avait été l'instigateur, lui était adjoint comme commandant en second. Il devait plus spécialement opérer dans l'Ardèche et la Lozère et n'y rien faire d'ailleurs qu'après s'être mis en rapport avec le chevalier de Borel, chef des royalistes de Mende, et en avoir rendu compte au général en chef.

Divers officiers de grade inférieur, MM. de Portalis, le chevalier Isidore de Melon, le vicomte de Blou, MM. de Montfort, de Sainte-Croix et de Roux de Saint-Victor, étaient autorisés à partir avec lui. D'autres devaient suivre, notamment le général comte d'Autichamp, que de nouveaux ordres envoyèrent ultérieurement dans l'Ouest. Enfin, promesse était faite qu'un prince du sang allait partir pour l'Espagne, d'où il reviendrait se mettre à la tête de toutes les opérations du Midi. Les mêmes ordres confiaient à M. Pérochon, habitant de l'Ardèche, ex-procureur à Saint-Ambroix, connu des princes et recommandé par l'abbé Claude Allier, l'intendance générale de l'armée.

Le comte de Connway remettait en outre au comte de Saillans, au moment où celui-ci se préparait à quitter Coblentz, des instructions détaillées lui enjoignant l'économie, les précautions, la prudence, une organisation solide et rapide des forces qu'il s'agissait de mettre en mouvement : « Il modérera, était-il dit dans ces

instructions, la juste impatience des fidèles catholiques indignés des horreurs qu'ils ont éprouvées, en leur faisant sentir qu'une tentative prématurée aurait les suites les plus funestes. Ceci est très recommandé par les princes, qui prennent le plus vif intérêt aux bons Français qui forment la coalition de Jalès. »

Toutes les résolutions contenues dans les ordres qui précèdent avaient été prises rapidement. Elles devaient être exécutées de même. Le comte de Saillans quitta Coblentz le 8 mars, accompagné de Dominique Allier et de deux officiers désignés pour faire la route avec lui. M. de Connway était moins pressé d'entrer en France. Il avait résolu de s'installer à Chambéry, d'y rester comme à un poste d'observation, jusqu'au moment où, après avoir reçu les rapports de son lieutenant, il jugerait opportun d'engager le combat.

Avant de s'éloigner de Coblentz, Dominiqne Allier avait adressé à son frère sous le couvert « de M. Dussaut, négociant à Chambonas, » la lettre suivante, qui donne la mesure des espérances des royalistes à ce moment.

« Mon cher et cher ami, enfin j'ai terminé mes affaires, et assurément vous et votre société serez parfaitement satisfaits d'apprendre que j'ai gagné notre procès et que je reviens dans nos contrées accompagné d'un principal commis qui est chargé par sa maison d'étendre nos différentes branches de commerce autant que les circonstances le lui permettront. Un des chefs de sa maison voyagera dans peu de temps de notre côté pour se mettre à la tête des fabriques et manufactures des provinces qui nous intéressent le plus. C'est une personne aussi recommandable par ses talens que par son activité et son zèle pour obliger généralement tout le monde. Je suis tout à vous. Votre affectionné ami : Jean-Paul. »

Ainsi s'engageait l'expédition qui n'allait, à quatre mois de là, soulever le Midi que pour finir misérablement, sans avoir imprimé le moindre progrès à la cause royale et ensanglanter sans profit cette terre du Vivarais où elle avait pris naissance. A ce moment même, et pendant que Dominique Allier exprimait à son frère, en un langage mystérieux, sa ferme confiance dans de prochains succès, aux deux extrémités du commandement du général de Connway, à Arles et à Mende, le royalisme recevait un coup redoutable dont il ne devait pas guérir.

## II.

Au commencement de l'année 1792, le département de la Lozère comme celui de l'Ardèche, était devenu l'asile d'un grand nombre de prêtres réfractaires. Assurés d'y trouver secours et protection,

ils s'étaient réfugiés à Mende et à Villefort, où ils vivaient librement, grâce à la complicité des habitans, parmi lesquels leur présence entretenait une agitation qui ne pouvait être comparée qu'à ce qui s'était vu dans le Vivarais, à l'époque des rassemblemens du camp de Jalès.

A Mende surtout, chef-lieu du département, ils prenaient une active part aux émotions de la vie locale. Cette ville située au milieu des montagnes, ne possédant que de rares moyens de communication avec le dehors, n'avait subi qu'imparfaitement les effets de la révolution. Elle était restée aux mains des royaux. Ils dominaient dans la municipalité; ils disposaient d'une influence puissante. Leur action s'étendait jusque sur la gendarmerie, dont le chef, le lieutenant-colonel Jossinet, leur était passionnément dévoué. C'est ainsi qu'ils parvenaient à protéger les prêtres non assermentés et que ceux-ci bravaient les décrets de l'assemblée nationale, en continuant à exercer leur ministère dans un temps où entendre la messe d'un réfractaire constituait un crime souvent puni de mort.

Le pouvoir dans Mende appartenait à quelques notables, amis des princes et dévoués à leur cause, MM. de Borel, Rivière, Jourdan-Combettes, de Retz, Charrier, l'abbé de Siran, et l'abbé de Bruges, ceux-ci vicaires-généraux, dont le dernier avait fait partie des états-généraux. A l'exception de l'abbé de Bruges, qui résidait à Paris, ces personnages avaient pris part à la confédération du camp de Jalès. On les avait vus, à la tête de quelques gardes nationaux, figurer parmi les chefs de ces rassemblemens, et bien qu'après celui de 1791 ils eussent été considérés comme de fidèles alliés de la cause royale, ils avaient pu se soustraire aux décrets d'accusation et regagner Mende, où, depuis, ils vivaient exposés à mille périls, mais animés d'une indomptable énergie, sachant commander à leurs concitoyens et se faire obéir.

Il en était deux, le chevalier de Borel et l'abbé de Siran, qui entretenaient des relations directes avec Coblentz. Fiers de ce privilège, ils supportaient malaisément, le premier surtout, que quelqu'un se vantât dans leur entourage de posséder au même degré qu'eux la confiance des princes. Et de fait, ils avaient raison, puisque M. de Borel tenait des frères du roi la mission de remplir à Mende un rôle analogue à celui que remplissait au camp de Jalès Claude Allier et de diriger la conspiration qui devait éclater dans le Gévaudan en même temps que dans le Vivarais.

Malheureusement, la grande importance prise par le camp de Jalès troublait les royalistes de Mende. Ce fut leur faute de ne pas se résigner à n'être que les instrumens du complot qui s'apprêtait et de vouloir prendre l'initiative d'un soulèvement pour lequel

Claude Allier et ses amis étaient mieux préparés qu'eux-mêmes. La jalousie que leur inspiraient leurs complices, l'ambition de manifester leur zèle avec plus d'éclat, devinrent le mobile de leur conduite et couronnèrent leurs efforts du plus funeste dénoûment. Ils avaient eu connaissance des plans de Claude Allier; ils savaient que ce dernier voulait, à l'heure opportune, se porter d'un côté sur Nîmes, avec l'appui des gens d'Arles, de l'autre sur le Puy, avec le concours de ceux de Mende. Ce mouvement devait s'effectuer à un signal parti de Jalès; mais leur résolution était prise de ne pas l'attendre et d'agir isolément.

Pendant plusieurs mois, ils s'appliquèrent à préparer le coup de main à l'aide duquel ils espéraient soulever le Gévaudan et le Velay et obliger le Vivarais à marcher à leur suite. Les prêtres non assermentés, exécutant les ordres de M^gr^ de Castellane, évêque de Mende, retiré à Chanac, leur servaient d'émissaires. Ce sont eux qui dans chaque paroisse excitaient les populations contre le régime révolutionnaire, avec la complicité d'un grand nombre de déserteurs. Ceux-ci circulaient en toute liberté dans les communes du département, grâce à l'inertie de la gendarmerie, qui, loin de les poursuivre, favorisait leur résistance aux lois. Les catholiques fervens aggravaient cette résistance en se déclarant ouvertement contre les prêtres constitutionnels. Grâce à eux, le département était en pleine révolte, surtout dans l'arrondissement de Mende. Les décisions du pouvoir central, quelque précises et rigoureuses qu'elles fussent, restaient à l'état de lettre morte. Les royalistes eurent même l'art de plaider leur cause à Paris avec assez d'habileté pour trouver des appuis parmi ceux qui auraient dû les condamner. Au commencement de l'année, le conseil-général d'administration, que présidait le représentant du peuple Chateauneuf-Randon, ayant demandé des troupes pour que force restât à la loi, les royalistes, grâce à un adroit système de pétitionnement, parvinrent à empêcher, pendant plusieurs semaines, l'envoi de ces troupes. C'est seulement quand Chateauneuf-Randon eut fait connaître la vérité à Paris que Mende fut désignée pour recevoir une garnison composée de trois compagnie du 27^e^ régiment de ligne, dit de Lyonnais.

La population et la garde nationale, dont les chefs pour la plupart appartenaient au parti royaliste, accueillirent avec dépit cette nouvelle. Si elle se confirmait, si les troupes légales se fixaient dans la ville, c'en était fait des espérances des partisans de la monarchie. Il importait donc de s'opposer à tout prix à l'établissement de cette garnison. La municipalité tout entière se trouva unie dans un parti-pris de résistance que favorisaient par leur attitude le procureur-général-syndic et le commandant de la gen-

darmerie. Des émissaires furent envoyés dans toutes les communes dont le zèle était éprouvé. On enjoignit aux paysans de s'armer de fusils, de faulx et de fourches et d'être prêts à accourir au premier appel. Depuis trois mois, de nombreux conciliabules tenus dans une maison royaliste, chez Mme de Mirandol, auxquels assistaient des personnages étrangers et inconnus, avaient préparé et facilité l'accomplissement de ces mesures sans que les autorités s'en fussent émues.

Il ne semble pas d'ailleurs que les conjurés eussent pris des précautions pour tirer promptement parti de leur victoire, si la fortune des armes la leur donnait. Il n'est pas interdit de supposer qu'ils auraient alors adressé un appel aux royalistes du Midi, à ceux d'Arles notamment, desquels ils recevaient des fusils, de l'argent, et pour tout dire, le meilleur de leurs ressources. Mais ce qui est incontestable, c'est qu'ils se lançaient isolément et par conséquent imprudemment dans cette aventure, moins préoccupés de remporter le succès final que d'empêcher les gens de Jalès d'en avoir l'initiative et le mérite. Jamais imprudence plus coupable ne fut servie par de plus énergiques résolutions. Jusqu'au dernier moment, les officiers de la garde nationale s'efforcèrent d'empêcher ou de retarder l'arrivée des troupes. Ils durent enfin se résigner le 25 février ; ce jour-là, les trois compagnies du régiment de Lyonnais, envoyées, sur les sollicitations du directoire et de Chateauneuf-Randon, par le général d'Albignac commandant à Nîmes, se présentèrent aux abords de la ville, après une longue et pénible marche à travers les montagnes qui la dominent de tous les côtés.

Trois jours avant, la garde nationale s'était réorganisée et placée sous l'autorité de M. de Borel et de ses amis, pour la plupart anciens militaires et chevaliers de Saint-Louis. Aussi, quoique les récits royalistes aient mis les premiers torts du côté des arrivans, il est permis de penser que l'accueil qui leur fut fait n'était pas de nature à les disposer à la conciliation. Le caractère contradictoire des documens officiels ne laisse pas à l'historien la possibilité de préciser les responsabilités. Ce qui se dégage de ces récits confus, c'est que la troupe de ligne, malgré les efforts de son chef, M. de Lourmel, se présenta très excitée contre une population qu'elle considérait comme dévouée à la contre-révolution. Elle entra dans la ville aux cris de : « Vive la nation ! » La garde nationale l'attendait rangée en bataille et répondit en criant à plusieurs reprises : « Vive le roi ! » Il y eut un moment de confusion, une poussée des deux troupes l'une vers l'autre. Dans ce mouvement, la ligne fut enveloppée par la garde nationale et crut qu'on en voulait à ses jours. Aucun conflit n'éclata cependant; les soldats entrèrent sans encombre dans leur caserne, escortés par des gendarmes et des

gardes nationaux qui les invitèrent à se conduire en braves militaires, s'ils voulaient recueillir les sympathies des habitans. Les gardes nationaux regagnèrent ensuite leurs demeures; mais, avant de les laisser se séparer, M. de Borel les harangua, et, entouré de MM. Rivière, Jourdan-Combettes, de Retz, Charrier et autres, leur fit prêter le serment de n'obéir qu'au roi.

Ces incidens avaient excité outre mesure des passions violentes et contraires. Dans la soirée, les soldats se répandirent dans la ville sous la conduite d'un lieutenant de gendarmerie qui protestait à sa manière contre l'attitude de son chef; ils s'arrêtèrent dans une auberge, y burent démesurément et parcoururent avinés les boulevards et les rues, en chantant des refrains patriotiques dans lesqnels la population n'était que trop disposée à voir une injure à ses sentimens. Un piquet de garde nationale arrêta deux des perturbateurs. Toutefois, après un court séjour au corps de garde, elle les ramena à leur caserne. La nuit s'acheva sans incidens.

Le lendemain était un dimanche. Dès la première heure, l'évêque constitutionnel, celui qui occupait, au grand scandale des fidèles, le siège de M^gr^ de Castellane, envoya quatre vicaires inviter les trois compagnies à la messe épiscopale. Sans prendre les ordres de leurs officiers, elles s'y rendirent en corps, tandis que la garde nationale indignée affectait d'aller par petits groupes entendre l'office que des prêtres réfractaires célébraient au même moment dans diverses maisons de la ville. La sortie des deux cérémonies fut tumultueuse. Un conflit devenait inévitable. Il n'éclata cependant que dans l'après-midi. Des grenadiers qui parcouraient les rues en chantant furent assaillis par des gardes nationaux. Ils tirèrent leur sabre; on leur répondit par des coups de fusil; trois d'entre eux furent blessés, un quatrième. nommé Blaise Petit, tomba mort. Les hostilités s'arrêtèrent ensuite; mais jusqu'au lendemain on veilla des deux côtés sans déposer les armes.

Pendant ce temps, la municipalité et le directoire du département, réunis à la mairie avec l'état-major de la garde nationale, le capitaine commandant la troupe de ligne et le lieutenant-colonel de la gendarmerie Jossinet, délibéraient sur les moyens de couper court à ces faits de guerre civile. La municipalité et la garde nationale exigeaient le départ immédiat de la troupe, dont le commandant, M. de Lourmel, appuyé par le directoire, résistait et déclarait vouloir attendre les ordres de ses chefs. Vers cinq heures du matin, la délibération durait encore sans avoir fait un pas. Alors M. de Borel, ouvrant une croisée, appela M. de Lourmel et lui montrant la place qui s'étendait devant eux : « Voyez si vous pouvez résister, » lui dit-il.

Dans la lumière grise du matin, on apercevait cinq cents gardes

nationaux debout et en armes; au milieu d'eux, plusieurs centaines de paysans, dont le nombre grossissait de minute en minute, brandissant des faux, des tridens et des haches. Le lieutenant-colonel Jossinet, qui n'avait cessé de soutenir M. de Borel, se prononça plus énergiquement encore; le capitaine de Lourmel se décida alors à envoyer sa troupe à Langogne, c'est-à-dire à l'autre extrémité du département, à la condition que lui-même serait autorisé à rester à Mende avec vingt hommes pour y attendre les ordres du général d'Albignac. Un peu plus tard, il dut reconnaître qu'il avait agi prudemment en se résignant à céder à la force, car avant neuf heures le nombre des paysans armés entrés dans Mende s'élevait à plus de six mille hommes. Ceux qui avaient provoqué ce soulèvement durent même envoyer de toutes parts de nouveaux ordres, afin de faire rétrograder d'autres bandes qui arrivaient à leur appel.

A la même heure, les compagnies du régiment de Lyonnais s'éloignaient par la route de Langogne. Elles n'arrivèrent au terme de leur voyage qu'après avoir couru les plus grands périls et subi les plus violentes menaces de la part des populations accourues sur leur passage. Dès ce moment, la ville de Mende appartenait au parti royaliste. dont le triomphe fut signalé par le pillage de plusieurs maisons appartenant à des patriotes qui s'étaient hâtés de fuir au moment où s'éloignait le détachement de ligne.

En peu de jours, la nouvelle de ces événemens se répandit au dehors. Les membres du conseil-général, en attendant qu'il leur fût possible de se réunir et de délibérer, envoyaient lettres sur lettres à l'assemblée nationale pour lui dénoncer les auteurs de cette échauffourée. Les directoires des départemens limitrophes de la Lozère s'alarmaient, se demandant si ce n'était point là le signal d'une révolte générale, que l'excitation des royalistes du Midi faisait craindre depuis longtemps. Le général d'Albignac, commandant la subdivision de Nîmes, offrait de se transporter sur les lieux pour y rétablir l'ordre; mais son offre était timide, soit qu'il n'osât agir sans avoir reçu des instructions de Paris, soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'il y eût insuffisance de troupes dans l'étendue de son commandement et qu'il lui fût difficile d'en envoyer dans la Lozère sans compromettre la sécurité d'autres territoires soumis à sa surveillance. L'obligation de couvrir les frontières menacées avait dégarni l'intérieur du pays. Dans le Gard, comme ailleurs, la force publique était impuissante ou infidèle. L'impulsion donnée aux sociétés populaires avait produit les plus fâcheux résultats. Les excès ne pouvaient pas plus être prévenus que réprimés, ni les autorités empêcher l'incendie des châteaux et la dévastation des propriétés, vengeances ou représailles des patriotes contre les ma-

nifestations contre-révolutionnaires qu'eux-mêmes avaient antérieurement provoquées.

« Le mal vient de ce que l'assemblée et le roi ne sont pas seuls à gouverner, s'écriait à la tribune un député royaliste, à propos des troubles du Midi, de ce que les lois ne commandent pas seules, n'agissent pas seules. Le peuple a des droits et des devoirs; il faut qu'il sache que ses devoirs sont inséparables de ses droits. » C'est là justement ce que savait le moins le peuple enflammé par les déclamateurs des clubs ou entraîné par les chefs du parti royaliste.

L'émotion fut immense dans l'assemblée nationale quand elle apprit les troubles de Mende, l'état des esprits dans cette ville, la coalition formée contre les lois par les royalistes et les prêtres réfractaires, les encouragemens qu'ils donnaient aux déserteurs, la présence d'un grand nombre de ceux-ci dans la Lozère, et l'appui qu'ils trouvaient dans la complicité d'une partie des autorités. Les soulèvemens du camp de Jalès allaient-ils renaître, alors que la révolution croyait les avoir à jamais vaincus l'année précédente?

Les rapports qui parvenaient à l'assemblée nationale lui montraient Mende en pleine insurrection, recevant d'Arles, c'est-à-dire de l'étranger, des secours en armes et en munitions, correspondant avec un grand nombre de localités du département, où pouvait, à la voix des prêtres réfractaires, se lever une armée. « A Mende, disaient ces rapports, on fond les cloches pour en faire des canons; on forge des piques, on amasse des vivres, on se fortifie. Les curés convoquent de tous côtés des jeunes gens de dix-huit à vingt ans pour les employer à ces travaux de défense. Sur les places, les chefs exercent les paysans au maniement du fusil; de son château de Chanac, l'ancien évêque Castellane pousse à la révolte par tous les moyens d'influence dont il dispose. »

Au vu de ces renseignemens, d'ailleurs empreints d'exagération, un député demandait que Mende cessât d'être le chef-lieu de la Lozère et que Marvejols fût désigné pour devenir le siège du conseil-général d'administration et du tribunal criminel; il demandait en outre que le maire de la ville insurgée et le commandant de la garde nationale fussent mandés, ainsi que M^gr de Castellane, à la barre de l'assemblée pour y expliquer leur conduite. Il dénonçait ensuite les relations qui existaient entre Mende, Arles et les rassemblemens du Vivarais, et proposait une motion qui, du reste, ne fut pas votée ce jour-là, ordonnant la destruction par le feu des châteaux de Banes et de Jalès, centre des révoltes qu'il s'agissait de réprimer.

Enfin, le 28 mars, l'assemblée décrétait d'accusation plusieurs des personnages compromis dans les affaires de Mende, et notam-

ment l'évêque, le chevalier de Borel, MM. Jourdan-Combettes et de Retz, le premier maire, le second capitaine de la garde nationale, et M. Charrier, notaire, maire de Nasbinals. Ces mesures avaient été prises à l'instigation de Chateauneuf-Randon, membre de l'assemblée, qui présidait en ce moment le conseil-général extraordinairement réuni à Marvejols, depuis le 17 du même mois, pour faire la lumière sur les récens incidens, aider au rétablissement de la paix et au châtiment des coupables.

Un courrier spécial fut expédié de Paris le même jour pour lui porter les ordres d'arrestation. Ce courrier était tenu de faire diligence afin d'arriver à sa destination avant que les inculpés pussent être avertis et s'enfuir. Mais des amis veillaient pour eux. Dans le nombre se trouvait l'abbé de Bruges, vicaire-général de Mende, provisoirement fixé à Paris. A l'issue de la séance dans laquelle son évêque avait été décrété d'accusation, il partit déguisé en courrier, dépassa en route l'envoyé du pouvoir exécutif et entra dans la Lozère quelques heures avant lui. Arrêté à une courte distance de Mende par un maître de poste soupçonneux et conduit à Marvejols, il eut cependant le temps d'envoyer un avis à Mgr de Castellane et au chevalier de Borel, qu'il chargea de prévenir les autres intéressés. Quand on se présenta pour les arrêter, ils avaient fui dans toutes les directions. Charrier put regagner Nasbinals, son village, et vivre caché dans la montagne jusqu'au commencement de 1793, époque où il fomenta une insurrection nouvelle qui lui coûta la vie. M. de Borel, l'abbé de Siran, M. Jourdan-Combettes, M. Rivière et d'autres de leurs complices se dirigèrent sur Lyon, d'où ils parvinrent à passer la frontière pour se rendre à Chambéry.

Mgr de Castellane fut moins heureux. Son grand âge et ses infirmités ne lui permettaient pas de voyager rapidement. Après avoir tenté en vain d'entrer en Suisse d'abord, en Allemagne ensuite, il fut arrêté en Champagne, transféré à Orléans et massacré en septembre à Versailles, avec les malheureux que Fournier l'Américain avait été chargé d'y conduire. M. de Retz trouva aussi la mort sur les marches de l'Orangerie. Il avait été arrêté au Puy au moment où, comme ses amis, il cherchait à émigrer. Quant à l'abbé de Bruges, il expia l'année suivante sur l'échafaud le dévoûment dont il avait fait preuve et le refus de prêter serment à la constitution civile du clergé. A cette époque, la ville de Mende était rentrée depuis longtemps dans l'obéissance. La terreur y régnait avec le conventionnel Solon Reynaud.

Telle fut cette échauffourée de Mende, mal connue et oubliée comme la plupart des événemens que nous racontons, follement

provoquée par l'imprudence d'une poignée d'exaltés qui voulurent ravir aux royalistes du Vivarais l'honneur de donner le signal de l'insurrection. Leur légèreté les perdit. Elle prépara la défaite de ceux qui tentèrent ultérieurement de réparer leur désastre.

Il semble que l'exemple de Mende aurait dû servir de leçon aux autres villes engagées dans la conspiration. C'est cependant le contraire qui arriva. A quelques semaines de là, une importante commune de la Haute-Loire, Yssengeaux, se soulevait à son tour, et sans ordres, sans plans d'ensemble, se laissait entraîner aux excès de la guerre civile. Comme les départemens de la Lozère et de l'Ardèche, celui de la Haute-Loire est un pays montagneux propice à des soulèvemens. Il offrait aux conspirateurs des asiles sûrs, des retraites inaccessibles. Placée sur la route de Mende au Puy, Yssengeaux était un des points où les insurgés venus de divers côtés pouvaient le plus aisément se rallier et où il eût été le plus difficile de les poursuivre. Comme dans la plupart des localités du Midi, les contre-révolutionnaires appartenaient aux classes populaires, avaient à leur tête quelques gentilshommes et trouvaient naturellement des alliés dans cette masse de prêtres qui refusaient énergiquement de se soumettre à la constitution civile du clergé. Parmi ces gentilshommes, ceux que les documens officiels permettent de citer étaient MM. de Choumouroux, Desbreux de Mézères, de la Roche-Vaunac; parmi les prêtres l'abbé Pipet, chef incontesté du clergé réfractaire.

Vers la fin de 1791, par opposition au culte constitutionnel, une église privée s'ouvrit sous le patronage de la municipalité, notoirement royaliste. Elle s'installa tant bien que mal dans une vieille écurie. Là, tous les jours, une vingtaine de prêtres non assermentés célébraient les offices. Le maire, les membres du conseil, le juge de paix, les officiers de la garde nationale, s'y rendaient avec ostentation. Le culte proscrit eut ouvertement plus de six mille fidèles; il n'en resta pas mille au curé constitutionnel. La maison de Choumouroux, riche, puissante, vénérée dans la contrée, ouvrit ses salons à tous les contre-révolutionnaires, à quelque condition qu'ils appartinssent. Le mouvement insurrectionnel se prépara dans ces conciliabules, que ceux qui s'y rendaient ne prenaient pas même soin de tenir cachés. Ils s'excitaient au récit des événemens qui se déroulaient à Paris; ils calculaient les chances de l'émigration, appelaient de leurs vœux une invasion étrangère qui restaurerait l'ancien régime.

Quand, vers la fin de 1792, arriva de Coblentz la nouvelle que les princes avaient désigné deux officiers de mérite pour se mettre à la tête des royalistes du Midi, ils crurent qu'ils n'avaient qu'à se

soulever pour faire triompher leur cause. Ils ne se laissèrent arrêter ni par le triste dénoûment des événemens de Mende, ni par les avis officieux qui leur arrivaient de l'étranger et leur recommandaient de ne rien entreprendre sans en avoir reçu l'ordre formel.

Le 9 avril, lundi de Pâques, le bruit se répandit dans Yssengeaux que quelques villages des environs où dominait l'opinion royaliste étaient menacés par les patriotes. Sincères ou non, simple prétexte ou cause réelle, ces rumeurs ne permirent plus à ceux qui avaient déchaîné les passions locales de les contenir. Ils se laissèrent entraîner par le courant; peut-être même l'activèrent-ils sans songer que le caractère prématuré de leur entreprise, en les laissant isolés, en assurait la défaite. Dès le matin, la générale fut battue; toute la garde nationale se trouva debout et en armes; ses rangs furent bientôt grossis de près de deux mille paysans qui apparurent soudainement, obéissant à quelque mystérieux mot d'ordre, portant des faux et des piques. Leur arrivée déchaîna l'effroi parmi les patriotes; les uns s'enfuirent, les autres appelèrent à leur secours les gardes nationales des communes qui partageaient leurs opinions et notamment celle du Puy, qu'on savait dévouée aux doctrines révolutionnaires.

La municipalité envoya aussitôt des émissaires de toutes parts, afin de contre-balancer les suites de cet appel, dont elle présentait les auteurs comme des effrayés ou des exaltés, disposés à fomenter des troubles. Elle fit même arrêter les premiers détachemens des communes qui se présentèrent aux abords de la ville ayant presque tous à leur tête un curé constitutionnel. Conduits à la mairie, les prisonniers furent insultés en chemin. On les retint durant toute la nuit et on ne les renvoya le lendemain qu'après les avoir désarmés.

Malheureusement pour les metteurs en œuvre de l'insurrection, il n'était pas aussi aisé de barrer la route à la garde nationale du Puy, que le directoire du département avait fait partir. Lorsque, dans la journée du 10 avril, le bruit se répandit qu'elle arrivait à Yssengeaux, la population déjà surexcitée s'unit pour se défendre. Le tocsin mêla ses sonneries au bruit des tambours. Les munitions manquaient, ainsi que la poudre. On prit la poudre qui se trouvait chez les marchands; des femmes se mirent à briser des chaudrons et des marmites pour faire de la mitraille. Les meilleurs tireurs furent placés aux entrées de la ville, et la guerre civile devint imminente.

Toutefois, après avoir mesuré l'importance des forces qu'on aurait à combattre, la municipalité, alarmée par les responsabilités qu'elle allait assumer, émit l'opinion que, si des propositions de paix

étaient faites, il y aurait lieu d'en tenir compte. Elles furent faites en effet par les commissaires du directoire départemental, qui marchaient à la tête des patriotes. Des pourparlers s'engagèrent. Le maire d'Yssengeaux allégua pour justifier ses concitoyens qu'ils avaient pris les armes non pour attaquer, mais pour se défendre. Les commissaires feignirent d'accepter ces raisons, tout en blâmant les ordres d'armement. Ils demandèrent que gardes nationaux et paysans fussent invités à rentrer dans leurs foyers. Ils promirent qu'à ce prix leur troupe resterait dans les faubourgs, et que, seuls, escortés par cinquante hommes, ils entreraient dans la ville afin d'y proclamer, par leur présence, le triomphe de la loi. La municipalité adhéra à ces conditions; mais elle comptait sans l'effervescence populaire. En recevant les communications du maire, la garde nationale protesta.

On vit des prêtres parcourir ses rangs.

— Si vous cédez aujourd'hui, disaient-ils, on vous désarmera demain, et bientôt les patriotes vous dicteront des ordres. Combien sont-ils en face de vous? Deux cents à peine; vous en aurez promptement raison.

Ce langage aggravait les émotions. Elles se traduisirent par de furieuses clameurs. Des femmes se rangèrent en farandole; elles dansèrent autour des gardes nationaux, en chantant :

Ça ira, les patriotes à la lanterne!
Ça ira, les patriotes, on les pendra.

A l'église, on entendit sonner un glas, et la foule de crier que c'était le glas des patriotes. Lorsque les commissaires directoriaux se présentèrent, ayant derrière eux leur petite armée, de laquelle ils allaient détacher les cinquante hommes qui devaient leur servir d'escorte, ils furent accueillis par une fusillade. Indignés, ils firent tirer deux coups de canon sur la foule, qui se dispersa, en laissant sur la place sept morts et cinq blessés. Ce fut la fin de l'émeute. Les insurgés défaits en quelques minutes, leurs chefs prirent la fuite. Le même jour, l'armée légale entrait dans la ville, où désormais le gouvernement allait régner par la terreur. Ainsi, à Yssengeaux comme à Mende, la hâte imprudente des royalistes produisait les mêmes résultats et enlevait à l'insurrection du Midi une partie de ses forces et de ses moyens d'action.

Au cours de ces événemens, ailleurs, il s'en était passé d'autres d'une égale gravité. Des bandes marseillaises entrant dans Arles avaient donné la chasse aux contre-révolutionnaires, brisant du même coup tous les plans en vue desquels ceux-ci accumulaient,

depuis un an, des munitions, des armes et de l'argent. Aigues-Mortes était occupée, le Comtat entrait dans la terreur sanglante qu'il eut à subir après les massacres d'Avignon; à Villeneuve-de-Berg, dans l'Ardèche, les patriotes, un moment écrasés, reprenaient le dessus, pillaient des maisons royalistes et donnaient autour d'eux l'exemple d'un retour offensif contre ceux qui croyaient les avoir vaincus. De toutes parts, sauf au camp de Jalès, où elle s'armait avec persévérance, la cause royale semblait perdue; elle ne pouvait plus compter que sur le zèle des habitans du Vivarais et sur l'énergie et l'habileté des princes. Tout était à reconstituer pour une action générale.

### III.

C'est dans ces circonstances que le comte de Saillans arriva à Chambéry. Comme Coblentz, cette ville donnait asile à de nombreux émigrés. A leur tête, parmi les plus exaltés, se faisaient remarquer un des conjurés de Jalès, l'abbé de la Bastide de la Molette, ce chanoine d'Uzès décrété d'accusation et réfugié à Chambéry, où il faisait des enrôlemens; un autre personnage, célèbre en ce temps, M. de Bussy, qui travaillait à la même entreprise. Installé au Bourget à trois lieues de la ville, M. de Bussy avait même formé une légion qui parcourait les rues tous les jours, et faisait ses manœuvres sur les places publiques. Les hommes de cette légion exerçaient sur les Français qui traversaient la Savoie la plus rigoureuse surveillance, exigeaient que chacun arborât la cocarde blanche et se proclamât aristocrate; ils couraient sus à ceux qui portaient la cocarde tricolore pour la leur arracher et la fouler aux pieds.

Là, se trouvaient encore quelques-uns des fugitifs de Mende, le chevalier de Borel et l'abbé de Siran, qui occupaient dans la société des émigrés une place prépondérante; puis les agens officiels des princes, MM. de Narbonne-Fritzlar et de Villefranche, qu'allait bientôt rejoindre le comte de Connway, commandant supérieur de l'armée du Midi.

Quoiqu'il affectât de traiter les émigrés avec une extrême sévérité et qu'il fût sérieusement préoccupé des périls que lui faisait courir l'hospitalité qu'il leur accordait, le gouvernement sarde tolérait cependant leur bruyante présence. Il répétait souvent qu'il allait les expulser; en fait, il ne les expulsait pas, se contentant d'exiger du plus grand nombre d'entre eux qu'ils se logeassent hors la ville, mais leur permettant à ce prix d'y venir tous les jours et d'y circuler librement. Ce fut seulement au mois de juillet que, la

Savoie étant menacée par une armée française échelonnée sur la frontière sous le commandement du général de Montesquiou, le cabinet de Turin jugea prudent de les éloigner; et encore fit-il des exceptions.

Le 14 de ce mois, le premier ministre, M. de Hauteville, écrivait au gouverneur Perron qu'à la prière du comte d'Artois, il consentait à ce que MM. de Narbonne-Fritzlar, de Connway et leurs officiers restassent à Chambéry, « soit pour cultiver les correspondances que les princes étaient bien aises de maintenir avec les gens de leur parti dans le midi de la France, soit pour diriger les opérations qui pourraient être tentées si le roi de France se trouvait lui-même en état de commencer quelque entreprise utile à sa cause. » Mais M. de Hauteville recommandait à ces deux généraux la circonspection et la prudence. Il leur recommandait surtout de cacher leur qualité d'agens des princes, et pour mieux faire ressortir tout le prix de la faveur qu'on leur accordait, il ajoutait : « Le temps n'est pas venu où l'on peut permettre de trop grands rassemblemens d'officiers en Savoie. » Ce temps parut être venu quelques semaines plus tard quand le gouvernement sarde agitait dans ses conseils la question de savoir s'il ferait marcher une armée de Chambéry sur Lyon, où les royalistes l'attendaient avec une impatiente angoisse et lui promettaient un accueil enthousiaste.

A la même époque, il donnait au gouvernement français des preuves évidentes de mauvais vouloir, telles que l'arrestation à Alexandrie de M. de Sémonville, nommé ambassadeur de France à Turin, dont il interrompait le voyage sous le prétexte que ses passeports n'étaient pas en règle. Après la défaite définitive des confédérés de Jalès et quand il eut compris que le gouvernement français, ayant recouvré la libre disposition des troupes engagées contre eux, allait pouvoir les jeter en Savoie, il eut peur, changea de tactique et fit montre de sa neutralité. Mais c'était trop tard pour conjurer les destins. Le général de Montesquiou marcha sur Chambéry, y entra victorieusement, au milieu d'une population ardente à se déclarer française, et l'asile où, depuis plusieurs mois, les émigrés conspiraient, leur fut fermé.

C'est dans la seconde moitié de l'année 1792 que ces faits se succédèrent; mais, au moment où le comte de Saillans arrivait à Chambéry, on était bien loin de les prévoir. Tous les cœurs s'ouvraient à l'espérance, une ferme intrépidité animait le sien. Les instructions qu'il avait reçues en quittant Coblentz portaient textuellement : « Il se rendra dans le pays avec M. Allier; il verra sans éclat M. de Borel à Mende et les personnes que celui-ci lui désignera. Mais il ne prendra aucune décision sans avoir rendu compte

à M. de Connway. » Il éprouva donc la plus vive surprise lorsque, parmi les personnes qui se rendirent près de lui dès son arrivée, il trouva M. de Borel, qu'il croyait bien loin de là. Celui-ci présenta ses compagnons, lui fit connaître les événemens de Mende et leur malheureux dénoûment. dont la portée s'aggravait de la défaite des royalistes d'Arles.

Découragé par ces nouvelles, le comte de Saillans songea d'abord à retourner à Coblentz pour y demander de nouveaux ordres. Il en fut détourné par l'abbé de la Bastide de la Molette. Avec plus de chaleur que de prudence, l'ancien vicaire-général de Mgr de Béthisy traça de l'état des esprits dans le Vivarais un tableau rassurant. A l'en croire, cette province comptait des milliers d'hommes enrégimentés, disciplinés, prêts à prendre les armes. Il ajouta qu'une somme de dix-neuf mille livres, destinée à faire face aux premiers frais de la campagne, était à la disposition du comte de Saillans chez un banquier de Turin, — ce qui était vrai, puisqu'à peu de jours de là celui-ci put se faire envoyer cet argent. Malheureusement toutes les affirmations de l'abbé de la Bastide de la Molette n'avaient pas la même exactitude. Elles contenaient une grande part d'erreurs et d'illusions. Ce petit homme vif, pétulant, bruyant et bavard, voyait les choses à travers son imagination, non comme elles étaient, mais telles qu'il les aurait voulues,

Le comte de Saillans, bien qu'il comprît qu'il serait périlleux de se trop hâter, se laissa cependant convaincre par ce langage. Il décida de se rendre sans retard dans le Vivarais, où il jugerait par lui-même de la possibilité d'agir. Ses officiers, arrivés vingt-quatre heures après lui, achevèrent de le décider, le chevalier de Melon surtout, jeune enthousiaste de vingt-quatre ans, animé d'une ardente foi dans le succès de la cause royale, brave, éloquent, brillant, persuasif, qui ne rêvait que de lauriers à moissonner et brûlait de vaincre ou de mourir. Le comte de Saillans était un soldat aux cheveux gris, possédant la maturité et l'expérience, mais, pour son malheur, susceptible, faible et mobile à l'excès. Il se laissa dominer, dès ce moment, par ce petit groupe de gentilshommes pour qui un coup d'épée semblait être le dernier mot de toutes choses.

Il quitta Chambéry après y avoir passé deux jours. Accompagné de MM. de Melon, de Portalis, de Montfort et Dominique Allier, il partit pour Yenne, gros bourg à huit lieues environ de cette ville, où il comptait s'embarquer sur le Rhône, afin de gagner le Vivarais en passant par Lyon. Dans la crainte d'attirer l'attention sur ses compagnons et sur lui-même, il n'osa prendre la diligence. Il les fit sortir successivement de Chambéry, et ils se rencontrèrent à quelque

distance. Une petite voiture devait les attendre; elle ne se trouva pas au rendez-vous. Ils se virent obligés de traverser à pied la montagne et d'aider leurs domestiques au transport des bagages. Arrivés à Yenne vers le soir, ils apprirent qu'un détachement piémontais en garnison dans le village veillait le long du fleuve en même temps que sur la frontière française. Le comte de Saillans trouva cependant un batelier qui consentit à le conduire, lui et son monde, dans le voisinage de Lyon. On s'embarqua silencieusement à trois heures du matin, avec l'espoir de passer sans être vu devant le poste frontière. Le comte de Saillans était inconnu; il ne voulait pas s'exposer à être obligé de décliner son nom et sa qualité; ses projets étaient secrets, il ne voulait pas s'exposer à les voir divulgués; mais pour échapper à ces deux risques, il fallait ne pas se faire arrêter, ni laisser saisir les papiers qu'il portait sur lui.

On naviguait depuis quelques instans, quand le batelier, devinant au mystère dont s'entouraient ses passagers qu'ils n'étaient pas des voyageurs ordinaires, exprima des craintes, en évoquant les dangers qu'offrait ce voyage et notamment la difficulté de passer devant le poste frontière sans éveiller l'attention des sentinelles. Ces scrupules tardifs et inattendus excitèrent la défiance du comte de Saillans. Il redouta d'avoir été trahi, d'être arrêté, interrogé et reconnu. Les réponses ambiguës que fit le batelier à ses questions accrurent ses soupçons; il voulut qu'on le débarquât sur-le-champ, lui et ses compagnons. Le lendemain, après des fatigues sans nombre, ils rentraient à Chambéry.

Là, ce furent d'autres ennuis. Le comte de Saillans trouva dans toutes les bouches ses projets jusque-là si soigneusement cachés. Après son départ, l'abbé de la Bastide de la Molette, ivre de joie, se croyant déjà sûr de la victoire, avait tenu les propos les plus indiscrets et fait part de ses espérances à la moitié de la ville. Comprenant que, si ces bruits passaient la frontière, il serait surveillé et peut-être arrêté après l'avoir franchie, le comte de Saillans se résigna à retarder son entrée en France et à se faire oublier avant d'y paraître. Il comptait s'établir à Chambéry, malgré la difficulté d'y vivre retiré, mais le gouverneur piémontais lui refusa une autorisation de séjour, afin de ne pas encourager les rassemblemens d'officiers français. Le comte de Saillans consentit alors à laisser partir le chevalier de Melon, qui le suppliait de lui permettre de le précéder en Vivarais. Il envoya en même temps Dominique Allier à Lyon, afin d'assurer des communications entre cette ville et le camp de Jalès, et lui-même se retira sur les bords du lac du Bourget avec le capitaine de Portalis.

Il vécut dans le village de ce nom obscurément, sans voir per-

sonne, correspondant avec ses compagnons, qui lui écrivaient sous le couvert de M. de Montfort, resté à Chambéry, où sur ces entrefaites arriva le général de Connway. M. de Saillans se rendit auprès de lui et lui exposa les plans qu'il avait été amené à former. Mais il comprit, dès leur première entrevue, que le général ne les approuvait pas. Susceptible et vaniteux, il revint au Bourget blessé au vif, cessa toute visite à M. de Connway, l'accusa d'entraver son action sous l'empire d'une mesquine jalousie et lui fit part de ses griefs dans des lettres assez vives. Le comte de Connway le prit de haut; sans cesser de faire preuve d'une exquise courtoisie, il répondit en homme sûr de son droit et en chef qui veut être obéi. C'est à l'obligation où était son subordonné d'exécuter ses ordres qu'il le ramenait sans cesse, sans se préoccuper outre mesure de se défendre contre des reproches qu'après tout il ne méritait pas. Si sa prudence et ses hésitations exaspéraient le comte de Saillans, c'est qu'en réalité celui-ci ne supportait qu'impatiemment l'autorité placée au-dessus de la sienne. Leur correspondance devenait de plus en plus acrimonieuse, et il ne resta bientôt à M. de Connway d'autre ressource que celle d'écrire à Coblentz pour faire connaître au conseil des princes ce qui ce passait. Mais avant même qu'il s'y fût décidé, il apprenait que M. de Saillans, de son côté, faisait partir pour la même destination un de ses officiers, M. de Portalis, porteur d'un mémoire justificatif de sa conduite, et que, profitant lui-même d'une occasion favorable, il était entré en France pour se diriger vers le Vivarais sans attendre de nouvelles instructions.

Ces disentimens de mauvais augure pour la campagne qui commençait se prolongèrent pendant près d'un mois. Du fond du Vivarais, le comte de Saillans écrivait lettres sur lettres à M. de Portalis pour ranimer son zèle et hâter sa mission. Enfin une réponse lui arriva, signée « Louis-Stanislas-Xavier » et « Charles-Philippe, » bien différente de celle qu'il attendait. Par cette lettre, en date du 8 mai, les princes lui donnaient tort sur tous les points, lui reprochaient son insubordination et lui enjoignaient d'obéir à M. de Connway sous peine de perdre leur confiance. Pour mieux lui marquer leur mécontentement, ils l'avertissaient qu'ils retenaient M. de Portalis auprès d'eux. M. de Connway triomphait.

Ce fut l'âme ulcérée par ces incidens que le comte de Saillans s'installa dans le Vivarais, en déclarant, ce qu'il ne cessa de répéter jusqu'à la fin de cette triste campagne, que le général s'était laissé circonvenir par M. de Borel et les gens de Mende; il poussa la colère jusqu'à mettre en doute le patriotisme de ce vieux soldat, duquel il disait avec amertume : « Connway est Anglais, Saillans est Français; le premier aime infiniment le gouvernement anglais,

le second le roi. » Accusation souverainement injuste, car M. de Connway n'était pas moins dévoué que M. de Saillans à la cause qu'ils servaient ensemble. Mais, connaissant mieux que lui les secrets de la cour de Coblentz, ses espérances et ses craintes, il jugeait mieux aussi la situation et l'opportunité des mesures à prendre.

En arrivant dans le département de l'Ardèche, le comte de Saillans y retrouva son compagnon Dominique Allier, qui l'attendait avec impatience et qui le conduisit dans la retraite où vivait caché son frère Claude Allier. Dès la première entrevue, l'ardeur confiante du curé de Chambonas, son énergie, sa jeunesse même, exercèrent sur M. de Saillans une influence décisive. Ce prêtre, militant comme un soldat, devint pour lui un confident digne de le comprendre, à qui il put dire librement ce qu'il pensait de MM. de Connway, de Borel et des autres. Claude Allier sut le flatter, se fit modeste et ne feignit une déférence quasi exagérée que pour le dominer plus sûrement, car il entendait que le chef choisi par les princes pour commander les royalistes de la contrée fût entre ses mains un instrument souple et docile. Pendant quelques jours, ils vécurent d'une vie commune. Claude Allier soumit au commandant en second de l'armée royale tous ses plans, son projet de marcher sur le Puy, tous ses moyens d'action; il énuméra ses forces et conclut en affirmant, comme l'avait déjà fait à Chambéry l'abbé de la Bastide de la Molette, que vingt-cinq mille hommes n'attendaient qu'un signal pour se lever et combattre.

Sur ces entrefaites, le bouillant chanoine d'Uzès, qui tenait à se trouver là où il y avait des coups à donner et à recevoir, apparut dans le département, après avoir traversé, au risque d'être reconnu et arrêté, plusieurs villes françaises. Les officiers de M. de Saillans arrivèrent à leur tour, et l'abbé Claude Allier estima que c'était l'heure de présenter aux membres du comité de Jalès le chef qui venait se mettre à leur tête au nom des princes.

Presque tous décrétés d'accusation, ils vivaient cachés et dispersés dans le pays, protégés contre les patriotes et les rares garnisons que le gouvernement légal y entretenait, par la complicité des habitans. Claude Allier savait où les prendre. Il les convoqua pour le 19 mai à la Bastide, petit village du Gévaudan. Ils s'y trouvèrent au nombre de trente-cinq, réunis dans une chambre d'auberge, aux portes de laquelle veillaient quelques gardes nationaux dévoués. Le comte de Saillans, revêtu de son uniforme bleu, à boutons fleurdelisés, la cocarde blanche au chapeau, leur fut présenté par Claude Allier. Il exhiba ses pouvoirs, reçut leurs promesses de soumission et de fidélité. Puis ils rédigèrent, séance tenante, une

adresse aux princes pour les remercier d'avoir désigné un tel chef et les solliciter de lui donner des ordres en vue d'une action immédiate.

Dès le lendemain commença pour M. de Saillans la dure vie qu'il ne cessa de mener pendant toute la campagne. Accompagné du curé de Chambonas, il parcourut les montagnes depuis les limites de la Lozère jusqu'aux bords du Rhône, Villefort, les Vans, Saint-Ambroix, la vallée de Jalès; il examina de loin le château de Bannes, où, depuis quelques semaines, le directoire du département avait installé une petite garnison et conçut le projet de s'emparer de ce poste important. Il voyageait la nuit, se cachait le jour, changeait souvent de nom et de costume, ainsi que le faisait Claude Allier.

Dominique Allier, avec son intrépidité ordinaire, servait d'éclaireur aux deux voyageurs. Il allait en avant, préparait les fidèles à les recevoir. Le comte de Saillans trouva partout un si favorable accueil qu'il ne put discerner ce qu'il y avait de vrai dans le dévoûment dont il recueillait les symptômes ou de factice. Reçu comme un libérateur, habile à exciter le zèle de ses partisans, il les charma par sa bonne grâce et crut qu'il pouvait compter sur eux. Tout était si bien organisé pour lui faire illusion qu'il dut croire qu'il avait en son pouvoir un peuple impatient de se soulever. Par malheur, cette impatience n'était qu'à la surface, et ce fut sa faute de ne pas pénétrer plus profondément dans les masses, où il aurait rencontré la vérité.

Ce qui acheva de le tromper, c'est qu'il recueillit partout des témoignages du ressentiment public contre les royalistes de Mende, dont on ne l'entretenait que pour les accuser d'avoir compromis la cause royale et gaspillé, par un luxe égoïste et inutile, l'argent des princes, au lieu de le consacrer à des approvisionnemens nécessaires. Il ne s'aperçut pas que ce dernier reproche, beaucoup d'autres, autour de lui, le méritaient; qu'il était fait trop souvent un usage coupable des sommes envoyées de Coblentz, au camp de Jalès, et qu'au milieu du désordre général, bon nombre de gens trouvaient commode de puiser dans ce trésor pour pourvoir à leurs besoins personnels, soit en réalisant des bénéfices sur les achats qu'ils étaient chargés de faire, soit en détournant de leur emploi légitime les subsides qui passaient par leurs mains.

Son excursion terminée, il revint dans le voisinage des châteaux de Jalès et de Banes et s'installa chez une riche veuve, très ardente, royaliste, dans la commune de Saint-André-de-Cruzières, où il lui était aisé de vivre caché, tout en continuant à correspondre avec ses amis. Là, les préparatifs d'une prise d'armes se continuèrent, sans qu'on en eût fixé la date. On envoyait chercher des

fusils à Lyon, en Provence, quelques canons sauvés du désastre d'Arles. On achetait des chevaux pour les officiers, des vivres pour l'armée.

Les frères Allier, l'abbé de la Bastide de la Molette, le chevalier de Melon, étaient, avec le comte de Saillans, plus que lui, l'âme de l'entreprise. Le chevalier de Melon surtout se prodiguait, formait des plans, prononçait des discours, déployant avec une bravoure chevaleresque une maturité bien au-dessus de son âge. Des prêtres réfractaires servaient d'émissaires, obéissaient aveuglément, imposaient la même obéissance autour d'eux et aidaient au recrutement de l'armée avec le concours des notables du pays et d'une poignée de déserteurs, Ces préparatifs en se complétant ne pouvaient passer inaperçus. Le directoire du département s'en inquiétait, les dénonçait à l'assemblée nationale, et, quoiqu'il manquât de troupes, faisait un effort pour renforcer de douze gendarmes les défenseurs du château de Bannes, contre lequel il redoutait une attaque, en même temps qu'il sollicitait à Paris de prompts secours. De toutes parts, dans le Vivarais, renaissaient des symptômes de guerre civile. Saillans, après avoir vécu caché pendant quelque temps, commençait à se montrer, assistait religieusement à la messe, un crucifix à la boutonnière, une croix au chapeau, se laissait aller à des promesses imprudentes, toujours gardé par une petite troupe prête à verser son sang pour lui.

Ainsi, chaque jour l'engageait davantage, rendait plus inévitable une explosion prochaine et le mettait hors d'état de l'empêcher, résultat d'autant plus fâcheux qu'à la même heure l'Espagne faisait savoir à Coblentz qu'elle ne donnerait pas son concours aux royalistes du Midi, qu'elle ne favoriserait aucune de leurs tentatives, et que lui-même était sans nouvelles comme sans ordres du comte de Connway.

Le silence de ce dernier, que les membres du comité de Jalès ne pouvaient s'expliquer, les exaspérait. Leur sentiment éclata dans une réunion secrète à laquelle ils furent appelés et qui se tint sous la présidence de Claude Allier, le 23 juin, à minuit, dans la forêt de Malons, non loin de Saint-Ambroix. L'heure et le lieu choisis pour ce rendez-vous, les splendeurs d'une chaude nuit méridionale, sous des bois de vieux châtaigniers, étaient faits pour parler aux imaginations. Invité à s'expliquer, le comte de Saillans rendit compte de la tournée qu'il venait de faire dans les contrées soumises à son commandement, exprima sa satisfaction de ce qu'il avait vu et sa confiance dans un prochain succès. Mais il ajouta que la prudence exigeait que ses opérations fussent concertées avec les efforts des puissances étrangères et qu'il considérait comme un devoir d'attendre les ordres du comte de Connway.

Ces observations mécontentèrent les assistans. Ils avaient précédemment envoyé une adresse à Coblentz, en faveur de M. de Saillans et contre le général de Connway. L'absence de réponse les disposait peu à la patience. Ils objectèrent que les délais mis aux opérations devenaient de plus en plus dangereux; que l'oppression des catholiques était à son comble; que déjà, pour rendre leurs efforts inutiles, on avait envoyé dans le Gévaudan deux bataillons marseillais; que d'autres troupes allaient arriver et qu'on avait tout à craindre des protestans; que, d'autre part, vingt-cinq mille hommes étaient prêts, dont il était difficile de contenir l'impatience et qu'il fallait agir sans retard; que, si M. de Saillans persistait à attendre des ordres qui n'arrivaient pas, il y avait lieu de les provoquer. En conséquence, il fut décidé qu'un des membres de la fédération, Pierre Séran, de Montpellier, partirait pour Chambéry, supplierait M. de Connway de venir, dans les huit jours, prendre possession de son commandement, et que si, passé ce délai, il n'arrivait pas, on agirait sans lui. Pierre Séran reçut sur-le-champ la somme nécessaire à son voyage et dut partir dans la nuit.

Cette délibération close, le chevalier de Melon prit la parole. Il prononça un éloquent discours qui acheva d'enflammer les cœurs et dont le noble accent obligealt un peu plus tard le rédacteur du mémoire officiel sur la conspiration de Saillans à reconnaître qu'on y trouvait « une sorte d'élévation d'âme, plus conforme aux sentimens d'un défenseur de la liberté et de la souveraineté du peuple, qu'aux principes d'un vil agent du despotisme et de l'anarchie. »

Après de telles manifestations, la prise d'armes, quelque imprudente qu'elle pût être en ce moment, devenait inévitable. Pour l'empêcher, il eût fallu plus d'esprit de suite, plus de persévérance dans les idées, plus de sagesse dans les vues que n'en possédait le comte de Saillans. Il n'avait jamais été maître du courant, il était incapable de le contenir; il s'y abandonna.

ERNEST DAUDET.

# LE ROLE

DES

# VIGNES AMÉRICAINES

L'insuffisance des traitemens proposés jusqu'à ce jour pour défendre nos vignes françaises contre le phylloxera est reconnue de tous ceux qui étudient la question sous toutes ses faces et ne ferment pas les yeux à l'évidence. Quelques-uns de ces traitemens, — inondations, sulfocarbonate, sulfure de carbone, — donnent de bons résultats quand on opère bien, et ceux qui doivent à une situation privilégiée de pouvoir en faire usage paraissent s'en contenter; mais le plus grand nombre ne saurait s'en servir, parce que le coût en est si élevé que le revenu de la plupart des vignes ne permet pas une aussi grande dépense.

On s'est senti désarmé; les progrès de la maladie sont devenus si menaçans, qu'on en est venu à demander le salut aux vignes américaines elles-mêmes. Nous leur devons le phylloxera sans doute; mais aujourd'hui nous l'avons sans pouvoir le supprimer; ces cépages exotiques ne lui offrent pas un milieu plus favorable que nos vignes du pays, au contraire; le premier sarment qui a apporté l'insecte a fait le mal si grand que tout ce qu'on a pu en introduire ensuite ou tout ce qu'on en introduira à l'avenir dans les contrées déjà envahies n'y peut plus rien ajouter.

Parmi les espèces ou variétés qu'on désigne sous le nom collectif de *vigne américaine*, il en est un petit nombre qui paraissent opposer à leur parasite une résistance durable. Depuis des années, — dont le nombre n'est pas grand, il est vrai, — on les voit plus ou moins envahies par les insectes, mais ne montrant encore aucun signe d'affaiblissement. L'étude attentive de ces nouvelles plantes ne saurait être trop encouragée; elles peuvent offrir une ressource, et une ressource d'au-

tant plus précieuse que dans un avenir prochain ce sera peut-être la dernière.

Toutefois il faut se défendre de tout entraînement irréfléchi. L'homme qui se noie saisit d'affolement la première branche à sa portée : ici, le péril est moins pressant, grâce à Dieu! Et avant d'engager sa fortune ou ce qui en reste dans une transformation dont le succès est aussi incertain, il sera bien de peser mûrement les chances favorables et les chances contraires. Les premières forment à peu près tout le fond de ce qu'on a dit ou écrit sur la matière : de ces écrits et de ces discours je retiendrai seulement quelques théories qui me paraissent dangereuses, parce que les imprudens qui les acceptent sans examen et s'y confient pourraient trouver la ruine au bout d'entreprises prématurées. Les secondes tiennent à des circonstances diverses qu'on a trop laissées dans l'ombre. Je vais essayer de discuter les unes et d'appeler sur les autres l'attention qu'elles méritent.

Les ampélographes et les botanistes qui s'intéressent à la situation nouvelle créée à la viticulture par le phylloxera s'accordent assez bien pour diviser les vignes connues en *cépages résistans* et en *cépages non résistans*. Ils en forment ainsi deux groupes. Au premier moment, toutes les espèces ou variétés d'origine américaine ont été rangées dans le premier; nos variétés françaises ont formé à elles seules le second. Depuis, beaucoup des premières sont venues les y rejoindre, et peut-être y viendront-elles toutes successivement. C'est qu'en effet cette division est purement artificielle : la résistance est une vertu toute relative qu'on observe tantôt à un degré moindre, tantôt à un degré plus élevé, selon le cépage. Entre l'espèce sauvage la plus réfractaire à l'insecte et la variété cultivée la plus vulnérable, on pourrait ranger toutes les vignes connues suivant une série où deux termes consécutifs n'offriraient, au point de vue de la résistance, que des différences très petites.

Quelle sera, en présence du phylloxera, la durée moyenne des divers cépages dans les conditions ordinaires de culture propres à chaque région? La fortune des vignes américaines est tout entière dans la réponse qui sera faite à cette question. Or l'expérience seule peut, avec le temps, avec beaucoup de temps, l'éclaircir et la résoudre. Le phylloxera a été reconnu pour la première fois en France en 1868; ce n'est que plus tard qu'on l'a trouvé sur des vignes américaines; pour quelques-unes, et de celles qui donnaient le plus d'espérances, la découverte ne date que de quatre ou cinq ans. C'est donc depuis un bien petit nombre d'années qu'on a pu étudier la tenue de qnelques cépages aux prises avec la maladie, et cette période de temps est tout à fait insuffisante pour qu'on puisse entreprendre avec sécurité une opération agricole sur une vaste échelle.

Tout le monde est d'accord sur ce point; mais quelques-uns cher-

chent à s'affranchir de cette condition de durée dans les observations et l'expérience, en concluant dès aujourd'hui à une résistance intrinsèque, absolue. Il y a, assure-t-on, des vignes *résistantes;* car, si cela n'était pas, toutes les vignes américaines auraient depuis longtemps disparu et aussi le phylloxera lui-même : le dernier de la race maudite serait mort de faim sur la dernière souche. Entendons-nous bien : non-seulement il y a des vignes résistantes, mais elles le sont toutes sans exception, car toutes *résistent*, puisque le phylloxera met en général plusieurs années pour tuer celles qui succombent le plus rapidement. Mais combien de temps résistent-elles avant de mourir? Pour qu'une espèce se conserve, il suffit que chaque individu vive assez longtemps pour se reproduire. Le phylloxera est incapable à lui seul de faire disparaître aucune espèce, puisqu'il n'en existe pas une à laquelle il ne laisse le temps de fructifier une ou plusieurs fois. Ah! si l'homme s'en mêle, c'est une autre affaire! Ici, en France, pas un are de terrain qui n'appartienne à quelqu'un ; pas un pouce de terre où une pauvre graine de vigne puisse germer et le pied vivre sans la permission du maître, et cette permission n'est jamais donnée. A peine s'il en échappe un, en se dissimulant ou se laissant oublier dans quelque haie, dans quelque fourré, encore n'en a-t-il pas pour longtemps. Mais dans les forêts vierges du Nouveau-Monde, il suffira d'un oiseau pour sauver la descendance d'un pied mourant en transportant une petite graine à quelques centaines de mètres du lieu infecté. — Pour que l'argument eût de la valeur, il faudrait qu'il fût corroboré par quelque circonstance exceptionnelle, et les études qui pourraient révéler de telles circonstances relativement à la vigne ne sont pas même commencées.

Renonçant à ces raisonnemens spécieux, les savans s'adressent à la plante elle-même. Les uns ont étudié chimiquement les racines des vignes dites résistantes; les autres ont demandé au microscope tout ce qu'il pouvait montrer de leur constitution anatomique. La même étude appliquée aux vignes françaises a fait reconnaître, entre celles-ci et les premières, des différences importantes, auxquelles on s'est plu à attribuer un caractère de permanence que le sol, le climat, le temps, même leur alliance intime au moyen de la greffe avec les cépages français seraient impuissans à altérer. Puis, voyant ces vignes exotiques, au moins quelques-unes, résister au phylloxera depuis un certain nombre d'années, dans des conditions de milieu et de culture où toutes nos vignes françaises succombent, on n'hésite pas à affirmer que cette différence de tenue vis-à-vis de l'insecte provient des différences reconnues dans la constitution des racines, et, par suite, durera autant que ces différences elles-mêmes; on ajoute : toujours!

Pour des besoins qui n'ont rien de scientifique, ces théories, présentées avec réserve par leurs auteurs, ont été acceptées avec trop d'empressement et sans une critique assez sévère. Il faut faire tout de suite

une observation qui est fondamentale : l'idée même de résistance implique deux facteurs. Ici, nous avons la vigne qui résiste et l'insecte qui l'attaque. Un insecte ne saurait attaquer une plante que s'il trouve dans la plante quelque substance appropriée à ses besoins, et en lui-même les moyens de conquérir cette substance. Le plus souvent, nous connaissons si peu la plante et l'insecte que nous ignorons également et quelle est chez la plante la substance qui tente l'insecte, et quel est chez l'insecte l'agent qui attaque la plante. Pour la vigne, nous ne connaissons ni la nature des lésions produites par le parasite, ni les accidens physiques ou chimiques qu'elles amènent. Nous ignorons si c'est un simple phénomène de végétation consécutif à une blessure, à une succion purement mécanique, ou, s'il y a en plus l'action d'un venin, d'un poison versé par l'insecte dans la plaie. Dans un mémoire publié par l'Académie des sciences, M. Max. Cornu montre fort bien que cette hypothèse d'un venin n'est nullement nécessaire, et ce qui était inutile alors l'est encore aujourd'hui.

Nous ne savons pas mieux expliquer pourquoi le phylloxera reste très rare sur certains cépages américains, pourquoi il se multiplie sur d'autres aussi abondamment que sur les racines de nos propres vignes. Rien ne prouve que la dureté, la densité des tissus, le peu d'épaisseur ou la consistance des rayons médullaires soient, dans l'immunité relative des premiers, des élémens essentiels. Nous voyons des plantes entre lesquelles on chercherait vainement des différences de cet ordre, attaquées, les unes, par un insecte; les autres, par un autre insecte très voisin du premier : telle chenille vit de la feuille du mûrier, telle autre de la feuille du chêne, sans qu'il soit possible à aucune des deux de passer d'une feuille à l'autre; tel phylloxera vit de cette même feuille du chêne, tel autre de la racine ou même de la feuille de la vigne. N'est-ce pas avant tout une question d'affinité entre la plante et l'insecte, affinité que nous ne saurions ni expliquer ni définir? Il est aussi malaisé de comprendre les actions chimiques qui se peuvent produire : tous les chimistes savent que des substances molles, légères, résistent à tel réactif qui attaque, dissout, décompose les corps les plus durs, les plus lourds, les métaux, les amalgames, les alliages; et s'il y a ici un poison, ne le connaissant pas, comment en nommer le contre-poison?

Ce que nous pouvons dire avec certitude, c'est que toute théorie qui veut rendre compte de la résistance de la vigne au phylloxera en n'étudiant que la vigne et faisant abstraction de l'insecte, manque de base et est à rejeter sans autre examen. Ainsi, les théoriciens me semblent se tromper lorsqu'ils établissent entre la dureté, la densité des tissus et la résistance des relations de cause à effet, sans remarquer que la coexistence de deux phénomènes n'est pas la preuve en soi que l'un soit une conséquence de l'autre; sans remarquer surtout que, si les qualités des organes sur lesquelles ils s'appuient avaient une influence

prépondérante, les phénomènes seraient bien différens de ceux que nous observons : nous verrions sur la même plante, et aussi sur deux plantes différentes, les lésions s'atténuer sur les racines à mesure qu'elles offriraient une lignification plus avancée. Or, en examinant certains *riparias*, nous ne trouvons que des lésions insignifiantes, quand il en existe, sur les radicelles les plus jeunes, encore à l'état herbacé; dans le cas du *clinton*, du *taylor*, au contraire, le phylloxera produit des lésions tellement graves sur des racines ligneuses de la grosseur du pouce que la pourriture pénètre jusqu'au centre. Un champignon, un organisme intermédiaire entre la plante et l'insecte, je veux dire vivant de la plante après que l'insecte y a créé un milieu propice au développement du mycelium, déplacerait la difficulté sans la résoudre, peut-être en la compliquant.

Si de telles observations sont, par elles-mêmes, pleines d'intérêt, toutes ces théories ne reposent encore sur rien de solide, et il en sera ainsi tant qu'on ne saura pas faire à l'insecte la part qui lui appartient. Tout ce qu'il est permis de dire, — et seulement lorsqu'on peut s'appuyer sur des observations rigoureusement contrôlées, — c'est ceci : « Tel cépage vit depuis tant d'années avec le phylloxera dans telles conditions de climat, de sol, de culture; mais rien ne permet de dire combien de temps il a encore à vivre. » Il n'est pas besoin d'une grande expérience des affaires pour sentir ce que cette formule a de peu engageant pour le client; et combien plus favorable serait, dans sa concision et sa hardiesse, cette autre formule : « Tel cépage est résistant! » Les intéressés le sentent si bien qu'afin de sauver ce mot *résistance*, ils ont imaginé celui-ci : *adaptation*.

Telle plante végète mal dans un milieu dont telle autre plante s'accommode. Chez les espèces d'un même genre, même chez les variétés d'une même espèce, on rencontre des aptitudes et des exigences particulières. Étudier la conduite de chaque plante dans chaque terrain, dans chacune de ces circonstances variables à l'infini : altitude, exposition, voisinage, climat, pour utiliser chaque sujet au mieux des ressources dont on dispose, telle est, en somme, toute *l'adaptation;* et, si le mot a pris naissance dans l'industrie des vignes américaines, la chose est aussi ancienne que l'agriculture elle-même.

Dans cette étude, le phylloxera n'a point de place, ou, s'il en a une, la voici : Comme la plante, l'insecte est soumis dans la nature à des influences extérieures qui lui sont, les unes favorables, les autres contraires. Lorsque la vigne se trouve placée dans un milieu contraire à elle-même et favorable à son ennemi, sa sensibilité en est accrue; on la voit descendre dans l'échelle de la résistance et accuser plus promptement les symptômes de la maladie, symptômes toujours les mêmes. Voici ce qu'en disait au congrès de Nîmes un partisan décidé des vignes américaines et de *l'adaptation* elle-même :

« Au mas de la Sorres, près de Montpellier, tous les plants, sauf quatre ou cinq variétés, meurent. Les taylors que nous voyons si résistans en tant d'endroits, présentent le point d'attaque le plus caractérisé ; or je crois fermement que, si ces taylors se trouvaient dans un pays où le phylloxera fût inconnu, leur non-adaptation se traduirait par un état peu développé, tandis qu'en pays contaminé elle se traduit par un point d'attaque. Même observation pour une plantation d'Herbemonts, chez M. ***. Là encore, une dépression affectant l'apparence et la forme d'une tache phylloxérique, sans qu'on puisse trouver d'explication rationnelle à ce déclin. Ces morts par causes indéterminées déroutent l'opinion publique ; lorsque le praticien qui a assisté à la mort ou au déclin de ses vignes se rappelle la manière dont procédait le phylloxera et qu'il se trouve en présence de cas comme ceux que je viens de signaler, il lui est impossible de ne pas reconnaître une parfaite analogie entre ce qu'il a sous les yeux et ce dont il se souvient trop bien. »

Ainsi une vigne américaine qui succombe aux atteintes du phylloxera meurt exactement comme ferait une vigne française. Que sa mort soit plus prompte lorsqu'elle est préalablement affaiblie par quelque autre cause, cela va de soi, et rien ne justifierait l'emploi d'une locution nouvelle pour définir un fait aussi simple, si l'on n'avait en vue une diversion savante : on s'efforce de faire de la *résistance*, non une propriété essentiellement relative, mais une vertu spécifique, absolue, qui légitime le mot *résistant* employé sans épithète.

Cependant, voici une vigne américaine qui fléchit ; en voici une qui meurt ; cette autre est morte, on l'arrache. Et les gens simples de dire : « Mais ce cépage n'est donc pas *résistant ?* » C'est à ce moment que l'*adaptation* intervient ; on définit avec plus ou moins de précision la constitution physique et chimique du terrain où on voit mourir la victime ; on proclame à nouveau que le moribond est *résistant*, mais qu'il est mal *adapté*. L'*adaptation* reste responsable de l'accident et la *résistance* est sauve. Citons, à ce propos, quelques lignes d'un botaniste très distingué et nullement ennemi de la vigne américaine, pas plus que je ne le suis moi-même : « Supposons, dit M. Millardet, que nous sommes arrivés avec la commission sur le terrain où, sur quelques centaines de taylors plantés depuis trois à cinq ans, un point faible, une tache s'est déclarée... On arrache trois ou quatre ceps dont les racines, dévorées de phylloxera, sont dans un état assez médiocre... Deux ou trois souches sont parvenues au dernier degré d'étisie. Le propriétaire observe d'un œil anxieux le visage du président de la commission, craignant d'y lire l'arrêt de mort. Celui-ci n'est pas sur un lit de roses... Que faire ?.. Sa physionomie s'illumine : il a trouvé !.. Il déclare qu'il est nécessaire, avant de se prononcer, de faire l'analyse du sol... On emporte un sac de terre ! — Les propriétaires sont habituellement si fort ahuris de cette réponse inattendue, qu'ils oublient de jeter au nez de l'homme

de l'art la souche, la terre et le phylloxera. Cependant, six mois après, paraît un article ou rapport, avec l'analyse du sol et du sous-sol jusqu'à la cinquième décimale. Comme conclusion de cette œuvre éminemment scientifique, il est dit que ce cas est d'une appréciation difficile, mais qu'il est infiniment probable que le taylor, s'il succombe, ce qui n'est pas certain, succombera, non au phylloxera, mais au défaut d'adaptation au sol et au climat. »

Sous cette forme humoristique, qui laisse entière la sincérité des personnages fictifs mis en scène, il y a assurément un fond de vérité. Pour les cépages compromis, un certain nombre de terrains se trouvent ainsi éliminés en attendant qu'ils le soient tous; car, lorsque la mort d'une vigne se trouve quelque part n'être qu'une question de terrain, elle est bien près de n'être plus partout qu'une question de temps. C'est quelque chose sans doute que gagner du temps. En disputant sur quelques espèces condamnées d'avance, on sauve les autres de la controverse; en défendant pied à pied les postes avancés, on retarde l'assaut du corps de place. Mais pour tout observateur impartial, il n'y a au fond de ces chicanes qu'une entrave à des recherches très importantes d'où dépend une bonne classification de ces cépages au point de vue de la résistance et une appréciation exacte de leur valeur relative. Si le phylloxera tue un cépage dans un terrain particulier où la catastrophe se trouve précipitée, c'est que le parasite a sur la plante une action qui pourra être faible si d'autres causes ont concouru au dénoûment, mais qui n'en est pas moins certaine, et amènera dans tout autre sol, sinon la mort, au moins un affaiblissement relatif du végétal; si des cépages succombent dans certaines terres, tandis que d'autres vivent dans toutes jusqu'ici, il faut reconnaître chez les premiers une cause intrinsèque de faiblesse qui n'existe pas, ou n'existe qu'à un degré moindre chez les seconds; et ce qu'on conçoit le mieux, c'est l'opportunité de sacrifier les cépages qui fléchissent ou meurent quelque part, pour s'en tenir provisoirement à ceux qui se conduisent bien partout.

On fera pour les cépages conservés ce qu'on a fait de tout temps pour toutes les plantes cultivées : on recherchera les conditions de climat, de terrain, de culture, où il faut les placer pour en obtenir le plus qu'ils puissent donner. Bien loin de vouloir décourager les études comparatives instituées et poursuivies avec persévérance pour l'étude de cette question très difficile, en elle-même, je crois que ceux qui s'y livreront feront le plus utile emploi de leur temps, à la condition d'observer sans parti-pris et d'interpréter leurs observations et celles des autres, sans se laisser influencer par aucune considération étrangère à la science agricole. Il s'est produit récemment quelques travaux importans dirigés dans cette voie et conçus dans un très bon esprit.

Le rôle des engrais dans la culture des vignes américaines est con-

sidérable, mais difficile à apprécier. Cependant il serait très important de discerner ce qui provient de l'engrais dans la belle végétation de quelques-unes de ces vignes, et ce qui appartient en propre au cépage lui-même. L'engrais a une action très puissante, ce n'est pas douteux, puisque avec les engrais seuls on a pu faire vivre plusieurs années les cépages les plus fragiles, par exemple des aramons, et leur faire produire d'abondantes récoltes. Pour des espèces occupant un rang élevé dans l'échelle de la résistance, les effets seront plus durables. Ce n'est pas sept ou huit ans qu'on gagnera sur la durée et la fructification de la vigne, mais quinze ou vingt ans, peut-être plus, c'est-à-dire un temps plus long que celui des expériences les plus anciennes. Lors donc qu'on admire une plantation en vignes américaines, on a toujours à se demander si le principe de leur résistance réside en elles-mêmes ou dans l'engrais qu'on a pu leur prodiguer.

Le départ entre ce qui appartient à ces deux causes différentes est fort important pour deux raisons. Voici la première : l'engrais coûte très cher. Quand on l'emploie en se proposant d'augmenter le rendement, comme il arrive sur une vigne saine, c'est une balance à faire entre la dépense et l'augmentation prévue de la récolte; quand on demande à l'engrais le soutien d'une vigne malade, les substances fertilisantes répandues dans le sol sont employées presque en totalité à la régénération de la plante, et lui permettent simplement de réparer les dommages causés par l'insecte, — quelquefois aussi par un traitement insecticide; mais le rendement reste à peu près ce qu'il serait sans les engrais si le phylloxera n'y était pas. Ce surcroît de dépense est-il avantageux? — Oui, avec les vignes américaines, parce qu'on en vend les sarments à un prix très élevé; et pour peu que la production du bois s'en trouve accrue, l'opération est excellente. Mais cette situation n'est que transitoire; le prix du sarment fléchira fatalement à mesure qu'on en produira davantage; il n'intervient plus lorsqu'on greffe ces vignes avec des plants français, et on n'a plus alors que le vin. Tant qu'on vend du bois, non-seulement les engrais, mais les insecticides les meilleurs peuvent être répandus à pleines mains, et la terre rend toujours avec usure ce qu'on lui donne. Or, ce que peut faire avec d'immenses bénéfices celui qui vend les cépages est impraticable et ruineux pour celui qui les achète, s'il veut simplement reconstituer ses vignes et leur faire produire du vin.

Voici la seconde raison, qui tient de très près à la première. Les vignes américaines ne valent que par la distance qui les sépare des vignes françaises dans l'échelle de la résistance. Tout expédient qui accroîtra cette distance leur donnera une valeur artificielle au profit de celui qui vend, au détriment de celui qui achète; et ce qui peut éveiller quelque inquiétude, c'est que ceux qui connaissent ces cépages par ce qu'ils en voient semblent les apprécier beaucoup moins que ceux qui

les connaissent par ce qu'on en dit. Ainsi, l'étranger qui admire ces belles vignes dans les terrains riches de l'Hérault ou du Gard, et qui suppute par la pensée ce que rapportera à son heureux propriétaire le sarment d'une seule de ces magnifiques souches, se demande avec étonnement pourquoi le voisin, qui a toute l'année ce séduisant spectacle sous les yeux, en plante lui-même si rarement; pourquoi les possesseurs de ces plantes exotiques ne trouvent pas à en placer le produit autour d'eux, où tout reste à faire, où on aperçoit à perte de vue d'immenses espaces autrefois couverts de vignes, aujourd'hui dénudés, et pourquoi ils s'efforcent, par une agitation incessante, de se créer des débouchés au loin. A côté des succès qui nous frappent, y a-t-il des échecs qui nous échappent, et que les gens du pays connaissent bien? Y a-t-il seulement des dépenses excessives qui les épouvantent, et font d'une opération agricole une spéculation commerciale dont les gens paisibles hésitent à courir les chances? — Je ne sais; mais ce contraste entre l'enthousiasme des possesseurs de plants américains qui en ont à vendre et le calme de leurs voisins qui n'en achètent point me paraît digne d'attention.

L'opération du greffage va placer les vignes américaines dans des conditions si différentes de celles où elles ont végété jusqu'à ce jour, qu'il faut s'arrêter un moment sur les conséquences possibles de cette transformation. Nous admettrons avec les botanistes et les horticulteurs que le greffage ne modifie ni la nature du *sujet*, ni la nature du *greffon* (1); mais une plante se nourrit par les feuilles autant que par les racines; les racines prennent au sol et élaborent des substances que la sève ascendante porte aux feuilles; les feuilles, par un mécanisme analogue à la respiration, puisent dans l'atmosphère d'autres substances qui modifient chimiquement les premières; puis la sève descendante ramène le tout aux racines et aux points divers où se produisent des formations nouvelles. De là, entre les racines et les feuilles, un échange incessant où, suivant les circonstances, chaque système donne à son associé plus ou moins qu'il n'en reçoit. Si une espèce possède un feuillage exubérant et un système radiculaire moins développé ou accidentellement amoindri, la feuille ne peut-elle, en produisant des sucs plus abondans, mieux élaborés, venir en aide à la racine, la soutenir, et si celle-ci doit traverser une crise, lui fournir les élémens d'une plus longue résistance? L'effet contraire ne pourrait-il se montrer dans d'autres circonstances, et une feuille pauvre atténuer plus ou moins la puissance de résistance d'une racine vigoureuse et par là même plus

(1) Le *sujet* est une plante enracinée dont on supprime ou dont on supprimera la tige et à laquelle on adapte le *greffon;* le *greffon* est un fragment d'une autre plante qui, adapté au *sujet*, s'y soudera et en remplacera la tige. Le *sujet* fournit la racine, le *greffon* la tige de la plante unique qui résulte de l'opération.

exigeante? Si la racine et la tige appartiennent à deux plantes différentes et sont réunies par le greffage, leurs relations restent les mêmes, et les mêmes causes amèneront les mêmes conséquences. En outre, le plus ou moins de convenance entre les deux, en contrariant, par exemple, le passage de la sève à travers la soudure, ne pourrait-il influer sur l'abondance, sur la puissance nutritive du courant nourricier, partant sur la résistance de l'individu mixte créé par le greffage?

Une observation singulière semble, à cet égard, légitimer quelque souci. Elle a été faite pendant le congrès de Nîmes, au cours d'une très intéressante visite au domaine de Campuget. En 1877, quelques pieds de muscat conduits en treille étaient déjà très affaiblis par le phylloxera, et ne portaient que des pampres de $0^m,30$ à $0^m,40$ de longueur. En 1878, le jardinier du château eut l'idée de greffer un jacquez sur l'un d'eux. Ne consultant personne, il fit la greffe, non sous terre avec l'espoir que le greffon s'affranchirait, mais sur la tige, à un mètre au-dessus de la surface du sol. Cette même année 1878, la tige maîtresse du greffon prit un développement de $2^m,50$. Le 22 septembre 1879, jour de notre visite, cette tête de jacquez avait des pampres de 5 et 6 mètres de longueur, tandis que les autres muscats, sans exception, sont morts. En septembre 1880, le propriétaire de Campuget me faisait l'honneur de me dire que ce curieux spécimen était encore fort beau.

Je ne vois pas d'autre explication que celle-ci, fournie par un savant botaniste : le jacquez possédant un feuillage beaucoup plus beau et plus abondant que le muscat, la racine du muscat qui porte aujourd'hui cette tige de jacquez reçoit de sa nouvelle feuille une nourriture plus abondante, plus substantielle qu'il ne faisait auparavant lorsqu'il avait sa propre feuille. Mieux nourrie, elle est devenue capable de réparer, au moins en partie, les dommages causés par l'insecte, et de fournir, en retour, à sa nouvelle compagne les élémens nécessaires à celle-ci pour sa propre existence. Mais alors ne peut-on se demander si un jacquez aura la même vigueur, la même force de résistance, la même durée, si on lui coupe la tête et qu'on la remplace par une tête de muscat?

Les meilleurs porte-greffes connus ne montrent, il est vrai, que très peu d'insectes, et, entre tous leurs mérites, c'est certainement celui-là qui me touche le plus. Il semble, au premier abord, que pour eux il y ait peu ou point à craindre un danger de ce genre, à moins que le greffage ne compromette l'immunité relative dont ils paraissent jouir. Or c'est justement ce qu'on pourrait craindre. Tous les horticulteurs savent bien que les arbres greffés portent, en général, des fruits plus beaux, plus savoureux que ne font les mêmes arbres francs de pied, c'est-à-dire vivant sur leurs propres racines. Si la soudure entre deux espèces et l'alliance qui se fait entre elles ont la propriété de modifier le fruit du

greffon, ne pourraient-elles aussi modifier les racines du sujet, et les rendre plus comestibles, sinon pour nous qui ne les mangeons pas, au moins pour le phylloxera qui en vit; et celui-ci, appréciant une différence qui nous échappe, ne pourrait-il croître tout d'un coup et multiplier, en dépit d'assurances dogmatiques qui me paraissent aller fort au-delà de ce que la science autorise encore?

La physiologie de la greffe est, en effet, une des questions les moins connues de la botanique physiologique. Elle a fort peu occupé les botanistes militans, j'entends ceux qui emploient le microscope, le rasoir, les réactifs chimiques, toutes les ressources de la science. L'outil qui prépare le sujet et le greffon tranche et tue toutes les cellules qu'il rencontre, et ce sont deux plaies qu'on amène au contact et qui se soudent. En quoi consiste la soudure, par quel mécanisme s'accomplit-elle, et quel rôle joue la sève dans son accomplissement? — Nul ne le sait et personne ne saurait dire l'influence précise qu'elle peut avoir sur, la physiologie de la plante. On ignore les conditions qui doivent être remplies pour que l'opération réussisse, le très petit nombre de faits connus jusqu'à ce jour présentant des anomalies peu compatibles avec la formule d'une loi. La recherche de faits nouveaux offre aujourd'hui une importance exceptionnelle : une plante, en effet, qui ne serait pas attaquée par le phylloxera, et qui accepterait comme greffons les sarmens de nos cépages, serait un commencement de solution. On ne connaît pas encore une telle plante; mais peut-être en pourra-t-on rencontrer une si on persévère dans ces essais, en marchant avec prudence et réflexion, mais sans un assujettissement aveugle à des règles prématurées. L'importance du but à atteindre vaut bien d'ailleurs qu'on ne se laisse point troubler par des railleries peu charitables ou des critiques peu éclairées.

Il ne faut donc pas se hâter de dire que les cépages qui nourrissent peu d'insectes valent mieux d'ores et déjà que ceux qui en sont chargés, parce que ce sont précisément les premiers, à l'exclusion très justifiée des seconds, qui sont destinés à supporter le greffage. Et cette opération présente, pour les cépages qui la subissent, un nouveau danger qui mérite examen. Les porte-greffes les plus estimés sont, à peu d'exceptions près, tout à fait stériles ou du moins très peu fertiles. Or on sait que ce qui fatigue et épuise le plus une plante, c'est la maturation du fruit et de la graine. Que deviendront les porte-greffes en présence du phylloxera, même avec très peu de phylloxera, lorsque, au lieu de quelques baies très rares, leurs racines nourriront, — si elles les nourrissent, — 15 ou 20 kilogrammes d'aramon? Ne nous hâtons pas de conclure, et attendons que l'expérience ait résolu cette difficulté.

Il n'existe encore que peu de vignes américaines greffées avec un cépage français, bien peu surtout qui soient d'âge à donner une récolte.

Il en est une cependant qui a beaucoup fait parler d'elle et dont il convient de dire quelques mots. Il faut avoir vu de ses yeux une vigne d'aramon plantée en bon terrain, dans l'Hérault ou le Gard, pour avoir l'idée de ces prodigieux rendemens de 300 hectolitres et plus à l'hectare. Un Bourguignon, un Bordelais, n'en demandent pas tant pour être émerveillés. Nous sommes près d'une vigne d'aramons greffés sur clintons; je vois un Dijonnais en admiration devant ces pampres chargés de raisins qui font songer à la terre promise, et je crois apercevoir le clinton lui-même pousser d'inquiétantes racines... dans la cervelle de mon homme. Je demande au régisseur ce que pourra bien produire cette année un hectare de sa vigne : « Peut-être 70 hectolitres, nous dit-il. — C'est cela, dis-je à mon tour, le tiers ou le quart de ce que rendrait l'aramon sur ses propres racines, mais sans le phylloxera. » Notre compagnon, sensiblement refroidi, parcourt avec nous le vignoble, aperçoit en maints endroits des groupes de ceps affaiblis, offrant toute l'apparence de taches phylloxériques (1); quelques pieds manquans sont remplacés par des jacquez. On a beau nous dire que ces symptômes inquiétans ne se sont pas aggravés depuis l'année dernière, nous nous demandions, en rentrant à Montpellier, s'il y avait lieu de s'étonner beaucoup en voyant les voisins s'abstenir. Comme il s'agit de clinton, le fait en lui-même n'aurait aucune importance; il en emprunte une assez grande à cette circonstance que cette vigne a été citée maintes fois dans des journaux agricoles et ce qu'on a nommé des congrès viticoles, comme un bon exemple de réussite (2). Que sont alors les vignes dont on ne parle point, s'il en existe du même âge ?

Voilà, si je ne me trompe, bien des raisons plausibles de douter du succès définitif des vignes américaines. Faut-il donc y renoncer ? — Non, Mais il faut savoir écarter les exagérations d'une propagande sans frein et marcher avec prudence. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer dans tous ses détails la meilleure marche à suivre ; disons seulement que, si on attendait pour tirer parti de ces cépages de les parfaitement connaître, ils auraient le temps de disparaître eux-mêmes et le phylloxera avec eux; qu'il faut aller de l'avant, risquant beaucoup, mais sachant ce qu'on risque; que pour atténuer le plus possible le danger de ces risques inévitables, il faut faire soi-même, chez soi, tout le bois dont on pourra avoir besoin un jour, ce qu'on peut faire à peu de frais, parce

(1) J'en ai fait l'expérience bien des fois; pour voir de semblables taches, il faut être dessus. A 15 mètres de distance, les souches vigoureuses placées entre l'observateur et la tache suffisent à cacher celle-ci, et on ne voit rien. En général, pour se rendre exactement compte de l'état d'un carreau de vigne, il faut le parcourir en tous sens.

(2) Ce vignoble fait partie du domaine de Viviers, situé non loin de Montpellier et appartenant à M. Pagézy.

qu'il suffit d'acheter un petit nombre de boutures et de les faire fructifier, soit en les plantant à demeure, soit en les greffant sur des souches françaises non encore atteintes; qu'il faut surtout s'en tenir aux meilleures espèces connues au moment où on achète, quel qu'en soit le prix; pour un petit nombre le prix est indifférent. L'opération, en effet, qui a pour objet de transformer un vignoble exige une dépense qui va, le plus souvent, jusqu'à payer une seconde fois le fonds; et cette opération ne vaut que par le temps qu'on peut avoir devant soi pour tirer de nombreuses récoltes, non-seulement un revenu, mais l'amortissement des capitaux employés. Si donc il existe entre deux cépages une différence dans la durée, cette différence fût-elle petite, le moins bon des deux, quel qu'en soit le prix, ne vaut plus rien. Il ne faut pas s'en tenir à une seule espèce, parce que plusieurs s'annoncent comme ayant un mérite à peu près égal, et que, si quelqu'une doit fléchir un jour, on ne saurait dire encore quelle est celle qu'il faudra abandonner. Ne pas faire, en conséquence, tout à la fois, mais procéder lentement, afin de répartir la dépense totale sur plusieurs années, et de profiter, chemin faisant, de l'expérience acquise par soi-même ou par d'autres.

Ne perdons jamais de vue cette vérité, que sauver une vigne malade est l'idéal, que remplacer une vigne morte ou mourante n'est qu'un palliatif onéreux, sinon ruineux. Nous sommes, il est vrai, assez loin de l'idéal rêvé (1). Mais il y aurait folie à se laisser décourager encore. Si les résultats acquis sont médiocres, a-t-on réellement fait tout ce qu'on pouvait faire? A-t-on bien tiré tout le parti possible de merveilleuses découvertes qui font l'admiration des naturalistes? Je me défends mal, je l'avoue, d'une certaine impatience, pour ne rien dire de plus, en voyant la direction exclusive où on s'obstine, depuis quatre longues années, à concentrer tous les efforts, toutes les ressources. On ne veut voir que l'insecte vivant, et on abandonne ainsi, comme à plaisir, une moitié du champ de bataille, celle où se trouve presque sûrement le *point décisif*. Mais c'est la loi de ce monde : l'idée n'a de crédit, trop souvent, que le crédit de ceux qui la protègent. L'idée que la destruction de l'*œuf d'hiver* pourrait sauver une vigne n'a pas encore fait son chemin.

PROSPER DE LAFITTE.

(1) J'ai eu l'occasion de discuter les principaux traitemens connus au congrès viticole de Clermont-Ferrand, dont un compte-rendu fidèle et très complet est publié par fragmens dans *la Vigne française*.

# THOMAS CARLYLE

Le 6 février 1881, est mort à Chelsea, dans la banlieue de Londres, un écrivain anglais ou, pour mieux dire, écossais, qui venait d'entrer dans sa quatre-vingt-sixième année. Depuis longtemps il avait accompli sa tâche. Certains hommes de génie possèdent le don d'immortelle jeunesse, la faculté précieuse des métamorphoses, des renouvellemens imprévus : l'expérience les assagit et les mûrit sans les vieillir, et ils ont ainsi plusieurs vies de rechange. Thomas Carlyle s'était révélé tout entier dans ses premiers livres, et depuis lors il n'avait guère renouvelé le fonds d'idées qu'il avait acquis dans sa jeunesse. On peut affirmer qu'il se survivait et qu'on ne retrancherait rien à sa gloire si on supprimait de son œuvre le peu qu'il a écrit dans ces dernières années. Cependant sa mort a fait sensation en Angleterre. On s'est souvenu de ses brillans états de service, de l'action considérable qu'il avait exercée jadis, des sympathies qu'il s'était conciliées par la noblesse de son caractère et par la rectitude de sa vie. Ce survivant a été regretté comme s'il avait eu encore une carrière à fournir. Cette bouche éloquente ne parlait plus guère que pour se répéter, et il arrive d'ordinaire qu'en répétant sa pensée, on la force ou on la gâte; mais il est bon que les peuples sachent honorer les hommes qui les ont honorés et qu'en considération du passé, ils leur pardonnent leurs péchés de vieillesse.

De 1835 à 1860, il n'y a pas eu en Angleterre d'homme de lettres plus marquant que Thomas Carlyle; aucun n'a eu plus d'influence ni plus d'empire sur les esprits. Il y avait en lui un écrivain, un historien et un penseur; l'écrivain était admiré et tenait école, l'historien était lu avec avidité, on faisait galerie autour du penseur et ses disciples pre-

naient ses sentences pour des oracles. Cependant, s'il est vrai que le propre du grand écrivain soit d'avoir autant de manières différentes qu'il a de sujets à traiter, Carlyle n'était pas un grand écrivain. Il n'a jamais eu qu'une manière, qui en vérité était bien à lui, c'était celle de Carlyle. Il portait dans tous les sujets le style, le ton, l'accent et même le geste oratoire, car il gesticulait beaucoup. Il prodiguait l'exclamation, il abusait de l'apostrophe et de la prosopopée. De quoi qu'il s'agît, il montait sur le trépied, il vaticinait, et le front enveloppé d'une nuée d'où jaillissaient des éclairs, plein du dieu qui l'agitait, il lui arrivait quelquefois de trépigner comme une sibylle. Quand on l'a beaucoup lu, c'est une bénédiction de relire trois ou quatre pages de Voltaire, sans même se donner la peine de les choisir; les sibylles sont souvent admirables, mais elles se remuent trop, on se lasse vite de leur commerce et de leur éloquence gesticulante.

Carlyle n'était pas non plus un grand historien. On n'étudiera jamais son Commentaire des discours de Cromwell, son *Histoire de la Révolution française* et de *Frédéric II* sans en tirer beaucoup de profit; mais ce qui fait l'historien, c'est le besoin de tout comprendre et l'absence de parti-pris, et Carlyle se souciait moins de comprendre que de vanter ce qu'il aimait et de peindre en noir ce qu'il n'aimait pas. Il n'a pas raconté Cromwell, il l'a célébré; il n'a pas expliqué la révolution française, il l'a chantée sur sa lyre, à laquelle il ajouta pour la circonstance une corde d'airain, qui rendait des sons vraiment diaboliques. Quand on s'est grisé de cette musique tour à tour céleste ou endiablée qui porte à la tête et attaque les nerfs, on éprouve un singulier plaisir à relire quelques chapitres de Thucydide; c'est une douche salutaire qui calme les sens et remet l'esprit dans son assiette. Enfin, quelles que fussent la vigueur et la générosité de sa pensée, Carlyle n'était pas un grand penseur. Il a proclamé des vérités utiles et souvent aussi il a déraisonné; mais dans ses raisonnemens comme dans ses déraisons, il n'y avait pas de méthode, et c'est la méthode qui fait le philosophe. Il fut d'entre tous les Anglais le premier à découvrir l'Allemagne, et cette découverte lui causa de violens transports d'enthousiasme, le plongea dans de longs ravissemens. Il lui parut que, dans le pays qui a produit Schiller et Goethe, Fichte et Hegel, les pensées profondes et sublimes étaient un article courant, une denrée fort commune, qu'il suffisait de se baisser pour les ramasser. En arrivant à l'entrée d'un village d'Eldorado, Candide aperçut des gamins qui jouaient au palet, et il constata avec une vive surprise que leurs palets étaient des topazes, des rubis et des émeraudes; il fut encore plus étonné d'apprendre que ces émeraudes et ces rubis servaient à paver les grands chemins du pays. Carlyle fut émerveillé comme Candide, et il rapporta en Angleterre quelques-uns de ces précieux cailloux qu'il avait recueillis dans ses

pérégrinations à travers l'Allemagne; il les sertit et les enchâssa richement, et on les admira beaucoup. Mais s'il avait emprunté aux philosophes allemands quelques-unes de leurs conceptions les plus séduisantes, quelques unes de leurs théories les plus subtiles, il n'avait point appris d'eux cet art où ils étaient maîtres et qui consiste à tirer d'un principe toutes ses conséquences, à déduire les idées les unes des autres avec une rigueur mathématique de manière à en former un système. Il avait en quelque sorte l'esprit fragmentaire et décousu, ses spéculations étaient faites de pièces et de morceaux, et il ne fut jamais qu'un médiocre dialecticien. Quiconque, après avoir médité le *Sartor resartus* ou les conférences *on Heroes and Hero-worship,* se donnera la peine de déchiffrer une page de Spinoza ou de Kant sentira bien vite la différence qu'il peut y avoir entre un philosophe et un simple dilettante en philosophie.

Si Carlyle ne peut être compté ni parmi les grands prosateurs, ni parmi les grands historiens, ni parmi les grands penseurs, il faut reconnaître qu'il y avait en lui l'étoffe d'un grand poète et accuser la nature qui, en le dotant de la plus brillante imagination, lui avait refusé le don du rythme et de la parole cadencée. Il y a des gens qui mettent en vers ce qui mérite à peine d'être dit en prose; Carlyle a passé sa vie à dire en prose ce qu'il aurait voulu chanter en vers. Il était né pour écrire des poèmes et des odes, et ses histoires sont des épopées, ses dissertations philosophiques sont des élégies ou des psaumes. Les abstractions dont il raisonne sont pour lui des êtres animés et très réels; elles ont un visage, des yeux, une bouche, elles pleurent et elles rient, et il cause avec elles, il les interroge, il les apostrophe, il les loue ou les semonce, il les maudit ou les bénit. Ce sont là ses héros et ses maîtresses, ses Achille et ses Tancrède, ses Lesbie et ses Clorinde, et pour bien leur témoigner à quel point il les considère comme des personnes vivantes, en chair et en os, il a toujours soin d'écrire leur nom avec une initiale majuscule. Certaines expressions reviennent souvent sous sa plume, il parle sans cesse « du cœur des choses, *the heart of things,* » et il a cru toute sa vie que les choses avaient un cœur, ce qui à vrai dire nous paraît peu prouvé et difficilement démontrable. Mais pour sa part il n'avait garde d'en douter, quoiqu'un poète grec ait déclaré « qu'il est inutile de dire aux choses des injures ou des tendresses, attendu qu'elles n'en ont cure : οὐδὲν μέλει. »

Carlyle n'avait pas seulement l'imagination d'un poète, il en avait aussi le tempérament, le caractère, les nerfs orageux, les joies et les douleurs, les timidités et les audaces. Tous ceux qui l'approchaient étaient frappés de la vivacité de ses impressions, de l'énergie et même de la violence de ses sentimens. Sa figure rugueuse, grimaçante, aux traits irréguliers, sillonnée de plis profonds, trahissait par son expres-

sion changeante l'inquiétude et la mobilité de son humeur; la flamme qui brillait dans ses yeux révélait une âme ardente, que rien ne laissait indifférent. Il fallait l'apprivoiser, et ce n'était pas facile, on y perdait quelquefois ses peines. Quand on triomphait de sa sauvagerie naturelle, quand on gagnait sa confiance et qu'il consentait à se livrer, il avait de subites éruptions, d'admirables jaillissemens d'éloquence; mais il discutait rarement, il fallait le croire sur parole; les prophètes ne sont pas tenus de s'expliquer. A l'admiration qu'il inspirait se mêlait une sorte de pitié; on devinait en lui une souffrance cachée, qui était trop fière pour se plaindre. Peut-être souffrait-il d'avoir manqué sa destinée. Un poète qui ne fait pas de vers, un romancier qui n'écrit pas de romans sont des gens fort malheureux. Ils ont beau recourir aux dérivatifs, ils ne se délivrent pas du démon qui les travaille et les obsède. C'est comme une rougeole qui ne peut sortir, comme une dent qui ne peut percer, et il en résulte des désordres graves, avec fréquence extraordinaire du pouls, chaleur et frisson.

Le poètes sont des hommes de sentiment, ils jugent les choses et leur prochain avec leur cœur et avec leurs nerfs, ils voient tout à travers leurs affections et leurs haines. Carlyle avait des tendresses et des enthousiasmes qui se tournaient en engoûmens, il avait aussi d'insurmontables aversions. Le train ordinaire du monde lui déplaisait, il avait peu de goût pour le commun des hommes, il méprisait la médiocrité d'esprit et les médiocres, les gens qui n'ont dans la tête que des idées de rencontre et de hasard, ceux qui règlent leur conduite sur des ouï-dire, sur un vain commérage ou sur des conventions, ceux qui sacrifient au *cant*, ceux qui se laissent gouverner par leurs opinions sans s'informer d'où elles leur viennent et ce qu'elles valent. Il détestait aussi la moquerie, le persiflage, les rieurs, les douteurs, et le scepticisme était traité par lui de paralysie spirituelle. Il détestait surtout les habiles qui savent trop bien ce qu'ils veulent et ce qu'ils font, et qui, pour faire leur chemin, exploitent avec art les doutes et les opinions des autres. Il déclarait que les plus déplaisans des humains sont ceux qui ressemblent au renard, race au museau pointu, charmante et pernicieuse, pleine de ressources, de subtilité et de grâce, mais « dont la science se borne à savoir où logent les oies et à les étrangler proprement. » Oies et renards, il aspirait à en purger la terre, mais il est mort, et il y en a encore, il y en aura jusqu'à la consommation des siècles. A quelque heure du jour ou de la nuit que le monde vienne à finir, on peut affirmer que le rideau tombera sur un renard saignant une oie.

Carlyle avait aussi en aversion tous les sectateurs de Bentham, tous les utilitaires qui considèrent l'intérêt comme le secret mobile de toutes nos actions, l'utilité générale comme le meilleur principe de gouvernement et les calculs de tête comme le plus honorable exercice de l'es-

prit humain. Il ne haïssait pas moins les philosophes qui envisagent le monde comme une machine, qui osent prétendre que tout s'y meut par poids et par ressorts, qui voient partout des leviers, des poulies, des moufles, des cordes et des ficelles. Il les accusait de profaner l'œuvre de Dieu, de commettre un véritable méfait intellectuel, un attentat à la majesté de l'univers. Peut-être était-ce par un effet de sa répugnance pour la mécanique et les mécaniciens qu'il goûtait si peu le gouvernement constitutionnel, représentatif et parlementaire. Il y avait là selon lui trop de rouages artificiellement agencés, et il n'en attendait rien de bon pour le salut de l'humanité. Il estimait que la meilleure des constitutions est un homme capable, qu'on ne se permet pas de discuter et à qui on donne carte blanche; mais il a négligé de dire comment il faut s'y prendre pour se procurer des hommes capables, quand on n'en a pas sous la main. Encore faudrait-il que le génie fût infaillible, qu'il n'eût jamais de fantaisies fâcheuses ou coûteuses! La méfiance est l'âme du régime parlementaire; les peuples feront toujours bien de se méfier un peu et de préférer le système des garanties au système de la carte blanche. Du reste, si Carlyle professait un médiocre respect pour la chambre des communes, on ne voit pas très bien comment il se proposait d'organiser la société idéale dont le rêve le hantait. Ce qui paraît le plus clair, c'est qu'il projetait de faire administrer la société par les gens de lettres; mais il ne s'est expliqué à ce sujet que timidement, par voie d'insinuation. Sans doute il craignait en s'expliquant trop d'épouvanter son monde. Si les plus dévoués et les plus dévots de ses disciples avaient pu se douter qu'un jour ou l'autre ils seraient en danger de devenir ses administrés, c'eût été un sauve-qui-peut général. Il est des cas où la peur a des ailes.

Carlyle détestait les charlatans, les habiles et les renards; en revanche, il était disposé à tout pardonner à quiconque avait l'âme sincère. C'était pour lui la première des vertus, et il l'a toujours pratiquée; c'est ce qui fait vivre ses ouvrages et recommande sa mémoire. La sincérité ne lui suffisait pas, il voulait qu'on y joignît la candeur. Il aimait les étoiles, parce qu'elles savent trouver leur chemin dans l'immensité sans avoir l'air de le chercher; il aimait les roses, parce qu'elles fleurissent sans savoir pourquoi ni comment, et parmi les êtres humains il admirait surtout ceux qui sont naïfs et inconsciens comme les étoiles et les roses, ceux qui ressemblent à une force de la nature, ceux qui n'ont pas le secret de leur destinée et qui remplacent le calcul par l'instinct, le raisonnement par l'inspiration, les prophètes en un mot, les héros, les poètes. Les grandes actions le ravissaient, et les grandes paroles aussi; mais à la parole il préférait le chant, qui était selon lui d'origine divine. « Une pensée musicale ne peut être exprimée que par une âme qui a pénétré dans le fond des choses, qui en a saisi le mys-

tère intime, car en toute chose il y a une mélodie cachée, une harmonie secrète, qui est son âme. Toutes les pensées profondes sont mélodieuses, il y a de la musique partout, et le chant est notre essence, le reste n'est qu'enveloppe et draperie. »

S'il pensait que le chant est plus divin que la parole, le silence, surtout quand il prend une majuscule, lui semblait plus divin encore que le chant, et s'il faisait cas des musiciens, il estimait davantage les silencieux : — « Le Silence est l'élément où se forment tous les grands desseins, où mûrissent toutes les grandes pensées, destinées à prendre possession du monde et à le gouverner. Malheur à qui n'a rien en lui qui ne puisse se dire ! Le Silence est un trésor et de tous les biens le plus précieux dans ces temps bruyans. » — Il affirmait que les taciturnes, amoureux de l'ombre et de la nuit et dont ne parle aucun journal du matin, sont le sel de la terre, qu'un pays qui n'en possède point ressemble à une forêt où les arbres n'ont pas de racines ; elle est toute en branches et en feuillage et ne sera jamais une vraie forêt. — « O Silence! ô grand empire du Silence, s'écriait-il encore, plus haut que les étoiles, plus profond que les royaumes de la mort! toi seul es grand, tout le reste est petit. » Aussi exhortait-il les Anglais et les Écossais à cultiver avec soin leur grand talent pour le silence, à ne point envier le sort de ces peuples qui aiment à monter sur les tréteaux, à pérorer, à dévider leur chapelet devant l'univers entier, et qui, faute de savoir se taire, deviennent « des forêts sans racines. » On conçoit sans peine qu'il n'ait jamais eu que des sympathies assez tièdes pour les nations romanes et particulièrement pour les Français. Il leur reprochait de ne pas savoir « avaler leur propre fumée. » Peut-être, dans le secret de son cœur, leur en voulait-il aussi d'avoir trop de goût pour les idées claires et de ne pas sentir assez le prix et le charme émouvant d'une majuscule bien placée, sous laquelle on peut entendre « un million de mots. »

Qu'il fît œuvre d'historien ou de philosophe, Carlyle était un poète, et ce poète était un mystique. C'est par là que sa personne et ses livres ont fait événement en Angleterre, car malgré son grand talent pour le silence, l'Angleterre est de toutes les nations du monde la moins encline au mysticisme, celle qui a le plus de goût pour les vérités positives et le plus d'aptitude aux calculs d'intérêts composés, le pays qui produit le plus d'empiriques et d'utilitaires, le pays où l'on rencontre le plus de gens disposés à considérer le monde comme une machine. L'Anglais fait un si grand cas de la mécanique qu'il en met un peu dans la religion et qu'il la réduit volontiers à des pratiques, à des routines, à des formes, à des formules. Carlyle fut un rebelle et il joua le rôle d'un émancipateur. Il brava les préjugés, il combattit les idées reçues, il pratiqua une large brèche dans les murailles de la vieille Sion. Cet

audacieux ne craignit pas de déclarer à ses compatriotes qu'un fétiche auquel on croit de tout son cœur est une idole moins méprisable qu'une formule à laquelle on ne croit plus qu'à moitié. L'Angleterre s'émut quand elle entendit la voix d'un solitaire qui criait : — « Eh quoi! dites-vous, plus de temples, plus d'autels, plus de liturgies, plus de symboles, plus de prêtres! Que nous restera-t-il?.. Rassurez-vous. L'univers de Dieu n'est-il pas un symbole? L'immensité n'est-elle pas un temple? L'histoire de l'homme n'est-elle pas un évangile? Si vous regrettez le chant de l'orgue, écoutez chanter les étoiles du matin. » — Oui, l'Angleterre s'étonna d'avoir produit un homme qui enseignait à la jeunesse que les formes ont peu de prix, que les formules passent, qu'il y a des vérités cachées dans toutes les religions, qu'il faut vénérer Apollon et Odin aussi bien que le Dieu de Mahomet, que si Jérémie et saint Jean furent de grands prophètes, Eschyle et Shakspeare furent aussi des inspirés, que si le Christ ouvrait les yeux des aveugles et faisait marcher les paralytiques, tous les grands hommes ont ouvert miraculeusement des yeux malades et remis en mouvement des jambes qui ne marchaient plus, que tous les temps comme tous les pays ont accompli des prodiges. Tel évêque en pâlit d'effroi, et les cendres de Wesley et de Whitefield tressaillirent dans leur tombeau.

Le mysticisme fait la guerre aux petites pratiques, aux formules surannées, aux dogmes rances, aux idoles vermoulues, et il travaille ainsi à l'affranchissement de l'esprit humain, mais il ne saurait lui procurer qu'une demi-liberté. Il est l'ennemi de la superstition, mais il s'accommode difficilement de la pure raison et la science lui fait peur. La science cherche à tout expliquer en ramenant tout à des lois; le mysticisme a la sainte horreur des explications, il voit partout du mystère, il fait profession de croire que le fond des choses est inexplicable. De très rigides orthodoxes ont été de grands hommes de science. Ils pensaient que l'omnipotence divine s'était réservé jadis un petit pays montagneux pour y opérer des prodiges, que le soleil s'était arrêté sur Gabaon et la lune sur Ajalon. Ils confinaient, ils cantonnaient le miracle dans un coin de l'espace et du temps, ils lui faisaient sa part comme on fait la part du feu; mais ils admettaient que, dans le reste de l'univers, tout est soumis à des lois éternelles et tout relève du sens commun. Newton croyait de toute son âme à l'Apocalypse, ce qui ne l'a pas empêché de découvrir l'attraction universelle et d'inventer le calcul infinitésimal. Carlyle affirmait que la nature est surnaturelle et que, quand elle n'est pas divine, elle est diabolique. Jamais aucun chimiste n'a trouvé au fond de son creuset ni Dieu ni le diable. Aussi goûtait-il les chimistes aussi peu que les utilitaires; il parlait avec dédain de leurs alambics, de leurs réactifs, de leur présomptueuse ignorance qui se flatte d'éclaircir le mystère de la vie par des explications qui n'ex-

pliquent rien. — « Tu prétends, disait-il dans son *Sartor resartus*, cheminer au travers du monde à la faveur de cette pâle lumière que tu appelles la vérité ou de cette lanterne de poche que j'appelle une logique de procureur, et tout expliquer, rendre compte de tout, ne croire que ce que tu vois. Quiconque rend hommage à l'insondable domaine du mystère qui est partout sous nos pieds et qu'à chaque instant nous touchons du doigt, quiconque se permet de penser que l'univers est un oracle et un temple aussi bien qu'une cuisine et une étable, tu le traites de mystique en délire. Ta vache ne vèle-t-elle pas? Ton taureau n'engendre-t-il pas? Toi-même n'es-tu pas né et ne dois-tu pas mourir? Explique-moi tout cela, sinon fais de deux choses l'une : retire-toi dans ta maison et garde pour toi tes sots caquets, ou plutôt renonce à ta folie, repens-toi d'avoir dit que le règne du miracle est passé et que le monde de Dieu s'est changé en une vile prose, et reconnais que tu n'as été jusqu'aujourd'hui qu'un dilettante, un pédant à la vue trouble. » Il ajoutait : « L'homme qui ne sait pas s'étonner, l'homme qui n'a pas l'habitude de l'étonnement, quand il serait président d'innombrables sociétés royales, quand il porterait dans sa tête toute la *Mécanique céleste* de Laplace, toute la philosophie de Hegel et le résumé de toutes les découvertes qui se sont faites dans tous les laboratoires et dans tous les observatoires du monde, n'est qu'une paire de lunettes derrière laquelle il n'y a pas d'yeux. Qu'il consente à emprunter leurs yeux aux voyans, et nous trouverons à utiliser ses lunettes. »

Aristote avait dit que l'étonnement est le premier mot de la science, Carlyle voulait que ce fût aussi le dernier; il nous condamne à l'admiration perpétuelle. Si Lavoisier s'était contenté de s'étonner et d'admirer, la chimie ne serait pas née. On voit combien il est vrai de dire que ce génial Écossais ne procurait à ses disciples qu'une demi-liberté, qui ne pouvait leur suffire longtemps. On raconte qu'un petit moine était si fort accoutumé à faire des miracles que le prieur fut obligé de réprimer son zèle indiscret et lui interdit d'exercer son talent. Le petit moine obéit, non sans chagrin; mais ayant vu un pauvre couvreur qui tombait du haut d'un toit, il se sentit partagé entre le désir de lui sauver la vie et la sainte obédience. Pour tout concilier, il lui ordonna de rester en l'air jusqu'à ce qu'il en eût référé au prieur, qui, paraît-il, lui permit d'achever son miracle, à la condition qu'il ne recommençât pas et qu'il n'y revînt plus. S'il n'avait tenu qu'à l'auteur du *Sartor resartus*, l'Angleterre serait demeurée à jamais suspendue entre le dogme et la science, entre la tradition et le doute. Il n'avait garde de demander au prieur la permission d'achever son miracle, lequel lui semblait suffisant. Le couvreur se trouvait en l'air, et Carlyle estimait que c'était de tous les états le plus agréable, il s'en accommodait pour sa part.

Mais le couvreur ne fut pas de son avis, et sans attendre qu'il l'y autorisât, au risque de s'assommer, il s'empressa de reprendre terre. Le mysticisme est un supplice pour qui n'a pas le tempérament mystique, et l'Anglais est de tous les peuples celui qui prend le plus difficilement son parti de passer sa vie entre ciel et terre.

Il y a deux espèces de mystiques. Les uns sont simples comme des colombes et infiniment respectables; les autres sont un peu plus raffinés, ils se plaisent aux obscurités volontaires et ne résistent pas à l'envie de mêler quelque charlatanisme à leurs spiritualités. Le type des mystiques naïfs était ce cordonnier allemand qui s'appelait Jacob Boehme, et dont le roi Charles Ier d'Angleterre avait une si haute idée qu'il envoya tout exprès à Woerlitz un savant pour l'examiner et l'interroger. Henri Heine remarque à ce propos que ce savant fut plus heureux que son royal maître, car pendant que celui-ci perdait la tête à Whitehall par la hache de Cromwell, l'autre ne perdit à Woerlitz que la raison en interrogeant Jacob Boehme. Un peu auparavant avait vécu un autre mystique nommé Paracelse, lequel était beaucoup plus savant que Boehme et un peu plus charlatan. Il a fait de véritables découvertes en chimie, il a étudié le mercure, l'arsenic et l'antimoine; mais il portait un habit écarlate et un chapeau rouge, il avait inventé une panacée et un élixir de longue vie, il se faisait fort de rendre ses disciples immortels, il se piquait de vivre sur un pied d'intimité avec les esprits invisibles qui animent la nature, et il se vantait de fabriquer de toutes pièces des homoncules.

Carlyle n'était point charlatan, personne n'a été de meilleure foi que lui, et il n'a jamais fabriqué d'homoncules. D'autre part, il était beaucoup plus instruit que Boehme, il avait beaucoup de lecture, l'esprit très ouvert et très cultivé, il connaissait son siècle, il lui appartenait par son éducation, en même temps qu'il appartenait au passé par sa façon de sentir, par ses regrets et ses rêves. Aussi était-il en proie aux contradictions, et il ne faut pas s'étonner que sa pensée comme sa parole fussent souvent flottantes et confuses. Il était à la fois libéral et autoritaire, et tour à tour il prêchait l'indépendance ou la soumission. Il vantait les grands émancipateurs, les renverseurs d'idoles, les Luther, les Knox, et quoiqu'il détestât le XVIIIe siècle comme le siècle de l'incrédulité et du persiflage, quoiqu'il reconnût dans la révolution française la marque ou la griffe du diable, il n'a pas laissé de déclarer que le XVIIIe siècle avait une œuvre à faire et que le sans-culottisme lui-même avait sa raison d'être et sa tâche divine. Mais la démocratie ne lui inspirait aucun enthousiasme, il ne voyait en elle qu'un régime provisoire, qu'une transition à quelque chose de mieux; il se flattait que l'anarchie où nous vivons touchait à son terme et qu'un dieu nouveau ferait rentrer les esprits dans l'obéissance. Servir avec dignité et avec

les sentimens d'un homme libre, *servire liberaliter*, telle était sa devise; et il comptait sur la religion qu'il avait inventée pour réduire les peuples à leur devoir, pour régler leurs désirs et leur conduite. Il avait décidé que, si Dieu se révèle dans les étoiles et dans les roses, il se manifeste plus clairement encore dans les grands hommes, et il a prêché jusque sur les toits l'adoration des grands hommes. « Le culte des héros, disait-il, est le seul qui puisse subsister parmi tous les débris dont la tempête révolutionnaire a couvert le monde, c'est la seule épave que nous puissions sauver de ce grand naufrage, ou plutôt c'est la pierre angulaire que la révolution n'a pas renversée et sur laquelle nous rebâtirons. La nature est toujours divine, les héros sont toujours adorables, voilà la religion qui nous reste. »

Quand il parle des héros, Carlyle n'est jamais de sang-froid; c'est alors surtout qu'il monte sur le trépied, qu'il éclate en transports lyriques, en hosannas, qu'il embouche la trompette. Il réduit l'histoire universelle à un certain nombre de biographies, mises bout à bout, et il déclare qu'il faudrait désespérer de l'humanité si elle ne produisait plus de héros, ou si elle réussissait à s'en passer, ou si elle refusait ses hommages et sa vénération à ceux qu'elle enfanta jadis. Certes il n'a pas absolument tort. On peut lui accorder que ces redoutables trouble-fêtes qu'on appelle les grands hommes sont pour le genre humain un article de première nécessité, et que s'il fallait opter entre une société troublée par les rêves du génie et une autre fort tranquille où chaque jour ressemblerait à la veille, où toutes les têtes seraient de niveau, où chacun jouirait avec délices de la liberté d'être médiocre, le choix du vrai philanthrope serait bientôt fait : « J'ai vu sur les côtes de l'Océan des bancs d'huîtres, disait un sage, j'ai senti leur bonheur, je ne l'ai pas envié. » On peut lui accorder aussi que les dénigreurs de renommées sont en général de sottes gens et que s'il n'y a pas de héros pour son valet de chambre, il faut en conclure non que les héros ne sont pas des héros, mais que les valets de chambre sont des valets de chambre. Hegel l'avait dit avant lui, et avant lui Hegel s'était moqué de ces maîtres d'école qui remontrent à leurs élèves qu'Alexandre et César étaient des ambitieux sans moralité, travaillés par de mauvaises passions, d'où il s'ensuit que le maître d'école vaut bien mieux que César et qu'Alexandre, car il est exempt de toute mauvaise passion, et il le prouve en s'abstenant de conquérir l'Asie ou de gagner la bataille de Pharsale. Hegel avait dit encore que Thersite, ce terrible contempteur et insulteur des rois, est un type éternel, et que s'il ne reçoit pas dans tous les siècles des coups de bâton, on peut laisser le soin de le punir à la jalousie qui le dévore, au ver immortel qui le ronge.

Mais Hegel était un philosophe; il ne se piquait pas de fonder une religion, et il n'a eu garde de canoniser les grands hommes. Après

tout ils sont pétris de notre argile, le sang qui coule dans leurs veines est bien le nôtre; il n'y a en eux rien de surhumain, et s'ils préparent l'avenir, ils sont les fils de leur temps. Ce qui les distingue est d'avoir une volonté plus forte que le commun des mortels, une âme mieux trempée, des pensées qui courent si vite qu'on s'essouffle à les suivre, une vivacité dans l'action qui déroute nos lenteurs, et de posséder dans une mesure inconnue au vulgaire cette faculté mystérieuse qu'on nomme l'instinct et qui est le sentiment de la destinée. Le mot que cherche leur siècle sans le trouver, ils le devinent et le disent tout haut, et tout en s'occupant de faire leur propre bonheur, ils ouvrent une carrière nouvelle à l'espérance des peuples. Mais ils ne sont pas infaillibles; à l'idée qu'ils épousent ils donnent volontiers pour rivale une chimère. Cette lutte de la fantaisie et de l'instinct, de l'utopie et de la mission, est le côté tragique de leur existence. Ils ménagent des revanches au bon sens des petits qu'ils avaient humiliés; après avoir eu raison contre tout le monde, tout le monde a raison contre eux, et souvent ils finissent mal, ce qui console les valets de chambre, les maîtres d'école et Thersite. Hegel remarque qu'il ne se fait rien de grand ici-bas sans passion, que la passion est toujours égoïste, que les grands hommes ont été pour la plupart prodigieusement personnels : « Les grands hommes, disait-il, sont les instrumens et les outils de cette raison occulte qui gouverne le monde; par une ruse divine, elle se sert de leurs passions pour accomplir ses desseins sur l'humanité, et elle s'arrange pour leur faire payer tous les frais de premier établissement. »

Ce n'est pas ainsi que l'entendait Carlyle. Les grands hommes ne sont pas à ses yeux les fils de leur temps, ils sont les enfans du miracle, un présent magnifique et gratuit de la munificence divine. Ils ne sont pas les plus grands d'entre nous, mais « des êtres à part, émanés du cœur même des choses, une représentation visible du monde invisible, des ambassadeurs célestes, chargés d'un message de vie et de révéler à la terre les secrets du Silence éternel. » Il n'admet pas qu'on les accepte sous bénéfice d'inventaire, il faut les accepter tout entiers, tels qu'ils sont, avec toutes leurs dépendances et appartenances. Ces souverains par la grâce de Dieu ont été envoyés d'en haut pour être obéis des peuples. Il n'admet pas non plus qu'il y ait en eux quelque alliage ni qu'ils cherchent leur bonheur en faisant celui de l'humanité. Ce sont des apôtres, ils portent à leur front l'auréole des martyrs. Il est faux que Luther ait sacrifié quelquefois sa conscience à ses combinaisons; il est faux que, dans le grand jeu de la vie, comme disait Voltaire, on commence par être dupe, qu'on finisse souvent par être fripon, et que Cromwell fût un enthousiaste qui fit servir son fanatisme même à sa grandeur. S'il était vrai que les Jupiters d'ici-bas, *Joves humani et terrestres*, eussent des faiblesses et des tares, ils ne seraient plus ado-

rables, — et à qui dresserions-nous des autels? Cependant, quelque admiration qu'ils nous inspirent et quoi qu'en dise Carlyle, nous aurions tort de les adorer. Il n'y a de vraiment adorable que la charité absolument désintéressée, et souvent on ne la connaît pas, elle se cache; les saints sont des conspirateurs qui cherchent l'ombre du mystère. En vérité, religion pour religion, il est permis de préférer le culte des astres au culte du génie, car il est plus facile de croire au désintéressement de l'étoile du matin qu'à celui d'un héros. Qu'ils s'appellent Cromwell ou Luther, si grands qu'ils soient, ils ont tous mêlé des calculs à l'enthousiasme et cherché leur gloire dans leur œuvre. Un jour ou l'autre, chacun à sa façon, ils ont tous prononcé le mot d'un personnage de Shakspeare : « Le monde est mon huître et je l'ouvrirai avec mon épée. »

Malgré sa vive éloquence, malgré sa parole puissante et colorée, Carlyle n'a pas réussi à convertir ses compatriotes à son mysticisme ni au culte des héros. L'Angleterre officielle est demeurée fidèle à ses formules; l'Angleterre qui pense s'est engagée dans des voies bien différentes de celles qu'il lui marquait. Il a trop vécu, non pour sa gloire, mais pour son bonheur. On le respectait, on l'admirait, mais on ne l'écoutait plus. Il a vu la direction des esprits lui échapper, passer en d'autres mains et son autorité supplantée par des influences rivales qui détruisaient sans merci ce qu'il avait adoré. L'ascendant toujours croissant qu'exerçaient un Darwin, un Herbert Spencer, lui causait de cuisans chagrins; c'était une écharde dans ses chairs. Le nouvel empirisme qu'ils ont mis en vogue était contraire à toutes ses inclinations, le blessait au cœur, et il a assisté tristement à son triomphe. Cette philosophie, dont il méprisait le terre-à-terre et maudissait les cruautés, fait main basse non-seulement sur la théosophie, sur le mysticisme, mais sur la métaphysique, qu'elle relègue dans le royaume des chimères; elle trouve dans l'évolution fatale et graduelle, dans le progrès insensible, dans l'hérédité, dans l'adaptation au milieu, la raison suffisante de toutes choses. Elle nie les prophètes, elle dissèque les héros, elle applique aux sciences morales la méthode des sciences naturelles, elle ramène tout à la pure nature, et partant elle doit se livrer à de prodigieux efforts de raisonnement pour expliquer non-seulement le génie d'un grand homme, mais un simple acte d'honnêteté et la plus vulgaire des bonnes actions, rien n'étant plus contraire à la pure nature que de ne prendre à son voisin ni son bœuf, ni son âne, ni sa femme, ni sa bourse, quand on peut le faire sans rien risquer.

G. VALBERT.

# REVUE MUSICALE

Il n'y a pas à dire, les salles de concert ne sont plus ce que nous les avons vues autrefois ; seul le Conservatoire maintient encore sa physionomie traditionnelle et consulaire ; partout ailleurs, les nouvelles classes ont pris le dessus ; chez Pasdeloup, chez Colonne, elles règnent et gouvernent, et le plus curieux, c'est que le grand art ne s'en porte que mieux. Les connaisseurs de profession, — gens du passé, exclusifs, raisonneurs, beaux esprits, ont quitté la place ; des dilettantes, il n'y en a plus, la race s'en est perdue ; il y a tout le monde, ce fameux tout le monde qui, vous le savez, a plus d'esprit que Voltaire ; ce qui fait que les mêmes choses qui jadis furent sifflées sont aujourd'hui portées aux nues et que, par un juste retour, toute sorte d'amusettes et brimborions, — airs variés et divertissemens, dont on raffolait, — sont conspuées. Public nerveux, houleux, impatient, intransigeant, toujours bataillant pour ou contre et qui vient là, sans autre critérium que ses purs instincts, casser les arrêts des esthéticiens du passé et légiférer sur le présent ! Car, il ne faut pas nous y tromper, les élémens dont ce public se compose sont tout ce qu'il y a de moins éduqué ; aucune culture spéciale n'a passé par là, vous avez affaire à des juges sans mandat : employés et commerçans, étudians et clercs de notaire profitant de leurs vacances du dimanche. Ils se sont dit en déjeunant : Que ferons-nous de notre après-midi ? et selon que tel ou tel programme les allèche davantage, ils vont chez Pasdeloup ou chez Colonne, et voilà ces industriels, ces apprentis et ces bureaucrates, lancés tout de suite *in medias res* et tranchant de main de maître dans la question d'art. Si le règne de la démocratie a ses inconvéniens, on m'accordera que ce n'est point de ce côté-là qu'il faut s'en plaindre. Avec un pareil public, aucun artiste de valeur ne risquera d'être longtemps méconnu. Point caractéristique à noter, ses excès d'admiration n'ont rien dont on doive s'inquiéter ; si passionné, si tapageur qu'il soit, il ne se laisse guère emporter, et, qu'on me passe l'expression — ne s'emballe jamais : même chez les plus chers objets de ses prédilections, il sait faire la

part du médiocre, et certaines pièces de Schumann, goûtées en Allemagne, n'ont pu trouver grâce devant lui. Jusqu'ici, Berlioz est le seul dont il adopte tout : *l'Enfance du Christ*, comme la *Damnation de Faust*, la *Symphonie fantastique* comme la symphonie d'*Harold* et comme la symphonie sur *Roméo et Juliette*. Et cette faveur s'affirmant chaque année davantage, à l'égard d'un tel maître dont le pharisaïsme des artistes ses contemporains ne cessa d'empoisonner l'existence, semble une preuve de plus de l'esprit de justice instinctive qui dirige ce nouveau public. Berlioz bénéficie aujourd'hui qu'il est mort, des outrages qu'il eut à subir de son vivant, et l'heure des complètes réhabilitations a si bien sonné pour lui, que *les Troyens* seraient acclamés à leur tour s'il se trouvait à l'Opéra un directeur capable de profiter du vent qui souffle. Qu'il ait ou non eu conscience de ce qu'il faisait, le public des concerts populaires, faisant œuvre de réhabilitation, faisait œuvre aussi de patriotisme; il élevait autel contre autel, opposait Berlioz à Wagner, disait aux Allemands : Vous avez votre Messie, nous avons, nous, le Précurseur, et prétendons désormais qu'on l'estime et qu'on le renomme selon son droit. Mais bah! les directeurs de l'Opéra ont de nos jours d'autres soins en tête. Qu'il s'agisse de formuler des programmes ou de haranguer leurs administrés *ore rotundo*, et vous les verrez se mettre en avant et répandre à pleines mains les fleurs de rhétorique sur la nappe des banquets. Des fêtes « de famille, » ils en présideront tant qu'on voudra, parleront de la nécessité de varier et d'enrichir le répertoire, d'associer les anciens maîtres à ceux du présent, de constituer quelque chose d'approchant à ce qui se passe à Vienne et à Berlin, où l'*Alceste* de Gluck et *l'Africaine* de Meyerbeer se coudoient, où *la Vestale* de Spontini se montre au lendemain d'un ouvrage d'Auber, de Rossini, de Cherubini ou de Richard Wagner. Simples phrases de circonstance, feux pyrrhiques et jeux floraux pour amuser la galerie et les ministres benévoles, et que, rentré chez soi, on oublie vite! Car de la coupe aux lèvres il y a loin, et la sainte routine est la plus chômée des bienheureuses patronnes du calendrier : l'opéra de Gounod cette année; l'année prochaine, l'opéra de Thomas, et ainsi de suite, sans se donner seulement la peine de renouveler le personnel autrement que par les doublures; les chefs d'emploi restant les mêmes que du temps de M. Halanzier :

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Être directeur de l'Opéra, c'est imiter Véron et Duponchel quand on est M. Perrin, et M. Perrin quand on s'appelle Vaucorbeil. S'il existe quelque part un Diogène qui cherche un directeur subventionné ne reproduisant point l'exacte image de son prédécesseur, ce philosophe-là n'est pas près d'éteindre sa lanterne. Nous devons aux concerts popu-

laires la musique pour tous, reste maintenant à conquérir le théâtre pour tous. Comment l'obtiendra-t-on? Je l'ignore, mais ce que je sais pertinemment, c'est que le mieux est de s'en remettre là-dessus à l'initiative privée. Chez Pasdeloup comme chez Colonne, *la Chevauchée des Walkyries* a fait événement. C'était en quelque sorte la rentrée en grâce de M. Richard Wagner, après un assez long bannissement, d'ailleurs fort mérité; car, tout grand musicien que l'on soit, on n'en conserve pas moins la responsabilité de sa conduite, et lorsque cette conduite est ignoble, un pays comme le nôtre a le droit de se montrer sévère. C'est toujours un vif regret pour les honnêtes gens de ne pouvoir estimer un homme dont le talent s'impose à eux. Or, avec M. Richard Wagner, force leur est de reconnaître que le talent et le caractère font deux, et quand on oublierait en lui l'insulteur de nos gloires nationales, il faudrait encore se souvenir du farouche révolutionnaire d'autrefois, du héros des barricades de Dresde converti au chambellanisme et devenu piètrement le musicien aulique du roi de Bavière.

Il n'importe, le chambellan qui a écrit cette page de la *Walkyrie* n'est point un Polonius vulgaire, et sa clé d'uniforme vaut un talisman. Ceci pourtant ne nous empêchera pas d'aborder le morceau par son côté critique; tout y subsiste par les rythmes et, — grave tort pour de la musique si intentionnellement pittoresque, — pas un seul de ces rythmes n'entre dans la couleur du sujet. Cette prétendue chevauchée ment à son titre : rien du cheval qui hennit, qui trotte ou qui galope. Une croche pointée, une double croche, une noire pointée, — chaque animal ayant en musique une sorte de rythme convenu, — c'est ainsi que pourrait se noter le chant du coq, si nous avions affaire à la fermière du village voisin et non à ces formidables amazones du romantisme scandinave. Passons sur ce détail et cherchons à nous rendre compte du procédé, voyons l'arc se tendre et décocher son trait sous la puissante main du maître. En langage d'atelier, cela s'appellerait *une scie;* en réalité, c'est du grand art. De ce rythme d'une mesure les cuivres s'emparent, et voilà tout de suite le cri de la basse-cour transformé en fanfare héroïque et poursuivant sa voie avec une persistance implacable, accompagné par une pédale harmonique en forme de trilles pour les instrumens à vent, en arpèges ascendans pour les violons : donc trois pédales qui se superposent; pédale harmonique dans l'accompagnement, pédale harmonique dans le trille et, en réalité, pédale encore dans la persistance endiablée du dessin supérieur. Cet art-là, c'est un fait connu, ne procède que par l'audace des combinaisons et l'enchevêtrement de la quenouille. Un moyen que Rossini emploie à l'état simple dans le chœur dansant de *Guillaume Tell*, la pédale, vous le triplez, le quadruplez, le dynamisez au centuple, et par l'intensité suprême dans l'effort, dans le *voulu*, vous obtenez sur les natures nerveuses des effets de fascination voisins de l'hypnotisme.

Mêlez à tout cela les dissonances, les accords chromatiques; joignez-y les deux notes d'élan empruntées à la mesure précédente et qui, vers la fin, donnent à la symphonie une nouvelle force d'impulsion décidément irrésistible. Nous savons bien, nous savons trop tout ce qu'il y a à dire contre cet art, et nous-même l'avons dit vingt fois à cette place: c'est capiteux, vertigineux, plein de précipices, mais plein de trouvailles. Nous autres, élevés à l'école de Mozart, de Beethoven et des grands italiens du passé comme du présent, nous en pouvons discourir à notre aise, préservés d'avance que nous sommes de la contagion; mais qu'on se figure ces nouvelles classes dont nous parlions tout à l'heure, arrivant là sans étude ni culture et poussées par le seul besoin de se distraire des travaux et des servitudes de la semaine, on verra se produire alors ce qui se passe: chacun obéissant à l'unique impulsion de son tempérament, il y aura tout de suite le camp de l'enthousiasme et celui de la résistance, les uns applaudissant, les autres sifflant à outrance, car cet art-là, pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut absolument s'y connaître; dans le cas contraire, il vous repousse inexorablement, tout comme il est capable de vous mener au fanatisme et de faire de vous des hallucinés ou des convulsionnaires de Saint-Médard.

L'Opéra ne se possède plus; le nouvel ouvrage de M. Gounod l'absorbe tout entier, et certes il y paraît aux représentations qui sont trop souvent assez médiocres, d'où l'on aurait tort de conclure que les répétitions du *Tribut de Zamora* soient excellentes, car de cela nous ne savons rien que ce que les nouvellistes soi-disant bien informés en colportent un peu partout. Personne n'ignore que, par le temps qui court, la publicité s'empare d'un ouvrage six mois avant la représentation. A peine l'auteur a-t-il vu s'ouvrir l'ère des répétitions que sa vie privée appartient à la chronique quotidienne : on vous raconte de quelle viande il se nourrit et de quel bois il se chauffe; comment il dort et comment il travaille; et s'il arrive, — comme il paraît que c'est le cas avec M. Gounod, — que l'*illustre maître* ait pour cabinet une manière de sanctuaire gothique, on vous le montre en archimandrite byzantin assis gravement sous un dais vis-à-vis d'un grand orgue d'église et donnant à la muse des audiences pontificales. Étonnons-nous ensuite que de si grotesques apologies provoquent la controverse et que, dès les répétitions, deux courans d'opinion s'établissent: les uns soutenant que tout marche à souhait, que « Charles Gounod veut que sa partition soit parfaite et que, *dans ce but, il travaille la nuit à faire disparaître les imperfections révélées par les études du jour;* » les autres s'appuyant de cet aveu même pour avancer tout le contraire et nous dire que ces répétitions sont le canevas de Pénélope, qu'on y défait le lendemain la besogne du jour précédent, et qu'il s'y distribue en somme beaucoup moins de louanges que de sages et prudens conseils : Cher maître,

prenez garde à la mélopée, vous en avez mis partout, il n'y a que cela dans votre musique. — De grâce, mon bon ami, foncez droit sur la situation et, pendant que vous êtes en Espagne, profitez de l'occasion pour prendre une bonne fois le taureau par les cornes ; ce n'est pas de la rêverie au clair de lune qu'il nous faut ; c'est du drame, du vrai drame, quelque chose d'inspiré, de puissant, d'*enlevant* comme le duo des *Huguenots* ou le quatrième acte du *Prophète*, qu'on vient justement de reprendre ; allez-y ce soir, vous verrez, c'est comme cela qu'il faut faire ! » Et malgré soi, à entendre tous ces commérages de journaux, tous ces bruits de coulisses, on se rappelle l'anecdote de ce directeur disant à l'auteur d'une comédie en cinq actes : « Votre pièce est excellente, seulement elle manque de traits ; remportez-la chez vous, et passez la nuit à me la saupoudrer de mots d'esprit. »

Soyons sérieux, et sans nous préoccuper plus que de raison de ce qu'on nous prépare dans le secret et le crépuscule des dieux, regardons davantage à ce qu'on nous donne. Le vrai est que tout le monde se plaint de l'insupportable monotonie du répertoire, et cet état de choses durera tant qu'on n'aura pas su prendre un parti et rompre avec un système de mise en scène qui devient chaque jour plus encombrant ; l'outillage s'oppose à tout, la manœuvre tue l'art ; une fois le théâtre occupé par quatre ou cinq de ces énormes *machineries*, en voilà pour des mois et des années, impossible de rien jouer au pied levé, fût-ce le plus libre d'allures et le mieux monté des chefs-d'œuvre de la maison. Croirait-on que naguère M. Maurel, de passage à Paris, a dû renoncer à reparaître dans don Juan, son meilleur rôle, et cela uniquement pour des raisons d'équipe et de matériel ? Ces remue-ménage, qui se faisaient jadis en un tour de main, sont aujourd'hui des complications d'état, et tandis qu'on délibère solennellement, — tout est solennel en diable, sous ce gouvernement de M. Vaucorbeil, on se croirait chez l'empereur d'Autriche ou chez M. Perrin, de la Comédie-Française, — tandis qu'on délibère en conseil de cabinet sur la question d'opportunisme à propos de la plantation d'un décor, notre artiste, que réclament Madrid, Londres ou Florence, a le temps de quitter la place. Car c'est aussi une mode fort goûtée de l'administration actuelle d'avoir des chanteurs de haut renom qui figurent sur les cadres du théâtre et n'en sont pas moins absens huit ou dix mois de l'année, étoiles errantes et filantes, étoiles-Benoiton qu'on paie en quelque sorte au cachet, système assurément avantageux au point de vue des gros bénéfices, mais au demeurant assez peu digne d'une institution nationale qui reçoit du pays des subventions de 800,000 francs.

F. DE LAGENEVAIS.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1881

On aurait beau s'en défendre et vouloir fermer les yeux sur la réalité des choses, la vie publique de la France est pour le moment dominée par un fait à la fois avéré et difficile à préciser ou à définir : c'est l'importance qu'a prise par degrés, que tend de plus en plus à prendre M. le président de la chambre des députés. Cette importance ou cette prépotence, on la commente, on l'explique, on l'exalte ou on la décrie, on l'exagère ou on la diminue à volonté. Elle n'en est pas moins un fait qui, en frappant l'opinion, la laisse indécise, qui se dérobe et reparaît tour à tour, qui reste jusqu'à un certain point une énigme. Non pas que l'influence exercée, même dans une mesure assez large, par M. le président de la Chambre des députés ait rien d'imprévu et d'extraordinaire. M. Gambetta, par le rôle qu'il a joué depuis dix ans, par ses interventions décisives à des momens difficiles comme par ses dons d'orateur, est certainement un des hommes les mieux faits pour l'action politique. Il a l'habileté du tacticien et l'art de capter les grandes réunions par une éloquence appropriée aux circonstances. Il a au besoin le goût de plaire, ne fût-ce que pour mieux déguiser ou mieux accompagner le goût de s'imposer ; il a particulièrement un avantage que personne ne conteste, celui d'une supériorité marquée sur tout ce qui l'entoure et le suit. C'est assez pour lui assurer une place éminente et légitime dans les conditions et les limites d'un régime constitutionnel et parlementaire ; mais il est bien clair que ce n'est pas de cette influence naturelle et simple qu'il s'agit. L'énigme, c'est cette importance d'une autre nature qui sort des proportions ordinaires, qui est censée peser sur le gouvernement comme sur le parlement, qu'on croit voir partout, qui ces jours derniers encore a été pour ainsi dire mise sur la sellette à la chambre des députés et au sénat à propos des affaires de Grèce ; c'est cette prépotence enfin qui, interpellée jusque sur le fauteuil présidentiel, s'est crue obligée ou intéressée à descendre dans l'arène pour s'expliquer elle-même, pour éclaircir un mystère, — qui cette fois encore n'a pas été complètement éclairci.

Il y a évidemment deux choses distinctes dans cette récente interpellation, qui, à tout prendre, n'a été qu'une occasion ou un prétexte. Il y a la question elle-même, cette question de la politique de la France en Orient qui a été déjà l'objet d'explications successives dans les deux assemblées. Sur cette politique, sur ses velléités et ses hésitations, et ses retours et ses contradictions apparentes, on croyait que tout avait été dit. On savait bien qu'il y avait eu un instant où notre diplomatie, avec plus de générosité que de réflexion, s'était un peu engagée pour les Grecs, où elle était même allée assez loin en se flattant d'avoir conquis à la conférence de Berlin un « titre irréfragable » en faveur du royaume hellénique. On savait aussi qu'il y avait eu un projet de mission militaire à Athènes et que ce projet, conçu sans doute à la sollicitation de la Grèce, s'était bientôt évanoui devant les susceptibilités de l'opinion française. Tous ces faits, atténués d'ailleurs par la politique et les déclarations plus récentes du nouveau ministre des affaires étrangères, on les connaissait avec plus ou moins de précision, on croyait les connaître, lorsque tout à coup s'est produit un incident imprévu; le gouvernement anglais a publié dans son *Blue-Book* des dépêches de son représentant à Athènes, M. Edwin Corbett, et il s'est trouvé que le « livre bleu » anglais en disait plus que le « livre jaune » français. Deux dépêches de M. Corbett, en reproduisant une conversation avec un ministre du roi George, M. Tricoupis, laissaient croire qu'il y avait eu à Paris des promesses plus précises qu'on ne l'avait pensé et au sujet de la mission militaire de M. le général Thomassin, et au sujet d'un fait moins connu, même complètement inconnu, la cession éventuelle de trente mille fusils de nos arsenaux contre de l'argent grec. La révélation venant de Londres a excité un mouvement de surprise et d'émotion. Jusque-là cependant il n'y avait rien de bien sérieux, rien de compromis, puisque la mission militaire n'était pas partie et que les fusils n'avaient pas été livrés. On en était là lorsque tout s'est aggravé par un incident nouveau plus imprévu encore que le premier. Il n'y a que peu de jours, on apprenait que des armes et des munitions sorties de nos dépôts, achetées par le commerce, étaient expédiées à la destination de la Grèce par les ports français, avec le visa des autorités françaises. La question déjà réveillée par les révélations des documens anglais s'est trouvée plus ravivée encore, plus compliquée et plus embrouillée par ces opérations de commerce, qui ressemblaient à un subterfuge concerté ou toléré pour déguiser une cession d'armes qu'on avait cru devoir refuser officiellement. Il n'y avait rien de semblable, — on aurait pu cependant le croire à voir l'attitude embarrassée et un peu effarée du gouvernement dans cet imbroglio où il s'est trouvé jeté sans avoir l'air de s'en douter.

Parlons franchement. Ces derniers incidens par eux-mêmes n'étaient pas bien graves; ce qui a tout gâté, c'est que les ministres ont manqué

de sang-froid, de netteté et même, si l'on nous passe le mot, de bonhomie. Pourquoi ne pas dire tout simplement la vérité? Pourquoi ne point avouer qu'on avait eu certainement des sympathies pour la Grèce et qu'on avait voulu la servir, — ce qui était parfaitement avouable, — qu'on avait cru même un instant pouvoir pousser cet intérêt jusqu'à fournir aux Grecs des officiers instructeurs et des armes, — mais que, devant l'émotion soudaine, manifeste de l'opinion publique, on s'était arrêté comme on le devait? Pourquoi, à propos des récens marchés d'armes et d'approvisionnemens de guerre, ne pas convenir tout bonnement qu'on avait été un peu pris en défaut, qu'il y avait eu quelque confusion, comme il y en a dans beaucoup d'autres parties de l'administration? Au lieu de ces explications toutes simples et d'un aveu sans artifice, le principal porte-parole du cabinet, M. le président du conseil, s'est cru obligé de mettre dans son langage une certaine diplomatie, de se perdre en subtilités et en réticences. Il s'est laissé arracher comme à regret des pièces qu'on n'avait pas publiées et qui en font supposer d'autres. Il a tenu à prouver qu'avec la « mission Thomassin, » on ne faisait que ce qu'avaient fait tous les gouvernemens antérieurs, qu'il n'y avait pas eu promesse de fusils. Pour les dernières ventes d'armes consenties directement par les arsenaux avec le commerce, on est allé exhumer des dispositions anciennes qui les autoriseraient, un décret de 1872 dont on a donné une interprétation étrangement libre, vivement relevée par M. le duc d'Audiffret-Pasquier. On s'est prévalu de ce décret sans prendre garde, que si ces marchés étaient réguliers, on n'avait pas le droit de les annuler après coup comme on l'a fait en interdisant l'expédition, qu'on couvrait un premier défaut de vigilance par un acte tardif d'autorité discrétionnaire, qu'on exposait enfin l'état à des revendications, à des paiemens d'indemnités pour lesquels il faudra bien demander des crédits dont le vote sera une difficulté nouvelle. Sur tout cela, s'il faut le dire, le gouvernement s'est embrouillé dans ses réponses aux pressantes interpellations de M. le duc de Broglie; dans le sénat comme à la chambre des députés, il a eu trop l'air d'être gêné, et en définitive le résultat le plus sensible de ces explications qui n'ont rien expliqué a été de laisser soupçonner qu'on ne disait pas tout, qu'il y avait autre chose; que ce que n'avaient pas fait ou promis les ministres, d'autres avaient pu le faire ou le promettre, enfin que derrière le gouvernement ostensible et régulier, si visiblement embarrassé, il y avait ce qu'on a appelé un « gouvernement occulte. »

C'était la vraie question. L'incident grec n'était rien, il n'a été qu'une occasion, un rendez-vous attendu ou recherché depuis longtemps. Il n'a fait que démasquer une situation plus générale où M. le président de la chambre des députés, bien plus que le gouvernement, se trouvait mis en cause dans ses actes et dans ses intentions, dans ses projets et dans ses pensées, dans cette prépotence au nom de laquelle il

s'est donné à lui-même la parole, comme il l'a dit avec une rondeur de bon compagnon.

Que les partis soient toujours prompts à saisir les occasions et même à les provoquer, qu'ils se plaisent à tout exagérer, même l'influence la plus naturelle et les interventions les plus légitimes, quand ils ont un puissant adversaire à combattre, — c'est leur rôle, leur tactique et presque leur droit. Mettons qu'on ait exagéré beaucoup dans tout ce qu'on a dit de ce « gouvernement occulte » qui a fait l'autre jour son apparition dans les assemblées. De son côté, M. le président de la chambre des députés, on en conviendra, est allé un peu loin dans un autre sens lorsque, sous prétexte de détruire les fables et les légendes qui courent sur son compte, il a cru pouvoir affirmer, sans crainte d'être démenti par les ministres d'aujourd'hui ou d'hier, que « jamais, à une heure quelconque, ni de près, ni de loin, il n'était intervenu pour peser sur leurs opinions et leurs résolutions, ni même par un conseil. » Il a dû compter un peu sur la magie de sa parole et sur la bonne volonté de tous ceux qui l'ont entendu ou lu lorsqu'il a cru pouvoir dire : « Je défie aucun ministre, aucun agent de la France à l'intérieur ou à l'extérieur, présens dans les bureaux ou en mission, de venir dire qu'à un jour, à une heure quelconque, je lui ai donné des instructions ou un mandat. » M. Gambetta a voulu trop prouver dans cette partie de son discours et se faire trop petit pour la circonstance. Il a oublié qu'à l'instant même où il parlait, son attitude, son langage, son accent, le sens de certaines de ses déclarations, tout protestait contre ce rôle modeste qu'il s'attribuait.

Il y a des cas où les apparences équivalent à des réalités, et ici l'apparence, c'est que M. Gambetta est évidemment depuis longtemps un personnage plus considérable, plus actif qu'il ne le dit. Des instructions, des mandats, des ordres, M. le président de la chambre n'en donne certainement pas, et il est peu vraisemblable qu'il entre dans les détails d'une vaste administration publique dont d'autres ont la direction officielle. Il n'est pas moins admis que M. Gambetta n'est étranger à rien. Lorsque le précédent cabinet, après avoir refusé et combattu l'amnistie, s'est décidé à proposer cette mesure, à quelle inspiration a-t-il obéi? Lorsqu'il y a eu des crises où deux présidens du conseil ont successivement disparu, après avoir reçu des votes de confiance, devant quelle influence se sont-ils effacés? M. Gambetta ne fait pas tout ce qu'il veut sans doute, il n'en est pas là; la vérité est cependant que, malgré ses protestations de réserve dans la direction des affaires, quoiqu'il déclare qu'il n'est rien, il a, par sa parole, une action décisive sur le parlement quand il le veut, et il a sur le gouvernement des prises assez efficaces pour que ceux qui sont soupçonnés de lui résister soient toujours menacés, pour que quelques-uns des ministres paraissent ne vivre que par lui. Il est beaucoup plus qu'il ne

le dit, et s'il n'est pas tout, comme le prétendent ses adversaires, il a dans tous les cas une position d'influence mal définie, réelle néanmoins, prépondérante et débordante en dehors des pouvoirs réguliers. Or c'est là justement la question, l'énigme dont nous parlions. Quelle est cette situation d'un homme qui fait et défait des ministres et qui n'a pas voulu encore être ministre, qui n'est ni un simple président de la chambre puisqu'il se mêle aux plus vifs débats, ni un président du conseil puisqu'il n'a pas la responsabilité des affaires, ni un chef de parti conduisant ostensiblement son armée au combat dans le parlement? Pourquoi M. Gambetta, avec la majorité qu'il a pu former, dont il a pu évidemment disposer plus que tout autre, a-t-il paru jusqu'ici se dérober au pouvoir? S'il lui faut une autre chambre, d'autres conditions, que veut-il donc? quel est ce rôle de grand chancelier de la république pour lequel il semble se préparer?

A y regarder de près, à travers tout, la faiblesse de M. Gambetta, c'est ce goût des situations irrégulières, d'un ascendant supérieur et exceptionnel dont il paraît se faire un système. Sous ce rapport, le discours que M. le président de la chambre a prononcé l'autre jour et qui dépassait visiblement l'enceinte de l'assemblée où il retentissait, ce discours est peut-être singulièrement instructif. Il est savamment conduit, il a deux parties. Au commencement, M. Gambetta se fait un devoir de déclarer qu'il entend ne rien critiquer, qu'il donne sa confiance au gouvernement « les yeux fermés. » Il proteste qu'il est étranger aux affaires de Grèce aussi bien qu'à toutes les autres affaires, que, par un privilège spécial d'ignorance parmi ses contemporains, il n'a connu « la mission Thomassin » que lorsque « le brave et distingué général » est venu lui annoncer qu'il avait dû partir pour Athènes, qu'il ne partait plus. M. le président de la chambre défie ministres passés ou présens, agens extérieurs ou intérieurs, de lui prouver qu'il a pesé sur une résolution quelconque, qu'il a donné même un conseil. Voilà certes un homme bien empressé à se défendre de toute ingérence illégitime! Ceci, il est vrai, est pour le passé. A peine ces déclarations un peu invraisemblables ont-elles retenti cependant, tout change : c'est le candidat qui se déclare en vue des élections prochaines et qui, se dégageant des nuages, s'appuyant sur une position acquise, sur une popularité dont il a le sentiment, ne craint plus d'avouer des aspirations assez difficiles à définir.

M. Gambetta, parlant de la réserve qu'il a cru devoir garder jusqu'ici, a ajouté aussitôt : « Cette réserve, je me l'imposerai *jusqu'au jour où il conviendra à mon pays de me désigner nettement pour remplir un autre rôle...* » Pour un simple candidat à la députation, même à la direction d'un cabinet, c'est là, il faut l'avouer, une parole un peu étrange, passablement mystérieuse et telle qu'en l'entendant on pouvait se rappeler, on murmurait presque involontairement cette parole d'un autre temps, d'un autre

prétendant, de celui qui a été Napoléon III, parlant à l'assemblée de 1848 : « Si le peuple m'impose des devoirs, je saurai les remplir. » M. Gambetta ne l'a point entendu de la même manière, cela n'est pas douteux; on pourrait malheureusement s'y méprendre, il y a des réminiscences ou des analogies toujours malencontreuses. Et pour justifier cet appel à un vote de confiance du pays, à une manifestation solennelle du suffrage universel, sur quoi s'est appuyé M. le président de la chambre? Il venait justement de s'exprimer ainsi : « Je n'ai pas à dire si j'ai une politique. Je n'ai pas à faire connaître si cette politique différerait de celle du gouvernement. J'ai mes sentimens, mes opinions sur les affaires extérieures : *je saurai attendre!..* Oui, je le dis bien haut, j'ai une opinion sur la politique que la France doit adopter avec sagesse, avec précision, avec maturité, avec esprit de suite surtout, afin de prendre la place légitime qui lui appartient et qui n'est pas moins nécessaire aux autres nations qu'à elle-même dans les conseils de l'Europe... J'ai bien le droit d'avoir cette opinion... Est-ce que j'ai cherché, par les moyens légaux qui nous appartiennent à tous, à pousser l'esprit de mes concitoyens vers une politique d'expansion à outrance? En aucune façon, j'ai toujours gardé le silence. Je n'ai jugé ni critiqué la politique qui a été suivie... Cette réserve, je me l'imposerai, etc. » Tout cela se tient et s'enchaîne. De sorte qu'au moment même où M. Gambetta demande au pays de le « désigner nettement pour remplir un autre rôle, » il déclare qu'il n'a point à dire s'il a une politique, qu'il saura attendre, qu'il a ses opinions, ses sentimens, mais qu'il garde le silence, qu'il se réserve — « jusqu'au jour » où la France aura parlé.

Fort bien! Sur quoi veut-il donc que le pays se prononce et vote? Qu'est-ce donc alors, si ce n'est tout simplement un plébiscite sur un nom, ce qui a toujours passé pour un grand défi à l'inconnu sous le voile d'une manifestation populaire? Et qu'on ne dise pas que c'est l'usage des pays libres, que lorsque, dans les momens d'élection, M. Gladstone ou lord Beaconsfield s'adressent au peuple anglais, ils ne font, eux aussi, que demander à leur nation de les désigner « pour remplir un autre rôle, » pour prendre le pouvoir. Oui, sans doute, c'est la loi des nations libres. Il y a seulement ici, on en conviendra, quelque différence. Lorsqu'en Angleterre libéraux et conservateurs livrent bataille devant le pays, leurs chefs, qu'ils s'appellent Gladstone ou Disraeli, savent que, s'ils ont la majorité, ils seront appelés au pouvoir dans certaines conditions, ils ne seront que des premiers ministres sous l'autorité traditionnelle et héréditaire de la reine. C'est le jeu naturel, prévu et limité d'avance, des institutions parlementaires, tandis que la manifestation provoquée en France aurait, par la force des choses, même, si l'on veut, par l'entraînement de l'esprit français, un autre caractère. Cette manifestation créerait au dépositaire privilégié de la confiance populaire une position telle qu'elle déborderait de toutes parts

la constitution, qu'elle annulerait surtout la présidence de la république elle-même. Qu'on imagine un instant cette juxtaposition d'un chef de l'état nommé par quelques centaines de voix dans un congrès et d'un chef de ministère « désigné » par des millions de suffrages! Ce serait, si l'on nous passe le mot, le plébiscite transposé passant du président de la république, à qui il a été appliqué en 1848, au président du conseil.

Qui ne voit dans ces procédés, dans ce langage une sorte de recrudescence croissante, presque coordonnée de l'idée du pouvoir personnel? Il n'y a sans doute ni à exagérer des incidens ni à dénaturer des intentions. Il n'est pas moins vrai que ce fait d'une prépotence toute personnelle existe, qu'il s'accentue, qu'il prend une place de plus en plus visible dans nos affaires, et rien ne le prouve mieux que ce qui se passe en ce moment même au sujet de la proposition de réforme du régime électoral. Quel est le meilleur système d'élections, est-ce le scrutin d'arrondissement, est-ce le scrutin de liste? Laissons de côté la question pour aujourd'hui. Ce qui est certain, c'est que, d'après la formation de la commission récemment nommée, le scrutin d'arrondissement garderait jusqu'ici l'avantage. Le scrutin de liste a cependant toujours bien des chances de l'emporter, — uniquement parce qu'il a pour lui M. Gambetta. Et qu'on le remarque bien, ce n'est pas parce que M. Gambetta aura donné de bonnes raisons ou parce qu'il aura une fois de plus déployé une entraînante éloquence que le scrutin de liste a la chance d'être voté; c'est tout simplement, de l'aveu de tous, parce que le rejet de ce mode de scrutin serait un échec direct pour M. le président de la chambre et que beaucoup de députés craignent de s'associer à ce qui pourrait passer pour un acte d'hostilité ou d'insoumission. De telle sorte que cette obsession de pouvoir personnel est partout. Eh bien! il faut sortir de là, et ce que M. Gambetta a de mieux à faire, c'est de se dégager lui-même de ce rôle démesuré, de rentrer dans la vérité politique et constitutionnelle, de ramener une importance qui sera toujours réelle à des proportions plus justes. S'il aspire au pouvoir, comme il en a le droit, qu'a-t-il besoin d'une désignation exceptionnelle qui ne peut être qu'un danger ou une vaine ostentation? Il n'a qu'à imiter M. Gladstone; il n'a qu'à se faire élire, à avoir une majorité, et dans ces conditions toutes régulières, avec ses facultés que personne ne conteste, il peut certes servir utilement son pays. Il ne trouvera ni préventions, ni hostilité systématique. S'il se laisse aller à d'autres tentations, il rencontrera infailliblement, même parmi les républicains, la résistance de tous les esprits libéraux qui ne sont pas sans doute le nombre, qu'on traite quelquefois pour ce motif avec dédain, qui finissent souvent cependant par avoir le dernier mot, parce qu'ils sont la raison éclairée et prévoyante.

Les affaires d'Allemagne ont repris depuis quelques semaines plus d'animation, plus de précision avec la rentrée des chambres, avec les

discours d'inauguration de l'empereur Guillaume, surtout avec la réapparition du chancelier sur la scène parlementaire. Ceux qui croyaient M. de Bismarck endormi dans quelque manoir poméranien, ou épuisé de forces, ou dégoûté du pouvoir, ceux-là se sont trompés. M. de Bismarck n'était ni engourdi dans la vie rurale, où il va souvent chercher le repos, ni dégoûté de la puissance, ni disposé à prendre sa retraite et à se faire ermite à Varzin. Il a fait sa rentrée avec une provision de forces nouvelles, avec une humeur plus batailleuse, plus dominatrice que jamais, et, depuis qu'il a reparu, il n'a laissé échapper aucune occasion de montrer que rien n'était changé en lui, qu'il restait toujours le tout-puissant chancelier, accoutumé à faire sentir sa lourde main à ses adversaires et même à ses amis. Dès l'abord, il a paru tenir à s'expliquer de façon à ce qu'il n'y eût aucune méprise ni sur ses intentions, ni sur sa politique, ni sur sa manière d'être. Il n'a pas caché que, s'il a eu il y a deux ans quelque velléité de se retirer, soit par suite d'une fatigue physique, soit parce qu'il ne trouvait pas l'appui qu'il désirait, il n'y songe plus, il est bien décidé à ne pas quitter la place, — quoiqu'il n'aime pas à y rester, à ce qu'il assure. Il l'a dit avec sa familière et hautaine originalité : « Maintenant, je crois utile de constater que je suis revenu complètement de l'idée de prendre ma retraite; l'idée ne me vient plus de me retirer avant que sa majesté trouve bon que je me retire. Ce qui a considérablement contribué à me faire prendre cette résolution, c'est que j'ai vu quelles sont les personnes qui tâchent d'obtenir que je me retire. Je les ai regardées nettement, longuement, et je me suis dit : Eh bien! non, il sera très utile à la patrie que je reste, et alors j'ai décidé que je resterai tant qu'il me restera un souffle de vie... » Voilà qui est clair! Peu de jours après, il a déclaré, sans façon, qu'à son âge, à soixante-six ans, après vingt ans de fonctions publiques, il ne changera plus, qu'il faut « se servir de lui tel qu'il est ou le mettre de côté. » Et puis, à ceux qui l'accusent de se servir de toutes les politiques, il a répondu plus lestement encore qu'il n'a qu'un but, l'indépendance du pays vis-à-vis de l'étranger, et son bien-être à l'intérieur, que « la question de savoir si ce but peut être atteint par la politique conservatrice, libérale ou dictatoriale est pour lui fort secondaire, qu'il se sert tantôt de l'une, tantôt de l'autre, selon qu'elle convient le mieux au but. » C'est l'homme tout entier avec son originalité puissante, mêlée de hardiesse, de familiarité, d'ironie et de hauteur, avec le sentiment de sa supériorité et de son ascendant personnel.

Le fait est que depuis quelques jours M. de Bismarck s'est montré prodigue de manifestations et de boutades qui, sans avoir rien d'absolument nouveau peut-être, dénotent une vive reprise de possession du pouvoir. Ce n'est pas l'habitude du chancelier de reparaître pour rien. Il ne semble pas heureusement, il est vrai, avoir été rappelé sur la

scène par quelque grande question extérieure comme à d'autres époques. C'est lui-même qui a pris soin de déclarer que « Dieu merci, on ne prévoit pas qu'il y ait de guerre avant longtemps, » et ce que le chancelier a déclaré, le discours lu ces jours derniers au nom de l'empereur à l'ouverture du Reichstag ne fait que le confirmer en écartant toute prévision d'une « perturbation même partielle de la paix de l'Europe. » M. de Bismarck ne songe pas à la guerre pour le moment, pour tout le temps qu'il jugera convenable. S'il est remonté avec un certain éclat « sur la brèche, » pour parler son langage, c'est dans l'intérêt du système économique, financier, administratif, même un peu socialiste, dont il poursuit la réalisation et qui rentre dans ce qu'on peut appeler avec lui la politique « dictatoriale. » Un des projets qu'il vient de soutenir devant les chambres prussiennes est une partie de ce système, dont le but est le développement de l'organisation indépendante de l'empire. Il s'agit de constituer les finances impériales par la création d'impôts indirects et par le produit des douanes. L'empire se trouverait ainsi dispensé de recourir à des redevances qu'on lui marchande quelquefois ; il serait doté de ressources indépendantes qui dépasseraient peut-être les dépenses, et avec les excédens il donnerait aux états particuliers le moyen de diminuer leurs impôts directs. L'allègement pour la Prusse est de 14 millions de marks. C'est ce qui vient d'être l'objet d'une longue et vive discussion où l'on n'a pas eu de peine à démontrer que cela pouvait être fort ingénieux, mais que le dégrèvement était plus apparent que réel, que le seul résultat pour les contribuables de la Prusse serait de payer un peu moins comme Prussiens et beaucoup plus comme Allemands. Un autre projet récemment discuté dans les chambres de Berlin a trait à une réorganisation provinciale et communale combinée de façon à fortifier l'action administrative de l'autorité centrale. En même temps, M. de Bismarck, tout entier à son idée d'un socialisme d'état destiné à combattre le socialisme révolutionnaire, fait proposer au Reichstag un système d'assurances et de corporations pour les ouvriers. Il demande aussi, par la même occasion, une réforme de quelques articles de la constitution, de façon à avoir la liberté de ne réunir le parlement allemand que tous les deux ans.

Voilà bien des œuvres difficiles ! Tous ces projets auxquels M. de Bismarck s'attache d'un esprit opiniâtre ne sont pas encore des réalités. La loi de dégrèvement est seule votée, et elle n'a été adoptée que par raison d'état, sous la pression du chancelier. La loi sur l'organisation provinciale reste ajournée faute d'entente entre les chambres. Les projets d'assurances pour les ouvriers et de la réforme constitutionnelle sont à peine proposés ou annoncés. M. de Bismarck, avec sa volonté énergique et son autorité jusqu'ici irrésistible, est certainement homme à ne pas se désister de ce qu'il veut et à avoir raison de bien des diffi-

cultés. Il ne reculera pas, il le dit, — c'est possible. Il a beau cependant livrer combat sur combat, multiplier les discours, soumettre les volontés hésitantes ou récalcitrantes, menacer et intimider ses adversaires, il n'est pas au bout. Dans la voie où il est engagé, il ne marche même pas sans provoquer par ses saillies d'humeur dominatrice des incidens qui ont leur gravité, ne fût-ce qu'en faisant sentir à tout le monde le poids et l'excès de son omnipotence.

On vient de le voir par deux fois à quelques jours d'intervalle. La première fois, dans la chambre des seigneurs, un homme qui a été six ou sept ans ministre des finances avec M. de Bismarck lui-même, M. Camphausen, a pris la liberté de montrer ce qu'il y avait de chimérique et de fictif dans la loi de dégrèvement. Aussitôt le chancelier, irrité, ne se contenant plus, a fait une charge furieuse sur son ancien collègue, qu'il a tout simplement accusé d'ineptie; il s'est livré à de tels éclats de colère et de sarcasme que la chambre en a été stupéfaite. M. Camphausen en a été quitte pour recevoir avec quelque sang-froid ce torrent d'injures. M. Camphausen n'est plus, il est vrai, qu'un ministre hors de service! Peu de jours après est survenu un incident plus grave à propos de la loi d'organisation administrative. Un amendement restreignant les prérogatives des délégués de l'autorité centrale avait été adopté par la chambre des députés et semblait près d'être admis par la chambre des seigneurs. Le comte Eulenbourg, ministre de l'intérieur, s'était lui-même rallié à l'amendement, lorsqu'un conseiller délégué de M. de Bismarck lisait une lettre par laquelle le chancelier se prononçait avec vivacité contre la modification introduite dans la loi. Le comte Eulenbourg, sous le coup de ce désaveu, n'avait plus qu'à remettre sa démission à l'empereur. Malheureusement la famille Eulenbourg est depuis longtemps bien placée à la cour. L'empereur a eu vraisemblablement quelque peine à sacrifier son ministre de l'intérieur, et il ne pouvait, d'un autre côté, donner tort au chancelier. Des négociations ont eu lieu, et si le chancelier a donné une satisfaction apparente au ministre de l'intérieur, le comte Eulenbourg ne finit pas moins par se retirer. Ce qu'il y a de parfaitement évident, c'est que M. de Bismarck a l'habitude de procéder à peu près de même avec ceux de ses collègues dont il n'apprécie plus le concours ou qui ne s'associent pas avec un dévoûment sans limites à ses vues, à ses projets. Il ne le cache pas; le jour où il rencontre chez un de ses collaborateurs un dissentiment, une apparence d'opposition, ce qui est toujours possible avec les fréquentes évolutions dont seul il a le secret, il dit sans plus de façon : « Il faut se séparer! » C'est ainsi que, sans parler de M. Camphausen, si maltraité l'autre jour, il a successivement évincé et M. Delbruck, et M. Falk, et M. Friedenthal. M. de Bismarck ne connaît de solidarité ni avec ses collègues dans le

cabinet ni avec les partis dans le parlement. Il se sert des uns et des autres, comme il le dit, pour travailler à cette œuvre de l'organisation de l'empire allemand qu'il poursuit, dont il se considère comme le seul garant après l'empereur. La question est de savoir si cette œuvre, préparée par la victoire des armes, est aussi avancée et aussi forte que le croit M. de Bismarck, et si la politique dictatoriale, toute personnelle du chancelier est le meilleur moyen de la consolider.

Les petits états aussi bien que les grands ont toujours un assez long travail d'organisation ou de réorganisation à poursuivre après les épreuves d'une guerre, même quand cette guerre a été heureuse. Ce n'est pas tout pour ces nouvelles principautés d'Orient, la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, d'être sorties des derniers événemens avec des accroissemens d'indépendance et de territoires. Elles ont maintenant à s'établir dans leur situation nouvelle, à se créer des finances, à affirmer leur indépendance par le développement de leurs intérêts, et il est à craindre que les rivalités d'influences, les antagonismes politiques qui ont si souvent agité l'Orient ne passent dans cet ordre nouveau de questions pour les compliquer et les embarrasser. C'est ce qui arrive peut-être aujourd'hui ou ce qui est sur le point d'arriver dans une des principautés du Danube, en Serbie, où se débattent d'assez sérieux projets dont la réalisation aurait pour heureux effet de relier ces contrées à l'Occident, à l'Europe civilisée par le développement des communications et le rapprochement des intérêts. Un certain nombre de conventions récemment négociées par un homme habile dans les opérations financières et dans les constructions des chemins de fer, M. Bontoux, le président de l'Union générale des banques, avec le gouvernement de Belgrade, tendraient justement à donner un certain ensemble et une impulsion nouvelle au développement économique de la principauté. L'une de ces conventions a trait à la création d'une banque nationale de Serbie, l'autre à l'emprunt et à la consolidation de la dette flottante créée pendant la guerre; une troisième décide la construction d'un réseau ferré reliant la Serbie d'un côté par la Bulgarie à Constantinople, de l'autre par Mitrowitza à Salonique; la quatrième règle l'exploitation des chemins de fer. C'est tout un programme de finance et d'industrie soumis en ce moment à l'assemblée serbe, qui paraît fort disposée à le ratifier. Rien de plus simple en apparence. Malheureusement c'est ici que renaissent les rivalités. L'influence russe, appuyée par les agens anglais, fait ce qu'elle peut pour empêcher le succès des récens traités. Le meilleur moyen pour la Serbie de manifester son indépendance, c'est de s'affranchir de ces rivalités, de ratifier des projets qui peuvent la servir mieux que de nouvelles aventures de guerre.

Ch. de Mazade.

*Livre d'esquisses de Jacques Callot*, dans la collection Albertine, à Vienne, publié par M. Moriz Thausing. — Vienne, 1880, Mietke; Paris, Didot.

Il n'y a guère d'artiste qui soit plus populaire en France que Jacques Callot. Ses qualités, en effet, sont essentiellement françaises, quoiqu'il soit né en Lorraine à une époque où ce pays avait encore une vie indépendante sous des souverains particuliers, et les sujets qu'il a traités avec tant d'esprit et de spontanéité sont de nature à piquer la curiosité et à se graver dans l'imagination. Qui ne se rappelle ces eaux-fortes représentant des scènes si variées, des personnages si nombreux, habilement groupés dans un espace restreint? Malgré la petitesse des figures, tout y est d'une clarté parfaite. La justesse des mouvemens tient lieu d'expression. Il semble que l'on voie vivre et s'agiter les foules évoquées par l'artiste. *La Foire de l'Impruneta* et la *Foire de Gondreville*, *les Supplices*, la *Fête sur l'Arno*, le *Passage de la mer Rouge*, les *Misères et malheurs de la guerre*, les *Sièges de La Rochelle* et *de Bréda*, mettent merveilleusement en lumière ce qu'il y a d'animation et de finesse dans le talent de Callot. Quelle variété dans le choix des épisodes! quelle sûreté d'observation! quelle hardiesse dans le maniement de la pointe! S'agit-il de figures isolées, Callot ne s'y montre pas observateur moins sagace, ainsi que le prouvent ses mendians et ses mendiantes, ses grands seigneurs et ses grandes dames, ses études de soldats. Mais peut-être a-t-il encore plus d'originalité quand il est aux prises avec les sujets compliqués.

Il eut d'ailleurs à son service un procédé dont l'invention lui appartient en propre. Pour graver à l'eau-forte, il substitua au vernis mou, en 1616 ou 1617, le vernis dur qu'employaient les luthiers de Florence et de Venise. Cette innovation lui permit de graver des figures infiniment petites et de leur donner une extrême légèreté, d'entreprendre en même temps plusieurs planches et d'exécuter des gravures immenses, telles que les *Sièges de la Rochelle* et *de Bréda*. Par la découverte de son procédé, comme par le tour particulier de ses conceptions, il occupe donc dans l'art une place à part.

Il ne faudrait pourtant pas le mettre trop haut. S'il convient de louer en général la fermeté de son style et la netteté de son faire, on ne doit pas oublier que ses œuvres sont très inégales et ses aspirations peu élevées. S'il excelle à traiter les sujets de genre et les épisodes dont se composent la vie ordinaire du peuple et l'existence des soldats en temps de guerre, il nous laisse froids dès qu'il aborde les sujets religieux, parce qu'il n'a su y trouver que des thèmes pittoresques. Le goût de la satire, de la caricature constitue aussi un des traits de son caractère comme de son talent. Loin de reculer devant les types vulgaires et devant les laideurs de l'humanité, il se complut, du moins pendant la première moitié de sa vie, à les reproduire sans merci.

Ce qui a beaucoup contribué à la popularité de Callot, ce sont les aventures de son enfance, c'est le patriotisme de son âge mûr. A douze ans (1604), il s'enfuit de la maison paternelle et se dirige vers l'Italie. Mais il est bientôt à bout de ressources et il se joint à une troupe de bohémiens qui allait à Florence et dont plus tard il retracera les habitudes dans quatre pièces, sur l'une desquelles on lit : « La bande ne porte rien que des choses futures. » A Florence, il est remarqué par un officier du grand-duc de Toscane, qui le fait entrer dans l'atelier d'un graveur, et, quelques mois plus tard, on le trouve à Rome, d'où, reconnu par des marchands de Nancy, il est ramené à ses parens. Une nouvelle incartade le conduit à Turin, mais son frère aîné l'y rencontre et le reconduit encore une fois sous le toit paternel. L'Italie cependant l'attirait trop puissamment pour qu'il n'y retournât point. Il n'avait que seize ans quand il obtint d'accompagner à Rome l'ambassadeur qui allait notifier au pape l'avènement d'Henri II au trône de Lorraine, et, après avoir séjourné deux ans à Rome, il ne resta pas moins de dix ans à Florence, où ses progrès constans dans son art lui conquirent, avec la faveur de Cosme II, la gloire et la fortune. Son amour pour l'Italie ne l'empêcha pas de regagner Nancy en 1622 et de vouer à son pays natal une tendresse virile. Le mariage du frère de Louis XIII avec la sœur de Charles IV ayant servi de prétexte à Richelieu pour envahir la Lorraine, et Richelieu ayant extorqué par surprise, à la suite d'un court investissement, la remise de la capitale du duché, Callot refusa au roi de France de graver le siège de Nancy. « Sire, répondit-il à Louis XIII, je suis Lorrain, et je crois ne devoir rien faire contre l'honneur de mon prince et de mon pays. » Et comme certains courtisans lui disaient qu'on saurait bien le contraindre à obéir, il les réduisit au silence par cette exclamation : « Je me couperais plutôt le pouce ! »

Célèbre partout pour ses gravures, Callot ne mérite guère moins d'être admiré pour ses dessins. On y retrouve la même finesse, la même verve, la même originalité d'imagination, la même hardiesse de main, la même entente des effets pittoresques. Le musée des Offices en possède un grand nombre. Il y en a aussi au Louvre de charmans, entre autres celui d'après lequel a été gravé le portrait de Claude Deruet. La collection Albertine, à Vienne, est également bien partagée depuis qu'elle a acquis l'album dont M. Thausing, le savant conservateur de cette collection, nous donne aujourd'hui le catalogue descriptif, accompagné de cinquante croquis. Cette publication, faite avec un grand luxe, sera, nous n'en doutons pas, favorablement accueillie en France. Sans parler des mérites du texte, écrit en français, la beauté du papier, la netteté des caractères et la perfection des héliogravures, font de cet in-folio, tiré seulement à trois cents exemplaires, un de ces livres en compagnie desquels on aime à se délasser l'esprit et qui contiennent pour les artistes plus d'un enseignement.

L'album de Callot comprend un certain nombre de feuilles où sont reproduites des compositions de maîtres étrangers. Quoique en pleine possession de lui-même (on le voit par l'exécution de ces dessins), Callot s'est plu à copier tantôt Holbein, tantôt Lucas de Leyde, tantôt Dürer, tantôt les Lenain, tantôt Léonard de Vinci. Il pensait avec raison que, au contact du génie d'autrui, il enrichirait son propre fonds et assouplirait sa main, sans compromettre son originalité. Il reste en effet lui-même, tout en traduisant des inspirations qui ne lui sont pas personnelles. Ainsi, quand il copie la *Danse des morts* d'Holbein, il donne aux figures une vivacité toute nouvelle et en modifie çà et là l'expres-pression ou les accessoires selon sa fantaisie. C'est tout à la fois une œuvre d'Holbein et une œuvre de Callot que l'on a devant soi. Peut-être est-ce d'après les dessins d'Holbein que Callot a exécuté ses propres dessins; M. Thausing le suppose, parce qu'ils se présentent dans un sens opposé à celui des gravures, tandis que les dessins reproduisant des planches de Lucas de Leyde et de Dürer sont dans le même sens que ces planches.

A côté de ces diverses copies se trouvent un grand nombre de croquis dans lesquels le maître, ne consultant que la nature ou son imagination, a laissé courir sa plume avec la spirituelle liberté qui lui était familière. C'est là que réside surtout l'intérêt de l'album ; c'est là que se montrent, dans toute leur fraîcheur, les qualités particulières de Callot. On remarquera principalement les dessins qui se rapportent au *Siège de Bréda* et ceux qui représentent des soldats polonais. Ce sont ces derniers dessins qui déterminent exactement la date du recueil. Jusqu'à présent on avait cru que Callot, pour préparer sa planche du *Siège de Bréda*, gravée à Nancy, n'avait visité les lieux qu'après la reddition de Bréda, reddition qui eut lieu au mois de juin de l'année 1625. On a désormais la preuve qu'il s'y transporta plus tôt. « Vers la fin de septembre 1624, dit M. Thausing, Vladislas Sigismond, prince de Pologne et de Suède, était venu voir l'archiduchesse Isabelle à Bruxelles et se rendit de là, avec une suite nombreuse, auprès de Spinola, qui le reçut avec pompe dans son camp et lui montra les travaux du siège, dont le prince, vaillant et savant guerrier lui-même, pronostiqua l'heureuse issue. » C'est évidemment parmi les gens qui accompagnaient le roi de Pologne que Callot a pris ses modèles; c'est la seule occasion qu'il ait eue de dessiner d'après nature ces cavaliers aux costumes pittoresques qui nous apparaissent isolés ou défilant en corps d'armée, ces personnages qu'il nous montre assis ou debout, de face ou de dos, avec leurs bonnets de fourrure surmontés de plumes, avec leurs vêtemens couverts de passementerie et de brandebourgs. Quant aux dessins relatifs au *Siège de Bréda*, on y sent aussi un observateur attentif et sympathique, un artiste qui a pris plaisir à rendre fidèlement ce qu'il a vu. Que de naturel, par exemple, dans ces deux cavaliers microscopiques

que précède un homme courant, dans ces gens de guerre qui se rencontrent et se saluent devant la tente du vivandier, dans ces figures si animées qui circulent autour de la baraque des bouchers ou de la baraque des buveurs, près de laquelle est un tonneau sur une charrette! Tout cela est vif, spirituel. Callot y a employé sa meilleure plume.

Ces précieux croquis ne doivent pas faire oublier le portrait de Callot par lui-même, que M. Thausing a placé en tête de son volume. Ce dessin a été rapidement exécuté à la pierre noire; il est ravivé aux yeux, aux lèvres, au nez et aux cheveux par quelques traits à la sanguine, qui n'existent pas dans la reproduction. Une grande collerette couvre les épaules et le haut de la poitrine. Une barbiche et des moustaches retroussées donnent un certain piquant au visage, qu'encadrent des boucles de cheveux retombant un peu en désordre. Les yeux, d'une belle forme, sont doux, nobles, intelligens, avec une nuance de mélancolie (1). Ce n'est pas ainsi qu'on se figure l'artiste qui se signala dans sa jeunesse par des équipées si aventureuses, et qui, habile à saisir le côté comique des personnes et des choses, nous a laissé tant de caricatures et de figures grotesques. L'homme que nous avons sous les yeux est celui dont le caractère aimable gagnait partout la sympathie et qui obtint si rapidement la faveur de Cosme II de Médicis, des princes de Lorraine Charles III, Henri II et Charles IV, de Louis XIII et de son frère; celui qui méditait volontiers sur les misères de la vie humaine et sur la mort; celui qui, une fois fixé à Nancy, mena jusqu'à son dernier jour (1643) une existence si bien réglée. « La promenade de grand matin avec Jean, son frère aîné; au retour, la messe et le travail jusqu'à l'heure du dîner; quelques visites, puis encore le travail jusqu'au soir, même à la lampe durant l'hiver: telle était la distribution de son temps. Il recevait beaucoup d'amis, de visiteurs, qui s'entretenaient avec lui pendant qu'il gravait... Du reste, depuis son mariage (1625), Callot était devenu un homme d'intérieur, de coin du feu; il allait rarement à la cour (2). » Tel est le Callot que nous montre le portrait donné par M. Thausing, et tel est aussi celui que nous aimons surtout à nous rappeler.

GUSTAVE GRUYER.

(1) Ce portrait n'est pas en contradiction avec celui que Vorstermann a gravé d'après une peinture de Van Dyck. Dans l'un et l'autre on reconnaît le même personnage; l'expression seule diffère. Dans le portrait exécuté par Vorstermann, Callot, qui tient un crayon à la main, a une physionomie également franche, loyale, douce et placide, mais il n'y a en lui aucune nuance de tristesse. Les deux portraits d'ailleurs doivent dater à peu près de la même époque, car le recueil de l'Albertine est de 1624, et c'est en 1624 ou 1625 que Callot eut l'occasion de voir Van Dyck, quand il se rendit à Bruxelles pour préparer sa gravure du *Siège de Bréda*.

(2) E. Meaume, *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jacques Callot*, p. 66-67.

*Le directeur-gérant :* C. BULOZ.